



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS



RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2020

SOMMAIRE

1- Communication Financière Résultats au 31 décembre 2020.....	3
2- Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les États Financiers Consolidés Exercice du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2020.....	32
3- Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les Comptes sociaux Exercice du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2020.....	116
4- Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes Exercice du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020.....	182
5- État des honoraires versés aux contrôleurs de comptes 2020	210
6- Rapport de Gestion BMCI 2020.....	212
7- Synthèse du Rapport ESG 2020.....	307
8- Liste des communiqués de presse publiés en 2020.....	348

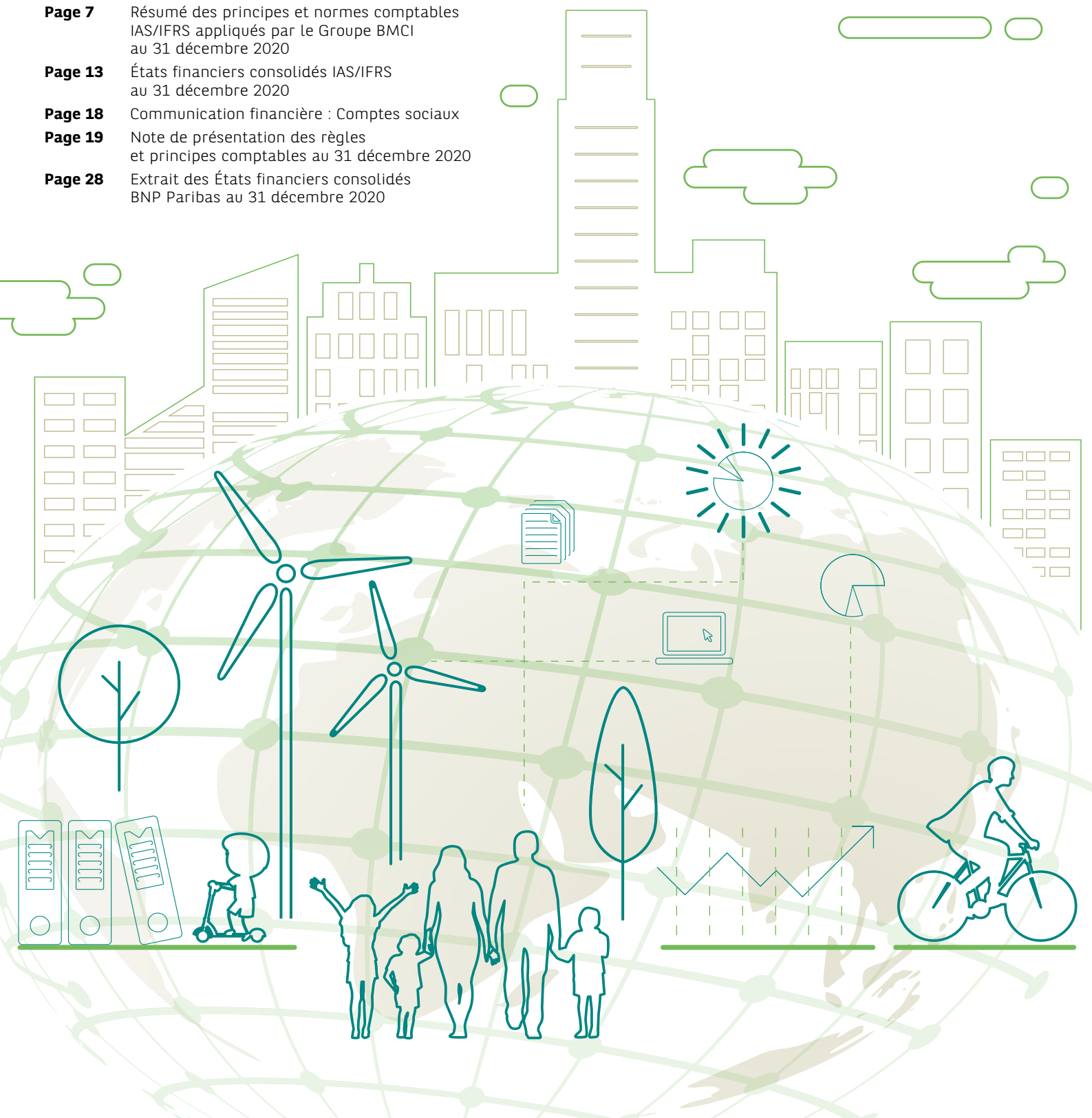


1-COMMUNICATION FINANCIÈRE

RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2020

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Page 2	Communiqué : Résultats au 31 décembre 2020
Page 3	Communiqué : Faits marquants au 31 décembre 2020
Page 4	Communication financière : Présentation et gouvernance du Groupe BMCI
Page 7	Résumé des principes et normes comptables IAS/IFRS appliqués par le Groupe BMCI au 31 décembre 2020
Page 13	États financiers consolidés IAS/IFRS au 31 décembre 2020
Page 18	Communication financière : Comptes sociaux
Page 19	Note de présentation des règles et principes comptables au 31 décembre 2020
Page 28	Extrait des États financiers consolidés BNP Paribas au 31 décembre 2020



ÉTATS AU 31 DÉCEMBRE 2020



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change



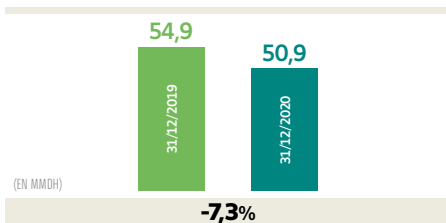
Le Conseil de Surveillance de la BMCI s'est réuni le 23 février 2021 sous la présidence de **M. Jaouad HAMRI** pour examiner les comptes au 31 décembre 2020. Le Groupe BMCI affiche, à fin décembre 2020, un Produit Net Bancaire Consolidé de **3,05 milliards de dirhams**, soit une légère baisse de **0,3%** par rapport au 31 décembre 2019. Les Frais de Gestion Consolidés s'élevaient à **1,7 milliard de dirhams**, incluant le don au Fonds Spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus, créé sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, à hauteur de **85 millions de dirhams**. Le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'établit à **56,5%**. Hors impact exceptionnel lié au don, le Coefficient d'Exploitation Consolidé est de **53,7%**. Le Coût du Risque Consolidé, intégrant les impacts liés à la crise sanitaire COVID-19, a augmenté de **104,7%** à fin décembre 2020 pour s'établir à **901 millions de dirhams**. Le Résultat Avant Impôt Consolidé atteint **360 millions de dirhams** et le Résultat Net Consolidé s'élève à **145 millions de dirhams**.

PRODUIT NET BANCAIRE CONSOLIDÉ	3,05 MILLIARDS DE DIRHAMS
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ	1,3 MILLIARD DE DIRHAMS
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	145 MILLIONS DE DIRHAMS
COEFFICIENT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ	56,5%
CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS	50,9 MILLIARDS DE DIRHAMS
RATIO DE LIQUIDITÉ CONSOLIDÉ (1)	114%

(1) Au 31 décembre 2020

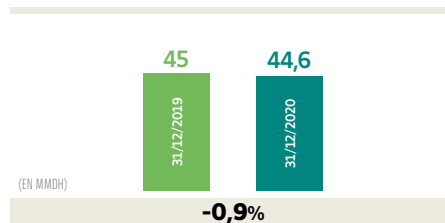
CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Crédits par Caisse à la Clientèle Consolidés ont atteint 50,9 milliards de dirhams à fin décembre 2020 contre 54,9 milliards de dirhams au 31 décembre 2019, soit une baisse de 7,3%.



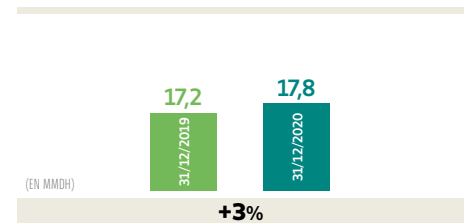
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Dépôts de la Clientèle Consolidés ont enregistré une baisse de 0,9%, pour s'établir à 44,6 milliards de dirhams à fin décembre 2020 contre 45 milliards de dirhams au 31 décembre 2019, avec une amélioration de la structure des ressources en faveur des dépôts à vue qui représentent 76,9% à fin décembre 2020 contre 72,5% à fin décembre 2019.



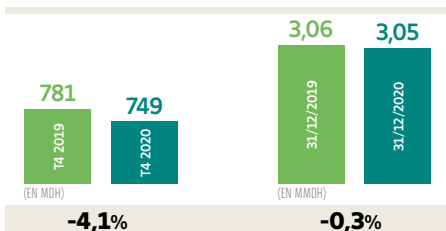
ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Engagements par Signature Consolidés se sont établis à 17,8 milliards de dirhams à fin décembre 2020, soit une hausse de 3% par rapport au 31 décembre 2019.



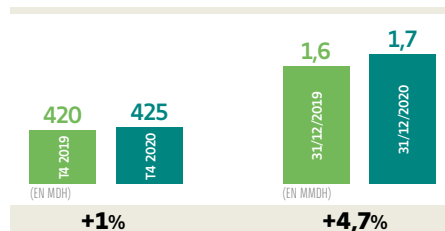
PRODUIT NET BANCAIRE (EN MMDH)

Le Groupe BMCI a réalisé un Produit Net Bancaire Consolidé de 3,05 milliards de dirhams à fin décembre 2020 en légère baisse de 0,3% par rapport à fin décembre 2019, essentiellement du fait de la baisse de la marge sur commissions de -8,4% avec une hausse au niveau de la marge d'intérêts et du résultat des opérations de marché respectivement de +1,4% et +7%. Au niveau des comptes sociaux, le Produit Net Bancaire s'élève à 2,7 milliards de dirhams, en augmentation de 1% par rapport à fin décembre 2019.



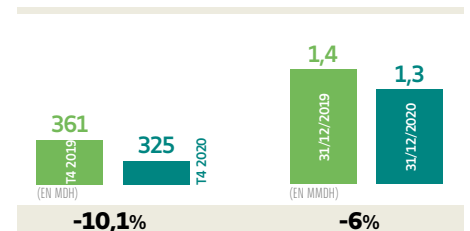
FRAIS DE GESTION CONSOLIDÉS (EN MMDH)

À fin décembre 2020, les Frais de Gestion Consolidés s'élevaient à 1,7 milliard de dirhams intégrant la contribution au Fonds Spécial pour la Gestion de la pandémie du Coronavirus de 85 millions de dirhams. Par ailleurs, le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'affiche à 56,5% à fin décembre 2020. En neutralisant cet impact exceptionnel, les Frais de Gestion Consolidés s'élevaient à 1,6 milliard de dirhams soit une baisse de 0,5% par rapport à fin décembre 2019 et le Coefficient d'Exploitation Consolidé est de 53,7%.



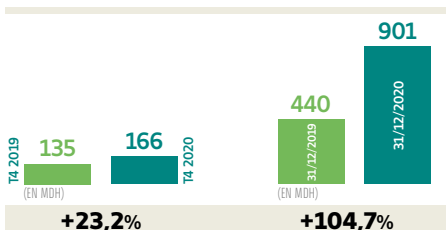
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ (EN MMDH)

Le Résultat Brut d'Exploitation Consolidé s'établit à 1,3 milliard de dirhams à fin décembre 2020, soit une baisse de 6% par rapport à fin décembre 2019. Hors impact exceptionnel lié au don, il est stable à 1,4 milliard de dirhams.



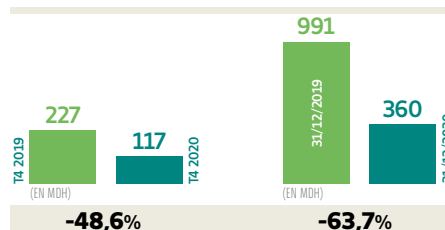
COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ (EN MDH)

Le Coût du Risque Consolidé a augmenté de 104,7% à fin décembre 2020 par rapport à fin décembre 2019 intégrant les impacts de la crise sanitaire COVID-19. Le taux de couverture des créances par les provisions des comptes sociaux s'établit à 80,6%.



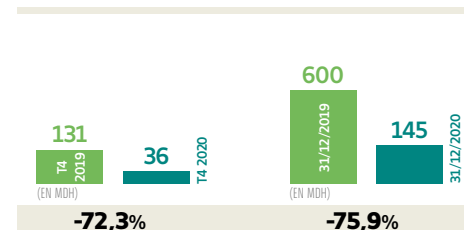
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS CONSOLIDÉ (EN MDH)

Le Groupe BMCI affiche un Résultat Avant Impôts Consolidé de 360 millions de dirhams à fin décembre 2020, soit une baisse de 63,7% par rapport à fin décembre 2019. Hors don COVID-19, le Résultat Avant Impôts Consolidé ressort à 445,3 millions de dirhams à fin décembre 2020.



RÉSULTAT NET (EN MDH)

Le Résultat Net Consolidé s'est établi à 145 millions de dirhams à fin décembre 2020, soit une baisse de 75,9% par rapport à fin décembre 2019. Hors don COVID-19, le Résultat Net Consolidé est de 198 millions de dirhams à fin décembre 2020. Au niveau des comptes sociaux, le Résultat Net s'établit à 276 millions de dirhams, soit une baisse de 47% par rapport à fin décembre 2019.



L'agence internationale de rating Fitch a confirmé au mois de février 2021 les ratings de la BMCI, traduisant sa solidité financière.

Pour rappel, ces notations sont parmi les meilleures obtenues à l'échelle nationale :

Note à long terme : **AAA (mar)** • Perspective d'évolution de la note à long terme : **Stable** • Note à court terme : **F1+ (mar)** • Note de soutien extérieur : **3**

Contact communication financière : E-mail : bmci.commfi@bnpparibas.com • Tél. : +212 5 22 49 44 30
Pour consulter le rapport financier annuel de la BMCI : <https://www.bmci.ma/nous-connaître/le-groupe-bmci/communication-financière/>



FAITS MARQUANTS AU 31 DÉCEMBRE 2020

CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE COVID-19

Malgré le contexte de crise sanitaire actuelle et afin de garantir à ses clients une continuité de service habituelle, la BMCI a mis en place un Plan de Continuité d'Activité :

- Mise en place d'une gouvernance de crise à tous les niveaux, intégrant les modalités des mesures de confinement.
- Organisation rapide et agile.
- Maintien de l'activité des différents canaux de banque à distance.
- Continuité de la totalité de ses services, à travers la mobilisation de l'ensemble de son réseau et des diverses équipes.
- Respect des conditions sanitaires pour l'accueil des clients et des collaborateurs.

Le Groupe BMCI a participé au soutien de la vie économique et à la reprise de l'activité. Plusieurs mesures citoyennes et commerciales ont été mises en place :

- Don au Fonds Spécial pour la Gestion de la pandémie du Coronavirus, créé sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, à hauteur de 85 Millions de dirhams.
- Annulation des dividendes au titre de l'exercice 2019 pour conserver les fonds propres de la banque et faciliter l'accès aux crédits dans ces circonstances exceptionnelles.
- Possibilité de report des échéances de crédits (crédit à la consommation, crédit immobilier, CMT et Leasing) du mois de mars jusqu'au mois de juin 2020.
- Mise à disposition du paiement des charges (salaires, fournisseurs, etc.) de façon dématérialisée et sécurisée via E-Banking pour les clients Entreprises (gratuité des nouveaux abonnements jusqu'au 30/06/2020).
- Possibilité de bénéficier d'un découvert de trésorerie exceptionnel à un taux préférentiel adossé à la garantie Damane Oxygène de la CCG, pour les clients TPE et PME.
- Distribution des aides versées par l'État Marocain pour percevoir l'indemnité CNSS ou pour les bénéficiaires du RAMED et non bénéficiaires du RAMED.
- Lancement des offres « Damane Relance » et « Relance TPE », dans le cadre des actions menées par le Comité de Veille Economique.
- La Fondation BMCI a également soutenu plusieurs associations à travers plusieurs dons.

GOUVERNANCE

- Nomination de Philippe DUMEL en tant que Président du Directoire de la BMCI à partir du 1^{er} mars 2020.
- Nomination de Karim BELHASSAN en tant que COO en charge des fonctions support de la BMCI.

CRÉATION DE L'OPCI « CLEO-PIERRE SPI-RFA »

La BMCI lance son OPCI (Organisme de Placement Collectif Immobilier) suite à l'agrément par l'AMMC du projet de règlement de gestion de la SPI - RFA « CLEO PIERRE », en date du jeudi 24 décembre 2020 et sous la référence n° AG/SPI/005/2020. La structuration et la gestion de cet OPCI ont été confiées à REIM Partners agréée par l'AMMC en qualité de société de gestion d'OPCI.

DIGITAL ET INNOVATION

- Lancement du « Smart Flouss » de la filiale DIGIFI, dont la BMCI et le Groupe BNP Paribas sont les principaux actionnaires, en Novembre 2020. Ce service, dont le réseau est essentiellement implanté dans plusieurs agences BMCI à travers le Royaume, assure des services de portefeuille électronique, qui a vocation à faire progresser le paiement mobile, sur des opérations aujourd'hui largement effectuées en cash, comme les retraits et dépôts d'argent, les transferts, les achats via paiement commerçants, etc.
- La BMCI est la 1^{ère} banque à lancer un Chatbot en français, arabe et darija. Disponible sur Messenger et bientôt sur le site BMCI.ma, le Chatbot répond à différents types de demandes, en fonction du profil de l'utilisateur.
- DIGISERV, filiale de BMCI et BNP Paribas, a fêté le 1^{er} anniversaire de sa plateforme de mise en relation entre particuliers et artisans, « Bricall », et fait le bilan d'un service qui a su s'installer dans les usages de ses utilisateurs. « Bricall » est disponible à Casablanca, Rabat et Marrakech et propose des prestations autour de 7 métiers.
- La BMCI s'est dotée d'une large gamme de cartes de paiement dédiée aux clients Particuliers et Professionnels, avec la technologie sécurisée Contactless, permettant les paiements inférieurs à 400 dirhams sans insertion dans le TPE, ni code PIN.
- À travers ses nouvelles rencontres digitales 'BMCI Talks', la BMCI a renforcé son engagement pour le soutien de l'entrepreneuriat global à travers un webinaire en direct autour de la thématique « Démarrage et redémarrage d'un business dans la foulée du COVID-19 », mais également pour le soutien de l'entrepreneuriat féminin en organisant des webinaires en direct avec la BERD pour le programme Women in Business, et avec Women in Africa Initiative, portant sur le rôle de la femme entrepreneur lors de la crise COVID-19.
- Lancement réussi de BMCI Connect, nouveau service de Banque en Ligne offrant aux clients Particuliers de la BMCI plus d'autonomie dans leur quotidien.

RSE ET FONDATION BMCI

- La Fondation BMCI a soutenu l'initiative « Annonceur Solidaire », conçue afin de soutenir l'information, donner de la visibilité aux associations et permettre au citoyen de participer, en accompagnant ses partenaires et associations : INSAF, Banque Alimentaire, JOOD...
- La BMCI a publié son rapport RSE 100% digitalisé. Ce nouveau format digital et dynamique permet de faciliter l'accès à l'information pour l'ensemble des parties prenantes. Il met en avant de manière transparente et accessible la démarche RSE de la banque.
- En 2014, la BMCI se distinguait de ses confrères en étant la première banque à recevoir le label RSE de la CGEM. Dans le cadre de l'audit de suivi, le cabinet mandaté par la CGEM a émis un avis favorable quant à la continuité de son label RSE.
- En vue d'encourager la solidarité et l'entraide dans le contexte difficile lié à la crise COVID-19, BMCI-BNP Paribas Banque Privée a mis en place une newsletter digitale pour partager les différentes activités accomplies par des associations partenaires de la Fondation BMCI, mais également par des collaborateurs actifs dans la vie associative.

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Présentation et gouvernance du Groupe BMCI



1. LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Suivant l'article 15 des statuts de la BMCI, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus.

Les membres du conseil de surveillance sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire et la durée de leur fonction est fixée à trois années. Ils sont rééligibles et ne peuvent être révoqués que par décision d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Nom	Qualité	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Jaouad HAMRI	Président - Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Michel PEBEREAU	Vice-Président	27-mai-04	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
Mme Janie LETROT	Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Mohamed Hassan BENSALAH	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Christian DE CHAISEMARTIN	Membre - Responsable des risques IRB au sein de BNP Paribas	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Alain FONTENEAU	Membre	26-mai-09	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Yves MARTRECHAR	Membre - État-major Comité de direction Ressources Humaines Groupe au sein de BNP Paribas	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
Mme Sofia MERLO	Membre - Responsable des Ressources Humaines du Groupe et membre du Comité exécutif de BNP Paribas depuis le 1 ^{er} novembre 2020	07-mai-14	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Jean-Paul SABET	Membre - Responsable zone géographique IRB au sein de BNP Paribas	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
AtlantaSanad assurance	Représentée par M. Mustapha BAKKOURY	27-nov-20	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
Mme Dounia TAARJI	Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
AXA Assurance Maroc	Représentée par Mme Meryem CHAMI	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
BNP Paribas IRB Participations	Représentée par M. Didier MAHOUT, responsable des activités Corporate au sein d'International Retail Banking du Groupe BNP Paribas	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020



TROIS COMITÉS RATTACHÉS AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

COMITÉ D'AUDIT

COMITÉ DES RISQUES

COMITÉ DES NOMINATIONS, DES RÉMUNÉRATIONS ET DU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

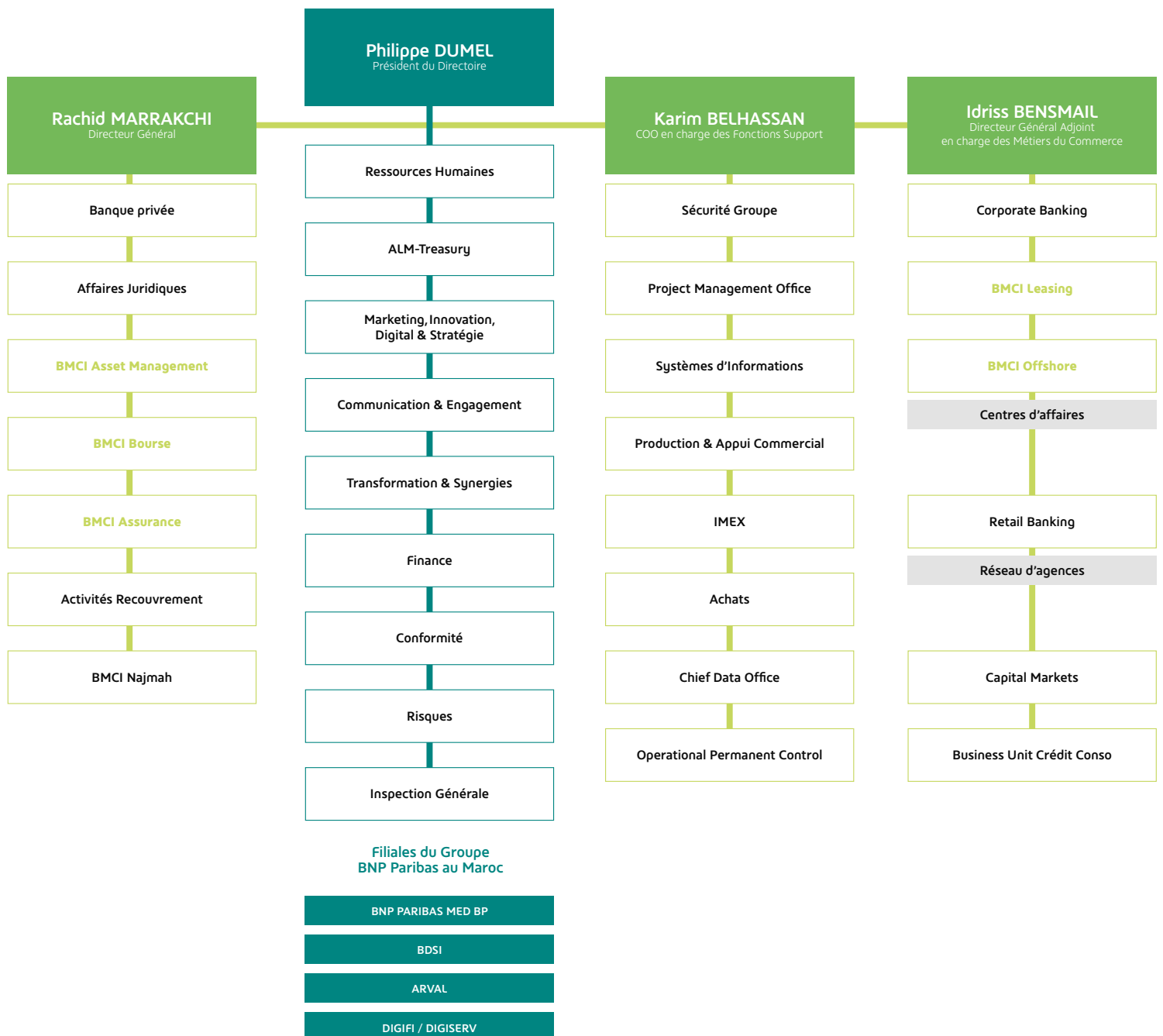


2. LE DIRECTOIRE

La BMCI est dirigée par un Directoire qui assume ses fonctions sous le contrôle d'un Conseil de Surveillance. Conformément à la loi n°17-95 régissant les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée et aux dispositions statutaires (art.14), les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de Surveillance, dont le nombre est compris entre deux et sept. La durée de fonctions des membres du Directoire est fixée à trois années à compter de la date de réunion du Conseil de Surveillance qui les a nommés.

Sur le plan de la Gouvernance, M. Philippe Dumel a été nommé nouveau Président du Directoire de la BMCI en date du 1^{er} Mars 2020, en remplacement de M. Laurent Dupuch ayant été amené à occuper de nouvelles fonctions au niveau du groupe BNP Paribas. Un autre changement organisationnel a eu lieu au niveau du Directoire BMCI fin décembre 2020 avec la nomination de M. Karim Belhassan en tant que COO en charge des Fonctions Support de la banque, en remplacement de M. Didier Dufour, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Ainsi, le nouvel organigramme de la BMCI se présente comme suit :

Composition du directoire





NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1^{er} janvier 2008 avec un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 31 Décembre 2020.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base de :

- 1 La juste valeur pour les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres, les actifs financiers à la juste valeur par résultat et les instruments dérivés.
- 2 Le coût historique pour les autres actifs financiers les autres actifs et passifs non financiers.

DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS & PRINCIPES DE CONSOLIDATION

PERIMETRE DE CONSOLIDATION, NORMES APPLIQUÉES PAR LE GROUPE ET REGROUPEMENT D'ENTREPRISE

Principales nouvelles normes publiées et non encore applicables

La norme IFRS17 « Contrats d'assurance » publiée en mai 2017, remplacera la norme IFRS4 « Contrats d'assurance ». Elle entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Ladite norme n'est pas applicable pour le contexte de la BMCI.

Note relative au changement de méthode comptable :

Aucun changement de méthode comptable de gestion n'a été opéré au cours de l'exercice.

CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVICES

Le mode de la comptabilisation et d'évaluation du risque de change inhérent aux actifs et aux passifs relatifs aux opérations en devises faites par le Groupe dépend du caractère monétaire ou non monétaire de ces actifs et de ces passifs.

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

Actifs non monétaires libellés en devises

Les actifs non monétaires peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas évalués au cours de change du jour de la transaction, c'est-à-dire la date de comptabilisation initiale de l'actif non monétaire. Dans le second cas, ils sont évalués au cours de change prévalant à la date de clôture.

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché (instruments de capitaux propres) sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat » et en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres ».

Périmètre de consolidation : Notions de contrôle et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe BMCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad'hoc » contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

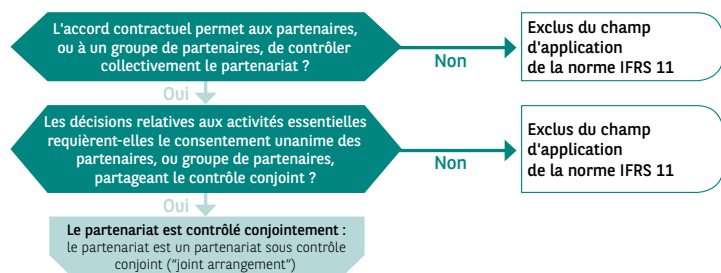
1 Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif (IFRS 10) d'une filiale lorsqu'il est en mesure de :

- Détenir le pouvoir sur l'entité,
- Exposer ou avoir des droits sur les rendements variables provenant de son implication dans l'entité,
- Avoir la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à affecter le montant de ses rendements.

2 Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle d'une part et d'autre part lorsqu'il :

- Est exposé ou a des droits à des rendements variables provenant de son implication dans le partenariat,
- À la capacité d'affecter ses rendements grâce à son pouvoir sur le partenariat.

L'appréciation du contrôle conjoint se résume comme suit :



La norme IFRS 11 définit deux catégories de partenariats :

1 Les co-entreprises (« joint-ventures »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité possèdent des droits sur l'actif net de celle-ci. Chaque coentrepreneur comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

2 Les activités conjointes (« joint opérations »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur les actifs et des obligations sur les passifs relatifs à celle-ci et comptabilisent les actifs et passifs concernés proportionnellement à leurs droits et obligations vis-à-vis du partenariat.

3 Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence (IAS 28). Le groupe exerce une influence notable lorsqu'il possède le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

L'existence de l'influence notable de la BMCI peut généralement être mise en évidence par :

- La représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue
- La participation au processus d'élaboration des politiques financières et opérationnelles de l'entité
- Des transactions significatives entre la BMCI et l'entreprise détenue
- Un échange de personnels dirigeants
- La fourniture d'informations techniques essentielles.

Le périmètre de consolidation de la BMCI au 31 Décembre 2020 :

Dénomination	Secteur d'activité	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
BMCI BANK	Banque	Top	-	-
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100%	100%
BMCI Leasing	Leasing	IG	86, 91%	86, 91%
ARVAL Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance	Banque d'affaire	IG	100%	100%
BMCI Asset Management (EX BMCI Gestion)	Gestion d'actif	IG	100%	100%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100%	100%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100%	100%
IMMOBILIERE Sidi Maarouf	Société immobilière	IG	100%	100%
DIGIF	Etablissement de paiement	IG	51%	51%
DIGISERV	Développement de services digitaux	IG	49%	49%

1-INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement et évaluation des actifs financiers

Trois catégories d'actifs sont définies dans la norme IFRS 9 (Instruments Financiers) :

Coût amorti (« AC »)

- 1 Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels (critère du modèle de gestion)
- 2 Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
- 3 Comptabilisation :
 - Au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Dépréciations pour risque de crédit (perte attendue) comptabilisées au compte de résultat

Juste valeur par capitaux propres (FVOCI), déclinée en deux sous-catégories

- 1 « FVOCI » pour les instruments de dette
 - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
 - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
 - Comptabilisation :
 - Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat
- 2 « FVOCI » pour les instruments de capitaux propres
 - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
 - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
 - Comptabilisation :
 - Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat

Juste valeur par le résultat (FVPL)

- 1 Catégorie par défaut : instruments non classés dans d'autres catégories
 - 2 Comptabilisation :
 - Variations de valeur de marché comptabilisées dans le compte de résultat
 - Intérêts et dividendes comptabilisés dans le compte de résultat
- À l'exception des actifs financiers désignés sur option à la FVPL à la comptabilisation initiale en cas de non-concordance comptable, deux critères sont utilisés pour établir comment classer et évaluer les actifs financiers :
- 1 Le Modèle de Gestion (« Business Model ») suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers : Le modèle de Gestion doit refléter la manière avec laquelle l'entité gère les actifs financiers en vue de générer des cash-flows.
 - 2 Trois modèles de Gestion possibles :
 - Held To Collect contractual cash flows (HTC) la collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « collecte »
 - Held To Collect and Sale (HTC&S) la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « collecte et vente »
 - Autre (Held For Sale - HFS) Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « autre/vente »
- Le modèle de gestion peut être évalué à partir de différents indicateurs tels que :
- 1 Comment les différentes activités sont gérées (limites définies dans la gestion quotidienne..)
 - 2 La cohérence par rapport au reporting interne et la façon dont la performance du modèle de gestion et des actifs financiers qu'il couvre est évaluée et présentée aux principaux dirigeants de l'entité (en fonction des différentes sous-activités/portefeuilles gérés, de la granularité des portefeuilles, de leur interdépendance, etc.)
 - 3 Les risques qui influent sur la performance du modèle de gestion et, plus particulièrement, la manière dont ils sont gérés (définition de limites de risque et existence de comités des risques, etc.)
 - 4 Le mode de rémunération des managers (par exemple, l'évaluation à la juste valeur de la performance comme base de rémunération).
 - 5 Le niveau des ventes passées (indicateur des flux de trésorerie réalisés par le passé) et toute autre information pertinente (telle que les prévisions de ventes futures, etc.)

Les caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Ce critère s'appuie sur l'existence ou non de modalités contractuelles au niveau de l'instrument donnant lieu à dates spécifiées à des flux de trésorerie qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû (désigné comme le test « SPPI ») (Solely Payments of Principal and Interests). Les flux de trésorerie contractuels qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû sont cohérents avec ceux d'un contrat de prêt de base, ou « vanille », dans lequel les intérêts représentent la contrepartie de :

- 1 La valeur temps de l'argent et le risque de crédit qui sont typiquement les principales composantes des intérêts,
 - 2 D'autres risques (risque de liquidité par exemple) et coûts (frais administratifs par exemple) liés à la détention d'un prêt de base pendant une période de temps donnée,
 - 3 Une marge bénéficiaire cohérente avec celle d'un prêt de base.
- Si un instrument a des caractéristiques contractuelles qui peuvent accroître la variabilité des flux de trésorerie, il ne peut être comptabilisé en AC ou en FVOCI.
- Par défaut, les instruments de capitaux propres et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à la juste valeur par le résultat (FVPL). Cependant, les instruments de capitaux propres (actions) peuvent être constatés à la juste valeur par capitaux propres au cas par cas (sans recyclage des profits et pertes constatés en « OCI »).

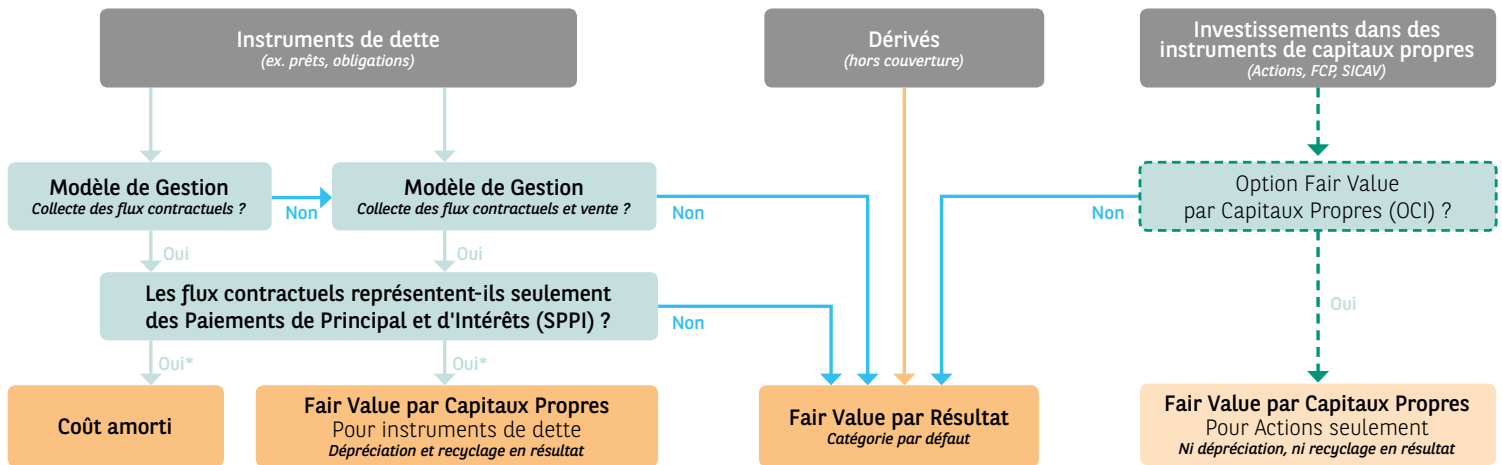
Dès lors que l'option de désigner un instrument de capitaux propres à la FVOCI est retenue

- 1 Seuls les dividendes qui ne représentent pas la récupération d'une partie du coût de l'investissement sont constatés en résultat (cf. encadré ci-dessous).
- 2 Les variations de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en OCI.
- 3 Les variations de justes valeurs constatées en OCI ne sont pas ultérieurement transférées en résultat (elles peuvent être transférées en profit ou perte cumulé(e) au sein des capitaux propres). Par conséquent, en cas de vente de l'investissement, aucun profit ou perte n'est comptabilisé lors de la cession.

Détermination du critère SPPI

- 1 À la date de comptabilisation initiale sur la base des faits et circonstances en présence à cette date
- 2 Évalué dans la devise dans laquelle l'actif financier est libellé

L'arbre de décision ci-dessous synthétise les dispositions d'IFRS9 en matière de classement et d'évaluation :



* Si l'option Fair Value n'est pas utilisée. Possible pour incohérence comptable

Classement et évaluation des passifs financiers

Les dispositions relatives aux passifs financiers n'ont pas beaucoup changé

- Les passifs financiers sont classés en deux catégories : juste valeur par le résultat (« FVPL ») et autres passifs au coût amorti.
- Pour les dérivés incorporés dans des passifs financiers, les principes de séparation et l'application des dispositions d'IAS 39 ont été conservés dans IFRS 9.
- L'option juste valeur (« FVO ») a été conservée (pour les non-concordances comptables, l'existence d'un dérivé incorporé, le traitement à la juste valeur). Le seul changement introduit par IFRS 9 concernant les passifs financiers a trait à la comptabilisation des variations de juste valeur résultant du risque de crédit propre des dettes désignées en juste valeur sur option, qui sont à constater en capitaux propres (« OCI »).

Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat. Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues. Ce modèle s'applique aux crédits et aux instruments de dette classés au coût amorti ou à la valeur de marche par capitaux propres, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière donnée qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marche, ainsi qu'aux créances résultant des contrats de location, aux créances commerciales et aux actifs de contrat.

Modèle général

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille de la banque est segmenté en trois « Buckets » correspondant chacun à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif.

- Pertes de crédit attendues à 12 mois (« Bucket1 ») : si, à la date d'arrêt, le risque de crédit de l'instrument financier n'a pas augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale, cet instrument fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir) ;
- Pertes de crédit à maturité pour les actifs non dépréciés (« Bucket2 ») : la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de l'instrument financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans que l'actif financier soit considéré comme déprécié ou en défaut ;
- Pertes de crédit attendues à maturité pour les actifs financiers dépréciés ou en défaut (« Bucket3 ») : la provision pour dépréciation est évaluée par définition des perspectives de récupérations des actifs en défaut. La définition du défaut est alignée avec celle précisée dans la directive 19G de la BAM et elle est cohérente avec celle utilisée pour la gestion du risque de crédit interne. Ce modèle général est appliqué à l'ensemble des instruments entrant dans le champ de la dépréciation

IFRS 9. L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 implique que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrêt, et s'il s'avère qu'il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrêt en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue à 12 mois.

Actifs financiers dépréciés ou en défaut

Définition du défaut

Un actif financier est considéré en défaut lorsqu'un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs de cet actif financier ont eu lieu. Les événements concernés peuvent, à titre d'exemple, porter sur : l'existence d'impayés généralement supérieurs 90 jours ; la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté. Le Processus de mise en défaut repose notamment sur :

- Retail : une revue mensuelle des facilités éligibles au passage en défaut est effectuée en « comité des tiers dé-classables » sur la base d'un outil détectant les clients présentant des critères de défaut.
- Corporate : une revue est faite dans le cadre des comités Risques.

Appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

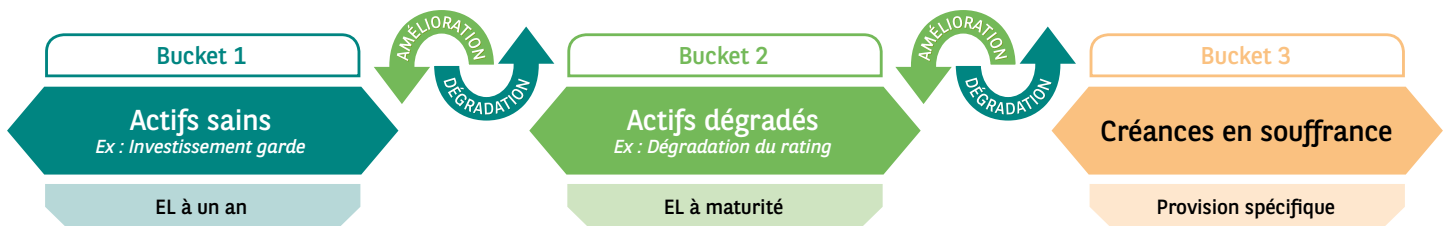
L'appréciation de la détérioration repose sur la comparaison des probabilités de défaut ou des notations en date de comptabilisation initiale des instruments financiers avec celles existant en date de clôture. Les principes appliqués en matière d'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit sont détaillés dans la partie Coût du risque.

Mesure des pertes attendues

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition. En pratique, pour les expositions classées en Bucket 1 et en Bucket 2, les pertes attendues sont calculées comme le produit de la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (Loss Given Default - « LGD ») et le montant de l'exposition en cas de défaut (Exposure at Default - « EAD ») actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition. Elles résultent du risque de défaut dans les 12 mois à venir (Bucket1) ou du risque de défaut sur la durée de vie de l'instrument financier (Bucket 2).

- En effet, le calcul des pertes attendues est déterminé selon les principes suivants :
 - lors de l'origination de l'autorisation : le calcul de la dépréciation (EL) se fait à horizon d'un an pour les actifs à risque faible, au regard de leur notation.
 - lors des évaluations ultérieures : Les encours présentant des dégradations du rating entrant dans le cadre des critères d'augmentation significative du risque de crédit sont transférées au Bucket 2 et leur dépréciation est calculée à maturité.
 - lorsque le risque est avéré, le calcul de la dépréciation est déterminé sur la base des flux futurs de récupération actualisés.

Les règles sont précisées dans le schéma ci-dessous :



Les paramètres de calcul des dépréciations sont détaillés ci-dessous :

Maturité

Tous les termes contractuels de l'instrument financier sur la durée de vie sont pris en compte. La maturité utilisée correspond globalement à la durée résiduelle entre la date d'arrêt et la date d'échéance.

Probabilités de défaut (PD)

La Probabilité de Défaut est une estimation de la probabilité de survenance d'un défaut sur un horizon de temps donné. La mesure des pertes de crédit attendues requiert l'estimation à la fois des probabilités de défaut à 1 an et des probabilités de défaut à maturité.

Les PD à 1 an sont dérivées des PD réglementaires, fondées sur des moyennes long terme à travers le cycle, afin de refléter les conditions actuelles (point in time - « PIT »).

Les PD à maturité sont définies en utilisant des matrices de migration reflétant l'évolution attendue de la note

interne de l'exposition jusqu'à maturité et des probabilités de défaut associées.

Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). Pour le Corporate, l'évaluation des TRG est réalisée en comité sur la base d'une analyse combinant les notations, le type d'engagement et les garanties sous-jacentes. Pour le Retail, l'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Exposition en cas de défaut (EAD)

L'exposition en cas de défaut d'un instrument est le montant résiduel anticipé dû par le débiteur au moment du défaut. Ce montant est défini en fonction du profil de remboursement attendu, et prend en compte, selon les types d'exposition, les amortissements contractuels, les remboursements anticipés attendus et les tirages attendus sur les lignes de crédit.

Prise en compte des informations de nature prospective

Le montant des pertes de crédit attendues est calculé sur la base d'une moyenne pondérée de scénarios probabilisés, tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture économique. (Ce volet est détaillé dans la partie Coût de Risque)

Passages en pertes

Un passage en pertes consiste à réduire la valeur brute comptable d'un actif financier lorsqu'il n'y a plus d'espoir raisonnable de recouvrement de tout ou partie dudit actif financier ou lorsqu'il a fait l'objet d'un abandon total ou partiel. Le passage en perte intervient lorsque toutes les voies de recours offertes à la Banque ont été épuisées. Si le montant de la perte lors du passage en perte est supérieur à la provision pour dépréciation cumulée, la différence est enregistrée comme une perte de valeur supplémentaire en « Coût du risque ». Pour toute récupération après la sortie de l'actif financier (ou d'une partie de cet actif) du bilan, le montant reçu est enregistré comme un profit en « Coût du risque ».

Recouvrements via la mise en jeu du collatéral

Lorsqu'un prêt est sécurisé par un actif financier ou non financier reçu en garantie et que la contrepartie est en défaut, la banque peut décider d'exercer la garantie et il peut alors devenir propriétaire de l'actif. Dans une telle situation, le prêt est décomptabilisé en contrepartie de l'actif reçu en garantie. Une fois la propriété de l'actif effective, celui-ci est comptabilisé et classé au bilan selon l'intention de gestion.

Prise en compte des impacts de la crise sanitaire Covid-19 dans l'évaluation des pertes de crédit attendues

Dans le cadre de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2020, la BMCI a réalisé des travaux d'identification des risques et impacts potentiels sur son portefeuille. L'approche adoptée repose notamment sur une analyse associant les acteurs terrains et risques pour identifier les zones de risques. Une analyse des secteurs d'activité a été menée pour identifier ceux fragilisés par la crise sanitaire et d'en assurer un suivi régulier dans des comités dédiés dans lesquels siègent les experts métiers et les experts Risques.

Pour les entreprises, des chocs spécifiques ont été appliqués sur les secteurs identifiés comme fragiles parallèlement au choc systémique véhiculé par la composante Forward Looking. Cette dernière a été fortement impactée par la dégradation des perspectives économiques depuis le déclenchement de la crise sanitaire. Pour les particuliers l'approche adoptée consiste à identifier les zones de risques liées au contexte actuel et à appliquer également des chocs spécifiques sur le calcul de provisions en adéquation avec les normes IFRS9. L'estimation de l'impact tient compte des éléments d'information disponibles à fin décembre 2020. Elle sera actualisée en fonction de l'évolution de l'environnement économique et des informations additionnelles qui seraient disponibles pour les prochains arrétés.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013, la norme IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » définit les modalités de calcul de la valeur de marché ainsi que les informations à fournir en annexe lorsque d'autres normes permettent ou requièrent une évaluation à la valeur de marché ou des informations sur cette valeur. Pour déterminer la valeur de marché selon IFRS 13, la BMCI donne la priorité d'abord à l'utilisation de prix directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques avant de recourir à des paramètres internes.

Les paramètres utilisés dans les techniques de valorisation sont classés dans une hiérarchie à trois niveaux, en fonction de l'observabilité de ces paramètres, la primauté étant donnée au niveau 1, puis au niveau 2 et enfin au niveau 3.

Impact des méthodes de valorisation sur la hiérarchie

Pour procéder à l'évaluation des instruments financiers, la BMCI utilise l'une des quatre techniques suivantes :

- 1. **Technique du prix** : utilisation d'un prix pour évaluer un produit identique ; cette technique est principalement utilisée pour l'évaluation des valeurs mobilières, mais également pour les contrats à terme normalisés (futures) et certaines options cotées. Si l'instrument est fongible, liquide et identique au contrat coté, il s'agit d'une évaluation de « niveau 1 » selon les normes IFRS, mais s'il est uniquement similaire il est classé au « niveau 2 ».
- 2. **Technique de comparaison** : elle utilise des produits similaires et souvent des liens entre les caractéristiques des produits pour réaliser l'évaluation. Elle peut également utiliser des multiples de marché. Les techniques de comparaison conduisent généralement à des valeurs de marché de niveau 2 ou 3, en fonction du degré de similarité des instruments et des ajustements passés pour prendre en compte les spécificités de l'instrument évalué.
- 3. **Technique de réplication par modèle** : elle consiste à décomposer le produit en composantes ou facteurs de risque afin de répliquer sa valeur de manière statique ou dynamique. Cette technique équivaut mathématiquement à valoriser en utilisant la théorie des martingales et en faisant des prévisions pour toute évaluation équivalente à l'évaluation en risque neutre.
- 4. **Technique des flux de trésorerie attendus** : consiste à prévoir les flux de trésorerie futurs incertains des instruments financiers puis à les actualiser en tenant compte d'une prime de risque de marché. Pour cela diverses techniques sont disponibles, notamment la modélisation macro-économique en utilisant des fonctions d'« utilité » et l'analyse des statistiques historiques. Il est à noter que cette technique ne fournit pas de couverture de la valeur puisque c'est l'objectif principal de la Technique de réplication par modèle.

2- CONTRATS DE LOCATION

Définition :

Selon l'IFRS 16, il y a un contrat de location lorsque le bailleur ne garde plus un droit de substitution substantiel d'une part et d'autre part, le preneur acquiert le droit de contrôler l'utilisation de l'actif pendant une période donnée en échange d'une contrepartie :

Existence d'un actif identifié*

* Pas d'actif identifié si le fournisseur conserve un droit de substitution substantiel



Droit pour le preneur de contrôler l'utilisation du bien pour une période déterminée et moyennement une rémunération

- Décider l'utilisation du bien déterminé (comment et pour quelle fin l'actif est utilisé)
- Obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien



LOCATION

Les composantes locatives et non locatives sont comptabilisées séparément :

- 1. La norme IFRS 16 s'applique à la composante locative
- 2. D'autres normes s'appliquent à la composante non locative

Les preneurs peuvent faire le choix par catégorie de bien sous-jacent de comptabiliser les composantes locatives et non locatives en tant que contrat de location. En pratique, le groupe n'applique pas cette mesure de simplification.

Pour les bailleurs, il y a toujours lieu de distinguer entre :

- 1. Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
- 2. Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Méthode de transition

Le Groupe BMCI a choisi d'appliquer la méthode rétrospective modifiée pour laquelle le droit d'utilisation est la valeur comptable considérant comme si la norme avait été appliquée depuis la date de commencement et les paiements de location à l'ouverture étant actualisés en utilisant la date d'emprunt supplémentaire du preneur à la date de la première application (1^{er} Janvier 2019).

Par conséquent, l'impact FTA de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres.

La BMCI a opté pour les deux exemptions rendues possible par la norme :

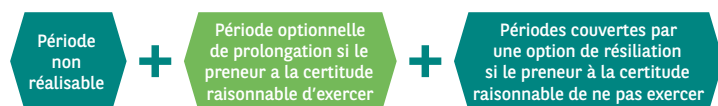
- 1. Contrat de location relatif à des biens de faible valeur.
- 2. Contrat de location ayant une durée inférieure à un an.

Comptabilité du preneur : Comptabilisation, évaluation et présentation

Étapes	Description
Comptabilisation et évaluation initiale	Initialement comptabilisation d'un droit d'utilisation de l'actif et d'un passif de location à la valeur actualisée des paiements de loyers. L'actif de droit d'utilisation est ajusté des préparations de loyers, avantages reçus, coûts directs initiaux engagés par le preneur, estimations des coûts de restauration, d'enlèvement et de démantèlement.
Évaluation ultérieure du droit d'utilisation et du passif de location	Le droit d'utilisation de l'actif est amorti conformément à la norme IAS 16 Immobilisations corporelles. Le preneur augmente le passif lié au contrat de location afin de refléter les intérêts et réduits des paiements de loyers effectués.
Présentation du droit d'utilisation dans les États financiers	Séparément des autres actifs (non pris en location), ou avec les actifs sous-jacents correspondants en détaillant en annexe les postes contenant les actifs de droit d'utilisation. Charges d'amortissement en frais généraux.
Présentation du passif de location dans les États financiers	Séparément des autres passifs, ou avec ces autres passifs et communication en annexe des postes contenant les passifs de location. Charges d'intérêts en Produit Net Bancaire.

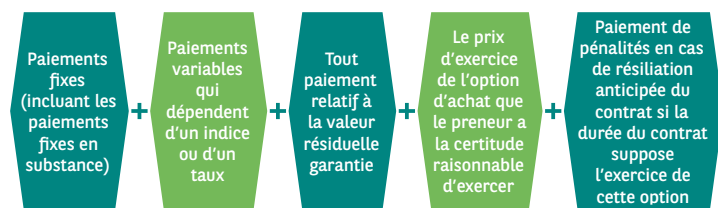
Durée du contrat de location

En ce qui concerne la durée de location, elle est synthétisée comme suit :



Passif de location :

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée de :



L'évaluation ultérieure du passif de location correspond aux situations nécessitant une réévaluation du contrat ainsi que leur impact :

- 1. Changement dans l'évaluation initiale de la durée de la location ou des options d'achat/résiliation :
 - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
 - Révision du taux d'actualisation
- 2. Changements dans les indices ou les taux affectant les paiements :
 - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
 - Taux d'actualisation inchangé

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

La durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les valeurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins-values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

Le Groupe BMCI adopte les principes suivants :

- 1. L'approche par composants.
- 2. Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque. L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif.



Tableau des composants Groupe BMCI.

Mature du composant	Durée d'amortissement en années	POIDS DU COMPOSANT
Gros œuvre	60	59%
Facade	30	18%
IGT	20	23%

3- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'approche retenue par le groupe BMCI pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.

La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

Catégories d'immobilisations	Durée d'amortissement
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

4- GOODWILL

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

5- IMMEUBLES DE PLACEMENT

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

6- AVANTAGES AU PERSONNEL

Principe

L'objectif de la norme IAS 19 est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et les informations à fournir à leur sujet. Cette norme impose de comptabiliser :

- un passif lorsqu'un membre du personnel a rendu des services en échange d'avantages du personnel qui lui seront versés dans l'avenir ;
- une charge lorsque l'entité consomme l'avantage économique résultant des services rendus par un membre du personnel en échange d'avantages du personnel.

Classification des avantages au personnel

La norme IAS 19 prévoit quatre catégories d'avantages accordés aux salariés au titre des services rendus :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés, les congés de maladie payés, les primes payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice, ...
- les avantages à long terme : médailles du travail, primes payables douze mois ou plus après la fin de l'exercice, ...
- les avantages postérieurs à l'emploi eux-mêmes classés en 2 catégories : régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies (retraite, frais de santé et prévoyance pour les retraités, ...)
- les indemnités de fin de contrat de travail : principalement les avantages payables suite à une décision de l'entreprise de mettre fin à l'emploi avant l'âge de la retraite permis par la convention collective ou accord d'entreprise (indemnités de licenciement...) ou du salarié d'accepter le licenciement en échange de ces avantages (départ volontaire).

Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Constitution d'une provision en interne
- Externalisation de l'obligation de verser des prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

Méthode

La valorisation des régimes à prestations définies implique le recours à des techniques actuarielles afin de quantifier d'une manière fiable le montant de l'engagement naissant des avantages accumulés par le personnel durant les exercices écoulés.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est celle des « Unités de Crédit Projetées », qui présente les caractéristiques suivantes :

- Méthode actuarielle, basée sur l'estimation des prestations futures probables (à partir des salaires projetés à l'échéance de la prestation), qui repose sur le principe suivant lequel chaque période de service rendu donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.
 - Méthode rétrospective, qui définit la valeur de l'engagement au moment de l'évaluation en se fondant sur le rythme d'acquisition des droits prévu au régime. L'objectif est d'attribuer à chaque année passée la quote-part de droits lui revenant.
- L'estimation de la valeur des engagements doit s'appuyer sur des hypothèses actuarielles qui influenceront sur le coût des prestations. Ces hypothèses sont relatives aux variables :
- démographiques : taux de rotation du personnel, taux de mortalité, âge de départ à la retraite
 - financières : taux d'actualisation, progression estimée des salaires à effectifs constants

Options retenues par la BMCI

À la fin de chaque exercice, la BMCI comptabilise une provision couvrant ses engagements relatifs aux régimes à prestations définies : Ouissam Choghl et indemnités de fin de carrières. La méthode utilisée est celle des « unités de crédit projetées ».

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe des taux (Taux de référence des Bons de Trésor) publiée par Bank Al-Maghrib et arrêtée à la date de clôture de l'exercice. Les taux de cette courbe sont ramenés en fonction de la maturité des Bons de Trésors aux durées moyennes d'exigibilité des prestations.

Les autres paramètres d'estimation de l'engagement découlent de la table de mortalité en usage au Maroc, du taux de progression des salaires à effectifs constants estimé par la BMCI ainsi que des statistiques liées à la rotation du personnel observée sur plusieurs années.

Quant aux avantages à court terme, la BMCI a constaté une provision relative au coût salarial lié aux congés maladie et maternités sur les douze mois après la clôture de l'année.

7- COÛT DU RISQUE

Le coût du risque comprend les éléments de résultat suivants :

- les dotations et reprises de dépréciations couvrant les pertes de crédit attendues à 12 mois et à maturité (Bucket1 et Bucket2) relatifs aux crédits et aux instruments de dettes comptabilisés au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres ;
 - les dotations et reprises de dépréciations des actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur (Bucket3), les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ;
- Sont également comptabilisées en coût du risque les charges liées aux incidents et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

Augmentation significative du risque de crédit

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

- Facilités accordées aux grandes entreprises, institutions financières, États souverains et obligations
- L'indicateur utilisé pour évaluer l'augmentation significative du risque de crédit est la note interne de crédit de la contrepartie. La détérioration de la qualité de crédit est considérée comme significative et la facilité (ou l'obligation) classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origine et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 3 crans (par exemple, un passage de la note 4- à la note 5-).

La mesure de simplification « risque de crédit faible » autorisée par IFRS 9 (i.e. selon laquelle les obligations avec une notation « investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket1, et celles avec une notation « non-investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket 2) est utilisée uniquement pour les titres de dette pour lesquels aucune note interne n'est disponible en date de comptabilisation initiale.

- Facilités accordées aux PME et clientèle de détail.

L'augmentation significative du risque de crédit est également liée la note interne de crédit de la contrepartie. Du fait d'une volatilité plus importante dans l'échelle de notation interne utilisée, la détérioration est considérée comme significative et la facilité classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origine et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 6 crans.

Informations prospectives

BMCI prend en compte des informations prospectives dans l'estimation de l'augmentation significative du risque de crédit ainsi que dans la mesure des pertes de crédit attendues (Expected Credit Loss - « ECL »). S'agissant de la détermination de l'augmentation significative du risque de crédit, au-delà des règles fondées sur la comparaison des paramètres de risque entre la date de comptabilisation initiale et la date de reporting, celle-ci est complétée par la prise en compte d'informations prospectives comme des paramètres macroéconomiques sectoriels ou géographiques, susceptibles d'augmenter le risque de crédit de certaines expositions. Ces informations peuvent amener à resserrer les critères de passage en Bucket2, et ainsi augmenter le montant de pertes de crédit attendues pour des expositions considérées comme particulièrement vulnérables au regard de ces paramètres prospectifs.

S'agissant de la mesure des pertes de crédit attendues, BMCI a fait le choix de retenir 3 scénarios macroéconomiques :

- un scénario central, en ligne avec le scénario utilisé dans le cadre du processus budgétaire ;
- un scénario adverse, correspondant au scénario utilisé trimestriellement dans le cadre des exercices de « stress-test » réalisés par le Groupe ;
- un scénario favorable, permettant de prendre en compte des situations où les performances économiques sont meilleures que prévues.

Le lien entre les scénarios macroéconomiques et la mesure de l'ECL est principalement établi par le biais de la modélisation des probabilités de défaut. Les probabilités de défaut ainsi déterminées par les scénarios macroéconomiques permettent de mesurer les pertes attendues pour chaque scénario.

Le poids à attribuer aux pertes de crédit attendues calculées dans chacun des scénarios est défini comme suit :

- 50 % pour le scénario central ;
- le poids des deux scénarios alternatifs est défini selon la position dans le cycle économique. Dans l'approche retenue, le scénario adverse a un poids plus important dans les situations en haut de cycle que dans les situations en bas de cycle, en anticipation d'un retournement potentiel défavorable de l'économie.

8- PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC LES CLIENTS

Cette norme remplace la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction », leurs interprétations et introduit un principe fondamental selon lequel la comptabilisation du chiffre d'affaires doit traduire, pour le montant auquel un vendeur s'attend à avoir droit, le transfert à un client du contrôle d'un bien ou d'un service.

La norme IFRS 15 énonce une approche développée comprenant 5 étapes successives depuis l'identification du contrat conclu avec le client jusqu'à la reconnaissance en résultat d'un produit lorsqu'une obligation de performance est remplie :

ÉTAPE-1 | L'identification des différents éléments des contrats conclus avec les clients

ÉTAPE-2 | L'identification des obligations de performance

ÉTAPE-3 | L'évaluation du prix de la transaction avec la prise en compte ou non des rémunérations variables

ÉTAPE-4 | L'allocation du prix aux différentes obligations de performance

ÉTAPE-5 | La comptabilisation des revenus

9- IMPÔT EXIGIBLE ET IMPÔT DIFFÉRÉ

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception :

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.

L'interprétation IFRIC 23 clarifie la mise en œuvre de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » en matière de comptabilisation et d'évaluation, lorsque l'incertitude entoure le traitement de l'impôt sur le résultat. Cette incertitude peut avoir une incidence sur la détermination du bénéfice imposable, des bases fiscales, des pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés et des taux d'imposition.

Plus spécifiquement, il est nécessaire de déterminer si les positions fiscales décidées par l'entité seront validées ou non par l'autorité fiscale compétente.

10- DÉRIVÉS

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.



11- DÉRIVES INCORPORÉS

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome. Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.
 - Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
 - Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte.
- Au 31 décembre 2020, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.

12- DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Les dépôts de la clientèle sont comptabilisés au coût historique.

13- PROVISIONS DU PASSIF

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un événement passé, et s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

14- PASSIFS ÉVENTUELS

Au 31 décembre 2020, le Groupe BNCI n'a pas constaté de passifs éventuels.

15- UTILISATION DES ESTIMATIONS POUR LA PRÉPARATION DES ETATS FINANCIERS

La préparation des états financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux états financiers.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les états financiers. C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques »
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux états financiers,
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

AUTRES INFORMATIONS

MIGRATION DU SYSTÈME D'INFORMATION DE LA BNCI

Dans le cadre de la modernisation informatique, la BNCI a initié un large programme de refonte de son système d'information afin d'accompagner ses ambitions de développement à moyen et long terme parallèlement à la mise à niveau de son environnement d'infrastructures via l'intégration de nouvelles technologies.

L'étendue de ce programme couvre tout l'écosystème informatique de la banque avec, d'un côté, le Core Banking System et les outils spécifiques à la gestion des métiers spécialisés et, d'un autre côté, la gestion de la comptabilité et la production des reportings réglementaires. Ce projet intervient dans un contexte caractérisé par l'évolution constante des normes des régulateurs et des exigences du Groupe BNP Paribas (Normes comptables, KYC, Cyber-sécurité), ce qui nécessite une montée en charge soutenue. L'enjeu de ce programme est également une transformation des systèmes bancaires back-end qui pose le socle d'une banque digitale pour accélérer le développement dans les années à venir.

Au courant de l'année 2020, les Crédits amortissables, les engagements par signature et les dépôts à terme ont été basculés vers le nouveau système d'information, les travaux se poursuivront en 2021.

INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe BNCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de détail ;
- Banque offshore;
- Financements spécialisés : BNCI Leasing et ARVAL ;
- Banque de Gestion : gestion d'actifs.

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BNCI.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe. Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital.

Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des établissements de crédit et entreprises d'investissement.

Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

GESTION DU CAPITAL ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

La nouvelle réglementation sur le calcul des fonds propres selon les normes Bâle III est entrée en vigueur. Ainsi une nouvelle hiérarchie des fonds propres a été instaurée :

- Les fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1 - CET1-);
 - Les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1), constitués du CET1 et des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) ;
 - Les fonds propres de catégorie 2 (Tier 2)
- Les fonds propres du Groupe BNCI sont calculés conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n°14/G/2013

Ratio de Solvabilité

Dans le cadre de la réglementation prudentielle, le ratio de solvabilité du Groupe BNCI est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marché et du risque opérationnel, et ce conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n° 26/G/2006.

Fonction et stratégie de gestion des risques

Le Groupe BNCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité.

Aussi, le Groupe BNCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank Al-Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BNCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un

dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BNCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BNCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif :

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BNCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.
- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BNCI couvre les familles de risques suivantes :

- Le risque de taux et de liquidité ;
- Le risque de crédit et de contrepartie ;
- Les risques de marché ;
- Les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

1- LE RISQUE DE CRÉDIT OU DE CONTREPARTIE

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- **La Note de Contrepartie**, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BNCI qui bénéficie d'un crédit, quelque soit la nature de la contrepartie.
- **Le Taux de Récupération Global**, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie

Ces deux données, utilisées à la BNCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit ad hoc. Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne :

Contrôles de 1^{er} niveau : Ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie pré-définie, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.

Contrôles de 2^{ème} niveau : La Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2^{ème} niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques, de PSF dédiés et de divers comités de suivi des Risques.

Contrôles de 3^{ème} niveau : Le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi tous, les Groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

Gestion du risque de concentration du crédit

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque; les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles ; groupes d'intérêt ; contreparties appartenant au même secteur économique ; contreparties appartenant à la même région géographique ; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition. Ces limites sont validées et suivies par les instances dirigeantes.

2- RISQUES DE MARCHÉ

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, de la volatilité de ses paramètres et des corrélations entre ces paramètres, autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt,
- Risque de change,
- Risque sur titre de propriété,
- Risque sur produit de base,
- Risque sur produit dérivé.

L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes Bâloises.

Principes fondamentaux

Dans l'objectif d'encadrement et de maîtrise des risques de marché, la BNCI a mis en place un dispositif de gestion des risques conforme aux normes Bâloises et aux standards du groupe BNP Paribas. Ce dispositif est basé sur plusieurs principes parmi lesquels :

- Maîtrise et suivi des risques sur les expositions
- Développement des activités de marché dans le cadre de comités nouveaux produits avec analyse approfondie des risques engendrés par ces activités
- Respect de la réglementation bancaire en matière de gestion prudentielle des risques
- Adoption des standards du groupe et des meilleures pratiques en matière de gestion des risques de marché

La gestion du risque de marché au niveau de la BNCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1^{er} niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.
- Un contrôle de 2^{ème} niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marché qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journaliers retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading.



En plus d'un suivi fonctionnel par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP Paribas

- Un suivi fonctionnel de 3^{ème} niveau assuré par l'Audit Interne/Inspection Générale
- Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité :
- Position de change : Limite en VaR, en volume et par sens ;
- Position de taux : Limite en position moyenne par bande d'échéance ;
- Position obligataire : Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance ;
- Position sur option : Limite sur Grecs (Delta - Gamma - Véga).

Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.

La VaR (Value at Risk) GEAR

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements normaux des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné. Le Groupe retient un niveau de confiance de 99% et un horizon de temps d'une journée. Les principaux groupes de facteurs simulés sont :

- Prix d'actions et leurs volatilités implicites ;
- Taux d'intérêts, Titres / Swaps de taux ;
- Matières premières ;
- Cours de change et leurs volatilités implicites...

Les simulations des facteurs de risque sont calculées en utilisant l'approche Monté Carlo qui capte la non-normalité des paramètres de marché aussi bien que l'interdépendance entre les facteurs de marché.

Gestion du Risque de Change

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BMCI correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier suite à l'évolution des cours des devises. Il trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change.

Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : Une limite en GEAR « Gross Earning at Risk » (équivalent VaR), des limites en volumes de position de change (Short // Long) et des Limites sur Grecs (Delta - Gamma - Véga) pour les options de change

Risque de Taux et Risque Obligataire

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché. Il trouve ses principales sources dans les positions de trésorerie et obligataires.

Le risque de taux à la BMCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) pour la Trésorerie. Une limite en GEAR et des limites de sensibilité par bande d'échéance dites PV01 pour l'activité Trading Obligataire.

Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Contrôlés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Responsable ALM Trésorerie et Capital Markets à la Direction Générale et à la Direction des Risques.

Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en terme de VaR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

Stress Test

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches :

- Une approche «Mark To Market» qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille.
- Une approche "Funding" qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

3- RISQUE DE TAUX ET DE LIQUIDITÉ

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale,
- Respecter les ratios de liquidité internes au groupe BNP Paribas (LCR, NSFR)
- Assurer la liquidité de la BMCI à court terme et gérer le GAP de liquidité à long terme
- Eviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating,
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Maîtriser les risques financiers,
- Atténuer la variabilité des résultats,
- Limiter le risque de taux au travers du choix de la maturité du portefeuille de Titres, au travers de la maturité des emprunts et en orientant la politique commerciale par la détermination du Taux de Cession Interne adéquat.

L'ALM suit les risques de taux d'intérêt et de liquidité sur 3 périmètres distincts :

- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés aux opérations clientèles regroupées dans les livres dénommés Book Commercial.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés au Book Fonds Propres.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité résultant de la somme des sous composantes précédentes.

L'ALM suit et intègre par ailleurs ces risques au niveau du groupe BMCI, intégrant ainsi les principales filiales de financement.

L'ALM suit ces risques de taux d'intérêt et de liquidité pouvant provenir d'une :

- corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...)
- incertitude sur la durée des opérations clientèles (dépôts à vue, comptes d'épargne...)
- existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière opération est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.

Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoulées » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impatte de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) et de liquidité sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son

accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la Banque et de ses concurrents.

Périodiquement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- le niveau d'exposition du groupe en termes de risque de taux et de liquidité
- le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques
- la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché.
- le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

4- RISQUES OPÉRATIONNELS

Bank Al-Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation. Bénéficiant, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le « Groupe BNP Paribas », le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al-Maghrib en la matière.

APPLICATION DE LA REGLEMENTATION BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards. Ces travaux ont amené à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel.

Le régulateur a édicté les textes relatifs au Pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ».

Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risques

Courant l'année 2013, la BMCI a mis en place un dispositif de maîtrise du risque portant sur le périmètre de la clientèle des particuliers et professionnels en déployant la notation Retail automatisée ; la particularité NEGCOM et le déclassement en défaut automatique.

La notation automatique Retail/Déclassement concerne tous les clients particuliers et professionnels et se base sur les caractéristiques intrinsèques ainsi que sur l'historique de leur relation avec la BMCI (flux confiés, solde, ancienneté de la relation, irrégularités...etc.). La note de contrepartie est mise à jour chaque huitième jour du mois via un traitement automatique. Il s'agit donc de mesurer à partir d'une approche multicritère standard et systématique le niveau de risque d'un client.

La notation automatique est opérationnelle depuis le 08/10/2013

ORGANISATION ET GESTION DES RISQUES

Risque de crédit

La BMCI a mis en place en conformité avec les directives de Bank Al-Maghrib relatives au Pilier II de Bâle II, un dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques adapté à la nature, au volume et au degré de complexité de ses activités. Ce dispositif qui transpose par ailleurs les normes du Groupe BNP Paribas, lui permet notamment :

- d'évaluer et de maîtriser l'ensemble des risques auxquels elle est exposée ;
- de maintenir l'exposition aux différents risques dans les limites globales arrêtées par la réglementation en vigueur et / ou fixées par le Directoire et approuvées par le Conseil de Surveillance.
- d'évaluer et conserver en permanence les niveaux et les catégories des fonds propres ainsi que leur allocation compte tenu de la nature et du niveau des risques auxquels la BMCI pourrait être exposée.

Risques de marché

Dans le cadre des dispositions Bâle II en matière de fonds propres et de répartition des risques, la BMCI applique la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de marché. L'effet de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché n'est pas important puisqu'elle ne représente que 1% du total des exigences de tous les risques.

Risques opérationnels

Depuis plusieurs années, la BMCI a mis en place un dispositif en vue de se conformer aux exigences Bâle II.

La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- des comités réguliers où l'Etat Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit).
- une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008.
- une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour.
- un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel.

Le Groupe BMCI a mis en place un système d'identification et d'évaluation des risques opérationnels, basé sur :

- l'élaboration de cartographies des processus et des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe BMCI.
- un dispositif de collecte des incidents historiques de risques opérationnels impliquant l'ensemble des entités opérationnelles, complété par un processus d'attestation périodique de la fiabilité et l'exhaustivité des données.
- l'identification et l'analyse qualitative et quantitative des incidents potentiels de risques opérationnels. Cette démarche permet de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en terme de risques opérationnels.

Par ailleurs, la maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels s'opère notamment à travers :

- la maîtrise des risques extrêmes basée sur le dispositif de continuité d'activité qui a atteint un niveau de maturité global satisfaisant.
- des actions préventives et correctives mises en place suite aux incidents historiques significatifs constatés. À ce titre, le dispositif de contrôle permanent a atteint un niveau de maturité certain avec une couverture optimale du périmètre par la Direction du Contrôle Permanent Groupe, l'utilisation d'outils ayant permis l'industrialisation des contrôles et l'amélioration de leur qualité et la mise en place d'actions préventives et correctives permettant de couvrir les risques majeurs.
- un processus de validation des produits, activités et organisations nouvelles (PAON) et des Transactions Exceptionnelles, mettant en exergue les risques associés et les conditions de mise en œuvre ainsi que les règles de contrôle appropriées.
- un dispositif de maîtrise des activités externalisées essentielles.
- des actions de sensibilisation sur les sujets de Risque Opérationnel menées auprès des entités opérationnelles.



BILAN ACTIF IFRS	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 171 925	1 239 577
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 428 681	982 988
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	1 242 274	850 021
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	186 407	132 967
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5 351 748	5 058 538
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	5 351 748	5 058 538
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		
Titres au coût amorti	3 051 778	3 095 852
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés au coût amorti	1 546 368	2 564 451
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	50 856 034	54 868 523
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements des activités d'assurance		
Actifs d'impôt exigible	3 072	3 871
Actifs d'impôt différé	137 486	112 875
Comptes de régularisation et autres actifs	961 218	1 095 217
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	13 695	13 232
Immubles de placement	28 896	30 444
Immobilisations corporelles	1 531 330	1 638 581
Immobilisations incorporelles	439 862	411 213
Écarts d'acquisition	87 720	87 720
TOTAL ACTIF IFRS	66 609 813	71 203 083

COMPTE DE RÉSULTAT IFRS CONSOLIDÉ	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts et produits assimilés	3 067 734	3 147 817
Intérêts et charges assimilés	730 045	841 900
MARGE D'INTÉRÊT	2 337 689	2 305 917
Commissions perçues	503 657	555 143
Commissions servies	52 072	62 028
MARGE SUR COMMISSIONS	451 586	493 115
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	347 630	306 382
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	351 193	292 085
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	-3 563	14 297
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 245	20 757
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	2 245	20 757
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Produits nets des activités d'assurance		
Produits des autres activités	50 585	44 020
Charges des autres activités	138 168	110 953
PRODUIT NET BANCAIRE	3 051 568	3 059 238
Charges générales d'exploitation	1 512 549	1 431 559
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	210 744	214 636
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 328 275	1 413 042
COÛT DU RISQUE	901 293	440 213
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	426 982	972 829
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	2 693	3 081
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-69 365	15 576
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	360 310	991 486
Impôts sur les bénéfices	215 532	391 499
RÉSULTAT NET	144 778	599 987
Résultat hors groupe	-10 724	-5 027
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	155 501	605 014
Résultat par action (en dirham)	12	46
Résultat dilué par action (en dirham)		

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
RÉSULTAT NET	144 778	599 987
Éléments recyclables en résultat net :		
Écarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	31 591	41 587
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		
Impôts liés	-11 689	-15 387
Éléments non recyclables en résultat net :		
Réévaluation des immobilisations		
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	-6 895	-957
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés	2 542	355
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	15 549	25 598
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	160 326	625 585
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	171 050	630 612
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	-10 724	-5 027

BILAN PASSIF IFRS	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1	1
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	46 986	55 389
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	46 986	55 389
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	4 029 278	5 874 619
Dettes envers la clientèle	44 620 379	45 035 833
Titres de créance émis	4 946 675	6 685 188
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	35 807	58 708
Passifs d'impôt différé	98 187	213 767
Comptes de régularisation et autres passifs	2 927 328	3 112 278
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	591 419	425 073
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	2 262 119	2 264 492
Capital et réserves liées	6 541 881	6 541 881
Réserves consolidées	900 074	306 514
Part du groupe	859 331	260 468
Part des minoritaires	40 742	46 046
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	64 901	49 352
Résultat net de l'exercice	144 778	599 987
Part du groupe	155 501	605 014
Part des minoritaires	-10 724	-5 027
TOTAL PASSIF IFRS	66 609 813	71 203 083
CAPITAUX PROPRES	7 651 634	7 497 734
Part du groupe	7 621 615	7 456 715
Part des intérêts minoritaires	30 019	41 019

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	360 310	991 486
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	210 744	214 636
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	895 087	440 213
+/- Dotations nettes aux provisions	166 346	-8 393
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	2 693	3 081
+/- Perte nette (gain net) des activités d'investissement		
+/- Perte nette (gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	-44 554	42 637
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS	1 230 316	692 174
DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS	1 230 316	692 174
+/- Flux liés aux opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	-1 780 297	981 279
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	2 719 798	-3 869 686
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-2 987 064	209 873
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-50 951	104 399
- Impôts versés	-386 957	-340 482
DIMINUTION/(AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET DES PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	-2 495 472	-2 914 618
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	-904 846	-1 230 958
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-3 156	8 240
+/- Flux liés aux immeubles de placement	1 548	1 942
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-132 142	-377 609
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-133 750	-367 427
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires		
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-2 373	501 681
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-2 373	103 303
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE		
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	-1 040 969	-1 495 082
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	310 028	1 805 110
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 239 577	2 236 143
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-929 549	-431 033
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	730 941	310 028
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 171 925	1 239 577
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-1 902 866	-929 549
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	-1 040 969	-1 495 082

IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
Impôts courants	3 072	3 871
Impôts différés	137 486	112 875
ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	140 558	116 746
Impôts courants	35 807	58 708
Impôts différés	98 187	213 767
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	133 994	272 474
Charge d'impôts courants	364 848	352 244
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-149 316	39 255
CHARGES NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	215 532	391 499
LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net	144 778	599 987
Charges d'impôt sur les bénéfices	215 532	391 499
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	59,8%	39,5%
ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	31/12/2020	31/12/2019
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux	0,0%	0,0%
Déficit reportable		
Autres éléments	22,8%	2,5%
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	59,8%	39,5%

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2018	1 327 928	5 213 953	-	670 438	23 754	7 236 073	27 466	7 263 539
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-398 379	-	-398 379	-3 980	-402 359
Autres	-	-	-	-11 737	-	-11 737	22 560	10 823
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2019	-	-	-	605 014	-	605 014	-5 027	599 987
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	25 598	25 598	-	25 598
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	146	-	146	-	146
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (D)+(E)+(F)	-	-	-	146	25 598	25 744	-	25 744
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2019	1 327 928	5 213 953	-	865 481	49 352	7 456 715	41 020	7 497 734
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Élimination des Réévaluations sur titres AFS reclassés en Titres au coût amorti	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2019 CORRIGÉS	1 327 928	5 213 953	-	865 481	49 352	7 456 715	41 020	7 497 734
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-277	-277
Autres	-	-	-	71	-	71	-	71
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2020	-	-	-	155 501	-	155 501	-10 724	144 778
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	15 549	15 549	-	15 549
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	-6 221	-	-6 221	-	-6 221
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (D)+(E)+(F)	-	-	-	-6 221	15 549	9 328	-	9 328
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2020	1 327 928	5 213 953	-	1 014 833	64 901	7 621 615	30 019	7 651 634

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

En milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
TITRES ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	5 351 748	5 058 538
Effets publics et valeurs assimilés	5 351 748	4 595 594
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	462 944
Titres cotés	-	-
Titres non cotés	-	462 944
Titres de participations non consolidés	-	-
TOTAL DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	5 351 748	5 058 538

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

En milliers de DH

	31/12/2020			31/12/2019		
	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	5 269 597	115 460	-	4 519 796	83 874	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	2 286	460 503	4	2 290
Créances rattachées	82 151	-	-	78 239	-	-
VALEUR AU BILAN DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	5 351 748	115 461	2 286	5 058 538	83 878	2 290
Total gains et pertes latents	-	115 461	2 286	-	83 874	2 290
Impôts différés	-	42 721	686	-	31 034	687
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux Propres recyclables	-	72 740	1 600	-	52 841	1 603
GAINS ET PERTES LATENTS INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	-	72 740	1 600	-	52 841	1 603

IMMEUBLES DE PLACEMENT

En milliers de DH

	31/12/2019	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2020
Valeur brute	45 487	-	182	-	-	-	45 669
Amortissements et provisions	15 043	-	-	-	-	1 730	16 773
VALEUR NETTE AU BILAN	30 444	-	182	-	-	-1 730	28 896

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

En milliers de DH

	31/12/2019			31/12/2020		
	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
Terrains et constructions	1 774 646	479 552	1 295 094	1 794 310	563 572	1 230 738
Equip. Mobilier, installation	602 394	465 954	136 440	653 809	498 747	155 062
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	795 189	588 142	207 047	766 189	620 658	145 531
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 172 229	1 533 648	1 638 581	3 214 308	1 682 977	1 531 330
Logiciels informatiques acquis	791 357	504 823	286 534	803 692	482 977	320 715
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	127 347	2 668	124 679	119 147	-	119 147
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	918 704	507 491	411 213	922 839	482 977	439 862

ÉCARTS D'ACQUISITIONS

En milliers de DH

	31/12/2019	Variation périmètre	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2020
Valeur brute	87 720	-	-	-	87 720
Cumul des pertes de valeurs	-	-	-	-	-
VALEUR NETTE AU BILAN	87 720	-	-	-	87 720



PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ASSIMILÉS AU COÛT AMORTI

	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	1 546 368	2 564 451
Comptes et prêts	606 963	1 518 449
Valeurs reçues en pension	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	925 968	1 016 473
TOTAL EN PRINCIPAL	1 532 931	2 534 922
Créances rattachées	15 419	32 543
Provisions	1 982	3 014
VALEUR NETTE	1 546 368	2 564 451
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	3 940 276	4 640 444
Comptes à vue	576 064	954 774
Comptes et avances à terme	3 353 782	3 670 224
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	10 430	15 446

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	4 029 278	5 674 619
Comptes et emprunts	3 438 928	5 655 302
Valeurs données en pension	551 022	169 990
TOTAL EN PRINCIPAL	3 989 950	5 825 292
Dettes rattachées	39 328	49 326
VALEUR AU BILAN	4 029 278	5 674 619
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	3 983 604	4 663 150
Comptes ordinaires créditeurs	551 300	902 697
Comptes et avances à terme	3 423 018	3 745 836
Dettes rattachées	9 286	14 617

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	En milliers de DH					
	Solde au 31/12/2019	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres Variations	Solde au 31/12/2020
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	129 749	8 194	-	-	-	137 943
Provision pour engagements sociaux	110 644	21 434	7 588	-	6 895	131 385
Provision pour litige et garanties de passif	45 687	1 658	-	-	-	47 345
Provision pour risques fiscaux	-	-	-	-	-	-
Provision pour impôts	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	138 993	190 127	54 152	-	-222	274 746
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	425 073	221 413	61 740	-	6 673	591 419

MARGE D'INTÉRÊT

	31/12/2020			31/12/2019		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	2 777 570	418 879	2 358 691	2 830 983	482 662	2 348 320
Comptes et prêts / emprunts	2 426 936	285 942	2 140 994	2 486 347	358 028	2 128 319
Opérations de pensions	6 417	6 277	140	8 629	7 440	1 189
Opérations de location-financement	344 218	126 660	217 558	336 007	117 194	218 812
OPÉRATIONS INTERBANCAIRES	53 333	54 388	-1 055	76 330	96 805	-20 475
Comptes et prêts / emprunts	53 333	48 247	5 086	75 455	85 684	-10 229
Opérations de pensions	-	6 151	-6 151	875	11 121	-10 246
EMPRUNTS ÉMIS PAR LE GROUPE	-	256 768	-256 768	-	262 432	-262 432
TITRES DE DETTES	236 830	-	236 830	240 504	-	240 504
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	3 067 734	730 045	2 337 689	3 147 817	841 900	2 305 917

COMMISSIONS NETTES

	31/12/2020			31/12/2019		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
COMMISSIONS NETTES SUR OPÉRATIONS	102 843	30 699	72 145	133 772	53 025	80 747
☑ Avec les établissements de crédit	-	20	-20	-	1	-1
☑ Avec la clientèle	74 158	30 195	43 964	104 359	41 167	63 192
☑ Sur titres	22 977	484	22 493	20 179	361	19 819
☑ De change	5 708	-	5 708	9 234	11 497	-2 262
☑ Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	-	-	-	-	-	-
PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS	400 814	21 373	379 441	421 371	9 003	412 368
Produits nets de gestion d'OPCVM	35 041	428	34 613	33 657	73	33 584
Produits nets sur moyen de paiement	110 772	-	110 772	131 800	-	131 800
Assurance	76 521	-	76 521	83 744	-	83 744
Autres	178 480	20 945	157 535	172 169	8 930	163 239
PRODUITS NETS DE COMMISSIONS	503 657	52 072	451 586	555 143	62 028	493 115

INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - BILAN AU 31/12/2020

	En milliers de DH					
	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque offshore	Société de gestion d'actifs	Autres	Total
TOTAL BILAN	59 503 245	4 233 131	2 545 430	52 349	275 657	66 609 813
Dont						
ÉLÉMENTS D'ACTIF						
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 384 458	-	-	36 222	8 000	1 428 681
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5 312 502	-	-	8 648	30 597	5 351 748
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	1 132 959	62	409 656	3 691	1 546 368	
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	44 634 952	4 080 639	2 125 999	3 808	10 916	50 856 034
Immobilisations corporelles	1 442 978	136	5 258	251	82 706	1 531 330
ÉLÉMENTS DU PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 054 642	52 651	921 985	-	-	4 029 278
Dettes envers la clientèle	43 630 988	55 857	933 534	-	-	44 620 379
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées	2 262 119	-	-	-	-	2 262 119
Capitaux propres	7 412 069	171 554	55 870	16 720	-4 579	7 651 634

RÉPARTITION DES CRÉANCES, ENGAGEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET SOUS IFRS 9

En milliers de DH

	CRÉANCES ET ENGAGEMENTS			DÉPRÉCIATIONS		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
RÉPARTITION DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 AU 31/12/2020						
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	5 351 986			239		
Prêts et créances sur les Établissements de crédit						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dettes	5 351 986			239		
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	46 803 482	7 554 994	8 409 115	435 334	963 590	5 914 487
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	1 541 385	6 966		1 945	38	
Prêts et créances sur la clientèle	42 209 107	7 548 028	8 409 115	432 178	963 553	5 914 487
Titres de dettes	3 052 990			1 212		
TOTAL ACTIF	52 155 469	7 554 994	8 409 115	435 573	963 590	5 914 487
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	15 949 820	1 868 505	644 939	70 309	44 572	23 062
TOTAL	68 105 289	9 423 499	9 054 114	505 881	1 008 162	5 937 549
RÉPARTITION DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 AU 31/12/2019						
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	4 655 774	403 044		227	53	
Prêts et créances sur les Établissements de crédit						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dettes	4 655 774	403 044		227	53	
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	53 158 658	6 005 841	8 077 233	380 255	778 356	5 554 294
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	2 567 465			3 014	0	
Prêts et créances sur la clientèle	47 493 972	6 005 841	8 077 233	375 873	778 356	5 554 294
Titres de dettes	3 097 221			1 369		
TOTAL ACTIF	57 814 431	6 408 886	8 077 233	380 483	778 408	5 554 294
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	16 057 790	1 252 804	529 455	68 665	38 022	23 062
TOTAL	73 872 221	7 661 690	8 606 687	449 148	816 430	5 577 356

COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ

En milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS SAINS (BUCKET 1 ET BUCKET 2)	-248 465	164 039
BUCKET 1 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LES 12 MOIS À VENIR	-56 733	-9 482
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-11	-227
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-55 079	-10 727
Engagements par signature	-1 644	1 473
BUCKET 2 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LA DURÉE DE VIE	-191 732	173 521
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	53	-53
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-185 235	158 360
Engagements par signature	-6 550	15 213
DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS DÉPRÉCIÉS (BUCKET 3)	-360 193	-490 924
BUCKET 3 : ACTIFS DÉPRÉCIÉS	-360 193	-490 924
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-360 193	-490 924
Engagements par signature		
Autres actifs		
Provisions pour risques et charges hors risque de crédit (IAS 37)	-115 792	-37 576
DOTATIONS NETTES DE REPRISES DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS	-724 450	-364 461
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés		
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-185 726	-94 277
Récupérations sur prêts et créances	8 883	18 525
☑️ comptabilisés au coût amorti	8 883	18 525
☑️ comptabilisés en capitaux propres recyclables		
COÛT DU RISQUE DE CRÉDIT	-901 293	-440 213

RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL
COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2020

En milliers de DH

	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque Offshore	Société de gestion d'actifs	Autres	Éliminations	Total
MARGE D'INTÉRÊT	2 076 699	88 921	91 988	-2	-3 053	83 136	2 337 689
MARGE SUR COMMISSIONS	387 510	-80	9 283	21 819	54 759	-21 705	451 586
PRODUIT NET BANCAIRE	2 825 072	75 959	99 307	22 661	63 974	-35 406	3 051 568
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 442 009	43 151	7 580	15 945	35 790	-31 926	1 512 549
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	271 493	-653	131 765	6 371	21 965	-3 959	426 982
RÉSULTAT NET	111 859	-18 481	77 259	4 517	4 726	-35 103	144 778
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	111 808	-18 787	77 259	4 517	15 807	-35 103	155 501

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	31/12/2020		31/12/2019	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat
Créances sur les Établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes	-	-	-	-
Valeur reçus en pension	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	1 186 699		796 447	-
☑️ Titres cotés				
☑️ Titres non cotés	1 186 699		796 447	
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE		186 407		132 967
☑️ Titres cotés				
☑️ Titres non cotés		186 407		132 967
INSTRUMENTS DÉRIVÉS	55 575		53 574	
CRÉANCES RATTACHÉES				
JUSTE VALEUR AU BILAN	1 242 274	186 407	850 021	132 967

PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs données en pension		
Instruments dérivés	46 996	55 389

RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE AU 31/12/2020

En milliers de DH

Entreprises consolidées par :	Mise en équivalence	Intégration globale
ACTIF		
PRÊTS, AVANCES ET TITRES	63 317	4 024 680
Comptes ordinaires	63 317	102 620
Prêts		3 922 060
Titres		
Opération de location financement		
ACTIF DIVERS		69 175
TOTAL	63 317	4 093 855
PASSIF		
DÉPÔTS	579 000	102 620
Comptes ordinaires		102 620
Autres emprunts	579 000	
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE		
PASSIF DIVERS	1 232	3 991 235
TOTAL	580 232	4 093 855
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE		
Engagements donnés		1 838 965
Engagements reçus		1 838 964

ÉLÉMENTS DE RÉSULTAT RELATIFS AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES AU 31/12/2020

En milliers de DH

Entreprises consolidées par :	Mise en équivalence	Intégration globale
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS		167 264
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	27 303	166 909
COMMISSIONS (PRODUITS)		34 920
COMMISSIONS (CHARGES)		13 214
PRESTATIONS DE SERVICES DONNÉES		
PRESTATIONS DE SERVICES REÇUES	1 602	29 558
LOYERS REÇUS	1 727	8 749

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

En milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
AUTRES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	4 346 675	6 665 189
Titres de créances négociables	4 346 675	6 665 188
Emprunts obligataires		
DETTES SUBORDONNÉES	2 262 119	2 264 492
Emprunt subordonnés		
☑️ À durée déterminée	2 262 119	2 264 492
☑️ À durée indéterminée		
TITRES SUBORDONNÉS		
☑️ À durée déterminée		
☑️ À durée indéterminée		
TOTAL	6 608 794	8 929 680

DÉTAIL DES TITRES DE DETTE PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

En milliers de DH

	31/12/2020		31/12/2019	
	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation
États	3 037 900	-147	3 037 753	-144
Autres administrations publiques				
Établissements de crédit	15 090	-1 064	14 026	-1 225
Autres			9 704	-9 704
TOTAL TITRES DE DETTE AU COÛT AMORTI	3 052 990	-1 212	3 051 778	-1 369

PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

En milliers de DH

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financières					
Sociétés non financières	Arval Maroc	8 077	874 370	367 934	2 693

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Comptes sociaux





1.1 PRÉSENTATION

BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les États de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc.

1.2 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les États de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux Établissements de crédit.

La présentation, des États de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

1.3 CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Présentation générale des créances

- Les créances sur les Établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours : Créances à vue et à terme, pour les Établissements de crédit, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Établissements de crédit, clientèle).
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.
 - Les principales dispositions appliquées se résument comme suit.
 - Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
 - Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - 20% pour les créances pré-douteuses,
 - 50 % pour les créances douteuses,
 - 100 % pour les créances compromises.
- Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.
- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1.4 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE

Les dettes envers les Établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les États de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les Établissements de crédit,
 - Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.
- Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs. Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1.5 PORTEFEUILLE DE TITRES

1.5.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1.5.2 Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance. Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). À chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats

1.5.3 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres. Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru inclus dans le prix d'acquisition. Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition. À chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées. Comme autorisé par le PCEC en cas de changement d'intention de gestion, un portefeuille d'instrument de dettes a été reclassé de la catégorie « Titres de placement » vers la catégorie « Titres d'investissement ».

1.5.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

À leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon inclus dans le prix d'acquisition. À chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

1.5.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation.

1.5.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan. Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1.6 LES OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVICES

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture. La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1.7 LES PROVISIONS POUR RISQUES GÉNÉRAUX

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision. Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

1.8 LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées. Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	non amortissable
Logiciels informatiques	7 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

	Durée d'amortissement
Terrains d'exploitation	non amortissables
Immeubles d'exploitation : bureaux	25 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
Matériel informatique :	
- Grosse informatique	10 ans
- Micro informatique	7 ans

1.9 CHARGES À RÉPARTIR

Les charges à répartirregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1.10 PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal. Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

1.11 PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés. Sont considérés comme intérêts assimilés, les produits et charges calculés sur une base prorata Temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...). Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat. Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base «flat» et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1.12 CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

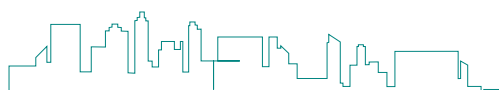
1.13 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraites (wissam Al Choghli, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

AUTRES INFORMATIONS

Migration du système d'information de la BMCI

Dans le cadre de la modernisation informatique, la BMCI a initié un large programme de refonte de son système d'information afin d'accompagner ses ambitions de développement à moyen et long terme parallèlement à la mise à niveau de son environnement d'infrastructures via l'intégration de nouvelles technologies. L'étendue de ce programme couvre tout l'écosystème informatique de la banque avec, d'un côté, le Core Banking System et les outils spécifiques à la gestion des métiers spécialisés et, d'un autre côté, la gestion de la comptabilité et la production des reportings réglementaires. Ce projet intervient dans un contexte caractérisé par l'évolution constante des normes des régulateurs et des exigences du Groupe BNP Paribas (Normes comptables, KYC, Cyber-sécurité), ce qui nécessite une montée en charge soutenue. L'enjeu de ce programme est également une transformation des systèmes bancaires back-end qui pose le socle d'une banque digitale pour accélérer le développement dans les années à venir. Au courant de l'année 2020, les Crédits amortissables, les engagements par signature et les dépôts à terme ont été basculés vers le nouveau système d'information, les travaux se poursuivront en 2021.



BILAN ACTIF	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	1 171 914	1 239 572
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 023 247	6 907 674
À vue	823 960	1 837 899
À terme	4 199 287	5 069 775
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	40 684 313	40 170 997
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	14 579 665	12 442 881
Crédits et financements participatifs à l'équipement	8 412 274	9 344 705
Crédits et financements participatifs immobiliers	15 642 869	15 668 354
Autres crédits et financements participatifs	2 049 505	2 715 057
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	3 519 391	3 557 748
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	6 468 343	6 076 024
Bons du Trésor et valeurs assimilées	6 302 577	5 039 481
Autres titres de créance	102 367	953 571
Certificats de Sukuks	61 925	81 497
Titres de propriété	1 475	1 475
AUTRES ACTIFS	773 035	914 644
TITRES D'INVESTISSEMENT	4 033 388	3 771 384
Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 041 681	3 068 556
Autres titres de créance	991 707	702 828
Certificats de Sukuks		
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS	364 611	318 640
Participation dans les entreprises liées	298 847	255 377
Autres titres de participation et emplois assimilés	65 765	63 262
Titres de Moudaraba et Moucharaka		
CRÉANCES SUBORDONNÉES		
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT PLACÉS		
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION	891 263	932 703
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	531 749	531 645
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1148 107	1 229 333
TOTAL DE L'ACTIF	64 609 362	65 650 364

HORS BILAN	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS DONNÉS	18 994 094	22 454 549
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	6 814 972	6 308 783
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	5 921 052	9 802 199
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	6 202 370	6 282 923
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer	55 700	60 643
ENGAGEMENTS REÇUS	5 234 265	4 416 691
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	4 341 350	4 356 039
Engagements de garantie reçus de l'état et d'organismes de garantie divers	886 288	
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir	6 627	60 652
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir		

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2020 AU 31/12/2020	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 994 040	4 074 635
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	201 612	243 412
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 222 087	2 248 484
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	236 830	240 504
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	98 617	121 219
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations en Crédit-bail et en location	370 173	374 122
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commissions sur prestations de service	423 838	476 345
Autres produits bancaires	440 884	370 549
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1 254 825	-1 362 439
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-37 986	-52 762
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	-302 069	-373 200
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	-253 613	-269 124
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations en Crédit-bail et en location	-450 259	-473 259
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	-210 898	-194 093
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	2 739 215	2 712 197
Produits d'exploitation non bancaire	1 349	16 549
Charges d'exploitation non bancaire	-54 308	-5 208
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-1 571 465	-1 593 986
Charges de personnel	-850 756	-865 198
Impôts et taxes	-21 045	-20 961
Charges externes	-495 112	-501 987
Autres charges générales d'exploitation		
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-204 553	-205 840
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	-914 042	-811 631
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-550 783	-586 070
Pertes sur créances irrécouvrables	-82 586	-153 241
Autres dotations aux provisions	-280 673	-72 320
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	434 936	524 343
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	346 620	421 727
Récupérations sur créances amorties	8 706	18 525
Autres reprises de provisions	79 609	84 091
RÉSULTAT COURANT	635 685	842 263
Produits non courants	392	
Charges non courantes	-99 231	-67 430
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	536 454	775 226
Impôts sur les résultats	-260 428	-254 821
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	276 026	520 405
TOTAL PRODUITS	4 430 325	4 615 919
TOTAL CHARGES	-4 154 299	-4 095 514
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	276 026	520 405

BILAN PASSIF	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	-	-
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	3 083 951	1 584 127
À vue	1 813 509	495 329
À terme	1 270 442	1 088 797
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	43 670 484	44 267 070
Comptes à vue créditeurs	31 701 586	30 328 974
Comptes d'épargne	7 363 673	7 592 245
Dépôts à terme	2 900 497	4 809 157
Autres comptes créditeurs	1 704 727	1 536 694
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS		
TITRES DE CRÉANCE ÉMIS	5 380 096	7 650 064
Titres de créance négociables émis	5 380 096	7 650 064
Emprunts obligataires émis		
Autres titres de créance émis		
AUTRES PASSIFS	2 251 823	2 446 827
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	492 879	245 801
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
SUBVENTIONS, FONDOS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDOS SPÉCIAUX DE GARANTIE		
DETTES SUBORDONNÉES	2 262 119	2 264 492
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT REÇUS		
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION		
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	5 184 453	5 184 453
CAPITAL	1 327 929	1 327 929
ACTIONNAIRES. CAPITAL NON VERSÉ (-)		
REPORT À NOUVEAU (+/-)	679 601	159 197
RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)		
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	276 026	520 405
TOTAL DU PASSIF	64 609 362	65 650 364

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION DU 01/01/2020 AU 31/12/2020	En milliers de DH		
	31/12/2020	31/12/2019	
CODE	LIBELLE		
P011 (+)	Intérêts et produits assimilés	2 655 659	2 730 046
C011 (-)	Intérêts et charges assimilés	593 668	695 087
T007	MARGE D'INTÉRÊT	2 061 991	2 034 959
P012 (+)	Produits sur financements participatifs	4 870	2 355
C012 (-)	Charges sur financements participatifs	0	0
R007	MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	4 870	2 355
P013 (+)	Produits sur immobilisations en Crédit-bail et location	370 173	374 122
C013 (-)	Charges sur immobilisations en Crédit-bail et location	450 259	473 259
T008	RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	-80 087	-99 137
P014 (+)	Produits sur immobilisations données en Ijara		
C014 (-)	Charges sur immobilisations données en Ijara		
R008	RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA (1)		
P015 (+)	Commissions perçues	429 546	485 579
C015 (-)	Commissions servies	48 926	57 653
T009	MARGE SUR COMMISSIONS (1)	380 620	427 726
T010 (+)	Résultat des opérations sur titres de transaction	35 180	31 481
T011 (+)	Résultat des opérations sur titres de placement	1 456	21 710
T012 (+)	Résultat des opérations de change	313 684	262 034
T013 (+)	Résultat des opérations sur produits dérivés	-396	-295
T014	RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ (1)	349 825	314 930
R014 +/-	RÉSULTAT DES OPÉRATIONS SUR TITRES DE MOUDARABA ET MOCHARAKA		
P017 (+)	Divers autres produits bancaires	123 531	130 231
C017 (-)	Diverses autres charges bancaires	101 635	98 868
R017 (+/-)	PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT		
T015	PRODUIT NET BANCAIRE	2 739 215	2 712 197
T016 (+)	Résultat des opérations sur immobilisations financières (2)	-2 293	7 176
P019 (+)	Autres produits d'exploitation non bancaire	1 349	16 318
C019 (-)	Autres charges d'exploitation non bancaire	54 308	5 208
C021 (-)	Charges générales d'exploitation	1 571 465	1 593 986
T017	RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 112 498	1 136 496
T018 (+)	Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-278 043	-299 058
T019 (+)	Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-198 770	4 826
T020	RÉSULTAT COURANT	635 685	842 263
T021	RÉSULTAT NON COURANT	-99 231	-67 038
C023 (-)	Impôts sur les résultats	260 428	254 821
T022	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	276 026	520 405
T023 (+)	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	276 026	520 405
C025 (+)	Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	204 553	205 840
C027 (+)	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	2 293	175
C029 (+)	Dotations aux provisions pour risques généraux	278 380	62 098
C031 (+)	Dotations aux provisions réglementées	0	0
C033 (+)	Dotations non courantes	48 532	0
P025 (-)	Reprises de provisions (1)	-72 149	-77 809
P027 (-)	Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	0	-15 869
C035 (+)	Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	54 308	293
P029 (-)	Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	0	-231
C037 (+)	Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	0	0
P031 (-)	Reprises de subventions d'investissement reçues		
T024 (+)	CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	791 943	694 901
T025 (-)	Bénéfices distribués	0	398 379
T026 (+)	AUTOFINANCEMENT	791 943	296 523



CRÉANCES SUBORDONNÉES DU 01/01/2020 AU 31/12/2020 En milliers de DH

Créances	Montant			Dont entreprises liées et apparentées		
	Brut 1	31/12/N Prov. 2	Net 3	31/12/N-1 Net 4	31/12/N Net 5	31/12/N-1 Net 6
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés				NEANT		
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL						

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020 En milliers de DH

ACTIF	31/12/2020	31/12/2019
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETÉS	-	-
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	16 121	205 262
DÉBITEURS DIVERS	132 194	142 585
Sommes dues par l'État	124 658	133 314
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	187	540
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-
Divers autres débiteurs	7 350	8 731
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	202 481	164 348
COMPTES DE RÉGULARISATION	422 239	402 450
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	15 493	10 199
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 547	3 595
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	-	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	144 670	40 983
Autres comptes de régularisation	255 528	347 672
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES	-	-
TOTAL	773 035	914 644

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIES DU 01/01/2020 AU 31/12/2020 En milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS	18 938 394	22 393 906
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	-	-
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédits confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de Crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	6 814 972	6 308 783
Crédits documentaires import	2 221 916	2 021 430
Acceptations ou engagements de payer	1 203 867	1 387 436
Ouvertures de crédits confirmés	-	258 866
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de Crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	6 351	6 864
Autres engagements de financement donnés	3 382 838	2 634 187
ENGAGEMENTS DE GARANTIE EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	5 921 052	9 802 199
Crédits documentaires export confirmés	13 091	694
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits donnés	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	5 907 960	9 801 505
Engagements en souffrance	-	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DE L'ORDRE DE LA CLIENTÈLE	6 202 370	6 282 923
Garanties de crédits donnés	-	-
Caution et garanties en faveur de l'administration publique	3 779 186	3 789 667
Autres cautions et garanties données	2 423 185	2 493 256
Engagements en souffrance	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	5 227 637	4 356 039
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	4 341 350	4 356 039
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	4 341 350	4 356 039
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS DE L'ÉTAT ET D'ORGANISMES DE GARANTIE DIVERS	886 288	-
Garanties de crédits	886 288	-
Autres garanties reçues	-	-

COMMISSIONS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020 En milliers de DH

Commissions	Montant
COMMISSIONS PERÇUES	429 546
Sur opérations de change	5 708
Sur opérations sur titres	3 463
Sur engagements sur titres	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	32 298
Sur moyens de paiement	110 772
Sur activités de conseil et d'assistance	29 055
Sur ventes de produits d'assurances	25 279
Commissions de fonctionnement de compte	30 805
Commissions sur prestations de service sur crédit	42 725
Sur autres prestations de service	149 441
COMMISSIONS VERSÉES	48 926
Sur opérations de change	-
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-
Sur produits dérivés	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-
Sur moyens de paiement	27 497
Sur activités de conseil et d'assistance	-
Sur ventes de produits d'assurances	-
Sur autres prestations de service	21 429

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020 En milliers de DH

PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	-	4 291
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	6 781	3 371
CRÉDITEURS DIVERS	1 202 531	1 160 078
Sommes dues à l'État	217 279	271 219
Sommes dues aux organismes de prévoyance	39 383	39 265
Sommes diverses dues au personnel	36	36
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	2 151	2 433
Fournisseurs de biens et services	16 995	11 958
Divers autres créditeurs	926 688	835 167
COMPTES DE RÉGULARISATION	1 042 510	1 279 088
Compte de concordance Dirhams/devises	-	-
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	415 403	806 599
Charges à payer et produits constatés d'avance	349 475	300 172
Autres comptes de régularisation	-	-
Comptes transitoires ou d'attente créditeur	277 631	172 317
TOTAL	2 251 822	2 446 827

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ DU 01/01/2020 AU 31/12/2020 En milliers de DH

Catégorie des titres	Produits perçus
Titres de participation	5793
Participations dans les entreprises liées	90 772
Titres de l'activité de portefeuille	0
Emplois assimilés	0
TOTAL	96 565

ENGAGEMENTS SUR TITRES DU 01/01/2020 AU 31/12/2020 En milliers de DH

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Titres achetés à réméré	0
Autres titres à livrer	55 700
ENGAGEMENTS REÇUS	Montant
Titres vendus à réméré	0
Autres titres à recevoir	6 627

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020 En milliers de DH

Bilan	Montant
ACTIF	3 721 821
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	32 056
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	642 720
Créances sur la clientèle	2 554 584
Titres de transaction et de placement et investissement	204 163
Autres actifs	239 322
Titres de participation et emplois assimilés	48 976
Créances subordonnées	-
Immobilisations données en Crédit-bail et location	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-
PASSIF	3 721 821
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 588 814
Dépôts de la clientèle	2 001 146
Titres de créance émis	-
Autres passifs	131 861
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-
Dettes subordonnées	-
HORS BILAN	-
Engagements donnés	7 136 868
Engagements reçus	7 148

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS En milliers de DH

Titres	OPÉRATIONS DE COUVERTURE		AUTRES OPÉRATIONS	
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019
OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME	4 708 779	3 029 626	-	-
Devises à recevoir	1 667 146	1 033 758	-	-
Dirhams à livrer	727 662	146 575	-	-
Devises à livrer	1 637 321	1 367 467	-	-
Dirhams à recevoir	676 650	481 825	-	-
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS	393 841	26 137	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	393 841	26 137	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-	-	-
TOTAL	5 102 620	3 055 763	-	-

ÉTAT DES DÉROGATIONS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020 En milliers de DH

Indications de dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des États de synthèse	NEANT	NEANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DES MÉTHODES DU 01/01/2020 AU 31/12/2020 En milliers de DH

Nature des changements	Justifications des changements	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT



AUTRES PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2020 AU 31/12/2020 En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	MONTANT
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	229 986
AUTRES PRODUITS BANCAIRES	440 884
AUTRES CHARGES BANCAIRES	210 898
Commentaires	
Dont gains sur titres de transaction	88 798
Dont plus-values de cession sur BOT	1 535
Dont Produits sur engagements sur titres	0
Dont Produits sur engagements sur produits dérivés	0
Dont produits sur opérations de change	325 581
Dont Divers autres Produits bancaires	24 914
Dont reprises de provision p/dép des titres de placement	66
Dont pertes sur titres de transaction	53 608
Dont moins-values de cession sur titres	144
Dont charges sur moyens de paiement	27 497
Dont autres charges sur prestations de service	21 429
Dont charges sur engagements de titres	0
Dont charges sur produits dérivés	396
Dont pertes sur opérations de change	6 189
Dont cotisation au fonds de garantie des dépôts	86 286
Dont dotations aux prov dépréciation des titres de placement	0
Diverses charges bancaires	15 349
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	MONTANT
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	1 349
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	54 308
Commentaires	
PRODUITS	
☑ Dont produits sur valeurs et emplois divers	0
☑ Dont plus-values de cession sur immobilisations financières	0
☑ Dont plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	0
☑ Dont produits accessoires	1 067
☑ Dont autres produits d'exploitation non bancaire	282
CHARGES	
☑ Dont autres charges sur valeurs et emplois divers	0
☑ Dont moins-values de cession sur immobilisations	54 308
AUTRES CHARGES	MONTANT
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	914 042
Commentaires	
Dont dotations aux provisions pour créances en souffrance	550 783
Dont pertes sur créances irrécouvrables	82 586
Dont dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	2 293
Dont dotations aux provisions pour risque d'exécution d'engagement par signature	0
Dont dotations aux provisions pour autres risques et charges	278 380
Dont dotations aux provisions réglementées	0
Dont dotations aux autres provisions	0
AUTRES PRODUITS	MONTANT
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	434 936
Commentaires	
Dont reprise de provisions pour créances en souffrance	346 620
Dont récupérations sur créances amorties	8 706
Dont reprise aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	0
Dont reprise de provisions pour risque d'exécution d'engagement par signature	0
Dont reprise de provisions pour autres risques et charges	79 609
Dont reprise de provisions réglementées	0
Dont reprise des autres provisions	0
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	MONTANT
PRODUITS NON COURANTS	0
CHARGES NON COURANTES	99 231

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ DU 01/01/2020 AU 31/12/2020 En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	MONTANT
PRODUITS	410 262
Gains sur les titres de transaction	88 798
Plus-value de cession sur titres de placement	1 535
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	66
Gains sur les produits dérivés	-
Gains sur les opérations de change	319 873
CHARGES	60 337
Pertes sur les titres de transaction	53 608
Moins-value de cession sur titres de placement	144
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	-
Pertes sur les produits dérivés	396
Pertes sur opérations de change	6 189
RÉSULTAT	349 925

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020 En milliers de DH

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	635 685
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	5844
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	96 205
Résultat courant théoriquement imposable (-)	545 324
Impôt théorique sur le résultat courant (-)	201 770
Résultat courant après impôts (-)	433 915

II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES NÉANT

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020 En milliers de DH

DÉPÔTS	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ			Total au 31/12/2020	Total au 31/12/2019
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES À VUE CRÉDITEURS	440 203	552 124	10 394 675	19 984 446	31 371 448	30 190 926
COMPTE D'ÉPARGNE	0	0	0	7 363 634	7 363 634	7 592 191
DÉPÔTS À TERME	7 667	670 715	532 861	1 670 995	2 882 238	4 747 728
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS (Y COMPRIS HAMISH AL JIDDIYA)	18501	251 407	1 285 871	474 062	2 029 841	1 669 742
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	25	1 997	1 700	19 603	23 324	66 483
TOTAL	466 396	1476243	12 215 107	29 512 740	43 670 485	44 267 070

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation 25 précisée par la BFCF

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION DU 01/01/2020 AU 31/12/2020 En milliers de DH

CHARGES	MONTANT
CHARGES DE PERSONNEL	850 756
Commentaires	
Dont salaires et appointements	479 609
Dont primes et gratifications	104 833
Dont charges d'assurances sociales	150 051
Dont charges de retraite	7 881
Dont charges de formation	16 009
Dont autres charges de personnel	92 372
CHARGES	MONTANT
IMPÔTS ET TAXES	21 045
Commentaires	
Taxe urbaine et taxe d'édilité	0
Patente	12 418
Droits d'enregistrements	0
Timbres fiscaux et formules timbrées	276
Taxe sur les véhicules	0
Autres impôts, taxe et droits assimilés	8 351
CHARGES	MONTANT
CHARGES EXTERNES	495 112
Commentaires	
Dont loyers de Crédit-bail et de location	95 650
Dont frais d'entretien et de réparation	77 137
Dont rémunérations d'intermédiaire, et honoraires	66 429
Prime d'assurance	4 006
Frais d'électricité, d'eau, de chauffage et de combustible	19 182
Dont transports et déplacements	42 031
Mission et réception	2 081
Dont publicité et publication	27 239
Frais postaux et télécommunications	89 156
Frais de recherche et de documentation	199
Frais de conseils et d'assemblée	243
Dons et cotisations	3 330
Fournitures de bureau et imprimés	3 382
Dont autres charges externes	65 050
CHARGES	MONTANT
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	0
Commentaires	
Dont pénalités et dédits	0
Dont diverses autres charges générales d'exploitation	0
CHARGES	MONTANT
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORÉLLES ET CORPORELLES	204 553
Commentaires	

CAPITAUX PROPRES DU 01/01/2020 AU 31/12/2020 En milliers de DH

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2019	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2020
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION				
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	5 184 453	0	0	5 184 453
Réserve légale	132 793	0	0	132 793
Autres réserves	2 266 714	0	0	2 266 714
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 784 946	0	0	2 784 946
CAPITAL	1 327 929	0	0	1 327 929
Capital appelé	1 327 929			1 327 929
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
ACTIONNAIRES / CAPITAL NON VERSÉ				
REPORT À NOUVEAU (+/-)	159 197	520 405	0	679 602
RÉSULTAT NET EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)				
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	520 405			276 026
TOTAL	7 191 983	520 405	0	7 468 009

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR DU 01/01/2020 AU 31/12/2020 En milliers de DH

TITRES	Établissement de crédit et assimilés	Émetteurs publics	ÉMETTEURS PRIVÉS		Total au 31/12/2020	Total au 31/12/2019
			Financiers	Non financiers		
TITRES COTÉS						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Certificats de sukuk						
Titres de propriété						
TITRES NON COTÉS	1 093 933	9 270 899	28	1 446	10 366 307	9 708 856
Bons du trésor et valeurs assimilées		9 209 332		0	9 209 332	7 973 270
Obligations	0	0	0	0	0	9 458
Autres titres de créance	1 093 933			0	1 093 933	1 643 016
Certificats de sukuk		61 568			61 568	81 036
Titres de propriété	0		28	1 446	1 475	1 475
TOTAL	1 093 933	9 270 899	28	1 446	10 366 307	9 708 856

Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus



CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

En milliers de DH

	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ			Total au 31/12/2020	Total au 31/12/2019
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRÉSORERIE	21 653	135 965	9 528 472	121 426	9 807 515	7 465 331
Comptes à vue débiteurs	19 640	135 965	3 007 448	107 096	3 270 149	2 996 158
Créances commerciales sur le Maroc	2 013		1 949 447	1 153	1 952 613	2 211 079
Crédits à l'exportation			125 763		125 763	26 136
Autres crédits de trésorerie	0		4 445 814	13 177	4 458 991	2 231 958
Autres financements participatifs de trésorerie	0		0	0	0	0
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À LA CONSOMMATION	0	0	0	4 728 471	4 728 471	4 925 757
Crédits à la consommation			0	4 726 112	4 726 112	4 923 002
Mourabaha à la consommation						
Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation				2 358	2 358	2 755
Autres financements participatifs à la consommation						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À L'ÉQUIPEMENT	2 680 154	0	5 588 456	86 734	8 355 344	9 288 846
Crédits à l'équipement	2 680 154		5 588 456	85 163	8 353 773	9 288 846
Mourabaha à l'équipement						
Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement				1 571	1 571	
Autres financements participatifs à l'équipement						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS	0	0	2 044	15 608 798	15 610 842	15 636 742
Crédits immobiliers			2 044	15 403 693	15 405 737	15 513 669
Mourabaha immobilière						
Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière				205 105	205 105	123 073
Autres financements participatifs immobiliers						
AUTRES CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	0	628 311	106 175	9 118	743 604	1 426 530
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	2 067 102		1 435 196		3 502 298	3 540 306
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	33 996		53 763	619 69	149 728	156 705
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	0	0	624 475	681 425	1 305 901	1 288 527
Créances pré-douteuses			2 895	151 487	154 383	0
■ Dont créances pré-douteuses sur financements participatifs						
Créances douteuses				162 268	121 256	283 524
■ Dont créances douteuses sur financements participatifs						
Créances compromises				459 312	408 682	867 994
■ Dont créances compromises sur financements participatifs						
TOTAL	4 802 905	764 276	17 338 581	21 297 941	44 203 703	43 728 745

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

En milliers de DH

	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC			Établissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2020	Total au 31/12/2019
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	532 505	6 871	52 663	115 458	707 497	829 109
VALEURS REÇUES EN PENSION	0	0	0	0	0	0
Au jour le jour	0	0	0	0	0	0
À terme	0	0	0	0	0	0
PRÊTS DE TRÉSORERIE	0	0	1 164 798	0	1 164 798	2 474 263
Au jour le jour	0	0	489 764	0	489 764	1 497 790
À terme	0	0	675 034	0	675 034	976 473
PRÊTS FINANCIERS	0	366 667	3 081 493	0	3 448 160	4 029 674
CRÉANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF	0	0	0	0	0	0
Mourabaha						
Salam						
Autres financements participatifs						
AUTRES CRÉANCES	0	159 301	0	0	159 301	116 473
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	0	5 944	70 052	0	75 996	85 129
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	0	0	0	0	0	0
Dont créances en souffrance sur financements participatifs						
TOTAL	532 505	538 783	4 369 006	115 458	5 555 753	7 514 648

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

En milliers de DH

	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC			Établissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2020	Total au 31/12/2019
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS	500 007	1 019	77 181	860 499	938 699	308 595
VALEURS DONNÉES EN PENSION	0	0	51 015	0	51 022	169 990
Au jour le jour	0	0	51 015	0	51 015	169 990
À terme	500 007	0	0	0	500 007	0
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	0	89 048	386 000	823 997	1 299 045	610 000
Au jour le jour	0	0	0	820 133	820 133	0
À terme	0	89 048	386 000	3 864	478 912	610 000
EMPRUNTS FINANCIERS	0	0	8 202	0	8 202	174 202
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	0	0	215	0	215	4 478
Mourabaha			215		215	4 478
Salam			0		0	0
Autres financements participatifs						
AUTRES DETTES	0	248 715	205	0	248 920	268 729
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	0	0	37 848	0	37 848	48 133
TOTAL	500 007	338 782	560 666	1 684 496	3 083 951	1 584 127

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

En milliers de DH

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES						
TITRES DE TRANSACTION	1 186 699	1 186 699	1 131 900		0	0
Bons du trésor et valeurs assimilées	1 129 505	1 129 505	1 075 900		0	0
Obligations	-	-	-		-	-
Autres titres de créance	57 194	57 194	56 000		-	-
Certificats de sukuk						
Titres de propriété	0	0	0		0	0
TITRES DE PLACEMENT	5 200 643	5 200 643	5 145 983		0	0
Bons du trésor et valeurs assimilées	5 092 568	5 092 568	5 038 940		0	0
Obligations	0	0	0		-	-
Autres titres de créance	45 032	45 032	44 000		0	0
Certificats de sukuk	61 568	61 568	61 568		0	0
Titres de propriété	1 475	1 475	1 475		0	0
TITRES D'INVESTISSEMENT	3 961 211	3 978 965	3 894 433		2 247	2 247
Bons du trésor et valeurs assimilées	2 989 505	2 987 258	2 916 227		2 247	2 247
Obligations	0	0	0		0	0
Autres titres de créance	991 707	991 707	978 207		0	0
Certificats de sukuk						
TOTAL	10 368 553	10 366 307	10 172 317		2 247	2 247

Non inclus les intérêts courus à recevoir.



TITRES DE CRÉANCE ÉMIS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

Nature titres	CARACTÉRISTIQUES				Mode de remboursement	Montant (1)	DONT		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal			Entreprises liées	Autres apparentés	
Certificats de dépôt	03/01/20	06/01/21	100	2,65		379700			
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		30000			
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		30000			
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		10000			
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		30000			
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		30000			
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		20000			
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		20000			
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		45000			
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		125000			
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		160000			
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		5000			
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		45000			
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		100000			
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		20000			
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		80000			
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		50000			
Certificats de dépôt	04/02/20	08/02/21	100	2,65		192800			
Certificats de dépôt	12/09/19	13/09/21	100	2,65		700000			
Certificats de dépôt	03/12/20	02/11/22	100	2,3		23700			
Certificats de dépôt	03/03/20	05/03/21	100	2,65		235900			
Certificats de dépôt	25/03/20	26/03/21	100	2,7		193700			
Certificats de dépôt	22/04/20	23/04/21	100	2,8		54000			
Certificats de dépôt	04/05/20	05/05/21	100	2,85		108400			
Certificats de dépôt	05/05/20	06/05/21	100	2,7		304200			
Certificats de dépôt	01/06/20	02/06/21	100	2,8		11700			
Certificats de dépôt	02/06/20	03/06/21	100	2,7		260300			
Certificats de dépôt	02/07/20	05/07/21	100	2,6		86600			
Certificats de dépôt	05/08/20	06/08/21	100	2,15		60500			
Certificats de dépôt	02/09/20	03/09/21	100	2,15		506000			
Certificats de dépôt	07/10/20	08/10/21	100	2,2		105300			
Certificats de dépôt	06/10/20	07/10/21	100	2,15		222100			
Certificats de dépôt	05/11/20	08/11/21	100	2,15		207300			
Certificats de dépôt	22/05/15	22/05/22	100	3,5		6000			
Certificats de dépôt	14/05/19	14/04/21	100	3		150000			
Certificats de dépôt	14/06/19	14/05/21	100	2,9		81900			
Certificats de dépôt	06/12/19	09/11/21	100	2,9		50000			
Certificats de dépôt	02/03/20	02/02/22	100	2,9		97400			
Certificats de dépôt	09/11/20	07/10/22	100	2,3		43500			
Certificats de dépôt	17/12/20	17/11/22	100	2,4		74500			
Certificats de dépôt	02/12/20	03/12/21	100	2,15		254800			
TOTAL						5 310 300			

(1) Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus qui s'élèvent à 69 796 KDH

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition	Valeur comptable nette	— Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice —			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIÉES						298 847			
BMCI-LEASING	Crédit bail	80 000	86,91%	111 714	111 714	31/12/20	193 304	-15 770	360
BMCI BANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KUSD 5 500	100%	55 454	48 976	31/12/20	105 393	51 007	46 045
BMCI BOURSE	Intermédiaire boursier	20 000	100%	20 000	13 590	31/12/20	13 783	-1 962	0
UPAR	Prise de participation	1 500	100%	9 428	2 212	31/12/20	2 207	-4	
BMCI Asset Management	Gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/20	5 932	4 724	3 900
BMCI FINANCE	Prise de participation	8 500	100%	8 500	8 500	31/12/20	9 147	-203	6 094
BMCI ASSURANCE	Intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/20	29 729	29 866	31 497
FCP BMCI GESTION SOLIDARI	Fonds	1 000	50%	500	500				
FCP BMCI ISR	Fonds	1 000	50%	500	500				
DELTA RECOUVREMENT	Recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	151	31/12/20	106	-45	
ARVAL MAROC	Location longue durée	30 000	33,34%	27 339	27 339	31/12/20	41 077	8 077	2 876
Sté Immobilière sidi maârouf	Société immobilière	10 100	100%	10 100	8 954	31/12/20	8 954	2 150	
NOVEC	Bureau d'études et d'ingénierie	25 700	2,82%	725	725	31/12/19	557 459	29 200	330
DIGIFI	Transfert de fonds	70 000	51%	22 950	22 950	31/12/20		-18 001	
DIGI SERVICE	Services Digitaux	1 000	49%	490	490	31/12/20		-4 654	
CLEO PIERRE	OPCI	50 000			50 000				
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS						65 764			
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Fonds	1 000	50%	500	0				
Centre Monétique Interbank	Gestion cartes monétiques	98 200	13%	13 000	13 000	30/06/20	110 552	-12 882	4 550
Société Interbank	Gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 530	31/05/19	12 424	159	
BDSI	Maintenance et devel Inform	16 000	11%	1 760	1 760	31/12/20	74 071	4 379	0
Sté Immobil Interbancaire GBPM	Société immobilière	19 005	13%	2 534	2 050				
SOGEPiB	Gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/19	24 927	5 127	128
SOGEPoS	Gest & exploit parc indust	35 000	13%	4 622	4 622	31/12/19	49 748	12 511	785
BNP Paribas Med Business Process	Gestion de process BACK-OFFICE	14 600	4%	584	584	31/12/20	29 822	1 113	0
SCI Romandie	Société immobilière			2 930	2 930				
FGCP	Fonds de garantie			5 000	5 000				
Bourse de Casablanca	Bourse	387 518	3,04%	11 765	11 765	30/06/20	722 076	11 657	
SETIAPARK	Gest & exploit parc indust			6 530	6 530	31/12/19	91 922	-329	
ECOPARC	Gest & exploit parc indust	55 000	18,18%	10 000	10 000	31/12/19	17 466	-21 057	
Divers				0	4 093				0
TITRES DE MOUCHARAKA		0	0	0	0	0	0	0	0
Moucharaka fixe									
Moucharaka dégressive									
TITRES DE MOUDARABA		0	0	0	0	0	0	0	0
Moudaraba restreinte									
Moudaraba non restreinte									
TOTAL		0	0	0	364 611	0	0	0	96 565

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données		Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts	
Bons du trésor et valeurs assimilées					
Certificats de Sukuk					
Autres titres					
Hypothèques	39 987 968				
Autres valeurs et sûretés réelles	39 958 104				
TOTAL	79 946 072				
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus		Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts	
Bons du trésor et valeurs assimilées					
Certificats de Sukuk					
Autres titres					
Hypothèques					



PROVISIONS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

PROVISIONS	En milliers de DH				Encours 31/12/2020
	Encours 31/12/2019	Dotations	Reprises	Autres variations	
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	5 244 155	553 076	346 686	1 397	5 451 942
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	0		0		0
Créances sur la clientèle	5 221 447	546 019	343 320	1 397	5 425 543
Titres de placement	2 313	0	66		2 247
Titres de participation et emplois assimilés	14 218	2 293	0	0	16 511
Dépôts d'investissements et Wakala Bil Istithmar placés					
Immobilisations en Crédit-bail et en location	5 771	4 764	3 300		7 235
Immobilisations en Ijara					
Autres actifs	406				406
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	245 801	278 380	79 609	48 308	492 880
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	18 149				18 149
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour pertes sur marchés à terme	7 930	0	6 560		1 370
provisions pour risques généraux et charges*	219 696	278 380	73 049	48 308	473 337
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges					
Provisions réglementées					
TOTAL GÉNÉRAL	5 489 956	831 456	426 295	49 705	5 944 822

* Dans le cadre de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2020, la BMCI a réalisé des travaux d'identification des risques et impacts potentiels sur son portefeuille. L'approche adoptée repose notamment sur une analyse associant les acteurs terrains et les experts Risques. Une analyse des secteurs d'activité a été menée pour identifier ceux fragilisés par la crise sanitaire et d'en assurer un suivi régulier dans des comités dédiés dans lesquels siègent les experts métiers et les experts Risques. Pour les entreprises, des chocs spécifiques ont été appliqués sur les secteurs identifiés comme fragiles permettant ainsi d'anticiper des provisions supplémentaires au niveau des provisions pour risques généraux. Pour les particuliers l'approche adoptée consiste à identifier les zones de risques liées au contexte actuel et appliquer également des chocs spécifiques sur le calcul de provisions au niveau des provisions pour risques généraux. L'estimation de l'impact tient compte des éléments d'information disponibles à fin décembre 2020. Elle sera actualisée en fonction de l'évolution de l'environnement économique et des informations additionnelles qui seraient disponibles pour les prochains arrétés.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Montant net à la fin de l'exercice	
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	992 415	93 681	151 090	935 005	472 506	74 765	89 188	458 084	476 921
Droit au bail	127 369	0	8 200	119 169	2 667	0	0	2 667	116 501
Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	865 046	93 681	142 890	815 836	469 839	74 765	89 188	455 416	360 420
Immobilisations incorporelles hors exploitation					0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 073 921	115 936	35 322	3 154 535	1 832 851	126 561	7 812	1 951 601	1 202 934
Immeubles d'exploitation	1 635 685	4 417	-12 693	1 652 796	777 743	58 724	5 593	830 874	821 922
▣ Terrain d'exploitation	29 293	0	0	29 293	0	0	0	0	29 293
▣ Immeubles d'exploitation Bureaux	1 573 923	4 417	-12 760	1 591 100	757 290	57 518	5 589	809 220	781 881
▣ Immeubles d'exploitation Logements de fonction	32 469	0	67	32 403	20 453	1 206	4	21 655	10 748
Mobilier et matériel d'exploitation	583 904	30 330	-19 871	634 105	450 377	32 244	0	482 621	151 484
▣ Mobilier de bureau d'exploitation	175 158	2 518	0	177 675	145 325	6 578	0	151 903	25 772
▣ Matériel de bureau d'exploitation	48 573	44	0	48 618	47 828	747	0	48 575	43
▣ Matériel informatique	360 119	27 768	-19 871	407 758	257 170	24 919	0	282 089	125 669
▣ Matériel roulant rattaché à l'exploitation	54	0	0	54	54	0	0	54	0
▣ Autres matériels d'exploitation		0	0						
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	739 812	18 796	569	758 039	586 803	33 601	2 219	618 184	139 854
Immobilisations corporelles hors exploitation	49 961	260	0	50 220	17 929	1 993	0	19 921	30 299
▣ Terrains hors exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0	0
▣ Immeubles hors exploitation	45 488	181	0	45 669	15 044	1 729	0	16 773	28 896
▣ Mobilier et matériel hors exploitation	4 473	79	0	4 552	2 885	264	0	3 149	1 403
▣ Autres immobilisations corporelles hors exploitation		0	0		0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS EN COURS	64 559	62 133	67 317	59 375	0	0	0	0	59 375
TOTAL	4 066 335	209 617	186 413	4 089 540	2 305 358	201 326	97 000	2 409 684	1 679 855

(1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations.

DATATION ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

I. DATATION	31 décembre 2020
Date de clôture (1)	31 décembre 2020
Date d'établissement des États de synthèse (2)	Mars 2021

- (1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice.
- (2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des États de synthèse.

II. ÉVÈNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ÈRE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

DATES	Indications des événements	
	Favorables	NÉANT
	Défavorables	NÉANT

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

NATURE	En milliers de DH				Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	1 867 261	446 148	330 377	1 983 031	450 259	1 084 533	4 764	3 300	7 235	891 263
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	1 846 665	430 462	329 606	1 947 521	448 928	1 080 048	-	-	-	867 473
▣ Crédit-bail mobilier en cours	1 232		-	1 232	-	-	-	-	-	1 232
▣ Crédit-bail mobilier loué	1 845 434	430 462	329 606	1 946 290	448 928	1 080 048	-	-	-	866 241
▣ Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER										
▣ Crédit-bail immobilier en cours										
▣ Crédit-bail immobilier loué										
▣ Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS À RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURÉS										
LOYERS IMPAYÉS	6 616	8 437	-	15 053	-	-	-	-	-	15 053
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	13 980	7 249	771	20 457	1 331	4 485	4 764	3 300	7 235	8 737
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS À RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURÉS										
LOYERS IMPAYÉS										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	1 907 901	448 140	330 377	1 989 051	450 259	1 084 533	4 764	3 300	7 235	891 263

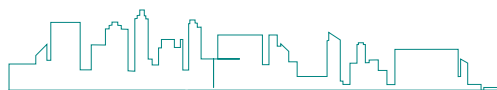


TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020 En milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	3 897 835	3 938 144
2. (+) Récupérations sur créances amorties	8 706	18 525
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 349	680
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-1 580 153	-1 732 960
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	0	-4 915
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-1 366 912	-1 388 146
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-260 428	-254 821
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	700 397	576 507
Variation des :		
8. (+) Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	1 884 427	934 474
9. (+) Créances sur la clientèle	-474 959	-1 984 868
10. (+) Titres de transaction et de placement	-654 323	-826 499
11. (+) Autres actifs	164 018	-116 701
12. (+) Titres Moudaraba et Moucharaka		
13. (+) Immobilisations données en Crédit-bail et en location	41 440	187 089
14. (+) Immobilisations données en Ijara		
15. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés		
16. (+) Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	1 499 824	175 250
17. (+) Dépôts de la clientèle	-596 586	-987 844
18. (+) Dettes envers la clientèle dur produits participatifs		
19. (+) Titres de créance émis	-2 269 968	1 038 552
20. (+) Autres passifs	-195 004	-33 750
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	601 131	-1 593 797
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	99 266	-1 017 290
21. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
22. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 888	18 829
23. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-50 000	-23 440
24. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-215 017	-194 581
25. (+) Intérêts perçus		
26. (+) Dividendes perçus	96 205	118 307
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-166 924	-80 885
27. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
28. (+) Variation de dettes subordonnées	-	500 000
29. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
30. (+) Émission d'actions	0	-
31. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
32. (-) Dépôts d'investissement remboursés		
33. (-) Intérêts versés		
34. (-) Rémunérations versées sur DI et Wakala Bil Istithmar		
35. (-) Dividendes versés	0	-398 379
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	0	101 621
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	-67 658	-996 553
VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 239 572	2 236 124
VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	1 171 914	1 239 572

ACTIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020 En milliers de DH

ACTIF	31/12/2020	31/12/2019
1. VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	81 499	94 555
2. CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	-	-
À vue	-	-
À terme	-	-
3. CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	210 250	125 829
Créances sur Mourabaha	210 249	125 828
Créances sur Salam	-	-
Créances sur autres financements participatifs	-	-
Autres créances sur la clientèle	1	1
4. TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	61 925	81 497
Dont Certificats de Sukuk	61 925	81 497
5. BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
6. IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA	-	-
7. TITRES D'INVESTISSEMENT TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS DIVERS	-	-
Dont Certificats de Sukuk	-	-
Dont titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
8. DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT ET WAKALA BIL ISTITHMAR PLACÉS	-	-
9. AUTRES ACTIFS	48 977	9 854
TOTAL DES ACTIFS	402 651	311 736

PASSIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020 En milliers de DH

PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
1. BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	0	0
2. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	100 220	54 478
Dettes sur Mourabaha	0	0
Dettes sur Salam	0	0
Dettes sur autres financements participatifs	0	0
Autres dettes sur les Établissements de crédit et assimilés	100 220	54 478
3. DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	21 035	9 344
Comptes à vue créditeurs	11 260	4 993
Autres comptes créditeurs	9 775	4 351
4. DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS	0	0
Dettes sur Mourabaha	0	0
Dettes sur Salam	0	0
Dettes sur autres financements participatifs	0	0
5. AUTRES PASSIFS	78 788	46 987
6. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	0
7. DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT ET WAKALA BIL ISTITHMAR REÇUS	0	0
8. DOTATION EN CAPITAL	205 000	205 000
9. REPORTS	-4 072	-4 459
10. RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 680	387

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL AU 31/12/2020 En milliers de DH

INTITULÉS	Montant	Montant
RÉSULTAT NET COMPTABLE	276 026	276 026
Bénéfice net	276 026	
Perte nette		
RÉINTEGRATIONS FISCALES	553 944	
I. COURANTES	5 844	
☑ Cadeaux à la clientèle	342	
☑ Redevances et locations non déductibles	288	
☑ Pénalités et amendes	0	
☑ dons, subventions et cotisations	641	
☑ Sponsoring & Mécénat culturel	4 574	
☑ Frais de réception et événements exceptionnels	0	
2. NON COURANTES	548 100	
☑ IS	260 428	
☑ Pertes sur créances et comptes soldés (non couvertes par des provisions)	13 514	
☑ Charges non courantes	68 690	
☑ Provisions pour risques généraux	123 675	
☑ Provision pour risques et charges	78 885	
☑ Charges sur exercice antérieurs	916	
☑ Dotations aux amortissement/ immos hors exploitation	1 993	
DÉDUCTIONS FISCALES	0	126 110
1. COURANTES	0	96 205
☑ Dividendes		96 205
2. NON COURANTES	0	29 906
☑ Reprise de provision pour investissement		0
☑ Reprise de provisions pour autres risques et charges		29 906
TOTAL	829 970	126 110
RÉSULTAT BRUT FISCAL		703 859
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		703 859
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		0
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		
RÉSULTAT NET FISCAL		703 859
Bénéfice net fiscal (A - C)		703 859
ou déficit net fiscal (B)		
CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS		0
CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER		0
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A).

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020 En milliers de DH

TITRES	NOMBRE DE TITRES		MONTANTS	
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019
Titres dont l'établissement est dépositaire	149 134 550	146 035 104	69 946 513	72 160 830
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM domiciliés dont l'établissement est dépositaire	18 051 301	20 098 170	13 516 258	11 230 307
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE AU 31/12/2020 En milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	7 028	4 958
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit		
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4 870	2 355
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	2 052	2 552
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commission sur prestations de service	106	51
Autres produits bancaires		
Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	7	0
Charges sur opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	7	0
Charges sur opérations avec la clientèle	0	0
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	0	0
Charges sur immobilisations données en Ijara	0	0
Charges sur immobilisations	0	0
Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
III. PRODUIT NET BANCAIRE	7 021	4 958
Produits d'exploitation non bancaire	0	0
Charges d'exploitation non bancaire	0	0
IV. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	4 351	4 344
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	3	
VI. REPRISSES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES		
VII. RÉSULTAT COURANT	2 667	614
VIII. RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	2 667	614
Impôts théorique	987	227



TABLEAU DES MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AU 31/12/2020

BIENS	En milliers de DH						
	Montant brut au début de l'exercice	Marges sur opérations de l'exercice	Quote-part reprise en compte de résultat	Quote-part constatée en rémunération réservée	Quote-part de marge abandonnée	Montant brut au 31/12/2020	Encours des créances Mourabaha au 31/12/2020
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LES ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS							
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LA CLIENTÈLE							
MOURABAHA							
MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	33 472	18 745	4 870			57 087	209 034
TOTAL	33 472	18 745	4 870			57 087	209 034

DETTE ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS AU 31/12/2020

DETTES	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVÉ			En milliers de DH	
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	Total 31/12/2020	Total 31/12/2019
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS						
Mourabaha						
SALAM						
Autre financements participatifs						
NÉANT						

TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS AU 31/12/2020

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions ou transfert au cours de l'exercice	- Montant des cessions au cours de l'exercice -		Provisions						Cumul à la fin de l'exercice	Montant net au 31/12/2020	
			Exploitation bancaire	Exploitation non bancaire	Montant brut au 31/12/2020	Montant des provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des reprises sur biens sortis	Montant des reprises sur biens en stocks				
BIENS ACQUIS - MOURABAHA													
Biens mobiliers													
Biens immobiliers													
BIENS ACQUIS - MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	9 186	113 914	75 854		47 246								47 246
Biens mobiliers													
Biens immobiliers	9 186	113 914	75 854		47 246								47 246
BIENS ACQUIS - AUTRES FINANCEMENTS PARTICIPATIFS													
TOTAL	9 186	113 914	75 854		47 246								47 246

DETTES SUBORDONNÉES DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Conditions de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale	En milliers de DH	
							Dont entreprises liées	Dont autres apparentés
MAD	270 000	100	6,04%	10	Subordination classique	270 000		
MAD	255 000	100	6,04%	10	Subordination classique - Coté sur la bourse de Casablanca	255 000		
MAD	225 000	100	2,74%	10	Subordination classique	225 000		
MAD	1 000 000	100	2,34%	10	Subordination classique	1 000 000		
MAD	74 800	100	3,38%	10	Subordination classique	74 800		
MAD	425 200	100	2,19%	10	Subordination classique	425 200		
TOTAL	2 250 000					2 250 000	0	0

PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

NATURE	En milliers de DH					
	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
Droit au bail	8 200	0	8 200			8 200
Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation	604	588	16			16
Logiciel informatique	126 339	89 188	37 151			37 151
Immeubles exploitation bureau	15 300	5 589	9 711	1 888		7 824
Immeubles hors exploitation						0
Terrain exploitation						0
Agencement Aménagement et Installation	3 273	2 219	1 054	0		1 054
Agencement Aménagement et Installation						0
Mobilier de bureau						0
Matériel roulant						0
Matériel roulant de fonction						0
Matériel de bureau						0
Immeubles exploitation logement de fonction	67	4	63	0		63
Agencement Aménagement et Installation logement de fonction						0
Aménagement nouveaux locaux						0
Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)						0
Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)						0
Matériel Informatique (GAB & TPE)						0
Matériel Informatique (Micro-ordinateurs)						0
Télécommunications						0
Mobilier logement de fonction						0
Terrain hors exploitation						0
TOTAL GÉNÉRAL	153 783	97 588	56 195	1 888	0	54 308

Deloitte

SAFETY GENERAL INC. COMPTES ANNUELS EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

Responsabilité de l'audit

Notre mission est de fournir une assurance raisonnable sur les états financiers de la SAFETY GENERAL INC. en vertu de la loi fédérale sur les sociétés (LSC) et de la Loi sur les sociétés (LS). Cette mission est décrite dans le rapport de l'audit.

Notre responsabilité est de fournir une assurance raisonnable sur les états financiers de la SAFETY GENERAL INC. en vertu de la loi fédérale sur les sociétés (LSC) et de la Loi sur les sociétés (LS). Cette mission est décrite dans le rapport de l'audit.

PwC

SAFETY GENERAL INC. COMPTES ANNUELS EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

Responsabilité de l'audit

Notre mission est de fournir une assurance raisonnable sur les états financiers de la SAFETY GENERAL INC. en vertu de la loi fédérale sur les sociétés (LSC) et de la Loi sur les sociétés (LS). Cette mission est décrite dans le rapport de l'audit.

Notre responsabilité est de fournir une assurance raisonnable sur les états financiers de la SAFETY GENERAL INC. en vertu de la loi fédérale sur les sociétés (LSC) et de la Loi sur les sociétés (LS). Cette mission est décrite dans le rapport de l'audit.



Les états financiers consolidés du Groupe BNP Paribas sont présentés au titre des exercices 2020 et 2019. Conformément à l'article 20.1 de l'annexe I au règlement européen Prospectus (règlement EU 809/2004), il est précisé que l'exercice 2018 est consultable dans le Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 3 mars 2020 sous le numéro D.20- 0097.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

	En millions d'Euros	
	Exercice 2020	Exercice 2019
ACTIF		
Caisse, banques centrales	308 703	155 135
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
Portefeuille de titres	167 927	131 935
Prêts et opérations de pension	244 878	196 927
Instruments financiers dérivés	276 779	247 287
Instruments financiers dérivés de couverture	15 600	12 452
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres		
Titres de dette	55 981	50 403
Instruments de capitaux propres	2 209	2 266
Actifs financiers au coût amorti		
Prêts et créances sur les établissements de crédit	18 982	21 692
Prêts et créances sur la clientèle	809 533	805 777
Titres de dette	118 316	108 454
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	5 477	4 303
Placements des activités d'assurance	265 356	257 818
Actifs d'impôts courants et différés	6 559	6 813
Comptes de régularisation et actifs divers	140 904	113 535
Participations dans les entreprises mises en équivalence	6 396	5 952
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	33 499	32 295
Immobilisations incorporelles	3 899	3 852
Écarts d'acquisition	7 493	7 817
TOTAL ACTIF	2 488 491	2 164 713
DETTES		
Banques centrales	1 594	2 985
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
Portefeuille de titres	94 263	65 490
Dépôts et opérations de pensions	288 595	215 093
Dettes représentées par un titre	64 048	63 758
Instruments financiers dérivés	282 608	237 885
Instruments financiers dérivés de couverture	13 320	14 116
Passifs financiers au coût amorti		
Dettes envers les établissements de crédit	147 657	84 566
Dettes envers la clientèle	940 991	834 667
Dettes représentées par un titre	148 303	157 578
Dettes subordonnées	22 474	20 003
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	6 153	3 989
Passifs d'impôts courants et différés	3 001	3 566
Comptes de régularisation et passifs divers	107 846	102 749
Provisions techniques et autres passifs d'assurance	240 741	236 937
Provisions pour risques et charges	9 548	9 486
TOTAL DETTES	2 371 142	2 052 868
CAPITAUX PROPRES		
Capital et réserves	106 228	97 135
Résultat de la période, part du Groupe	7 067	8 173
TOTAL CAPITAL, RÉSERVES CONSOLIDÉES ET RÉSULTAT DE LA PÉRIODE, PART DU GROUPE	113 295	105 308
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	(496)	2 145
TOTAL PART DU GROUPE	112 799	107 453
INTÉRÊTS MINORITAIRES	4 550	4 392
TOTAL CAPITAUX PROPRES	117 349	111 845
TOTAL PASSIF	2 488 491	2 164 713

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE RELATIFS A L'EXERCICE 2020

	En millions d'Euros	
	Exercice 2020	Exercice 2019
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	9 822	11 394
ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT ET AUTRES AJUSTEMENTS HORS RÉSULTAT	5 741	13 413
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	6 325	6 108
Dotations nettes aux provisions des autres immobilisations et dépréciation des écarts d'acquisition	24	796
Dotations nettes aux provisions	6 971	11 071
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(423)	(586)
(Produits) nets des activités d'investissement	(1 034)	(1 585)
(Produits) nets des activités de financement	(2 470)	(830)
Autres mouvements	(3 652)	(1 561)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE LIÉE AUX ACTIFS ET PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	123 761	(75 644)
Augmentation (diminution) nette liée aux opérations avec la clientèle et les établissements de crédit	152 167	(14 723)
Diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	(18 050)	(51 042)
Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers	(7 767)	(7 945)
Impôts versés	(2 589)	(1 934)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE GÉNÉRÉE PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	139 324	(50 837)
(Diminution) Augmentation nette liée aux actifs financiers et aux participations	(78)	1 675
Diminution nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles	(773)	(1 998)
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(851)	(323)
Augmentation (diminution) de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires	773	(3 967)
Augmentation de trésorerie provenant des autres activités de financement	17 751	24 128
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	18 524	20 141
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE	(2 614)	714
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE	154 383	(30 305)
SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	152 218	182 523
Comptes actifs de caisse, banques centrales	155 151	185 134
Comptes passifs de banques centrales	(2 985)	(1 354)
Prêts à vue aux établissements de crédit	8 972	8 813
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(9 072)	(10 571)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	152	501
SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	306 601	152 218
Comptes actifs de caisse, banques centrales	308 721	155 151
Comptes passifs de banques centrales	(1 594)	(2 985)
Prêts à vue aux établissements de crédit	8 380	8 972
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(8 995)	(9 072)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	89	152
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES SOLDES DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE	154 383	(30 305)

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020

	En millions d'Euros	
	Exercice 2020	Exercice 2019
Intérêts et produits assimilés	33 589	37 327
Intérêts et charges assimilés	(12 277)	(16 200)
Commissions (produits)	13 599	13 265
Commissions (charges)	(3 737)	(3 900)
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat	6 861	7 111
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par capitaux propres	249	350
Gains nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	36	3
Produits nets des activités d'assurance	4 114	4 437
Produits des autres activités	13 194	13 502
Charges des autres activités	(11 353)	(11 298)
PRODUIT NET BANCAIRE	44 275	44 587
Frais de personnel	(16 946)	(17 553)
Autres charges générales d'exploitation	(10 809)	(11 339)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(2 439)	(2 445)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	14 081	13 260
Coût du risque	(5 717)	(3 203)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	8 364	10 057
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	423	586
Gains nets sur autres actifs immobilisés	1 030	1 589
Écarts d'acquisition	5	(818)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	9 822	11 394
Impôt sur les bénéfices	(2 407)	(2 811)
RÉSULTAT NET	7 415	8 583
Dont intérêts minoritaires	348	410
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE	7 067	8 173
Résultat par action	5,31	6,21
Résultat dilué par action	5,31	6,21



2-RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020



Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca



Lot 57 Tour CFC
Quartier Casa Anfa – 19^{ème} étage
20220 Hay Hassani Casablanca

Aux Actionnaires de

BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

26, place des Nations-Unies

Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

Audit des états de synthèse

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie et ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 7 651 634 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 144 778. Ces états ont été établis par le Directoire le 10 février 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et dépréciations sur les portefeuilles de prêts à la clientèle	
<i>Risque identifié</i>	<i>Réponse d'audit</i>
<p>Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe BMCI à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe BMCI constitue des dépréciations destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces dépréciations sont estimées selon les dispositions de la norme IFRS 9 - Instruments financiers.</p> <p>L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement de la part de la direction, notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - déterminer les critères de classification des encours selon qu'ils sont sains (Bucket 1), dégradés (Bucket 2) ou en défaut (Bucket 3) ; - estimer le montant des pertes attendues en fonction des différentes Buckets ; - établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans la mesure des pertes attendues. <p>Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Principes et normes comptables appliquées par le Groupe » de l'annexe aux états financiers consolidés.</p> <p>Au 31 décembre 2020, le montant brut des prêts et créances sur la clientèle exposée au risque de crédit s'élève à MMAD 58 166 ; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à MMAD 7 310.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier dans le contexte d'incertitude lié à la crise sanitaire Covid-19.</p>	<p>Nous avons concentré nos travaux sur les encours et portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises présentant des risques spécifiques.</p> <p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe BMCI et des contrôles, que nous avons jugé clés pour notre audit, relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.</p> <p>Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe ; - analyser les principaux paramètres retenus par le groupe BMCI pour classer les encours et évaluer les dépréciations au sein des Buckets 1 et 2 au 31 décembre 2020 ; - tester le calcul des pertes attendues sur une sélection d'encours en Buckets 1 et 2 ; - tester les principales hypothèses retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations des encours en Bucket 3 ; - examiner la méthodologie retenue par le Groupe pour tenir compte des effets liés à la crise sanitaire Covid-19 dans l'évaluation des pertes attendues. <p>Nous avons également examiné les informations publiées dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés relatives au risque de crédit.</p>

Migration du système d'information bancaire	
<i>Risque identifié</i>	<i>Réponse d'audit</i>
<p>La banque a mis en œuvre un projet de migration de son système d'information bancaire comme mentionné au niveau de la note « Autres informations » des annexes aux états financiers consolidés.</p> <p>Au cours de l'exercice 2020, la banque a procédé notamment à la migration des domaines relatifs aux engagements clients et aux dépôts à terme.</p> <p>En raison de l'importance de cette opération et de ses impacts potentiels sur les états financiers de la banque, nous avons considéré que la migration du système d'information constitue un point clé de l'audit.</p>	<p>Les travaux que nous avons mis en œuvre avec l'appui de nos spécialistes informatiques ont particulièrement porté sur les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prise de connaissance de l'approche retenue pour la migration vers le nouveau système d'information bancaire ; - réalisation de tests sur les contrôles clés mis en place dans le cadre de l'opération de migration informatique ; - examen des principales étapes de la réalisation des opérations de bascule informatique ; - examen du processus de correction des anomalies.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 6 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit



Hicham Belemqadam
Associé



Mohamed Rqibate
Associé

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IFRS

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PRINCIPES ET NORMES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE.
PwC Maroc SARL

NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1er janvier 2008 avec un bilan d’ouverture au 1^{er} janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d’information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu’elles ont été approuvées par l’International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 31 Décembre 2020.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base de :

- La juste valeur pour les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres, les actifs financiers à la juste valeur par résultat et les instruments dérivés.
- Le coût historique pour les autres actifs financiers les autres actifs et passifs non financiers.

DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS & PRINCIPES DE CONSOLIDATION :

PERIMETRE DE CONSOLIDATION, NORMES APPLIQUÉES PAR LE GROUPE ET REGROUPEMENT D’ENTREPRISE :

Principales nouvelles normes publiées et non encore applicables

La norme IFRS17 « Contrats d’assurance » publiée en mai 2017, remplacera la norme IFRS4 « Contrats d’assurance ». Elle entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023

Ladite norme n’est pas applicable pour le contexte de la BMCI.

Note relative au changement de méthode comptable :

Aucun changement de méthode comptable de gestion n’a été opéré au cours de l’exercice.

CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Le mode de la comptabilisation et d'évaluation du risque de change inhérent aux actifs et aux passifs relatifs aux opérations en devises faites par le Groupe dépend du caractère monétaire ou non monétaire de ces actifs et de ces passifs.

○ Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

○ Actifs non monétaires libellés en devises

Les actifs non monétaires peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas évalués au cours de change du jour de la transaction, c'est-à-dire la date de comptabilisation initiale de l'actif non monétaire. Dans le second cas, ils sont évalués au cours de change prévalant à la date de clôture.

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché (instruments de capitaux propres) sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat » et en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres ».

Périmètre de consolidation : Notions de contrôle et méthodes de consolidation

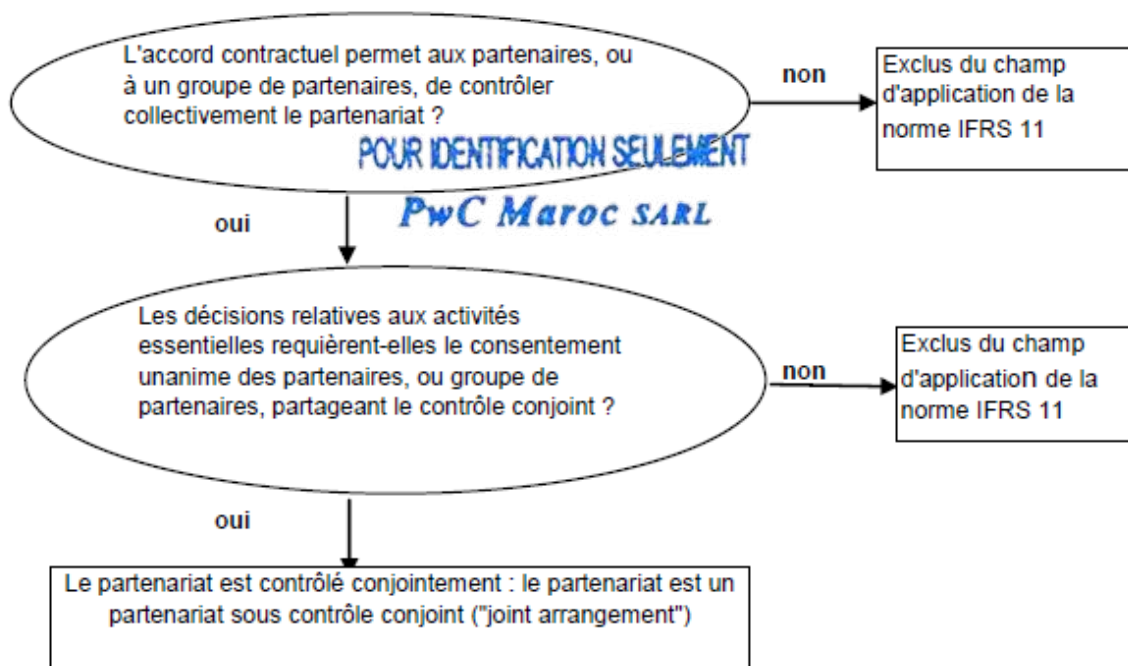
Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe BMCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad'hoc » contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

- Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif (IFRS 10) d'une filiale lorsqu'il est en mesure de :
 - Detenir le pouvoir sur l'entité,
 - Exposer ou avoir des droits sur les rendements variables provenant de son implication dans l'entité,
 - Avoir la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à affecter le montant de ses rendements.

- Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle d'une part et d'autre part lorsqu'il :
 - Est exposé ou a des droits à des rendements variables provenant de son implication dans le partenariat,
 - A la capacité d'affecter ses rendements grâce à son pouvoir sur le partenariat.

L'appréciation du contrôle conjoint se résume comme suit :



La norme IFRS 11 définit deux catégories de partenariats:

- Les co-entreprises (« joint-ventures »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité possèdent des droits sur l'actif net de celle-ci. Chaque coentrepreneur comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.
- Les activités conjointes (« joint operations »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur les actifs et des obligations sur les passifs relatifs à celle-ci et comptabilisent les actifs et passifs concernés proportionnellement à leurs droits et obligations vis-à-vis du partenariat.

- Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence (IAS 28). Le groupe exerce une influence notable lorsqu'il possède le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

L'existence de l'influence notable de la BMCI peut généralement être mise en évidence par :

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

- La représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue
- La participation au processus d'élaboration des politiques financières et opérationnelles de l'entité
- Des transactions significatives entre la BMCI et l'entreprise détenue
- Un échange de personnels dirigeants
- La fourniture d'informations techniques essentielles.

Le périmètre de consolidation de la BMCI au 31 Décembre 2020 :

Dénomination	Secteur d'activité	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
BMCI BANK	Banque	Top	-	-
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100%	100%
BMCI Leasing	Leasing	IG	86,91%	86,91%
ARVAL Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance	Banque d'affaire	IG	100%	100%
BMCI Asset Management (EX BMCI Gestion)	Gestion d'actif	IG	100%	100%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100%	100%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100%	100%
IMMOBILIERE Sidi Maarouf	Société immobilière	IG	100%	100%
DIGIFI	Etablissement de paiement	IG	51%	51%
DIGISERV	Développement de services digitaux	IG	49%	49%

1. INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement et évaluation des actifs financiers

Trois catégories d'actifs sont définies dans la norme IFRS 9 (Instruments Financiers):

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

- Coût amorti (« AC »)
 - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels (critère du modèle de gestion)
 - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
 - Comptabilisation :
 - Au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Dépréciations pour risque de crédit (perte attendue) comptabilisées au compte de résultat
- Juste valeur par capitaux propres (FVOCI), déclinée en deux sous-catégories :
 - ✓ « FVOCID » pour les instruments de dette
 - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
 - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
 - Comptabilisation :
 - Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat
 - ✓ « FVOCIE » pour les instruments de capitaux propres
 - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
 - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
 - Comptabilisation :
 - Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat

- Juste valeur par le résultat (FVPL)
 - Catégorie par défaut : instruments non classés dans d'autres catégories
 - Comptabilisation :
 - Variations de valeur de marché comptabilisées dans le compte de résultat
 - Intérêts et dividendes comptabilisés dans le compte de résultat

À l'exception des actifs financiers désignés sur option à la FVPL à la comptabilisation initiale en cas de non-concordance comptable, deux critères sont utilisés pour établir comment classer et évaluer les actifs financiers :

- Le Modèle de Gestion (« Business Model ») suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers :

Le modèle de Gestion doit refléter la manière avec laquelle l'entité gère les actifs financiers en vue de générer des cash-flows.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

Trois modèles de Gestion possibles:

- ✓ **Held To Collect contractual cash flows (HTC)** la collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « collecte »
- ✓ **Held To Collect and Sale (HTC&S)** la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « collecte et vente »
- ✓ **Autre (Held For Sale - HFS)** Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « autre/vente »

Le modèle de gestion peut être évalué à partir de différents indicateurs tels que :

- Comment les différentes activités sont gérées (limites définies dans la gestion quotidienne...)
- La cohérence par rapport au reporting interne et la façon dont la performance du modèle de gestion et des actifs financiers qu'il couvre est évaluée et présentée aux principaux dirigeants de l'entité (en fonction des différentes sous-activités/portefeuilles gérés, de la granularité des portefeuilles, de leur interdépendance, etc.)
- Les risques qui influent sur la performance du modèle de gestion et, plus particulièrement, la manière dont ils sont gérés (définition de limites de risque et existence de comités des risques, etc.)
- Le mode de rémunération des managers (par exemple, l'évaluation à la juste valeur de la performance comme base de rémunération).

- Le niveau des ventes passées (indicateur des flux de trésorerie réalisés par le passé) et toute autre information pertinente (telle que les prévisions de ventes futures, etc.)

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

- Les caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Ce critère s'appuie sur l'existence ou non de modalités contractuelles au niveau de l'instrument donnant lieu à dates spécifiées à des flux de trésorerie qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû (désigné comme le test « SPPI ») (Solely Payments of Principal and Interests) .

Les flux de trésorerie contractuels qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû sont cohérents avec ceux d'un contrat de prêt de base, ou « vanille », dans lequel les intérêts représentent la contrepartie de :

- La valeur temps de l'argent et le risque de crédit qui sont typiquement les principales composantes des intérêts,
- D'autres risques (risque de liquidité par exemple) et coûts (frais administratifs par exemple) liés à la détention d'un prêt de base pendant une période de temps donnée,
- Une marge bénéficiaire cohérente avec celle d'un prêt de base.

Si un instrument a des caractéristiques contractuelles qui peuvent accroître la variabilité des flux de trésorerie, il ne peut être comptabilisé en AC ou en FVOCID.

Par défaut, les instruments de capitaux propres et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à la juste valeur par le résultat (FVPL). Cependant, les instruments de capitaux propres (actions) peuvent être constatés à la juste valeur par capitaux propres au cas par cas (sans recyclage des profits et pertes constatés en « OCI »).

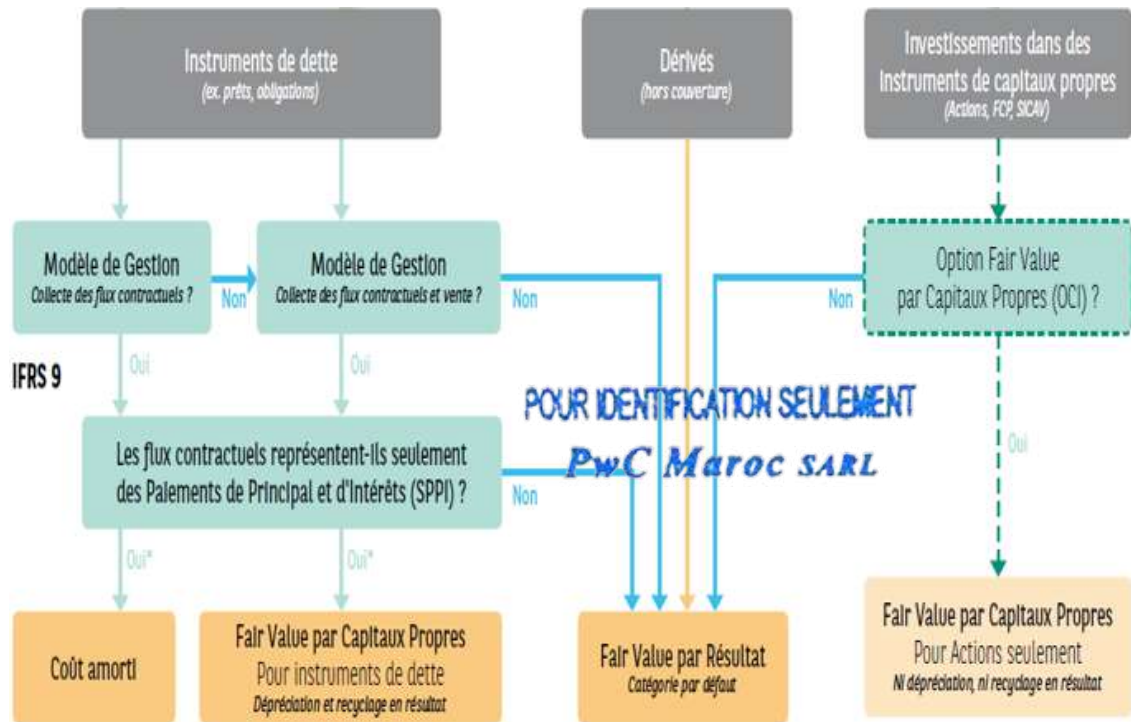
Dès lors que l'option de désigner un instrument de capitaux propres à la FVOCI est retenue

- Seuls les dividendes qui ne représentent pas la récupération d'une partie du coût de l'investissement sont constatés en résultat (cf. encadré ci-dessous).
- Les variations de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en OCI.
- Les variations de justes valeurs constatées en OCI ne sont pas ultérieurement transférées en résultat (elles peuvent être transférées en profit ou perte cumulé(e) au sein des capitaux propres). Par conséquent, en cas de vente de l'investissement, aucun profit ou perte n'est comptabilisé lors de la cession.

Détermination du critère SPPI

- A la date de comptabilisation initiale sur la base des faits et circonstances en présence à cette date
- Evalué dans la devise dans laquelle l'actif financier est libellé

L'arbre de décision ci-dessous synthétise les dispositions d'IFRS9 en matière de classement et d'évaluation :



* Si l'option Fair Value n'est pas utilisée. Possible pour incohérence comptable

Classement et évaluation des passifs financiers

Les dispositions relatives aux passifs financiers n'ont pas beaucoup changé.

- Les passifs financiers sont classés en deux catégories : juste valeur par le résultat (« FVPL ») et autres passifs au coût amorti.
- Pour les dérivés incorporés dans des passifs financiers, les principes de séparation et l'application des dispositions d'IAS 39 ont été conservés dans IFRS 9.
- L'option juste valeur (« FVO ») a été conservée (pour les non-concordances comptables, l'existence d'un dérivé incorporé, le traitement à la juste valeur).

Le seul changement introduit par IFRS 9 concernant les passifs financiers a trait à la comptabilisation des variations de juste valeur résultant du risque de crédit propre des dettes désignées en juste valeur sur option, qui sont à constater en capitaux propres (« OCI »).

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

PwC Maroc SARL

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

DEPRECIATION DES ACTIFS FINANCIERS :

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues. Ce modèle s'applique aux crédits et aux instruments de dette classés au coût amorti ou à la valeur de marche par capitaux propres, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière donnée qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marche, ainsi

qu'aux créances résultant des contrats de location, aux créances commerciales et aux actifs de contrat.

Modèle général

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille de la banque est segmenté en trois «Buckets » correspondant chacun à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif.

- Pertes de crédit attendues a 12 mois (« Bucket1 ») : si, à la date d'arrête, le risque de crédit de l'instrument financier n'a pas augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale, cet instrument fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues a 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir) ;
- Pertes de crédit à maturité pour les actifs non dépréciés (« Bucket2») : la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de l'instrument financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans que l'actif financier soit considéré comme déprécié ou en défaut ;
- Pertes de crédit attendues à maturité pour les actifs financiers dépréciés ou en défaut (« Bucket3 ») » la provision pour dépréciation est évaluée par définition des perspectives de récupérations des actifs en défaut. La définition du défaut est alignée avec celle précisée dans la directive 19G de la BAM et elle est cohérente avec celle utilisée pour la gestion du risque de crédit interne.

Ce modèle général est appliqué à l'ensemble des instruments entrant dans le champ de la dépréciation IFRS 9. L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 implique que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrête, et s'il s'avère qu'il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrête en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue a 12 mois.

Actifs financiers dépréciés ou en défaut

Définition du défaut

Un actif financier est considéré en défaut lorsqu'un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs de cet actif financier ont eu lieu.

Les événements concernés peuvent à titre d'exemple, porter sur : l'existence d'impayés généralement supérieurs 90 jours ; la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté.

Le Processus de mise en défaut repose notamment sur :

- Retail : une revue mensuelle des facilités éligibles au passage en défaut est effectuée en « comité des tiers dé-classables » sur la base d'un outil détectant les clients présentant des critères de défaut.
- Corporate : une revue est faite dans le cadre des comités Risques.

Appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'appréciation de la détérioration repose sur la comparaison des probabilités de défaut ou des notations en date de comptabilisation initiale des instruments financiers avec celles existant en date de clôture.

Les principes appliqués en matière d'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit sont détaillés dans la partie Coût du risque.

Mesure des pertes attendues

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition. En pratique, pour les expositions classées en Bucket 1 et en Bucket 2, les pertes attendues sont calculées comme le produit de la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (Loss Given Default – « LGD ») et le montant de l'exposition en cas de défaut (Exposure at Default – « EAD ») actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition.

Elles résultent du risque de défaut dans les 12 mois à venir (Bucket1) ou du risque de défaut sur la durée de vie de l'instrument financier (Bucket 2).

En effet, le calcul des pertes attendues est déterminé selon les principes suivants :

- lors de l'origination de l'autorisation : le calcul de la dépréciation (EL) se fait à horizon d'un an pour les actifs à risque faible, au regard de leur notation.

- lors des évaluations ultérieures : Les encours présentant des dégradations du rating entrant dans le cadre des critères d'augmentation significative du risque de crédit sont transférées au Bucket 2 et leur dépréciation est calculée à maturité.

- lorsque le risque est avéré, le calcul de la dépréciation est déterminé sur la base des flux futurs de récupération actualisés.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

Les règles sont précisées dans le schéma ci-dessous :



Les paramètres de calcul des dépréciations sont détaillés ci-dessous :

Maturité

Tous les termes contractuels de l'instrument financier sur la durée de vie sont pris en compte. La maturité utilisée correspond globalement à la durée résiduelle entre la date d'arrêté et la date d'échéance.

Probabilités de défaut (PD)

La Probabilité de Défaut est une estimation de la probabilité de survenance d'un défaut sur un horizon de temps donné. La mesure des pertes de crédit attendues requiert l'estimation à la fois des probabilités de défaut à 1 an et des probabilités de défaut à maturité.

Les PD à 1 an sont dérivées des PD réglementaires, fondées sur des moyennes long terme à travers le cycle, afin de refléter les conditions actuelles (point in time – « PIT »).

Les PD à maturité sont définies en utilisant des matrices de migration reflétant l'évolution attendue de la note interne de l'exposition jusqu'à maturité et des probabilités de défaut associées.

Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). Pour le Corporate, l'évaluation des TRG est réalisée en comité sur la base d'une analyse combinant les notations, le type d'engagement et les garanties sous-jacentes. Pour le Retail, L'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Exposition en cas de défaut (EAD)

L'exposition en cas de défaut d'un instrument est le montant résiduel anticipé dû par le débiteur au moment du défaut. Ce montant est défini en fonction du profil de remboursement attendu, et prend en compte, selon les types d'exposition, les amortissements contractuels, les remboursements anticipés attendus et les tirages attendus sur les lignes de crédit.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PWC MAROC SARL

Prise en compte des informations de nature prospective

Le montant des pertes de crédit attendues est calculé sur la base d'une moyenne pondérée de scénarios probabilisés, tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture économique. (Ce volet est détaillé dans la partie Coût de Risque)

Passages en pertes

Un passage en pertes consiste à réduire la valeur brute comptable d'un actif financier lorsque'il n'y a plus d'espoir raisonnable de recouvrement de tout ou partie dudit actif financier ou lorsqu'il a fait l'objet d'un abandon total ou partiel. Le passage en perte intervient lorsque toutes les voies de recours offertes à la Banque ont été épuisées. Si le montant de la perte lors du passage en perte est supérieur à la provision pour dépréciation cumulée, la différence est enregistrée comme une perte de valeur supplémentaire en « Coût du risque ». Pour toute récupération après la sortie de l'actif financier (ou d'une partie de cet actif) du bilan, le montant reçu est enregistré comme un profit en « Coût du risque ».

Recouvrements via la mise en jeu du collatéral

Lorsqu'un prêt est sécurisé par un actif financier ou non financier reçu en garantie et que la contrepartie est en défaut, la banque peut décider d'exercer la garantie et il peut alors devenir propriétaire de l'actif. Dans une telle situation, le prêt est décomptabilisé en contrepartie de l'actif reçu en garantie. Une fois la propriété de l'actif effective, celui-ci est comptabilisé et classé au bilan selon l'intention de gestion.

Prise en compte des impacts de la crise sanitaire Covid-19 dans l'évaluation des pertes de crédit attendues

Dans le cadre de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2020, la BMCI a réalisé des travaux d'identification des risques et impacts potentiels sur son portefeuille.

L'approche adoptée repose notamment sur une analyse associant les acteurs terrains et risques pour identifier les zones de risques. Une analyse des secteurs d'activité a été menée pour identifier ceux fragilisés par la crise sanitaire et d'en assurer un suivi régulier dans des comités dédiés dans lesquels siègent les experts métiers et les experts Risques.

Pour les entreprises, des chocs spécifiques ont été appliqués sur les secteurs identifiés comme fragiles parallèlement au choc systémique véhiculé par la composante Forward Looking. Cette dernière a été fortement impactée par la dégradation des perspectives économiques depuis le déclenchement de la crise sanitaire.

Pour les particuliers l'approche adoptée consiste à identifier les zones de risques liées au contexte actuel et appliquer également des chocs spécifiques sur le calcul de provisions en adéquation avec les normes IFRS9.

L'estimation de l'impact tient compte des éléments d'information disponibles à fin décembre 2020. Elle sera actualisée en fonction de l'évolution de l'environnement économique et des informations additionnelles qui seraient disponibles pour les prochains arrêts.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
EVALUATION DE LA JUSTE VALEUR
PwC Maroc SARL

Obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013, la norme IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » définit les modalités de calcul de la valeur de marché ainsi que les informations à fournir en annexe lorsque d'autres normes permettent ou requièrent une évaluation à la valeur de marché ou des informations sur cette valeur.

Pour déterminer la valeur de marché selon IFRS 13, la BMCI donne la priorité d'abord à l'utilisation de prix directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques avant de recourir à des paramètres internes.

Les paramètres utilisés dans les techniques de valorisation sont classés dans une hiérarchie à trois niveaux, en fonction de l'observabilité de ces paramètres, la primauté étant donnée au niveau 1, puis au niveau 2 et enfin au niveau 3.

Impact des méthodes de valorisation sur la hiérarchie

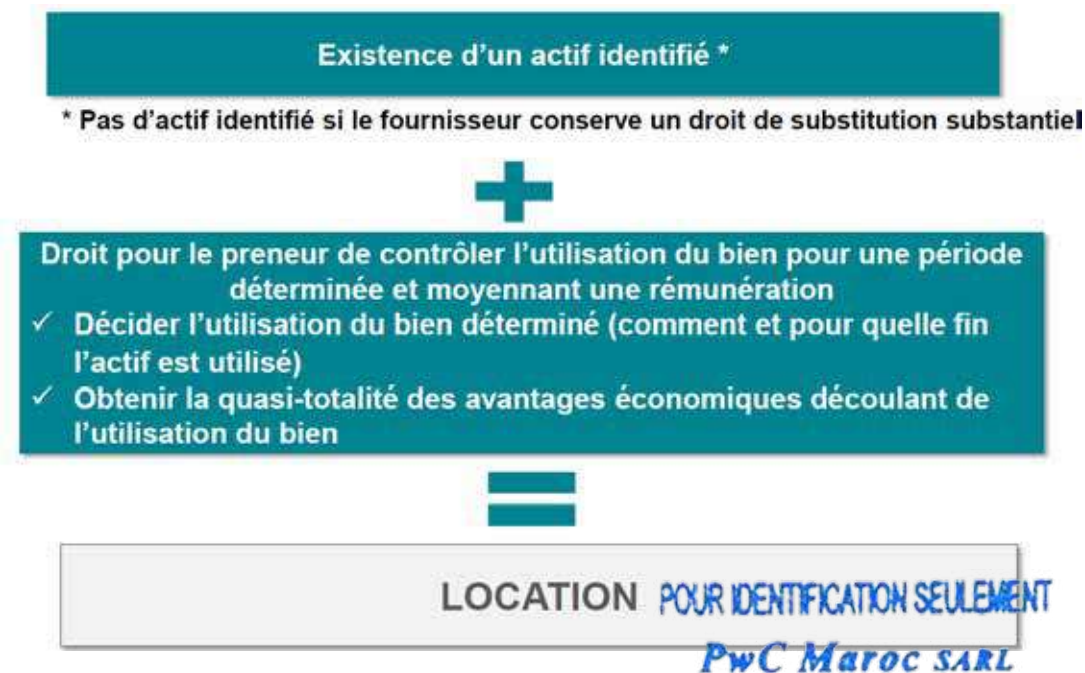
Pour procéder à l'évaluation des instruments financiers. La BNCI utilise l'une des quatre techniques suivantes:

- **Technique du prix :** utilisation d'un prix pour évaluer un produit identique ; cette technique est principalement utilisée pour l'évaluation des valeurs mobilières, mais également pour les contrats à terme normalisés (futures) et certaines options cotées. Si l'instrument est fongible, liquide et identique au contrat coté, il s'agit d'une évaluation de « niveau 1 » selon les normes IFRS, mais s'il est uniquement similaire il est classé au « niveau 2 ».
- **Technique de comparaison :** elle utilise des produits similaires et souvent des liens entre les caractéristiques des produits pour réaliser l'évaluation. Elle peut également utiliser des multiples de marché. Les techniques de comparaison conduisent généralement à des valeurs de marché de niveau 2 ou 3, en fonction du degré de similarité des instruments et des ajustements passés pour prendre en compte les spécificités de l'instrument évalué.
- **Technique de réplication par modèle :** elle consiste à décomposer le produit en composantes ou facteurs de risque afin de répliquer sa valeur de manière statique ou dynamique. Cette technique équivaut mathématiquement à valoriser en utilisant la théorie des martingales et en faisant des prévisions pour toute évaluation équivalente à l'évaluation en risque neutre.
- **Technique des flux de trésorerie attendus :** consiste à prévoir les flux de trésorerie futurs incertains des instruments financiers puis à les actualiser en tenant compte d'une prime de risque de marché. Pour cela diverses techniques sont disponibles, notamment la modélisation macro-économique en utilisant des fonctions d'« utilité » et l'analyse des statistiques historiques. Il est à noter que cette technique ne fournit pas de couverture de la valeur puisque c'est l'objectif principal de la Technique de réplication par modèle.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
2. CONTRATS DE LOCATION:
PwC Maroc SARL

Définition :

Selon l'IFRS 16, il y a un contrat de location lorsque le bailleur ne garde plus un droit de substitution substantiel d'une part et d'autre part, le preneur acquiert le droit de contrôler l'utilisation de l'actif pendant une période donnée en échange d'une contrepartie :



Les composantes locatives et non locatives sont comptabilisées séparément :

- ✓ La norme IFRS 16 s'applique à la composante locative
- ✓ D'autres normes s'appliquent à la composante non locative

Les preneurs peuvent faire le choix par catégorie de bien sous-jacent de comptabiliser les composantes locatives et non locatives en tant que contrat de location. En pratique, le groupe n'applique pas cette mesure de simplification.

Pour les bailleurs, Il y a toujours lieu de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location- financement.

Méthode de transition :

Le Groupe BMCI a choisi d'appliquer la méthode rétrospective modifiée pour laquelle le droit d'utilisation est la valeur comptable considérant comme si la norme avait été appliquée depuis la date de commencement et les paiements de location à l'ouverture

étant actualisés en utilisant la date d'emprunt supplémentaire du preneur à la date de la première application (1^{er} Janvier 2019).

Par conséquent, l'impact FTA de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres.

La BMCI a opté pour les deux exemptions rendues possible par la norme :

- Contrat de location relatif à des bien de faible valeur.
- Contrat de location ayant une durée inférieure à un an.

Comptabilité du preneur : Comptabilisation, évaluation et présentation.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

Étapes	Description
Comptabilisation et évaluation initiale	Initialement comptabilisation d'un droit d'utilisation de l'actif et d'un passif de location à la valeur actualisée des paiements de loyers. L'actif de droit d'utilisation est ajusté des prépaiements de loyers, avantages reçus, coûts directs initiaux engagés par le preneur, estimations des coûts de restauration, d'enlèvement et de démantèlement
Evaluation ultérieure du droit d'utilisation et du passif de location	Le droit d'utilisation de l'actif est amorti conformément à la norme IAS 16 Immobilisations corporelles Le preneur augmente le passif lié au contrat de location afin de refléter les intérêts et réduit le passif des paiements de loyers effectués
Présentation du droit d'utilisation dans les états financiers	Séparément des autres actifs (non pris en location), ou avec les actifs sous-jacents correspondants en détaillant en annexe les postes contenant les actifs de droit d'utilisation. Charges d'amortissement en frais généraux

Présentation du passif de location dans les états financiers

Séparément des autres passifs, ou avec ces autres passifs et communication en annexe des postes contenant les passifs de location.
Charges d'intérêts en Produit Net Bancaire

Durée du contrat de location :

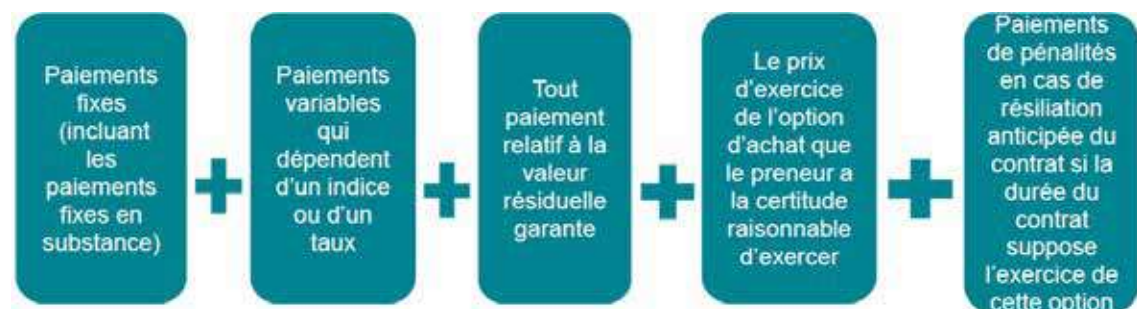
En ce qui concerne la durée de location, elle est synthétisée comme suit :

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL



Passif de location :

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée de :



L'évaluation ultérieure du passif de location correspond aux situations nécessitant une réévaluation du contrat ainsi que leur impact :

- Changement dans l'évaluation initiale de la durée de la location ou des options d'achat/résiliation :

- Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
- Révision du taux d'actualisation
- Changements dans les indices ou les taux affectant les paiements :
 - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
 - Taux d'actualisation inchangé

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES:

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement

attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

La durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros oeuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les

développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survaleurs affectées, aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à

la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

Le Groupe BMCI adopte les principes suivants:

- L'approche par composants.
- Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque.

L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif.

Tableau des composants Groupe BMCI.

Nature du composant	Durée d'amortissement en années	POIDS DU COMPOSANT
Gros œuvre	60	59%
Façade	30	18%
IGT	20	23%

3- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'approche retenue par le groupe BMCI pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.

La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

Catégories d'immobilisations	Durée d'amortissement
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

4- GOODWILL :

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

5- IMMEUBLES DE PLACEMENT :

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

6- AVANTAGES AU PERSONNEL :

Principe :

L'objectif de la norme IAS 19 est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et les informations à fournir à leur sujet. Cette norme impose de comptabiliser :

- un passif lorsqu'un membre du personnel a rendu des services en échange d'avantages du personnel qui lui seront versés dans l'avenir ;
- une charge lorsque l'entité consomme l'avantage économique résultant des services rendus par un membre du personnel en échange d'avantages du personnel.

Classification des avantages au personnel :

La norme IAS 19 prévoit quatre catégories d'avantages accordés aux salariés au titre des services rendus :

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

- les avantages à court terme tels que les salaires, les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés, les congés de maladie payés, les primes payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice, ...
- les avantages à long terme : médailles du travail, primes payables douze mois ou plus après la fin de l'exercice, ...
- les avantages postérieurs à l'emploi eux-mêmes classés en 2 catégories : régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies (retraite, frais de santé et prévoyance pour les retraités, ...)
- les indemnités de fin de contrat de travail : principalement les avantages payables suite à une décision de l'entreprise de mettre fin à l'emploi avant l'âge de la retraite permis par la convention collective ou accord d'entreprise (indemnités de licenciement...) ou du salarié d'accepter le licenciement en échange de ces avantages (départ volontaire).

Couverture des engagements :

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Constitution d'une provision en interne
- Externalisation de l'obligation de verser des prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

Méthode :

La valorisation des régimes à prestations définies implique le recours à des techniques actuarielles afin de quantifier d'une manière fiable le montant de l'engagement naissant des avantages accumulés par le personnel durant les exercices écoulés.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est celle des « **Unités de Crédit Projetées** », qui présente les caractéristiques suivantes :

- Méthode actuarielle, basée sur l'estimation des prestations futures probables (à partir des salaires projetés à l'échéance de la prestation), qui repose sur le principe suivant lequel chaque période de service rendu donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.
- Méthode rétrospective, qui définit la valeur de l'engagement au moment de l'évaluation en se fondant sur le rythme d'acquisition des droits prévu au régime. L'objectif est d'attribuer à chaque année passée la quote-part de droits lui revenant.

L'estimation de la valeur des engagements doit s'appuyer sur des hypothèses actuarielles qui influenceront sur le coût des prestations. Ces hypothèses sont relatives aux variables :

- démographiques : taux de rotation du personnel, taux de mortalité, âge de départ à la retraite
- financières : taux d'actualisation, progression estimée des salaires à effectifs constants

Options retenues par la BMCI :

A la fin de chaque exercice, la BMCI comptabilise une provision couvrant ses engagements relatifs aux régimes à prestations définies : Ouissam Choghl et indemnités de fin de carrières. La méthode utilisée est celle des « unités de crédit projetées ».

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe des taux (Taux de référence des Bons de Trésor) publiée par Bank Al-Maghrib et arrêtée à la date de clôture de l'exercice. Les taux de cette courbe sont ramenés en fonction de la maturité des Bons de Trésors aux durées moyennes d'exigibilité des prestations.

Les autres paramètres d'estimation de l'engagement découlent de la table de mortalité en usage au Maroc, du taux de progression des salaires à effectifs constants estimé par la BMCI ainsi que des statistiques liées à la rotation du personnel observée sur plusieurs années.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

Quant aux avantages à court terme, La BMCI a constaté une provision relative au coût salarial lié aux congés maladie et maternités sur les douze mois après la clôture de l'année.

7- COÛT DU RISQUE :

Le cout du risque comprend les éléments de résultat suivants :

■ les dotations et reprises de dépréciations couvrant les pertes de crédit attendues a 12 mois et à maturité (Bucket1 et Bucket2) relatifs aux crédits et aux instruments de dettes comptabilises au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres ;

■ les dotations et reprises de dépréciations des actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur (Bucket3), les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ;

Sont également comptabilisées en coût du risque les charges liées aux incidents et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

Augmentation significative du risque de crédit

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

- **Facilités accordées aux grandes entreprises, institutions financières, États souverains et obligations**

L'indicateur utilisé pour évaluer l'augmentation significative du risque de crédit est la note interne de crédit de la contrepartie. La détérioration de la qualité de crédit est considérée comme significative et la facilité (ou l'obligation) classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 3 crans (par exemple, un passage de la note 4- à la note 5-).

La mesure de simplification « risque de crédit faible » autorisée par IFRS 9 (i.e. selon laquelle les obligations avec une notation « investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket1, et celles avec une notation « non-investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket 2) est utilisée uniquement pour les titres de dette pour lesquels aucune note interne n'est disponible en date de comptabilisation initiale.

- **Facilités accordées aux PME et clientèle de détail**

L'augmentation significative du risque de crédit est également liée la note interne de crédit de la contrepartie. Du fait d'une volatilité plus importante dans l'échelle de notation interne utilisée, la détérioration est considérée comme significative et la facilité

classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 6 crans.

Informations prospectives

BMCI prend en compte des informations prospectives dans l'estimation de l'augmentation significative du risque de crédit ainsi que dans la mesure des pertes de crédit attendues (Expected Credit Loss – « ECL »).

S'agissant de la détermination de l'augmentation significative du risque de crédit, au-delà des règles fondées sur la comparaison des paramètres de risque entre la date de comptabilisation initiale et la date de reporting, celle-ci est complétée par la prise en compte d'informations prospectives comme des paramètres macroéconomiques sectoriels ou géographiques, susceptibles d'augmenter le risque de crédit de certaines expositions. Ces informations peuvent amener à resserrer les critères de passage en Bucket2, et ainsi augmenter le montant de pertes de crédit attendues pour des expositions considérées comme particulièrement vulnérables au regard de ces paramètres prospectifs.

S'agissant de la mesure des pertes de crédit attendues, BMCI a fait le choix de retenir 3 scénarios macroéconomiques :

- un scénario central, en ligne avec le scénario utilisé dans le cadre du processus budgétaire ;
- un scénario adverse, correspondant au scénario utilisé trimestriellement dans le cadre des exercices de « stress-test » réalisés par le Groupe ;
- un scénario favorable, permettant de prendre en compte des situations où les performances économiques sont meilleures que prévues.

Le lien entre les scénarios macroéconomiques et la mesure de l'ECL est principalement établi par le biais de la modélisation des probabilités de défaut. Les probabilités de défaut ainsi déterminées par les scénarios macroéconomiques permettent de mesurer les pertes attendues pour chaque scénario.

Le poids à attribuer aux pertes de crédit attendues calculées dans chacun des scénarios est défini comme suit :

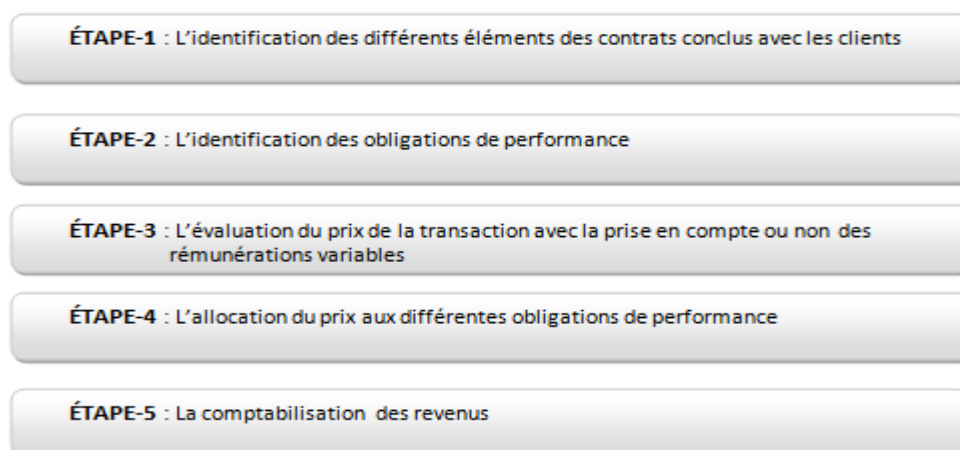
- 50 % pour le scénario central ;
- le poids des deux scénarios alternatifs est défini selon la position dans le cycle économique. Dans l'approche retenue, le scénario adverse a un poids plus important dans les situations en haut de cycle que dans les situations en bas de cycle, en anticipation d'un retournement potentiel défavorable de l'économie.

8- PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC LES CLIENTS :

Cette norme remplace la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction », leurs interprétations et introduit un principe fondamental

selon lequel la comptabilisation du chiffre d'affaires doit traduire, pour le montant auquel un vendeur s'attend à avoir droit, le transfert à un client du contrôle d'un bien ou d'un service.

La norme IFRS 15 énonce une approche développée comprenant 5 étapes successives depuis l'identification du contrat conclu avec le client jusqu'à la reconnaissance en résultat d'un produit lorsqu'une obligation de performance est remplie :



9- IMPOT EXIGIBLE ET IMPOT DIFFERE :

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception:

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

L'interprétation IFRIC 23 clarifie la mise en œuvre de la norme IAS 12 «Impôts sur le résultat» en matière de comptabilisation et d'évaluation, lorsque l'incertitude entoure le traitement de l'impôt sur le résultat.

Cette incertitude peut avoir une incidence sur la détermination du bénéfice imposable, des bases fiscales, des pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés et des taux d'imposition.

Plus spécifiquement, il est nécessaire de déterminer si les positions fiscales décidées par l'entité seront validées ou non par l'autorité fiscale compétente.

10- DERIVES :

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.

11- DERIVES INCORPORÉS :

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.

- Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
- Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte.

Au 31 décembre 2020, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

12- DEPOTS DE LA CLIENTELE :

Les dépôts de la clientèle sont comptabilisés au coût historique.

13- PROVISIONS DU PASSIF

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un événement passé, et s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

14- PASSIFS EVENTUELS

Au 31 décembre 2020, le Groupe BMCI n'a pas constaté de passifs éventuels.

15- UTILISATION DES ESTIMATIONS POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

La préparation des états financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux états financiers.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les états financiers.

C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques »
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux états financiers,
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

AUTRES INFORMATIONS

Migration du système d'information de la BMCI

de la modernisation informatique, la BMCI a initié un large programme de refonte de son système d'information afin d'accompagner ses ambitions de développement à moyen et long terme parallèlement à la mise à niveau de son

L'étendue de ce programme couvre tout l'écosystème informatique de la banque avec, d'un côté, le Core Banking System et les outils spécifiques à la gestion des métiers

reportings réglementaires. Ce projet intervient dans un contexte caractérisé par l'évolution constante des normes des régulateurs et des exigences du Groupe BNP

charge soutenue. L'enjeu de ce programme est également une transformation des end qui pose le socle d'une banque digitale pour accélérer le

Crédits amortissables, les engagements par signature et les dépôts à terme ont été basculés vers le nouveau système d'information, les travaux se

Information sectorielle

Le Groupe BMCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de détail ;
- Banque offshore;
- Financements spécialisés : BMCI Leasing et ARVAL ;
- Banque de Gestion : gestion d'actifs.

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BMCI.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe. Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital.

Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des établissements de crédit et entreprises d'investissement.

Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

Gestion du Capital et Adéquation des Fonds Propres

La nouvelle réglementation sur le calcul des fonds propres selon les normes Bâle III est entrée en vigueur. Ainsi une nouvelle hiérarchie des fonds propres a été instaurée:

- les fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1 -CET1-);
- les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1), constitués du CET1 et des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1);
- les fonds propres de catégorie 2 (Tier 2)

Les fonds propres du Groupe BMCI sont calculés conformément à la circulaire de Banque Al Maghrib n°14/G/2013

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

-Ratio de Solvabilité

Dans le cadre de la réglementation prudentielle, le ratio de solvabilité du Groupe BMCI est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marché et du risque opérationnel, et ce conformément à la circulaire de Banque Al Maghrib n° 26/G/2006.

Fonction et stratégie de gestion des risques

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité.

Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank-Al Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif :

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.
- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

- Le risque de taux et de liquidité ;
- Le risque de crédit et de contrepartie ;
- Les risques de marché ;
- Les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

1- Le risque de crédit ou de contrepartie

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- **La Note de Contrepartie**, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, quelque soit la nature de la contrepartie.
- **Le Taux de Récupération Global**, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie

Ces deux données, utilisées à la BMCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
Gestion du risque de crédit
PWC Maroc SARL

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit ad hoc.

Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne :

Contrôles de 1^{er} niveau : Ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédéfinie, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.

Contrôles de 2^{ème} niveau : La Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2^{ème} niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque

de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques, de PSF dédiés et de divers comités de suivi des Risques.

Contrôles de 3^{ème} niveau : Le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi tous, les Groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

Gestion du risque de concentration du crédit

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque; les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles ; groupes d'intérêt ; contreparties appartenant au même secteur économique ; contreparties appartenant à la même région géographique ; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition.

Ces limites sont validées et suivies par les instances dirigeantes.

2- Risques de Marché :

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, de la volatilité de ses paramètres et des corrélations entre ces paramètres , autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt,
- Risque de change,

- Risque sur titre de propriété,
- Risque sur produit de base,
- Risque sur produit dérivé.

L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes bâloises.

Principes fondamentaux :

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

Dans l'objectif d'encadrement et de maîtrise des risques de marché, la BMCI a mis en place un dispositif de gestion des risques conforme aux normes Baloises et aux standards du groupe BNP PARIBAS. Ce dispositif est basé sur plusieurs principes parmi lesquels :

- Maîtrise et suivi des risques sur les expositions
- Développement des activités de marché dans le cadre de comités nouveaux produits avec analyse approfondie des risques engendrés par ces activités
- Respect de la réglementation bancaire en matière de gestion prudentielle des risques
- Adoption des standards du groupe et des meilleures pratiques en matière de gestion des risques de marché

La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1^{er} niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.
- Un contrôle de 2^{ème} niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marché qui veille au respect du dispositif de risque en matière de

limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journaliers retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading

En plus d'un suivi fonctionnel par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP PARIBAS

- Un suivi fonctionnel de 3^{ème} niveau assuré par l'Audit Interne/Inspection Générale

Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité :

- POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL
- Position de change : Limite en VaR, en volume et par sens ;
 - Position de taux : Limite en position moyenne par bande d'échéance ;
 - Position obligataire : Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance ;
 - Position sur option : Limite sur Grecs (Delta – Gamma – Véga)

Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.

La VaR (Value at Risk) GEAR :

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements normaux des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné. Le Groupe retient un niveau de confiance de 99% et un horizon de temps d'une journée. Les principaux groupes de facteurs simulés sont :

- Prix d'actions et leurs volatilités implicites ;
- Taux d'intérêts, Titres / Swaps de taux ;
- Matières premières ;
- Cours de change et leurs volatilités implicites...

Les simulations des facteurs de risque sont calculées en utilisant l'approche Monté Carlo qui capte la non-normalité des paramètres de marché aussi bien que l'interdépendance entre les facteurs de marché.

Gestion du Risque de Change :

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BMCI correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier suite à l'évolution des cours des devises. Il trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change.

Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : Une limite en GEaR « Gross Earning at Risk » (équivalent VaR), des limites en volumes de position de change (Short // Long) et des Limites sur Grecs (Delta – Gamma – Véga) pour les options de change

Risque de Taux et Risque Obligataire :

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché. Il trouve ses principales sources dans les positions de trésorerie et obligataires.

Le risque de taux à la BMCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) pour la Trésorerie. Une limite en GEAR et des limites de sensibilité par bande d'échéance dites PV01 pour l'activité Trading Obligataire.

Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Contrôlés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Responsable ALM Trésorerie et Capital Markets à la Direction Générale et à la Direction des Risques.

Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en terme de VaR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

Stress Test :

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches :

- Une approche «Mark To Market» qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille.
- Une approche "Funding" qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

3- Risque de taux et de liquidité :

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale,
- Respecter les ratios de liquidité internes au groupe BNPPARIBAS (LCR, NSFR)
- Assurer la liquidité de la BMCI à court terme, et gérer le GAP de liquidité à long terme
- Eviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating,

- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Maîtriser les risques financiers,
- Atténuer la variabilité des résultats,
- Limiter le risque de taux au travers du choix de la maturité du portefeuille de Titres, au travers de la maturité des emprunts et en orientant la politique commerciale par la détermination du Taux de Cession Interne adéquat.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

L'ALM suit les risques de taux d'intérêt et de liquidité sur 3 périmètres distincts :

PwC Maroc SARL

- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés aux opérations clientèles regroupées dans les livres dénommés Book Commercial.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés au Book Fonds Propres.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité résultant de la somme des sous composantes précédentes.

L'ALM suit et intègre par ailleurs ces risques au niveau du groupe BMCI, intégrant ainsi les principales filiales de financement.

L'ALM suit ces risques de taux d'intérêt et de liquidité pouvant provenir d'une:

- corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...)
- incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...)
- existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière opération est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.

Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoulées » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impasse de taux (ressources à taux fixe, emplois à taux fixe) et de liquidité sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la Banque et de ses concurrents.

Périodiquement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- le niveau d'exposition du groupe en termes de risque de taux et de liquidité
- le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques
- la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché.
- le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

4- Risques opérationnels :

Bank Al Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Bénéficiant, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le « Groupe BNP Paribas », le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al Maghrib en la matière.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
APPLICATION DE LA REGLEMENTATION BÂLE II
PwC Maroc SARL

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards. Ces travaux ont amené à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel.

Le régulateur a édicté les textes relatifs au Pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ».

Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risques.

Courant l'année 2013, la BMCI a mis en place un dispositif de maîtrise du risque portant sur le périmètre de la clientèle des particuliers et professionnels en déployant la notation Retail automatisée ; la particularité NEGCOM et le déclassement en défaut automatique.

La notation automatique Retail/Déclassement concerne tous les clients particuliers et professionnels et se base sur les caractéristiques intrinsèques ainsi que sur l'historique de leur relation avec la BMCI (flux confiés, solde, ancienneté de la relation, irrégularités...etc.). La note de contrepartie est mise à jour chaque huitième jour du mois via un traitement automatique. Il s'agit donc de mesurer à partir d'une approche multicritère standard et systématique le niveau de risque d'un client.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

La notation automatique est opérationnelle depuis le 08/10/2013

PwC Maroc SARL

Organisation et Gestion des risques:

Risque de crédit :

La BMCI a mis en place en conformité avec les directives de Bank Al Maghrib relatives au Pilier II de Bâle II, un dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques adapté à la nature, au volume et au degré de complexité de ses activités. Ce dispositif qui transpose par ailleurs les normes du Groupe BNP Paribas, lui permet notamment :

- d'évaluer et de maîtriser l'ensemble des risques auxquels elle est exposée ;
- de maintenir l'exposition aux différents risques dans les limites globales arrêtées par la réglementation en vigueur et / ou fixées par le Directoire et approuvées par le Conseil de Surveillance.
- d'évaluer et conserver en permanence les niveaux et les catégories des fonds propres ainsi que leur allocation compte tenu de la nature et du niveau des risques auxquels la BMCI pourrait être exposée.

Risques de marché

Dans le cadre des dispositions Bale II en matière de fonds propres et de répartition des risques, la BMCI applique la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de marché.

L'effet de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché n'est pas important puisqu'elle ne représente que 1% du total des exigences de tous les risques.

Risques opérationnels

Depuis plusieurs années, la BMCI a mis en place un dispositif en vue de se conformer aux exigences Bâle II.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- des comités réguliers où l'État Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit).
- une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008.
- une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour.
- un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel.

Le Groupe BMCI a mis en place **un système d'identification et d'évaluation des risques opérationnels**, basé sur :

- l'élaboration de cartographies des processus et des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe BMCI.
- un dispositif de collecte des incidents historiques de risques opérationnels impliquant l'ensemble des entités opérationnelles, complété par un processus d'attestation périodique de la fiabilité et l'exhaustivité des données.
- l'identification et l'analyse qualitative et quantitative des incidents potentiels de risques opérationnels. Cette démarche permet de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en terme de risques opérationnels.

Par ailleurs, la **maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels** s'opère notamment à travers :

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

- la maîtrise des risques extrêmes basée sur le dispositif de continuité d'activité qui a atteint un niveau de maturité global satisfaisant.
- des actions préventives et correctives mises en place suite aux incidents historiques significatifs constatés. A ce titre, le dispositif de contrôle permanent a atteint un niveau de maturité certain avec une couverture optimale du périmètre par la Direction du Contrôle Permanent Groupe, l'utilisation d'outils ayant permis l'industrialisation des contrôles et l'amélioration de leur qualité et la mise en place d'actions préventives et correctives permettant de couvrir les risques majeurs .
-
- un processus de validation des produits, activités et organisations nouvelles (PAON) et des Transactions Exceptionnelles, mettant en exergue les risques associés et les conditions de mise en œuvre ainsi que les règles de contrôle appropriées.
- un dispositif de maîtrise des activités externalisées essentielles.

- des actions de sensibilisation sur les sujets de Risque Opérationnel menées auprès des entités opérationnelles.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

ACTIF IFRS	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 171 925	1 239 577
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 428 681	982 988
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	1 242 274	850 021
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	186 407	132 967
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5 351 748	5 058 538
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	5 351 748	5 058 538
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		
Titres au coût amorti	3 051 778	3 095 852
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimi-lés, au coût amorti	1 546 368	2 564 451
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	50 856 034	54 868 523
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements des activités d'assurance		
Actifs d'impôt exigible	3 072	3 871
Actifs d'impôt différé	137 486	112 875
Comptes de régularisation et autres actifs	961 218	1 095 217
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	13 695	13 232
Immeubles de placement	28 896	30 444
Immobilisations corporelles	1 531 330	1 638 581
Immobilisations incorporelles	439 862	411 213
Ecarts d'acquisition	87 720	87 720
TOTAL ACTIF IFRS	66 609 813	71 203 083

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

PASSIF IFRS	31/12/2020	31/12/2019
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1	1
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	46 986	55 389
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	46 986	55 389
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	4 029 278	5 874 619
Dettes envers la clientèle	44 620 379	45 035 833
Titres de créance émis	4 346 675	6 665 188
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	35 807	58 708
Passifs d'impôt différé	98 187	213 767
Comptes de régularisation et autres passifs	2 927 328	3 112 278
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	591 419	425 073
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	2 262 119	2 264 492
Capital et réserves liées	6 541 881	6 541 881
Réserves consolidées	900 074	306 514
- Part du groupe	859 331	260 468
- Part des minoritaires	40 742	46 046
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	64 901	49 352
Résultat net de l'exercice	144 778	599 987
- Part du groupe	155 501	605 014
- Part des minoritaires	- 10 724	- 5 027
TOTAL PASSIF IFRS	66 609 813	71 203 083
Capitaux propres	7 651 634	7 497 734
. Part du groupe	7 621 615	7 456 715
. Part des intérêts minoritaires	30 019	41 019

Compte de résultat IFRS consolidé

Compte de résultat IFRS consolidé	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts et produits assimilés	3 067 734	3 147 817
Intérêts et charges assimilés	730 045	841 900
MARGE D' INTERÊT	2 337 689	2 305 917
Commissions perçues	503 657	555 143
Commissions servies	52 072	62 028
MARGE SUR COMMISSIONS	451 586	493 115
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	347 630	306 382
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	351 193	292 085
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	- 3 563	14 297
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 245	20 757
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables - -	2 245	20 757
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Produits nets des activités d'assurances		
Produits des autres activités	50 585	44 020
Charges des autres activités	138 168	110 953
PRODUIT NET BANCAIRE	3 051 568	3 059 238
Charges générales d'exploitation	1 512 549	1 431 559
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	210 744	214 636
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 328 275	1 413 042
Coût du risque	901 293	440 213
RESULTAT D'EXPLOITATION	426 982	972 829
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	2 693	3 081
Gains ou pertes nets sur autres actifs	- 69 365	15 576
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RESULTAT AVANT IMPÔTS	360 310	991 486
Impôts sur les bénéfiques	215 532	391 499
RESULTAT NET	144 778	599 987
Résultat hors groupe	- 10 724	- 5 027
RESULTAT NET PART DU GROUPE	155 501	605 014
Résultat par action (en dirham)	12	46
Résultat dilué par action (en dirham)		

(en milliers de DH)

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2018	1 327 928	5 213 953	-	670 438	23 754	7 236 073	27 466	7 263 539
Opérations sur capital								
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				398 379		398 379	3 980	402 359
Autres				11 737		11 737	22 560	10 823
Résultat au 31 Décembre 2019				605 014		605 014	5 027	599 987
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					25 598	25 598		25 598
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (F)				146		146		146
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)				146	25 598	25 744		25 744
Variations de périmètre								
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2019	1 327 928	5 213 953	-	865 481	49 352	7 456 715	41 020	7 497 734
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat								
Elimination des Réévaluations sur titres AFS reclassés en Titres au coût amorti								
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat								
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2019 corrigés	1 327 928	5 213 953	-	865 481	49 352	7 456 715	41 020	7 497 734
Opérations sur capital								
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes								277
Autres				71		71	-277	71
Résultat au 31 Décembre 2020				155 501		155 501	10 724	144 778
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					15 549	15 549		15 549
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (F)				6 221		6 221		6 221
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)				6 221	15 549	9 328		9 328
Variations de périmètre								
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2020	1 327 928	5 213 953	-	1 014 833	64 901	7 621 615	30 019	7 651 634

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

Tableau de flux de trésorerie

Tableau de flux de trésorerie		31-déc-20	31-déc-19
1	Résultat avant impôts	360 310	991 486
2	+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	210 744	214 636
3	+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
4	+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	895 087	440 213
5	+/- Dotations nettes aux provisions	166 346	-8 393
6	+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	2 693	3 081
7	+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		
8	+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
9	+/- Autres mouvements	44 554	42 637
10	Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	1 230 316	692 174
11	+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	1 780 297	981 279
12	+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	2 719 798	- 3 869 686
13	+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	2 997 064	209 873
14	+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	50 951	104 399
15	- Impôts versés	386 957	- 340 482
16	Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	- 2 495 472	- 2 914 618
17	Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	- 904 846	- 1 230 958
18	+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	3 156	8 240
19	+/- Flux liés aux immeubles de placement	1 548	1 942
20	+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	132 142	- 377 609
21	Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 133 750	- 367 427
22	+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-	- 398 378
23	+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	2 373	501 681
24	Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 2 373	103 303
25	Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		
26	Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	- 1 040 969	- 1 495 082
27	Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	310 028	1 805 110
28	Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 239 577	2 236 143
29	Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	929 549	- 431 033
30	Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	- 730 941	310 028
31	Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 171 925	1 239 577
32	Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 902 866	- 929 549
33	Variation de la trésorerie nette	- 1 040 969	- 1 495 082

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		31/12/2020	31/12/2019
Résultat Net		144 778	599 987
Éléments recyclables en résultat net :			-
Écarts de conversion	POUR IDENTIFICATION SEULEMENT		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	PwC Maroc SARL	31 591	41 587
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables			-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence			-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables			-
Impôts liés		11 689	15 387
Éléments non recyclables en résultat net :			-
Réévaluation des immobilisations			-
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies		6 895	957
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat			-
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres			-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables			-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables			-
Impôts liés		2 542	355
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		15 549	25 598
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		160 326	625 585
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)		171 050	630 612
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)		10 724	5 027

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020		31/12/2019	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat
Créances sur les établissements de crédit			-	-
Créances sur la clientèle			-	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes			-	-
Valeur reçus en pension			-	-
Effets publics et valeurs assimilées			-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 186 699		796 447	-
o Titres cotés				-
o Titres non cotés	1 186 699		796 447	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	186 407	-	132 967
o Titres cotés			-	-
o Titres non cotés			-	-
Instruments dérivés	55 575		53 574	-
Créances rattachées			-	-
Juste valeur au bilan	1 242 274	186 407	850 021	132 967

Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables

	31/12/2020	31/12/2019
Titres évalués à la juste valeur	5 351 748	5 058 538
o Effets publics et valeurs assimilées	5 351 748	4 595 594
o Obligations et autres titres à revenu fixe	-	462 944
o Titres cotés	-	-
o Titres non cotés	-	462 944
Total des Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	5 351 748	5 058 538

Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables

	31/12/2020			31/12/2019		
	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	5 269 597	115 460	-	4 519 796	83 874	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	2 286	460 503	4	2 290
Créances rattachées	82 151	-	-	78 239	-	-
Valeur au bilan des Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	5 351 748	115 461	2 286	5 058 538	83 878	2 290
Total gains et pertes latents	-	115 461	2 286	-	83 874	2 290
Impôts différés	-	42 721	686	-	31 034	687
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux Propres recyclables	-	72 740	1 600	-	52 841	1 603
Gains et pertes latents Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	72 740	1 600	-	52 841	1 603

DÉTAIL DES TITRES DE DETTE PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

	31 Décembre 2020			31 Décembre 2019		
	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable
En milliers de DH						
États	3 037 900 -	147	3 037 753	3 063 367 -	144	3 063 223
Autres administrations publiques						
Établissements de crédit	15 090 -	1 064	14 026	24 149 -	1 225	22 924
Autres				9 704		9 704
TOTAL TITRES DE DETTE AU CÔTÉ AMORTI	3 052 990 -	1 212	3 051 778	3 097 221 -	1 369	3 095 852

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc s.a.r.l.

Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés au coût amorti

	31/12/2020	31/12/2019
Etablissements de crédits	1 546 368	2 564 451
Comptes et prêts	606 963	1 518 449
Valeurs reçues en pension	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	925 968	1 016 473
Total en principal	1 532 931	2 534 922
Créances rattachées	15 419	32 543
Provisions	1 982	3 014
Valeur nette	1 546 368	2 564 451
Opérations internes au groupe	3 940 276	4 640 444
Comptes à vue	576 064	954 774
Comptes et avances à terme	3 353 782	3 670 224
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	10 430	15 446

Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020	31/12/2019
Opérations avec la clientèle	45 559 526	49 377 842
Créances commerciales	6 271 819	7 868 496
Autres concours à la clientèle	41 760 286	42 991 327
Valeurs reçues en pension	718 396	1 379 167
Comptes ordinaires débiteurs	3 463 745	3 209 092
Total en principal	52 214 246	55 448 082
Créances rattachées	127 313	133 650
Provisions	6 782 033	6 203 890
Valeur nette	45 559 526	49 377 842
Opérations de crédit bail	5 296 508	5 490 681
Crédit-bail immobilier	1 245 300	1 328 980
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	3 735 421	3 898 093
Total en principal	4 980 721	5 227 073
Créances rattachées	843 969	768 241
Provisions	528 182	504 633
Valeur nette	5 296 508	5 490 681
Total	50 856 034	54 868 523

	31/12/2020	31/12/2019
Entreprises	28 128 590,81	32 338 040
Dont Grandes Entreprises	18 476 258,98	21 819 447
Particuliers et professionnels	21 756 160,70	21 628 592
Total en principal	49 884 751,50	53 966 631
Créances rattachées	971 282	901 892
Valeurs nettes au bilan	50 856 034	54 868 523

	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	D> 5 ans	Total
Prêts et créances émis sur la clientèle	8 877 091	4 083 735	14 761 021	18 699 160	46 421 006

Échéancier des opérations de location financement

En milliers de MAD	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Investissement brut	4 140 589	4 457 805
À recevoir dans moins d'1 an	1 131 897	1 174 141
À recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	2 487 456	2 621 063
À recevoir au-delà de 5 ans	521 236	662 601
Produits financiers non acquis	-	-566 404
Investissement net avant dépréciation	3 613 821	3 891 401
À recevoir dans moins d'1 an	969 642	1 002 870
À recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	2 182 395	2 300 081
À recevoir au-delà de 5 ans	461 784	588 450
Dépréciations	-442 934	-445 070
Investissement net après dépréciation	3 170 887	3 446 331

Impôts courants et impôts différés

(en milliers de DH)

	31/12/2020	31/12/2019
Impôts courants	3 072	3 871
Impôts différés	137 486	112 875
Actifs d'impôts courants et différés	140 558	116 746
Impôts courants	35 807	58 708
Impôts différés	98 187	213 767
Passifs d'impôts courants et différés	133 994	272 476
Charge d'impôts courants	364 848	352 244
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-149 316	39 255
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	215 532	391 499

Le taux effectif d'impôt

	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net	144 778	599 987
Charges d'impôt sur les bénéfices	215 532	391 499
Taux d'impôt effectif moyen	59,8%	39,5%

Analyse du taux effectif d'impôt

	31/12/2020	31/12/2019
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux	0,0%	0,0%
Déficit reportable		
Autres éléments	22,8%	2,5%
Taux d'impôt effectif moyen	59,8%	39,5%

Comptes de régularisation et autres actifs

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020	31/12/2019
Autres Actifs	562 472	715 063
Débiteurs divers	343 873	345 453
Valeurs et emplois divers	202 481	164 348
Autres actifs d'assurance		0
Autres	16 118	205 262
Comptes de régularisation	398 747	380 154
Produits à recevoir	5 159	18 915
Charges constatées d'avance	92 354	13 196
Autres comptes de régularisation	301 234	348 043
Total	961 218	1 095 217

Comptes de régularisation et autres passifs

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020	31/12/2019
Autres Passifs	1 611 741	1 589 238
Opérations diverses sur titres	6 781	3 371
Créditeurs divers	1 604 960	1 585 867
Autres Passifs d'assurance		0
Comptes de régularisation	1 315 586	1 523 040
Charges à payer	250 189	204 483
Produits constatés d'avance	124 670	66 125
Autres comptes de régularisation	940 727	1 252 432
Total	2 927 327	3 112 278

Immeubles de placement

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2020
Valeur brute	45 487		182				45 669
Amortissements et provisions	15 043					1 730	16 773
Valeur nette au bilan	30 444	-	182			1 730	28 896

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

2.9.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019			31/12/2020		
	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette
Terrains et constructions	1 774 646	479 552	1 295 094	1 794 310	563 572	1 230 738
Equip. Mobilier, installation	602 394	465 954	136 440	653 809	498 747	155 062
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	795 189	588 142	207 047	766 189	620 658	145 531
Total Immobilisations corporelles	3 172 229	1 533 648	1 638 581	3 214 308	1 682 977	1 531 330
Logiciels informatiques acquis	791 357	504 823	286 534	803 692	482 977	320 715
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisation incorporelles	127 347	2 668	124 679	119 147		119 147
Total Immobilisations incorporelles	918 704	507 491	411 213	922 839	482 977	439 862

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs données en pension		
Instruments dérivés	46 986	55 389
Juste valeur au bilan	46 986	55 389

Dérivés détenus à des fins de transaction

(en milliers de dirhams)

Par type de risque 31/12/2020	Valeur comptable		Montant notionnel
	Actifs	Passifs	
Capitaux propres			
Change	49 953	45 616	
Crédit			
Matières premières			
Total	49 953	45 616	

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

Ecarts d'acquisitions

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019	Variation périmètre	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2020
Valeur brute	87 720				87 720
Cumul des pertes de valeurs					
Valeur nette au bilan	87 720				87 720

Dettes envers les établissements de crédit

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020	31/12/2019
Etablissements de crédits	4 029 278	5 874 619
Comptes et emprunts	3 438 928	5 655 302
Valeurs données en pension	551 022	169 990
Total en principal	3 989 950	5 825 292
Dettes rattachées	39 328	49 326
Valeur au bilan	4 029 278	5 874 619
Opérations internes au groupe	3 983 604	4 663 150
Comptes ordinaires créditeurs	551 300	902 697
Comptes et avances à terme	3 423 018	3 745 836
Dettes rattachées	9 286	14 617

Ventilation des dettes par durée restant à courir

	<= 3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 an et 5 ans	>5ans	Total
Dettes envers les établissements de crédit	3 191 260	320 228	478 461		3 989 950

Dettes envers la clientèle

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020	31/12/2019
Comptes ordinaires créditeurs	32 143 661	30 894 260
Comptes d'épargne	7 363 633	7 592 191
Autres dettes envers la clientèle	4 938 047	6 481 344
Valeurs données en pension	149 905	
Total en principal	44 595 246	44 967 795
Dettes rattachées	25 133	68 038
Valeur au bilan	44 620 379	45 035 833

Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020	31/12/2019
Entreprises	12 708 497	12 575 527
Dont Grandes Entreprises	8 577 855	8 379 053
Particuliers	31 886 749	32 392 268
Total en principal	44 595 246	44 967 795
Créances rattachées	25 133	68 038
Valeurs nettes au bilan	44 620 379	45 035 833

Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020	31/12/2019
Autres dettes représentées par un titre	4 346 675	6 665 188
titres de créances négociables	4 346 675	6 665 188
emprunts obligataires		
Dettes subordonnées	2 262 119	2 264 492
Emprunt subordonnés		
à durée déterminée	2 262 119	2 264 492
à durée indéterminée		
Titres subordonnés		
à durée déterminée		
à durée indéterminée		
Total	6 608 794	8 929 680

Provisions pour risques et charges

(en milliers de dirhams)

	Solde au 31/12/2019	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Solde au 31/12/2020
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	129 749	8 194				137 943
Provision pour engagements sociaux	110 644	21 434	7 588		6 895	131 385
Provision pour litige et garanties de passif	45 687	1 658				47 345
Provision pour risques fiscaux						
Provision pour impôts						
Autres provisions pour risques et charges	138 993	190 127	54 192		-222	274 746
Provisions pour risques et charges	425 073	221 413	61 740		6 673	591 419

Engagements de financements

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020	31/12/2019
Engagements de financements donnés	7 472 871	6 804 956
Aux établissements de crédit	33 918	
A la clientèle	7 383 253	6 744 313
Autre engagements en faveur de la clientèle	55 700	60 643
Engagements de financement reçus		-
des établissements de crédit		
de la clientèle		

Engagements de garantie

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020	31/12/2019
Engagements de garantie donnés	10 345 454	10 505 638
D'ordre des établissements de crédit	4 093 484	4 116 450
D'ordre de la clientèle	6 251 970	6 389 188
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Engagements de garantie reçus	5 474 802	4 627 731
des établissements de crédit	4 581 887	4 567 079
de l'état et d'autres organismes de garantie	886 288	
d'autres organismes de garantie	6 627	60 652

MARGE D'INTERET

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020			31/12/2019		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	2 777 570	418 879	2 358 691	2 830 983	482 662	2 348 320
Comptes et prêts / emprunts	2 426 936	285 942	2 140 994	2 486 347	358 028	2 128 319
Opérations de pensions	6 417	6 277	140	8 629	7 440	1 189
Opérations de location-financement	344 218	126 660	217 558	336 007	117 194	218 812
Opérations interbancaires	53 333	54 398	-1 065	76 330	96 805	-20 475
Comptes et prêts / emprunts	53 333	48 247	5 086	75 455	85 684	-10 229
Opérations de pensions		6 151	-6 151	875	11 121	-10 246
Emprunts émis par le groupe	PwC Maroc SARL	256 768	-256 768		262 432	-262 432
Titres de Dettes	236 830		236 830	240 504		240 504
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	3 067 734	730 045	2 337 689	3 147 817	841 900	2 305 917

Commissions nettes

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020			31/12/2019		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	102 843	30 699	72 145	133 772	53 025	80 747
avec les établissements de crédit	-	20	20	-	1	1
avec la clientèle	74 158	30 195	43 964	104 359	41 167	63 192
sur titres	22 977	484	22 493	20 179	361	19 819
de change	5 708	-	5 708	9 234	11 497	2 262
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	-	-	-	-	-	-
Prestation de services bancaires et financiers	400 814	21 373	379 441	421 371	9 003	412 368
Produits nets de gestion d'OPCVM	35 041	428	34 613	33 657	73	33 584
Produits nets sur moyen de paiement	110 772	-	110 772	131 800	-	131 800
Assurance	76 521	-	76 521	83 744	-	83 744
Autres	178 480	20 945	157 535	172 169	8 930	163 239
Produits nets de commissions	503 657	52 072	451 586	555 143	62 028	493 115

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc s.m.l.

Gains et pertes nettes sur instruments financiers à la JV par résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Titres de transaction	35 180	31 481
Titres à revenus variables	-	-
dont dividendes	-	-
Instruments financiers dérivés	3 221	1 412
Réévaluation des positions de change manuel	312 792	262 016
Gains ou pertes nets sur titres à la juste valeur par résultat	3 563	14 297
Total	347 630	306 382

Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables

	31/12/2020	31/12/2019
Produits des titres comptabilisés en capitaux propres recyclables	0	0
Resultats de cession	2 245	20 757
Plus-value	2 484	21 106
Moins-value	239	349
Pertes de valeur des titres comptabilisés en capitaux propres recyclables	0	0
Gains ou pertes sur titres à revenu fixe	0	0
Gains ou pertes sur produits dérivés	0	0
Total	2 245	20 757

Produits et charges des autres activités

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020			31/12/2019		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Produits nets de l'assurance	-	-	-	-	-	-
Produits nets des immeubles de placement	-	-	-	-	-	-
Produits nets des immobilisations en location simple	1 067	0	1 067	167	0	167
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	-	-	-	-	-	-
Autres produits	49 518	138 168	-88 650	43 853	110 953	-67 100
Total des produits et charges des autres activités	50 585	138 168	-87 583	44 020	110 953	-66 933

Produits nets de l'activité de l'assurance

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020	31/12/2019
Primes acquise brutes		
Variation des provisions techniques		
Charges des prestations des contrats		
Charges ou produits nets des cessions en réassurance		
Variation de valeur des actifs supports de contrats en unité de compte		
Total	-	-

Gains et pertes nettes sur les autres actifs

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020	31/12/2019
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	-69 365	15 576
Plus-values de cession	0	15 869
Moins-value de cession	-69 365	-293
Gains ou pertes nettes sur autres actifs	-69 365	15 576

7,1

Parties liées

Les transactions opérées entre BMCI et les parties qui lui sont liées sont réalisées aux conditions de marché prévalant au moment de la réalisation de ces transactions.

7.1.1 Relation entre les sociétés consolidées du groupe au 31-12-2020

(en milliers de dirhams)

	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Actif		
Prêts, avances et titres	63 317	4 024 680
Comptes ordinaires	63 317	102 620
Prêts		3 922 060
Titres		
Opération de location financement		
Actif divers		69 175
Total	63 317	4 093 855
Passif		
Dépôts	579 000	102 620
Comptes ordinaires		102 620
Autres emprunts	579 000	
Dettes représentées par un titre		
Passif divers	1 232	3 991 235
Total	580 232	4 093 855
Engagements de financement et de garantie		
Engagements donnés		1 838 965
Engagements reçus	-	1 838 964

7.1.2 Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées au 31-12-2020

(en milliers de dirhams)

	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés		167 264
Intérêts et charges assimilées	27 303	166 909
Commissions (produits)		34 920
Commissions (charges)		13 214
Prestations de services données		
Prestations de services reçues	1 602	29 558
Loyers reçus	1 727	8 749

EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

	31/12/2020	31/12/2019
Capital en(DH)	1 327 928 600	1 327 928 600
Nombre d'actions	13 279 286	13 279 286
Resultat Part Groupe (KDH)	155 501	605 014
Resultat par action (DH)	12	46

Résultat par secteur opérationnel

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 31/12/2020	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	BANQUE Offshore	société de gestion d'actifs	Autres	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	2 076 699	88 921	91 988	-2	-3 053	83 136	2 337 689
Marge sur commissions	387 510	-80	9 283	21 819	54 759	-21 705	451 586
Produit net bancaire	2 825 072	75 959	99 307	22 661	63 974	-35 406	3 051 568
Charges de fonctionnement	1 442 009	43 151	7 580	15 945	35 790	-31 926	1 512 549
Résultat d'exploitation	271 493	-653	131 765	6 371	21 965	-3 959	426 982
Résultat net	111 859	-18 481	77 259	4 517	4 726	-35 103	144 778
Résultat net part du Groupe	111 808	-18 787	77 259	4 517	15 807	-35 103	155 501

Participations dans les entreprises mises en équivalence

(en milliers de dirhams)

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financière					
Sociétés non financières	Arval Maroc	8 077	874 370	367 934	2 693
Valeur nette au bilan des quotes-parts dans les sociétés MEE		8 077	874 370	367 934	2 693

INFORMATION PAR SECTEUR OPERATIONNEL AU 31/12/2020

(en milliers de dirhams)

Bilan 31/12/2020		Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	Banque offshore	société de gestion d'actifs	Autres	TOTAL
Total Bilan		59 503 245	4 233 131	2 545 430	52 349	275 657	66 609 813
dont							
<u>Eléments d'Actif</u>							
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		1 384 458			36 222	8 000	1 428 681
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		5 312 502			8 648	30 597	5 351 748
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti		1 132 959	62	409 656		3 691	1 546 368
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti		44 634 952	4 080 359	2 125 999	3 808	10 916	50 856 034
Immobilisations corporelles		1 442 978	136	5 258	251	82 706	1 531 330
<u>Eléments du Passif</u>							
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés		3 054 642	52 651	921 985			4 029 278
Dettes envers la clientèle		43 630 988	55 857	933 534			44 620 379
Provisions techniques des contrats d'assurance							
Dettes subordonnées		2 262 119					2 262 119
Capitaux propres		7 412 069	171 554	55 870	16 720	-4 579	7 651 634

Répartition des créances, engagements et dépréciations par bucket sous IFRS 9

Actifs financiers : Répartition des dépréciations par buckets sous IFRS 9 au 31.12.2020	Créances et engagements			Dépréciations		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres Prêts et créances sur les établissements de crédit Prêts et créances sur la clientèle	5 351 986			239		
Titres de dettes	5 351 986			239		
Actifs financiers au coût amorti	46 803 482	7 554 994	8 409 115	435 334	963 590	5 914 487
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 541 385	6 966		1 945	38	
Prêts et créances sur la clientèle	42 209 107	7 548 028	8 409 115	432 178	963 553	5 914 487
Titres de dettes	3 052 990			1 212		
Total Actif	52 155 469	7 554 994	8 409 115	435 573	963 590	5 914 487
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	15 949 820	1 868 505	644 999	70 309	44 572	23 062
Total	68 105 288	9 423 499	9 054 114	505 881	1 008 162	5 937 549

Actifs financiers : Répartition des dépréciations par buckets sous IFRS 9 au 31.12.2019	Créances et engagements			Dépréciations		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres Prêts et créances sur les établissements de crédit Prêts et créances sur la clientèle	4 655 774			227		
Titres de dettes	4 655 774			227		
Actifs financiers au coût amorti	53 158 658	6 005 841	8 077 233	380 255	778 356	5 554 294
Prêts et créances sur les établissements de crédit	2 567 465			3 014	0	
Prêts et créances sur la clientèle	47 493 972	6 005 841	8 077 233	375 873	778 356	5 554 294
Titres de dettes	3 097 221			1 369		
Total Actif	57 814 431	6 408 886	8 077 233	380 483	778 408	5 554 294
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	16 057 790	1 252 804	529 455	68 665	38 022	23 062
Total	73 872 221	7 661 690	8 606 687	449 148	816 430	5 577 356

DÉTAIL DES ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI PAR BUCKET

En milliers de DH	31 décembre 2020			31 décembre 2019		
	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 548 351	-	1 548 351	2 567 465	-	2 567 465
Stage 1	1 541 385	-	1 541 385	2 567 465	-	2 567 465
Stage 2	6 966	-	6 966	-	-	-
Stage 3	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances envers la clientèle	58 166 251	-	58 166 251	61 577 046	-	61 577 046
Stage 1	42 209 107	-	42 209 107	47 493 972	-	47 493 972
Stage 2	7 548 028	-	7 548 028	6 005 841	-	6 005 841
Stage 3	8 409 115	-	8 409 115	8 077 233	-	8 077 233
Titres de dette	8 404 976	-	8 404 976	8 156 039	-	8 156 039
Stage 1	8 404 976	-	8 404 976	7 752 995	-	7 752 995
Stage 2	-	-	-	403 044	-	403 044
Stage 3	-	-	-	-	-	-
Total actifs financiers au coût amorti	68 119 578	-	68 119 578	72 300 550	-	72 300 550

Variation du droits d'utilisation par actif sous-jacent

	31/12/2019	Augmentation / Diminution	Autres	31/12/2020
IMMOBILIER				
Valeur bute (bail commercial)	223 244	31 451		191 792
Amortissements et dépréciations (-)	136 635	3 641		132 994
Total Immobilier	86 609	27 810		58 798
MOBILIER				
Valeur brute (Materiels informatiques)	26 228			26 228
Valeur brute (Automobiles LLD)	8 006	5 345		2 660
Amortissements et dépréciations (Materiels informatiques) (-)	9 463	6 591		16 014
Amortissements et dépréciations (Automobiles LLD) (-)	5 852	3 459		2 393
Total mobilier	18 920	8 437		10 482
TOTAL DROITS D'UTILISATION	105 528	36 248		69 281
Impôt différé actif (IDA)	40 044	-	10 978	29 066
Sous Total	145 572	36 248	10 978	98 346

Variation de la dette de location

	31/12/2019	Intérêts courus	Paiements	Autres	31/12/2020
Passif de location					
Dettes de location - (Bail Commercial)	92 912	2 795	30 866		64 841
Dettes de location - (Matériel Informatique)	13 142	309			13 451
Dettes de location - (Automobiles LLD)	2 172	59	1 966		265
TOTAL DROITS D'UTILISATION	108 226	3 163	32 832		78 556
Impôt différés Passif (IDP)	39 045			13 412	25 634
Capitaux propres	-				1 700
Resultat					4 144
Sous Total	145 572	3 163	32 832	17 555	98 346

Transfert des Dépréciations par Bucket Des des actifs financiers au coût amorti sur la période

	-380 255	-778 356	-5 554 294
	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à 12 mois (Bucket 1)	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à maturité (Bucket 2)	Dépréciations sur encours dépréciés (Bucket 3)
Au 31 décembre 2019	-	-	-
Dotations nettes aux dépréciations	55 079	185 235	360 193
Actifs financiers acquis ou émis pendant la période	160 419	220 981	9 762
Actifs financiers décomptabilisés pendant la période	94 413	269 357	558
Transfert d'actifs en cours de vie d'un bucket à l'autre	10 928	233 611	350 989
Transfert de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)	28 201	318 020	-
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	11 889	182 810	-
Transfert vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)	2 839	72 146	375 988
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2) / ECL 12 mois (Bucket 1)	296	12 596	15 719
Autres dotations/reprises sans changement de strate	7 929	157 951	164 713
Utilisations de dépréciations	-	-	-
Au 31 Décembre 2020	-435 334	-963 590	-5 914 487

DÉTAIL DES PRÊTS ET CRÉANCES PAR TYPE DE PRODUIT

	31 Décembre 2020			31 Décembre 2019		
	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable
En milliers de DH						
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 548 350 -	1 982	1 546 368	2 567 465 -	3 014	2 564 451
Prêts et Comptes à vue	1 548 350 -	1 982	1 546 368	2 567 465 -	3 014	2 564 451
Opérations de pension			-	-		-
Prêts et créances envers la clientèle	58 166 249 -	7 310 215	50 856 034	61 577 046 -	6 708 523	54 868 523
Prêts à la clientèle Comptes Ordinaires débiteurs	51 623 163 -	6 782 033	44 841 130	54 202 565 -	6 203 890	47 998 675
Opérations de location-financement	5 824 690 -	528 182	5 296 508	5 995 314 -	504 633	5 490 681
Opérations de pension	718 396		718 396	1 379 167		1 379 167
TOTAL PRÊTS ET CRÉANCES AU COÛT AMORTI	59 714 599 -	7 312 197	52 402 402	64 144 511 -	6 711 537	57 432 974

Variation au cours de la période des dépréciations constituées par catégorie comptable et nature d'actifs

En milliers de DH	31/12/2019	Dotations nettes aux dépréciations	Utilisation de dépréciations	31/12/2020
Dépréciation des actifs				
Banques centrales	2	22		25
Instruments financiers en valeur de marché par résultat				
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres	280	42		239
Actifs financiers au coût amorti	6 712 903	774 478	173 994	7 313 386
dont prêts et créances	6 711 534	774 635	173 994	7 312 175
dont titres de dette	1 369	157		1 212
Autres actifs				
Total des dépréciations d'actifs financiers	6 713 185	774 458	173 994	7 313 650
dont stage 1	380 483	55 090		435 573
dont stage 2	778 408	185 182		963 590
dont stage 3	5 554 294	534 187	173 994	5 914 487
Provisions inscrites au passif				
Provisions pour engagements de financement et de garantie	129 749	8 193		137 943
Autres dépréciations				
Total des provisions constituées au titre des engagements de crédit	129 749	8 193		137 943
dont stage 1	68 665	1 644		70 309
dont stage 2	38 022	6 550		44 572
dont stage 3	23 062	-		23 062
TOTAL DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS CONSTITUÉES	6 842 935	782 652	173 994	7 451 592

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

COÛT DU RISQUE

CONSOLIDÉ	31/12/2020	31/12/2019
Dépréciations sur actifs sains (Bucket 1 et Bucket 2)	248 465	164 039
Bucket 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	56 733	9 482
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	11	227
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	55 079	10 727
Engagements par signature	1 644	1 473
Bucket 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	191 732	173 521
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	53	53
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	185 235	158 360
Engagements par signature	6 550	15 213
Dépréciations sur actifs dépréciés (Bucket 3)	360 193	490 924
Bucket 3 : Actifs dépréciés	360 193	490 924
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti		
Engagements par signature		
Autres actifs	-	-
Provisions pour Risques et charges hors risque de crédit (IAS 37)	115 792	37 576
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	724 450	364 461
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés		
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	185 726	94 277
Récupérations sur prêts et créances	8 883	18 525
comptabilisés au coût amorti		
comptabilisés en capitaux propres recyclables	8 883	18 525
Coût du risque de crédit	901 293	440 213



2-RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

Aux Actionnaires de
BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
26, place des Nations-Unies
Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020**

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 9 730 128 dont un bénéfice net de KMAD 276 026. Ces états ont été arrêtés par le directoire le 10 février 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie au 31 décembre 2020 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et provisionnement des crédits à la clientèle	
<i>Risque identifié</i>	<i>Réponse d'audit</i>
<p>Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose la banque à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces provisions sont estimées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles (watchlist)</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des créances sur la clientèle requiert :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'identification des créances en souffrance et des créances sensibles ; - l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque. <p>Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes comptables » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).</p> <p>Au 31 décembre 2020, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MMAD 5 426 ; il ramène les créances à la clientèle à un montant net de MMAD 40 684.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments étant de montants significatifs et faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la BMCI et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la banque ; - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ; - tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ; - tester la provision déterminée sur une sélection de créances sensibles et en souffrance.

Migration du système d'information bancaire	
<i>Risque identifié</i>	<i>Réponse d'audit</i>
<p>La banque a mis en œuvre un projet de migration de son système d'information bancaire comme présenté au niveau de l'état A1 « Principales méthodes d'évaluation appliquées » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).</p> <p>Au cours de l'exercice 2020, la banque a procédé notamment à la migration des domaines relatifs aux engagements clients et aux dépôts à terme.</p> <p>En raison de l'importance de cette opération et de ses impacts potentiels sur les états de synthèse de la banque, nous avons considéré que la migration du système d'information constitue un point clé de l'audit.</p>	<p>Les travaux que nous avons mis en œuvre avec l'appui de nos spécialistes informatiques ont particulièrement porté sur les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise de connaissance de l'approche retenue pour la migration vers le nouveau système d'information bancaire ; - Réalisation de tests sur les contrôles clés mis en place dans le cadre de l'opération de migration informatique ; - Examen des principales étapes de la réalisation des opérations de bascule informatique ; - Examen du processus de correction des anomalies.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la banque ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 6 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit

Hicham Belemqadam
Associé

PwC Maroc
PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC, 19ème étage, Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0) 5 32 99 98 00 F: +212 5 22 23 88 70
RC : 169167 / TP : 37999135
IF : 1106706 - CNSS : 7567045

Mohamed Rqibate
Associé

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH		
ACTIF	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 171 914	1 239 572
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 023 247	6 907 674
. A vue	823 960	1 837 899
. A terme	4 199 287	5 069 775
Créances sur la clientèle	40 684 313	40 170 997
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	14 579 665	12 442 881
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	8 412 274	9 344 705
. Crédits et financements participatifs immobiliers	15 642 869	15 668 354
. Autres crédits et financements participatifs	2 049 505	2 715 057
Créances acquises par affacturage	3 519 391	3 557 748
Titres de transaction et de placement	6 468 343	6 076 024
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	6 302 577	5 039 481
. Autres titres de créance	102 367	953 571
. Certificats de Sukuks	61 925	81 497
. Titres de propriété	1 475	1 475
Autres actifs *	773 035	914 644
Titres d'investissement	4 033 388	3 771 384
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 041 681	3 068 556
. Autres titres de créance	991 707	702 828
. Certificats de Sukuks		
Titres de participation et emplois assimilés	364 611	318 640
. Participation dans les entreprises liées	298 847	255 377
. Autres titres de participation et emplois assimilés	65 765	63 262
. Titres de Moudaraba et Moucharaka		
Créances subordonnées		
Dépôts d'investissement placés		
Immobilisations données en crédit-bail et en location	891 263	932 703
Immobilisations données en Ijara		
Immobilisations incorporelles	531 749	531 645
Immobilisations corporelles	1 148 107	1 229 333
Total de l'Actif	64 609 362	65 650 364

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH

PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 083 951	1 584 127
. A vue	1 813 509	495 329
. A terme	1 270 442	1 088 797
Dépôts de la clientèle	43 670 484	44 267 070
. Comptes à vue créditeurs	31 701 586	30 328 974
. Comptes d'épargne	7 363 673	7 592 245
. Dépôts à terme	2 900 497	4 809 157
. Autres comptes créditeurs	1 704 727	1 536 694
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs		
Titres de créance émis	5 380 096	7 650 064
. Titres de créance négociables émis	5 380 096	7 650 064
. Emprunts obligataires émis		
. Autres titres de créance émis		
Autres passifs	2 251 823	2 446 827
Provisions pour risques et charges	492 879	245 801
Provisions réglementées		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	2 262 119	2 264 492
Dépôts d'investissement reçus		
Ecart de réévaluation		
Réserves et primes liées au capital	5 184 453	5 184 453
Capital	1 327 929	1 327 929
Actionnaires.Capital non versé (-)		
Report à nouveau (+/-)	679 601	159 197
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net de l'exercice (+/-)	276 026	520 405
Total du Passif	64 609 362	65 650 364

en milliers de DH

HORS BILAN	31/12/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS DONNES	18 994 094	22 454 549
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	6 814 972	6 308 783
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	5 921 052	9 802 199
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	6 202 370	6 282 923
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer	55 700	60 643
ENGAGEMENTS RECUS	5 234 265	4 416 691
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	4 341 350	4 356 039
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	886 288	
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir	6 627	60 652
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir		

ETAT DES SOLDES DE GESTION

DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

En milliers de DH

Nom de l'établissement: **BMCI**

Code	LIBELLE	31/12/2020	31/12/2019
P011	(+) Intérêts et produits assimilés	2 655 659	2 730 046
C011	(-) Intérêts et charges assimilées	593 668	695 087
T007	MARGE D'INTERET	2 061 991	2 034 959
P012	(+) Produits sur financements participatifs	4 870	2 355
C012	(-) Charges sur financements participatifs	0	0
R007	MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	4 870	2 355
P013	(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	370 173	374 122
C013	(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	450 259	473 259
T008	Résultat des opérations de crédit-bail et location	-80 087	-99 137
P014	(+) Produits sur immobilisations données en Ijara		
C014	(-) Charges sur immobilisations données en Ijara		
R008	Résultat des opérations d'Ijara (1)		
P015	(+) Commissions perçues	429 546	485 579
C015	(-) Commissions servies	48 926	57 853
T009	Marge sur commissions (1)	380 620	427 726
T010	(±) Résultat des opérations sur titres de transaction	35 180	31 481
T011	(±) Résultat des opérations sur titres de placement	1 456	21 710
T012	(±) Résultat des opérations de change	313 684	262 034
T013	(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-396	-295
T014	Résultat des opérations de marché (1)	349 925	314 930
R014	+/- Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
P017	(+) Divers autres produits bancaires	123 531	130 231
C017	(-) Diverses autres charges bancaires	101 635	98 868
R017	(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPÔTS D'INVESTISSEMENT		
T015	PRODUIT NET BANCAIRE	2 739 215	2 712 197
T016	(±) Résultat des opérations sur immobilisations financières (2)	-2 293	7 176
P019	(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	1 349	16 318
C019	(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	54 308	5 208
C021	(-) Charges générales d'exploitation	1 571 465	1 593 986
T017	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 112 498	1 136 496
T018	(±) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-278 043	-299 058
T019	(±) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-198 770	4 826
T020	RESULTAT COURANT	635 685	842 263
T021	RESULTAT NON COURANT	-99 231	-67 038
C023	(-) Impôts sur les résultats	260 428	254 821
T022	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	276 026	520 405

		31/12/2020	31/12/2019
T023	(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	276 026	520 405
C025	(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	204 553	205 840
C027	(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	2 293	175
C029	(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	278 380	62 098
C031	(+) Dotations aux provisions réglementées	0	0
C033	(+) Dotations non courantes	48 532	0
P025	(-) Reprises de provisions (1)	-72 149	-77 809
P027	(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	0	-15 869
C035	(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	54 308	293
P029	(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	0	-231
C037	(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	0	0
P031	(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
T024	(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	791 943	694 901
T025	(-) Bénéfices distribués	0	398 379
T026	(+) AUTOFINANCEMENT	791 943	296 523

COMpte DE PRODUITS ET CHARGES

AU 31/12/2020

	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 994 040	4 074 635
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	201 612	243 412
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 222 087	2 248 484
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	236 830	240 504
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	98 617	121 219
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		0
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	370 173	374 122
Produits sur immobilisations données en Ijara		0
Commissions sur prestations de service	423 838	476 345
Autres produits bancaires	440 884	370 549
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	0	0
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1 254 825	-1 362 439
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-37 986	-52 762
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	-302 069	-373 200
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-253 613	-269 124
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		0
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-450 259	-473 259
Charges sur immobilisations données en Ijara		0
Autres charges bancaires	-210 898	-194 093
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	0	0
PRODUIT NET BANCAIRE	2 739 215	2 712 197
Produits d'exploitation non bancaire	1 349	16 549
Charges d'exploitation non bancaire	-54 308	-5 208
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-1 571 465	-1 593 986
Charges de personnel	-850 756	-865 198
Impôts et taxes	-21 045	-20 961
Charges externes	-495 112	-501 987
Autres charges générales d'exploitation		0
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-204 553	-205 840
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	-914 042	-811 631
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-550 783	-586 070
Pertes sur créances irrécouvrables	-82 586	-153 241
Autres dotations aux provisions	-280 673	-72 320
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	434 936	524 343
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	346 620	421 727
Récupérations sur créances amorties	8 706	18 525
Autres reprises de provisions	79 609	84 091
RESULTAT COURANT	635 685	842 263
Produits non courants		392
Charges non courantes	-99 231	-67 430
RESULTAT AVANT IMPOTS	536 454	775 226
Impôts sur les résultats	-260 428	-254 821
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	276 026	520 405
TOTAL PRODUITS	4 430 325	4 615 919
TOTAL CHARGES	-4 154 299	-4 095 514
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	276 026	520 405

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

en milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	3 897 835	3 938 144
2. (+) Récupérations sur créances amorties	8 706	18 525
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 349	680
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-1 580 153	-1 732 960
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	0	-4 915
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-1 366 912	-1 388 146
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-260 428	-254 821
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	700 397	576 507
Variation des :		
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 884 427	934 474
9. (±) Créances sur la clientèle	-474 959	-1 964 368
10. (±) Titres de transaction et de placement	-654 323	-826 499
11. (±) Autres actifs	164 018	-116 701
12. (±) Titres Moudaraba et Moucharaka		
13. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	41 440	187 089
14. (±) Immobilisations données en Ijara		
15. (±) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés		
16. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 499 824	175 250
17. (±) Dépôts de la clientèle	-596 586	-987 844
18. (±) Dettes envers la clientèle dur produits participatifs		
19. (±) Titres de créance émis	-2 269 968	1 038 552
20. (±) Autres passifs	-195 004	-33 750
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-601 131	-1 593 797
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	99 266	-1 017 290
21. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
22. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 888	18 829
23. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-50 000	-23 440
24. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-215 017	-194 581
25. (+) Intérêts perçus		
26. (+) Dividendes perçus	96 205	118 307
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-166 924	-80 885
27. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
28. (+) Variation de dettes subordonnées	-	500 000
29. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
30. (+) Emission d'actions	0	-
31. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
32. (-) Dépôts d'investissement remboursés		
33. (-) Intérêts versés		
34. (-) Rémunérations versées sur DI et Wakala Bil Istithmar		
35. (-) Dividendes versés	0	-398 379
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	0	101 621
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)	-67 658	-996 553
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 239 572	2 236 124
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	1 171 914	1 239 572

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

Nom de l'établissement : BMCI

A1

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

VOIR FICHER Microsoft Word A1 joint à L'ETIC.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

NOTE DE PRESENTATION DES REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

1.1. Présentation

BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les états de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

1.2 Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

1.3 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Etablissements de crédit, clientèle).
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit:

Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,

Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de:

- 20% pour les créances pré-douteuses,
- 50 % pour les créances douteuses,
- 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC MAROC SARL

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1.4 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1.5 Portefeuille de titres

1.5.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1.5.2 Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats

1.5- 3 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru inclus dans le prix d'acquisition

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

Comme autorisé par le PCEC en cas de changement d'intention de gestion, un portefeuille d'instrument de dettes a été reclassé de la catégorie « Titres de placement » vers la catégorie « Titres d'investissement ».

1.5.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon inclus dans le prix d'acquisition

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

1.5.5 -Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation

1,5,6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1.6 Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.
 La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.
 Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1.7 Les provisions pour risques généraux

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

1.8. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Droit au bail	non amortissable
- Logiciels informatiques	7 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Terrains d'exploitation	non amortissables
- Immeubles d'exploitation : bureaux	25 ans
- Matériel roulant	5 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Mobilier de bureau	10 ans
- Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
- Matériel informatique :	
- Grosse informatique	10 ans
- Micro informatique	7 ans

1.9 Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1.10 Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

1.11 Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés, les produits et charges calculés sur une base prorata Temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base «flat» et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1.12 Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

1.13 Engagements de retraite

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

1.14 AUTRES INFORMATIONS

Migration du système d'information de la BMCI

Dans le cadre de la modernisation informatique, la BMCI a initié un large programme de refonte de son système d'information afin d'accompagner ses ambitions de développement à moyen et long terme parallèlement à la mise à niveau de son environnement d'infrastructures via l'intégration de nouvelles technologies,

L'étendue de ce programme couvre tout l'écosystème informatique de la banque avec, d'un côté, le Core Banking System et les outils spécifiques à la gestion des métiers spécialisés et, d'un autre côté, la gestion de la comptabilité et la production des reportings réglementaires. Ce projet intervient dans un contexte caractérisé par l'évolution constante des normes des régulateurs et des exigences du Groupe BNP Paribas (Normes comptables, KYC, Cyber-sécurité) et par l'adoption, en parallèle, de la technologie Cloud par le Groupe BNP Paribas, ce qui nécessite une montée en charge soutenue. L'enjeu de ce programme est également une transformation des systèmes bancaires back-office qui pose le socle d'une banque digitale pour accélérer le développement dans les années à venir.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

Nom de l'établissement : BMCI

A2

ETAT DES DEROGATIONS

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

INDICATIONS DE DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT
	POUR IDENTIFICATION SEULEMENT	
	PwC Maroc SARL	

Nom de l'établissement : BMCI

A3 ETAT DES CHANGEMENTS DES METHODES

DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		
	NEANT	NEANT
	POUR IDENTIFICATION SEULEMENT	
	PwC Maroc SARL	
II. Changements affectant les règles de présentation		
	NEANT	NEANT

Nom de l'établissement : BMCi

B1

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

en milliers de DH

CREANCES	Etablissements de crédit au Maroc				Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2020	Total 31/12/2019
	Bank Al Maghrib Trésor public Service des Chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc				
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	532 505	6 871	52 663		115 458	707 497	829 109
VALEURS RECUES EN PENSION	0	0	0		0	0	0
-au jour le jour		0	0			0	0
-à terme			0			0	0
PRETS DE TRESORERIE	0	0	1 164 798		0	1 164 798	2 474 263
-au jour le jour	0	0	489 764			489 764	1 497 790
-à terme	0	0	675 034		0	675 034	976 473
PRETS FINANCIERS		366 667	3 081 493		0	3 448 160	4 029 674
CREANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF	0	0	0		0	0	0
-Mourabaha							
-Salam							
-Autres financements participatifs							
AUTRES CREANCES		159 301	0		0	159 301	116 473
INTERETS COURUS A RECEVOIR		5 944	70 052			75 996	65 129
CREANCES EN SOUFFRANCE	0	0	0		0	0	0
-Dont créances en souffrance sur financements participatifs							
TOTAL	532 505	538 783	4 369 006		115 458	5 555 753	7 514 648

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2020	Total 31/12/2019
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRESORERIE	21 653	135 965	9 528 472	121 426	9 807 515	7 465 331
- Comptes à vue débiteurs	19 640	135 965	3 007 448	107 096	3 270 149	2 996 158
- Créances commerciales sur le Maroc	2 013		1 949 447	1 153	1 952 613	2 211 079
- Crédits à l'exportation			125 763		125 763	26 136
- Autres crédits de trésorerie			4 445 814	13 177	4 458 991	2 231 958
- Autres financements participatifs de trésorerie						
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS A LA CONSOMMATION				4 728 471	4 728 471	4 925 757
- Crédits à la consommation				4 726 112	4 726 112	4 923 002
- Mourabaha à la consommation				2 358	2 358	2 755
- Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation						
- Autres financements participatifs à la consommation						
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS A L'EQUIPEMENT	2 680 154		5 588 456	86 734	8 355 344	9 288 846
- Crédits à l'équipement	2 680 154		5 588 456	85 163	8 353 773	9 288 846
- Mourabaha à l'équipement				1 571	1 571	
- Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement						
- Autres financements participatifs à l'équipement						
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS			2 044	15 608 798	15 610 842	15 636 742
- Crédits immobiliers			2 044	15 403 693	15 405 737	15 513 669
- Mourabaha immobilière				205 105	205 105	123 073
- Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière						
- Autres financements participatifs immobiliers						
AUTRES CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		628 311	106 175	9 118	743 604	1 426 530
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	2 067 102		1 435 196		3 502 298	3 540 306
INTERETS COURUS A RECEVOIR	33 996		53 763	61 969	149 728	156 705
CREANCES EN SOUFFRANCE			624 475	681 425	1 305 901	1 288 527
- Créances pré-douteuses			2 895	151 487	154 383	0
- Dont créances pré-douteuses sur financements participatifs						
- Créances douteuses			162 268	121 256	283 524	457 773
- Dont créances douteuses sur financements participatifs						
- Créances compromises			459 312	408 682	867 994	830 754
- Dont créances compromises sur financements participatifs						
TOTAL	4 802 905	764 276	17 338 581	21 297 941	44 203 703	43 728 745

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Nom de l'établissement : **BMCI**

B3

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

en milliers de DH

TITRES	Etablissement de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total au 31/12/2020	Total au 31/12/2019
			Financiers	Non financiers		
TITRES COTES						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Certificats de sukuk						
Titres de propriété						
TITRES NON COTES	1 093 933	9 270 899	28	1 446	10 366 307	9 708 856
Bons du trésor et valeurs assimilées		9 209 332		0	9 209 332	7 973 270
Obligations	0	0	0	0	0	9 458
Autres titres de créance	1 093 933			0	1 093 933	1 643 616
Certificats de sukuk	0	61 568			61 568	81 036
Titres de propriété	0		28	1 446	1 475	1 475
TOTAL	1 093 933	9 270 899	28	1 446	10 366 307	9 708 856

Commentaire:

Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus

Nom de l'établissement : BMCI

B5

DETAIL DES AUTRES ACTIFS

AU 31/12/2020

DU 01/01/2020

ACTIF	31/12/2020	31/12/2019
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES		
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES		
	16 121	205 262
DEBITEURS DIVERS	132 194	142 585
Sommes dues par l'Etat	124 658	133 314
Sommes dues par les organismes de prévoyance		
Sommes diverses dues par le personnel		
Sommes clients de prestations non bancaires	187	540
Comptes autres débiteurs		
Divers autres débiteurs	7 350	8 731
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	202 481	164 348
COMPTES DE REGULARISATION	422 239	402 450
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan		
Comptes d'écart sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	15 493	10 199
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	6 547	3 595
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	-	-
Autres comptes de régularisation	144 670	40 983
	255 528	347 672
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES		
	773 035	914 644

en milliers de DH

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

en milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice		Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIEES								
BMCI-LEASING	Crédit bail	80 000	86,91%	111 714	298 847			
BMCI BANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KUSD 5 500	100%	55 454	111 714	31/12/2020	193 304	-15 770
BMCI BOURSE	Intermédiaire boursier	20 000	100%	20 000	48 976	31/12/2020	105 393	51 007
UPAR	Prise de participation	1 500	100%	9 428	13 590	31/12/2020	13 783	-1 962
BMCI Asset Management	Gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	2 212	31/12/2020	2 207	-4
BMCI FINANCE	Prise de participation	8 500	100%	8 500	1 000	31/12/2020	5 932	4 724
BMCI ASSURANCE	Intermédiaire en assurances	100	100%	100	8 500	31/12/2020	9 147	-203
FCP BMCI GESTION SOLIDARI	Fonds	1 000	50%	500	100	31/12/2020	29 729	29 866
FCP BMCI ISR	Fonds	1 000	50%	500	500			
DELTA RECOUVREMENT	Recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	151	31/12/2020	106	-45
ARVAL MAROC	Location longue durée	30 000	33,34%	27 339	27 339	31/12/2020	41 077	8 077
Sté Immobil sidi maarouf	Société immobilière	10 100	100%	10 100	10 100	31/12/2020	8 954	2 150
NOVEC	Bureau d'études et d'ingénierie	25 700	2,82%	725	725	31/12/2019	557 459	29 200
DIGIFI	Transfert de fonds	70 000	51%	22 950	22 950	31/12/2020		-18 001
DIGI SERVICE	Services Digitaux	1 000	49%	490	490			-4 654
CLEO PIERRE	OPCI	50 000	100%		50 000			
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES								
Centre monétique Interbank	Gestion cartes monétiques	98 200	13%	13 000	13 000	30/06/2020	110 552	-12 882
Société Interbank	Gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 530	31/05/2019	12 424	159
BDSI	Maintenance et dével Inform	16 000	11%	1 760	1 760	31/12/2020	74 071	4 379
Sté Immobil Interbancaire GBPM	Société immobilière	19 005	13%	2 534	2 050			
SOGEPIB	Gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/2019	24 927	5 127
SOGEPOS	Gest & exploit parc indust	35 000	13%	4 622	4 622	31/12/2019	49 748	12 511
BNP PARIBAS MED BUSINES Proce	Gestion de process BACK-OFFICE	14 600	4%	584	584	31/12/2020	29 822	1 113
SCI Romandie	Société immobilière			2 930	2 930			
FGCP	Fonds de garantie			5 000	5 000			
Bourse de Casablanca	Bourse	387 518	3,04%	11 765	11 765	30/06/2020	722 076	11 657
SETTAPARK	Gest & exploit parc indust			6 530	6 530	31/12/2019	91 922	-329
ECOPARC	Gest & exploit parc indust	55 000	18,18%		10 000	31/12/2019	17 466	-21 057
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Fonds	1 000	50%	500	0			
Divers				0	4 093			0
TITRES DE MOUCHARAKA								
- Moucharaka fixe								
- Moucharaka dégressive								
TITRES DE MOUDARABA								
- Moudaraba restreinte								
- Moudaraba non restreinte								
						POUR IDENTIFICATION SEULEMENT		
						PwC Maroc SARL		
TOTAL		0	0	0	364 611	0	0	0
								96 565

Commentaire:

Nom de l'établissement : BMCI

B7 CREANCES SUBORDONNEES

DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

en milliers de DH

	MONTANT				Dont Entreprises liées et Apparentées	
	31/12/2020		31/12/2019		31/12/2020	31/12/2019
	Brut 1	Prov. 2	Net 3	Net 4	Net 5	Net 6
Créances						
Créances subordonnées aux Etablissements de crédit et assimilés				NEANT		
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL						

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

Nom de l'établissement : **BMCi**

B8 IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

en milliers de DH

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice	
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions		Cumul des provisions
<u>IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT</u>	1 867 261	446 148	330 377	1 983 031	450 259	1 084 533	4 764	3 300	7 235	891 263
<u>CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>										
<u>CREDIT-BAIL MOBILIER</u>	1 846 665	430 462	329 606	1 947 521	448 928	1 080 048	-	-	-	867 473
- Crédit-bail mobilier en cours	1 232	-	-	1 232	-	-	-	-	-	1 232
- Crédit-bail mobilier loué	1 845 434	430 462	329 606	1 946 290	448 928	1 080 048	-	-	-	866 241
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<u>CREDIT-BAIL IMMOBILIER</u>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Crédit-bail immobilier en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Crédit-bail immobilier loué	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<u>LOYERS COURUS A RECEVOIR</u>										
<u>LOYERS RESTRUCTURES</u>										
<u>LOYERS IMPAYES</u>	6 616	8 437	-	15 053	-	-	-	-	-	15 053
<u>CREANCES EN SOUFFRANCE</u>	13 980	7 249	771	20 457	1 331	4 485	4 764	3 300	7 235	8 737
<u>IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE</u>										
<u>BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE</u>										
<u>BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE</u>										
<u>LOYERS COURUS A RECEVOIR</u>										
<u>LOYERS RESTRUCTURES</u>										
<u>LOYERS IMPAYES</u>										
<u>LOYERS EN SOUFFRANCE</u>										
TOTAL	1 867 261	446 148	330 377	1 983 031	450 259	1 084 533	4 764	3 300	7 235	891 263

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

Commentaires:

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

en milliers de DH

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
-Droit au bail	992 415	93 661	151 090	935 005	472 506	74 765	89 188	458 084	476 921
-Immobilisations en recherche et développement	127 369	0	8 200	119 169	2 667	0	0	2 667	116 501
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0	0
-Immobilisations incorporelles hors exploitation	865 046	93 661	142 890	815 836	469 839	74 765	89 188	455 416	360 420
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
-Immeubles d'exploitation	3 073 921	115 936	35 322	3 154 535	1 832 851	126 561	7 812	1 951 601	1 202 934
- Terrain d'exploitation	1 635 685	4 417	-12 693	1 652 796	777 743	58 724	5 593	830 874	821 922
- Immeubles d'exploitation Bureaux	29 293	0	0	29 293	0	0	0	0	29 293
- Immeubles d'exploitation Logements de fonction	1 573 923	4 417	-12 760	1 591 100	757 290	57 518	5 589	809 220	781 881
	32 469	0	67	32 403	20 453	1 206	4	21 655	10 748
-Mobilier et matériel d'exploitation	583 904	30 330	-19 871	634 105	450 377	32 244	0	482 621	151 484
- Mobilier de bureau d'exploitation	175 158	2 518	0	177 675	145 325	6 578	0	151 903	25 772
- Matériel de bureau d'exploitation	48 573	44	0	48 618	47 828	747	0	48 575	43
- Matériel informatique	360 119	27 768	-19 871	407 758	257 170	24 919	0	282 089	125 669
- Autres matériels rattaché à l'exploitation	54	0	0	54	54	0	0	54	0
-Autres matériels d'exploitation									
-Autres immobilisations corporelles d'exploitation	739 812	18 796	569	758 039	586 803	33 601	2 219	618 184	139 854
	49 961	260	0	50 220	17 929	1 993	0	19 921	30 299
-Immobilisations corporelles hors exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Terrains hors exploitation	45 488	181	0	45 669	15 044	1 729	0	16 773	28 896
- Mobilier et matériel hors exploitation	4 473	79	0	4 552	2 885	264	0	3 149	1 403
- Autres immobilisations corporelles hors exploitation		0	0			0	0		
IMMOBILISATIONS EN COURS									
	64 559	62 133	67 317	59 375	0	0	0	0	59 375
TOTAL	4 066 335	209 617	186 413	4 089 540	2 305 358	201 326	97 000	2 409 684	1 679 855

* (1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

en milliers de DH

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-Values de cession	Moins-values de cession
	Droit au bail	8 200	0	8 200			8 200
	Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation	604	588	16			16
	Logiciel informatique	126 339	89 188	37 151			37 151
	Immeubles exploitation bureau	15 300	5 589	9 711	1 888		7 824
	Immeubles hors exploitation						0
	Terrain exploitation						0
	Agencement, Aménagement et Installation	3 273	2 219	1 054	0		1 054
	Agencement, Aménagement et Installation						0
	Mobilier de bureau						0
	Matériel roulant						0
	Matériel roulant de fonction						0
	Matériel de bureau						0
	Immeubles exploitation logement de fonction	67	4	63	0		63
	Agencement, Aménagement et Installation logement de fonction						0
	Aménagement nouveaux locaux						0
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)						0
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)						0
	Matériel Informatique (GAB & TPE)						0
	Matériel Informatique (Micro-ordinateurs)						0
	Télécommunications						0
	Mobilier logement de fonction						0
	Terrain hors exploitation						0
TOTAL GENERAL		153 783	97 588	56 195	1 888	0	54 308

Nom de l'établissement : BMCI

B10

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

DU 01/01/2010

AU 31/12/2020

en milliers de DH

DETTES	Etablissements de crédit au Maroc				Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2020	Total 31/12/2019
	Bank Al Maghrib Trésor public Service des Chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc				
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		1 019	77 181		860 499	938 699	308 595
VALEURS DONNEES EN PENSION		0	51 015	0	0	551 022	169 990
-au jour le jour	500 007		51 015			51 015	169 990
-à terme	0		0			500 007	
EMPRUNTS DE TRESORERIE	0	89 048	386 000		823 997	1 299 045	610 000
-au jour le jour	0	89 048			820 133	820 133	610 000
-à terme	0		386 000		3 864	478 912	
EMPRUNTS FINANCIERS	0		8 202		0	8 202	174 202
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	0	0	215		0	215	4 478
-Mourabaha	0		215			215	4 478
-Salam	0		0				
-Autres financements participatifs							
AUTRES DETTES		248 715	205			248 920	268 729
INTERETS COURUS A PAYER			37 848			37 848	48 133
TOTAL	500 007	338 782	560 666		1 684 496	3 083 951	1 584 127

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

Nom de l'établissement : **BMCI**

B11

DEPOT DE LA CLIENTELE

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

en milliers de DH

DEPOTS	Secteur public		Secteur privé			Total 31/12/2020	Total 31/12/2019
			Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	440 203	552 124	10 394 675	19 984 446	31 371 448	30 190 926	
COMPTE D'EPARGNE	0	0	0	7 363 634	7 363 634	7 592 191	
DEPOTS A TERME	7 667	670 715	532 861	1 670 995	2 882 238	4 747 728	
AUTRES COMPTES CREDITEURS (y compris les dépôts de garantie)	18 501	251 407	1 285 871	474 062	2 029 841	1 669 742	
INTERETS COURUS A PAYER	25	1 997	1 700	19 603	23 324	66 483	
TOTAL	466 396	1 476 243	12 215 107	29 512 740	43 670 485	44 267 070	

Commentaires:

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

NATURE TITRES	Date de jouissance	Date d'échéance	CARACTERISTIQUES			MONTANT	(1)	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
			Valeur Nominale Unitaire	Taux Nominal	Mode de remboursement			Entreprises liées	Autres apparentés	
Certificats de dépôt	03/01/2020	06/01/2021	100	2,65		379700				
Certificats de dépôt	05/11/2020	06/05/2021	100	1,7		30000				
Certificats de dépôt	05/11/2020	06/05/2021	100	1,7		30000				
Certificats de dépôt	05/11/2020	06/05/2021	100	1,7		10000				
Certificats de dépôt	05/11/2020	06/05/2021	100	1,7		30000				
Certificats de dépôt	05/11/2020	06/05/2021	100	1,7		30000				
Certificats de dépôt	05/11/2020	06/05/2021	100	1,7		20000				
Certificats de dépôt	05/11/2020	06/05/2021	100	1,7		45000				
Certificats de dépôt	05/11/2020	06/05/2021	100	1,7		125000				
Certificats de dépôt	05/11/2020	06/05/2021	100	1,7		160000				
Certificats de dépôt	05/11/2020	06/05/2021	100	1,7		5000				
Certificats de dépôt	05/11/2020	06/05/2021	100	1,7		45000				
Certificats de dépôt	05/11/2020	06/05/2021	100	1,7		100000				
Certificats de dépôt	05/11/2020	06/05/2021	100	1,7		20000				
Certificats de dépôt	05/11/2020	06/05/2021	100	1,7		80000				
Certificats de dépôt	05/11/2020	06/05/2021	100	1,7		50000				
Certificats de dépôt	04/02/2020	08/02/2021	100	2,65		192800				
Certificats de dépôt	12/09/2019	13/09/2021	100	2,65		700000				
Certificats de dépôt	03/12/2020	02/11/2022	100	2,3		23700				
Certificats de dépôt	03/03/2020	05/03/2021	100	2,65		235900				
Certificats de dépôt	25/03/2020	26/03/2021	100	2,7		193700				
Certificats de dépôt	22/04/2020	23/04/2021	100	2,8		54000				
Certificats de dépôt	04/05/2020	05/05/2021	100	2,85		108400				
Certificats de dépôt	05/05/2020	06/05/2021	100	2,7		304200				
Certificats de dépôt	01/06/2020	02/06/2021	100	2,8		111700				
Certificats de dépôt	02/06/2020	03/06/2021	100	2,7		260300				
Certificats de dépôt	02/07/2020	05/07/2021	100	2,6		86600				
Certificats de dépôt	05/08/2020	06/08/2021	100	2,15		60500				
Certificats de dépôt	02/09/2020	03/09/2021	100	2,15		506000				
Certificats de dépôt	07/10/2020	08/10/2021	100	2,2		105300				
Certificats de dépôt	06/10/2020	07/10/2021	100	2,15		222100				
Certificats de dépôt	05/11/2020	08/11/2021	100	2,15		207300				
Certificats de dépôt	22/05/2015	22/05/2022	100	3,5		6000				
Certificats de dépôt	14/05/2019	14/04/2021	100	3		150000				
Certificats de dépôt	14/06/2019	14/05/2021	100	2,9		81900				
Certificats de dépôt	06/12/2019	09/11/2021	100	2,9		50000				
Certificats de dépôt	02/03/2020	02/02/2022	100	2,9		97400				
Certificats de dépôt	09/11/2020	07/10/2022	100	2,3		43500				
Certificats de dépôt	17/12/2020	17/11/2022	100	2,4		74500				
Certificats de dépôt	02/12/2020	03/12/2021	100	2,15		254800				
TOTAL						5 310 300				

(1) Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus qui s'élèvent à 69 796 KDH

Nom de l'établissement : BICI

B13

DETAIL DES AUTRES PASSIFS

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

en milliers de DH

PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	-	4 291
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	6 781	3 371
CREDITEURS DIVERS	1 202 531	1 160 078
Sommes dues à l'Etat	217 279	271 219
Sommes dues aux organismes de prévoyance	39 383	39 265
Sommes diverses dues au personnel	36	36
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	2 151	2 433
Fournisseurs de biens et services	16 995	11 958
Divers autres créditeurs	926 688	835 167
COMPTES DE REGULARISATION	1 042 510	1 279 088
Compte de concordance Dirhams/devises	-	-
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	415 403	806 599
Charges à payer et produits constatés d'avance	349 475	300 172
Autres comptes de régularisation	-	-
Comptes transitoires ou d'attente créditeur	277 631	172 317
TOTAL	2 251 822	2 446 827

PROVISIONS

B14

DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

PROVISIONS	Encours 31/12/2019	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2020
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	5 244 155	553 076	346 686	1 397	5 451 942
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	0		0		0
Créances sur la clientèle	5 221 447	546 019	343 320	1 397	5 425 543
Titres de placement	2 313	0	66		2 247
Titres de participation et emplois assimilés	14 218	2 293	0	0	16 511
Dépôts d'investissements et Wakala Bil Istithmar placés					
Immobilisations en crédit-bail et en location	5 771	4 764	3 300		7 235
Immobilisations en Ijara					
Autres actifs	406				406
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	245 801	278 380	79 609	48 308	492 880
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	18 149				18 149
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour pertes sur marchés à terme	7 930	0	6 560		1 370
provisions pour risques généraux et charges *	219 698	278 380	73 049	48 308	473 337
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges					
Provisions réglementées					
	5 489 956	831 456	426 295	49 705	5 944 822

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc s.r.l.

* Dans le cadre de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2020, la BMCI a réalisé des travaux d'identification des risques et impacts potentiels sur son portefeuille.

L'approche adoptée repose notamment sur une analyse associant les acteurs terrains et risques pour identifier les zones de risques. Une analyse des secteurs d'activité a été menée pour identifier ceux fragilisés par la crise sanitaire et d'en assurer un suivi régulier dans des comités dédiés dans lesquels siègent les experts métiers et les experts Risques.

Pour les entreprises, des chocs spécifiques ont été appliqués sur les secteurs identifiés comme fragiles permettant ainsi d'anticiper des provisions supplémentaires au niveau des provisions pour risques généraux.

Pour les particuliers l'approche adoptée consiste à identifier les zones de risques liées au contexte actuel et appliquer également des chocs spécifiques sur le calcul de provisions au niveau des provisions pour risques généraux.

L'estimation de l'impact tient compte des éléments d'information disponibles à fin décembre 2020. Elle sera actualisée en fonction de l'évolution de l'environnement économique et des informations additionnelles qui seraient disponibles pour les prochains arrétés.

B15 SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX
31/12/2020

Nom de l'établissement : BMCI

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
Etat non applicable à la BMCI
PWC Maroc SARL

NEANT

Nom de l'établissement : **BMCI**

B16

DETTES SUBORDONNEES

DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt (1)	Cours	Taux	Durée	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale	dont entreprises liées		en milliers de DH	
							Montant 31/12/2020	Montant 31/12/2019	Montant 31/12/2020	Montant 31/12/2019
MAD	270 000	100	6,04%	10	Subordination classique	270 000				
MAD	255 000	100	6,04%	10	Subordination classique - Coté sur la bourse de Casablanca	255 000				
MAD	225 000	100	2,74%	10	Subordination classique	225 000				
MAD	1 000 000	100	2,34%	10	Subordination classique	1 000 000				
MAD	74 800	100	3,38%	10	Subordination classique	74 800				
MAD	425 200	100	2,19%	10	Subordination classique	425 200				
					POUR IDENTIFICATION SEULEMENT					
					PwC Maroc s.r.l.					
TOTAL	2 250 000					2 250 000	0	0	0	0

Nom de l'établissement : BMCI

B17

CAPITAUX PROPRES

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

en milliers de DH

CAPITAUX PROPRES	ENCOURS 31/12/2019	AFFECTATION DU RESULTAT	AUTRES VARIATIONS	ENCOURS 31/12/2020
Ecart de réévaluation				
Réserves et primes liées au capital	5 184 453	0	0	5 184 453
Réserve légale	132 793	0		132 793
Autres réserves	2 266 714	0		2 266 714
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 784 946			2 784 946
Capital	1 327 929	0	0	1 327 929
Capital appelé	1 327 929			1 327 929
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaires / Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	159 197	520 405	0	679 602
Résultat net en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice (+/-)	520 405			276 026
TOTAL	7 191 983	520 405	0	7 468 009

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIES

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

en milliers de DH

ENGAGEMENTS	31/12/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	18 938 394	22 393 906
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
- Crédits documentaires import	-	-
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Ouvertures de crédits confirmés	-	-
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
- Engagements révocables sur produits participatifs	-	-
- Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	6 814 972	6 308 783
- Crédits documentaires import	2 221 916	2 021 430
- Acceptations ou engagements de payer	1 203 867	1 387 436
- Ouvertures de crédits confirmés	-	258 866
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
- Engagements révocables sur produits participatifs	6 351	6 864
- Autres engagements de financement donnés	3 382 838	2 634 187
Engagements de garantie en faveur d'établissements de crédit et assimilés	5 921 052	9 802 199
- Crédits documentaires export confirmés	13 091	694
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Garanties de crédits données	-	-
- Autres cautions, avals et garanties donnés	5 907 960	9 801 505
- Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie de l'ordre de la clientèle	6 202 370	6 282 923
- Garanties de crédits données	-	-
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	3 779 186	3 789 667
- Autres cautions et garanties données	2 423 185	2 493 256
- Engagements en souffrance	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	5 227 637	4 356 039
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
- Ouvertures de crédit confirmés	-	-
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	4 341 350	4 356 039
- Garanties de crédits	-	-
- Autres garanties reçues	4 341 350	4 356 039
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	886 288	-
- Garanties de crédits	886 288	-
- Autres garanties reçues	-	-

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

Nom de l'établissement : BMCI

B19	ENGAGEMENTS SUR TITRES
-----	-------------------------------

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

en milliers de DH

	MONTANT
Engagements donnés	
Titres achetés à réméré	0
Autres titres à livrer	55 700
Engagements reçus	
Titres vendus à réméré	0
Autres titres à recevoir	6 627

Nom de l'établissement : BMCI

B20

OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

en milliers de DH

TITRES	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2020	31/12/2019		31/12/2020
Opérations de change à terme	4 708 779	3 029 626		
Devises à recevoir	1 667 146	1 033 758		
Dirhams à livrer	727 662	146 575		
Devises à livrer	1 637 321	1 367 467		
Dirhams à recevoir	676 650	481 825		
Dont swaps financiers de devises				
Engagements sur produits dérivés	393 841	26 137		
Engagements sur marchés réglémentés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés réglémentés de cours de change				
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	393 841	26 137		
Engagements sur marchés réglémentés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments				
TOTAL	5 102 620	3 055 763		

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

Nom de l'établissement : **BMCI**

B21

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	-		-
Certificats de Sukuk			-
Autres titres			-
Hypothèques	39 987 968	POUR IDENTIFICATION SEULEMENT	
Autres valeurs et sûretés réelles	39 958 104	PwC Maroc SARL	
TOTAL	79 946 072		-

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées			
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques	520 200		
Autres valeurs et sûretés réelles		BDT donnés en garantie CDG	520 200
TOTAL	520 200		520 200

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE

Au 31/12/2020

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH

	D < 1 mois	1 mois < D < 3 mois	3 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	D > 5ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	958 354	352 000	303 611	1 162 916	1 836 077	4 612 958
Créances sur la clientèle	3 230 334	3 255 145	4 255 036	11 877 215	16 490 064	39 107 794
Titres de créance	594 964	381 688	2 265 047	4 522 202	2 600 932	10 364 833
Créances subordonnées						0
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés						
Crédit-bail et assimilé	24 200	46 911	187 541	308 697	562	567 911
Ijara						
TOTAL	4 807 852	4 035 744	7 011 235	17 871 030	20 927 635	54 653 495
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 511 498	588	0	386 000	0	1 898 086
Dettes envers la clientèle	690 546	1 217 088	1 098 642	25 867	0	3 032 143
Titres de créance émis	379 700	622 400	4 063 100	245 100	0	5 310 300
Emprunts subordonnées				750 000	1 500 000	2 250 000
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés						
TOTAL	2 581 744	1 840 076	5 161 742	1 406 967	1 500 000	12 490 529

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

Commentaires:

Conformément au PCEC, cet état présente, hors intérêts courus, les emplois et ressources ayant une échéance contractuelle. De ce fait, les comptes à vue et les titres de propriété sont exclus de ce tableau.

B23

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE Au 31/12/2020

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
		crédits par décaissement	crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
6	12 375 760	7 323 656	5 022 186	0

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Nom de l'établissement : BMCI

B24

**VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE
ETRANGERE**

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

en milliers de DH

BILAN	MONTANT
ACTIF:	3 721 821
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	32 056
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	642 720
Créances sur la clientèle	2 554 584
Titres de transaction et de placement et investissement	204 163
Autres actifs	239 322
Titres de participation et emplois assimilés	48 976
Créances subordonnées	
Immobilisations données en crédit-bail et location	
Immobilisations incorporelles et corporelles	
	<i>POUR IDENTIFICATION SEULEMENT</i>
	<i>PwC Maroc SARL</i>
PASSIF:	3 721 821
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 588 814
Dépôts de la clientèle	2 001 146
Titres de créance émis	
Autres passifs	131 861
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	
Dettes subordonnées	
HORS BILAN:	
Engagements donnés	7 136 868
Engagements reçus	7 148

MARGE D'INTERET

Au 31/12/2020

INTERETS	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts perçus	2 655 659	2 730 046
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	201 612	243 412
Intérêts et produits assimilés opérations avec la clientèle	2 217 217	2 246 129
Intérêts et produits assimilés sur titres et créances	241 830	240 504
Intérêts versés	593 668	695 087
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	37 986	52 762
Intérêts et charges assimilés opérations avec la clientèle	302 069	373 200
Intérêts et charges assimilés sur titres de créances émis	253 613	269 124
Marge d'intérêts	2 061 991	2 034 959

Nom de l'établissement : BMCI

B26	PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE
------------	---

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

CATEGORIE DES TITRES	en milliers de DH	PRODUITS PERCUS
Titres de participation	5 793	
Participations dans les entreprises liées	90 772	
Titres de l'activité de portefeuille	0	
Emplois assimilés	0	
TOTAL	<i>PwC Maroc SARL</i>	96 565

Nom de l'établissement : BMCI

B27

COMMISSIONS

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

en milliers de DH

Commissions	Montant
COMMISSIONS PERCUES :	429 546
sur opérations de change	5 708
sur opérations sur titres	3 463
sur engagements sur titres	-
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	32 298
sur moyens de paiement	110 772
sur activités de conseil et d'assistance	29 055
sur ventes de produits d'assurances	25 279
Commissions de fonctionnement de compte	30 805
Commissions sur prestations de service sur crédit	42 725
sur autres prestations de service	149 441
COMMISSIONS VERSEES :	48 926
sur opérations de change	-
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	
sur produits dérivés	
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-
sur moyens de paiement	27 497
sur activités de conseil et d'assistance	-
sur ventes de produits d'assurances	-
sur autres prestations de service	21 429

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Nom de l'établissement : BMCI

B28 RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ

AU 31/12/2020

DU 01/01/2020

en milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	Montant
PRODUITS	410 262
Gains sur les titres de transaction	88 788
Plus value de cession sur titres de placement	1 366
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	66
Gains sur les produits dérivés	
Gains sur les opérations de change	319 873
CHARGES	60 337
Pertes sur les titres de transaction	53 608
Moins value de cession sur titres de placement	144
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	-
Pertes sur les produits dérivés	396
Pertes sur opérations de change	6 189
RESULTAT	349 925

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

B29 CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

Feuille 01

en milliers de DH

CHARGES	Montant
CHARGES DE PERSONNEL	850 756
COMMENTAIRES	
Dont salaires et appointements	479 609
Dont primes et gratifications	104 833
Dont charges d'assurances sociales	150 051
Dont charges de retraite	7 881
Dont charges de formation	16 009
Dont autres charges de personnel	92 372

Feuille 02

CHARGES	Montant
IMPOTS ET TAXES	21 045
COMMENTAIRES	
Taxe urbaine et taxe d'édilité	0
Patente	12 418
Droits d'enregistrements	0
Timbres fiscaux et formules timbrées	276
Taxe sur les véhicules	0
Autres impôts, taxe et droits assimilés	8 351

Feuille 03

CHARGES	Montant
CHARGES EXTERNES	495 112
COMMENTAIRES	
Dont loyers de crédit-bail et de location	95 650
Dont frais d'entretien et de réparation	77 137
Dont rémunérations d'intermédiaire, et honoraires	66 429
Prime d'assurance	4 006
Frais d'électricité, d'eau, de chauffage et de combustible	19 182
Dont transports et déplacements	42 031
Mission et réception	2 081
Dont publicité et publication	27 239
Frais postaux et télécommunications	89 156
frais de recherche et de documentation	199
frais de conseils et d'assemblée	243
Dons et cotisations	3 330
Fournitures de bureau et imprimés	3 382
Dont autres charges externes	65 050

Feuille 04

CHARGES	Montant
AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	0
COMMENTAIRES	
Dont pénalités et débits	0
Dont diverses autres charges générales d'exploitation	0

Feuille 05

CHARGES	Montant
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	204 553
COMMENTAIRES	

B30 AUTRES PRODUITS ET CHARGES

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

Feuillelet 01

En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	Montant
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	229 986
Autres produits bancaires	440 884
Autres charges bancaires	210 898
COMMENTAIRES	
Dont gains sur titres de transaction	88 788
Dont plus-values de cession sur BDT	1 535
Dont Produits sur engagements sur titres	0
Dont Produits sur engagements sur produits dérivés	0
Dont produits sur opérations de change	325 581
Dont Divers autres Produits bancaires	24 914
Dont reprises de provision p/dep des titres de placement	66
Dont pertes sur titres de transaction	53 608
Dont MOINS-values de cession sur titres	144
Dont charges sur moyens de paiement	27 497
Dont autres charges sur prestations de service	21 429
Dont charges sur engagements de titres	0
Dont charges sur produits dérivés	396
Dont pertes sur opérations de change	6 189
Dont cotisation au fonds de garantie des dépôts	86 286
Dont dotations aux prov depreciait des titres de placement	0
DIVERSES CHARGES BANCAIRES	15 349

Feuillelet 02

PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	Montant
Produits d'exploitation non bancaire	1 349
Charges d'exploitation non bancaire	54 308
COMMENTAIRES	
Produits	
- dont produits sur valeurs et emplois divers	0
- dont plus-values de cession sur immobilisations financières	0
- dont plus-values de cession sur immobilisations incorp et corporelles	0
- dont produits accessoires	1 067
- dont autres produits d'exploitation non bancaire	282
Charges	
- dont autres charges sur valeurs et emplois divers	0
- dont moins-values de cession sur immobilisations.	54 308

Feuillelet 03

AUTRES CHARGES	Montant
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	914 042
COMMENTAIRES	
Dont dotations aux provisions pour créances en souffrance	550 783
Dont pertes sur créances irrécouvrables	82 586
Dont dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	2 293
Dont dotations aux provisions pour risques d'exécut d'engag par signature	
Dont dotations aux provisions pour autres risques et charges	278 380
Dont dotations aux provisions réglementées	
Dont dotations aux autres provisions	

Feuillelet 04

AUTRES PRODUITS	Montant
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	434 936
COMMENTAIRES	
dont reprise de provisions pour créances en souffrance	346 620
dont récupérations sur créances amorties	8 706
Dont reprise aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	0
dont reprise de provisions pour risque d'exécut d'engag p signat	0
dont reprise de provisions pour autres risques et charges	79 609
dont reprise de provisions réglementées	0
dont reprise des autres provisions	0

Feuillelet 05

PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	Montant
PRODUITS NON COURANTS	0
CHARGES NON COURANTES	99 231
COMMENTAIRES	

VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU POLE D'ACTIVITE

Au 31/12/2020

Nom de l'établissement : **BMCI**

Feuillet.01 : Résultats par métier ou pôle d'activité en milliers de DH

	ACTIVITE I XXXXXXXXXX	ACTIVITE II XXXXXXXXXX	ACTIVITE III XXXXXXXXXX	ACTIVITE IV XXXXXXXXXX	TOTAL
Produit net bancaire					2 739 215
Résultat brut d'exploitation					1 112 498
Résultat avant impôt					536 454

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Nom de l'établissement : BMCI

Article IS : 01084015

B32 PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

En milliers de DH

	INTITULES	Montant	Montant
I.	RESULTAT NET COMPTABLE	276 026	
	Bénéfice net	276 026	
	Perte nette		
II.	REINTEGRATIONS FISCALES	553 944	
	1. Courantes	5 844	
	- Cadeaux à la clientèle	342	
	- Redevances et locations non déductibles	288	
	- Pénalités et amendes		
	- dons , subventions et cotisations	641	
	- Sponsoring & Mécénat culturel	4 574	
	- Frais de réception et evenements exceptionnels	0	
	- Dotations aux amortissement/ immos hors exploitation	0	
	2. Non courantes	548 100	
	- IS	260 428	
	- Pertes sur créances et comptes soldés (non couvertes par des provis	13 514	
	- Charges non courantes	68 690	
	- Dotations aux amortissement/ immos hors exploitation	1 993	
	- Provisions pour risques généraux	123 675	
	- Provision pour risques et charges	78 885	
	- Charges sur exercice antérieurs	916	
III.	DEDUCTIONS FISCALES	0	126 110
	1. Courantes	0	96 205
	- Dividendes		96 205
	2. Non courantes	0	29 906
	- Reprise de provision pour investissement		0
	- Reprise de provisions pour autres risques et charges		29 906
	Total	829 970	126 110
III.	RESULTAT BRUT FISCAL		
	Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		703 859
	Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V.	REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		0
	Exercice n - 4		
	Exercice n - 3		
	Exercice n - 2		
	Exercice n - 1		
VI.	RESULTAT NET FISCAL		
	Bénéfice net fiscal (A - C)		703 859
	ou déficit net fiscal (B)		
VII.	CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII.	CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		0
	Exercice n - 4		
	Exercice n - 3		
	Exercice n - 2		
	Exercice n - 1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

Nom de l'établissement : BMCI

B33 DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

en milliers de DH

I. DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	635 685
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	5 844
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	96 205
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	545 324
. Impôt théorique sur le résultat courant (-)	201 770
. Résultat courant après impôts (=)	433 915
II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES	NEANT

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

B34

Nom de l'établissement : BMCI
Article IS : 01084015

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

En milliers de DH
Exercice au 31/12/2020

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice 4
A. T.V.A. Collectée	40 223	454 675	441 164	53 733
. Tva collectée	40 223	454 675	441 164	53 733
B. T.V.A. Récupérable	37 548	225 875	214 399	49 024
. Sur charges	25 855	114 690	101 684	38 861
. Sur immobilisations	11 693	111 184	112 714	10 162
B. T.V.A due ou crédit de T.V.A = (A - B)	2 674	216 735	214 700	4 709

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Deuxième semestre 2020	Premier semestre 2020	Deuxième semestre 2019	Premier semestre 2019	Deuxième semestre 2018
1 928 730	2 065 310	1 983 571	2 091 841	1 942 424

C1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Nom de l'établissement : BMCI
Article IS: 01084015

En nombre
Exercice au 31-12-2020

Montant du capital (en milliers)		1 327 929		
Montant du capital social souscrit et non appelé		100 DH		
Valeur nominale des titres		100 DH		
Nom , prénom ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
1	2	3	4	5
BNP Paribas BDDI-Participations	1, BD Haussmann 75009-Paris France	8 862 017	8 862 017	66,74%
AXA Assurance Maroc	122, Avenue HASSAN II Casablanca	1 181 616	1 181 616	8,90%
ATLANTA	181, Bd d'Anfa Casablanca	583 325		
SANAD	181, Bd d'Anfa Casablanca	451 542		
ATLANTASANAD assurance	181, Bd d'Anfa Casablanca		1 034 867	7,79%
Divers actionnaires		2 200 786	2 200 786	16,57%
TOTAL		13 279 286	13 279 286	100,00%

C2

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Au 31/12/2020

Nom de l'établissement : BMCI
 Article IS : 01084015

En milliers de DH

	MONTANT		MONTANT
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
(AGO du Mai 2020)			
Report à nouveau	159 197	Réserve légale	0
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	
Résultat net de l'exercice	520 405	Autres affectations	
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	679 602
Autres prélèvements	0		
TOTAL A	679 602	TOTAL B	679 602

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
 PwC Maroc SARL

**RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES
Au 31/12/2020**

Nom de l'établissement : **BMCI**

En milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	9 730 128	9 456 476	8 832 767
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	2 739 215	2 712 197	2 723 597
2- Résultat avant impôts	536 454	775 226	683 337
3- Impôts sur les résultats	260 428	254 821	219 746
4- Bénéfices distribués	0	398 378	1 288 091
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)			0
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	20,79	39,19	34,91
Bénéfice distribué par action ou part sociale	0	0	30
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	822 716	829 958	818 110
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2 930	3 028	3 035

Nom de l'établissement : BMCI

C4

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

I. DATATION

Date de clôture (1)	31 DECEMBRE 2020
Date d'établissement des états de synthèse (2)	Mars 2021

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates		Indications des événements	
	Favorables		Néant
	Défavorables		Néant

C6

EFFECTIFS
Au 31/12/2020

Nom de l'établissement : BICI

en nombre

EFFECTIFS	31/12/2020	31/12/2019
Effectifs rémunérés	2 886	2 985
Effectifs utilisés	2 774	2 810
Effectifs équivalent plein temps	2 774	2 810
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	1 166	1 289
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	1 608	1 521
Cadres (équivalent plein temps)	1 342	1 206
Employés (équivalent plein temps)	1 432	1 604
dont effectifs employés à l'étranger	0	0

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Nom de l'établissement : BMCi

C7

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

En milliers de DH

TITRES	Nombre de titres		Montants en milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019
Titres dont l'établissement est dépositaire	149 134 550	146 035 104	69 946 513	72 160 830
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM domiciliés dont l'établissement est dépositaire	18 051 301	20 098 170	13 516 258	11 230 307
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				
			POUR IDENTIFICATION SEULEMENT <i>PwC Maroc SARL</i>	

C8

RESEAU
Au 31/12/2020

Nom de l'établissement : **BMCI**

en nombre

RESEAU	31/12/2020	31/12/2019
Guichets permanents	354	376
Guichets périodiques	1	1
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	355	377
Succursales et agences à l'étranger	0	0
Bureaux de représentation à l'étranger	0	0

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Nom de l'établissement : BMCI

ACTIF DE LA FENETRE PARTICIPATIVE

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

en milliers de DH

ACTIF	31/12/2020	31/12/2019
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	81 499	94 555
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-
. A vue	-	-
. A terme	-	-
3. Créances sur la clientèle	210 250	125 829
. Créances sur Mourabaha	210 249	125 828
. Créances sur Salam	-	-
. Créances sur autres financements participatifs	-	-
. Autres créances sur la clientèle	1	1
4. Titres de transaction et de placement	61 925	81 497
. Dont Certificats de Sukuk	61 925	81 497
5. Biens acquis dans le cadre de financements participatifs	-	-
6. Immobilisations données en Ijara	-	-
7. Titres d'investissement titres de participation et emplois divers	-	-
. Dont Certificats de Sukuk	-	-
. Dont titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
8. Dépôts d'investissements et Wakala Bil Istithmar placés	-	-
9. Autres actifs	48 977	9 854
Total des actifs	402 651	311 736

PASSIF DE LA FENETRE PARTICIPATIVE

DU 01/01/2020

AU 31/12/2020

en milliers de DH

P A S S I F	31/12/2020	31/12/2019
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilées	100 220	54 478
. Dettes sur Mourabaha	0	0
. Dettes sur Salam	0	0
. Dettes sur autres financements participatifs	0	0
. Autres dettes sur les établissements de crédit et assimilés	100 220	54 478
3. Dépôts de la clientèle	21 035	9 344
. Comptes à vue créditeurs	11 280	4 993
. Autres comptes créditeurs	9 755	4 351
4. Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	0	0
. Dettes sur Mourabaha	0	0
. Dettes sur Salam	0	0
. Dettes sur autres financements participatifs	0	0
5. Autres passifs	78 788	46 987
6. Provisions pour risques et charges	0	0
7. Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	0	0
8. Dotation en capital	205 000	205 000
9. Reports	-4 072	-4 459
10. Résultat de l'exercice	1 680	387
Total des passifs	402 651	311 736

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Nom de l'établissement : BMCI

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENETRE PARTICIPATIVE		
	DU 01/01/2020	AU 31/12/2020
	en milliers de DH	
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	7 028	4 958
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4 870	2 355
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	2 052	2 552
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commission sur prestations de service	106	51
Autres produits bancaires		
Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	7	0
Charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	7	0
Charges sur opérations avec la clientèle	0	0
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	0	0
Charges sur immobilisations données en Ijara	0	0
Charges sur immobilisations	0	0
Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
III. PRODUIT NET BANCAIRE	7 021	4 958
Produits d'exploitation non bancaire	0	0
Charges d'exploitation non bancaire	0	0
IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	4 351	4 344
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	3	
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES		
VII. RESULTAT COURANT	2 667	614
VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	2 667	614
Impôt théorique	987	227
IX. RESULTAT APRES IMPOT	1 680	387

TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS AU 31/12/2020

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions ou transferts au cours de l'exercice	Montant des cessions au cours de l'exercice		Montant brut au 31/12/2020	Provisions					Montant net au 31/12/2020		
			Exploitation bancaire	Exploitation non bancaire		Montant des provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des reprises sur biens sortis	Montant des reprises sur biens sortis	Montant des reprises sur bien en stocks		Cumul à la fin de l'exercice	
BIENS ACQUIS - MOURABAHA													
-Biens mobiliers													
-Biens immobiliers													
BIENS ACQUIS - MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	9 186	113 914	75 854	0	47 246	0	0	0	0	0	0	0	47 246
-Biens mobiliers													
-Biens immobiliers	9 186	113 914	75 854		47 246								47 246
BIENS ACQUIS - AUTRES FINANCEMENTS PARTICIPATIFS													
TOTAL	9 186	113 914	75 854	0	47 246	0	0	0	0	0	0	0	47 246

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL



4-RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

Aux Actionnaires de
BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
26, place des Nations-Unies
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 95 à 97 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil de Surveillance ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1. Convention « Procurement Technology »

Entités concernées

BNP Paribas (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations), actionnaire majoritaire de BMCI et actionnaire à 100% de Procurement Technology

Nature et objet de la convention

La convention permet de faire bénéficier BMCI de conditions contractuelles et financières avantageuses, négociées par Procurement Technology avec les éditeurs de logiciels pour le compte de BNP Paribas et de l'ensemble de ses filiales dans le monde.

Cette convention remplace celle conclue avec Procurement Technology portant sur les prestations de maintenance des outils et applications informatiques au profit de la BMCI.

Conditions et modalités de rémunération

Les conditions financières applicables à chaque commande sont prévues dans les conditions particulières et prises fermes.

Date et durée

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 26 février 2020, pour une durée indéterminée à compter de la signature des conditions particulières.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé par BMCI au titre de l'exercice 2020 s'élève à 8 629 246 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé par BMCI au titre de l'exercice 2020 s'élève à 6 069 137 MAD.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICE ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1. Conventions conclues entre la BMCI et BNP Paribas S.A.

Entités et personnes concernées

- BNP Paribas (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations), actionnaire majoritaire de BMCI.
- M. Didier Mahout, représentant permanent de BNP Paribas IRB Participations et membre du Conseil de Surveillance de BMCI.

2.1.1. Service d'accompagnement du programme de refonte IT

Nature et objet de la convention

Contrat de prestations réalisées par BMCI dans le cadre du programme de refonte IT.

Conditions et modalités de rémunération

Les prestations sont facturées à BNP Paribas sur la base des coûts directs supportés par la BMCI, majorés d'une marge de 5%.

Date et durée

Cette convention a été conclue le 16 avril 2019, et conclue pour une durée indéterminée avec date d'entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2017.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé par BMCI au titre de l'exercice 2020 s'élève à 57 992 935 MAD.

Montant encaissé au titre de l'exercice

Le montant encaissé par BMCI au titre de l'exercice 2020 s'élève à 69 348 993 MAD.

2.1.2. Contrats d'application du contrat cadre d'assistance technique et informatique en faveur de la BMCI

2.1.2.1. Contrat de mise à disposition de l'application ATLAS 2

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de BMCI de l'application ATLAS 2 et fournitures de prestations de maintenance, de production informatique centralisée ainsi que des prestations complémentaires. Il s'agit d'un Core banking system remplissant les fonctions bancaires, comptables et extracomptables des métiers de la banque, notamment la banque de détail et la banque de financement et d'investissement.

Conditions et modalités de rémunération

a. En contrepartie de la maintenance applicative, la BMCI verse une somme annuelle et forfaitaire sur la base des montants en année pleine. Ce prix se décompose en :

- Maintenance technique (pour 20% de la maintenance applicative) ;
- Maintenance évolutive (pour 80% de la maintenance applicative).

En année N, le prix pour le droit d'utilisation et les prestations de maintenance applicative pourra varier en fonction du nombre de comptes à vue ouverts en année N-1. Ce montant forfaitaire fixe est révisé en janvier de chaque année selon la variation de l'indice SYNTEC.

b. Le prix de la production informatique centralisée pour l'année N est calculé selon les principes suivants :

- Détermination des coûts centraux dépensés en N-1 pour la production informatique centralisée de l'application pour l'ensemble des environnements centraux des filiales de BNP Paribas dans le périmètre « Europe Méditerranée » bénéficiant desdites prestations ;
- Répartition d'une partie de ces coûts centraux sur l'ensemble de ces filiales selon une règle basée sur deux critères : le nombre total des comptes à vue ouverts ATLAS 2, le nombre de mouvements cumulés ATLAS 2 mesurés au 31 décembre N-1 pour une instance de production.

Le montant ainsi défini peut donc varier selon les évolutions de l'assiette des coûts, les volumes de comptes et de mouvements mesurés et la quote-part portée par le bénéficiaire dans la répartition des coûts totaux.

Afin de limiter les hausses pouvant être induites par les variations de volume, le montant facturé pour l'année N ne peut pas augmenter de plus de 30% par rapport au montant facturé en année N-1.

Date et durée

Cette convention a été conclue le 14 mai 2013 avec date d'entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} mai 2010 et est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans.

2.1.2.2. Contrat de mise à disposition de l'application BNPINET

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de BMCI de l'application BNPINET et de fourniture de prestations de maintenance, de production informatique centralisée ainsi que des prestations complémentaires. Il s'agit d'une application que la banque met à la disposition de ses clientèles (particulières, professionnelles et entreprises) pour la consultation et la réalisation d'opérations via Internet.

Conditions et modalités de rémunération

- a. En contrepartie de la maintenance applicative, la banque verse une somme annuelle et forfaitaire fixe révisée en janvier de chaque année, selon la variation l'indice SYNTEC.
- b. Le prix de la production informatique centralisée pour l'année N est calculé selon les principes suivants :
 - Détermination des coûts centraux dépensés en N-1 pour la production informatique centralisée de l'application pour l'ensemble des environnements centraux des filiales de BNP Paribas dans le périmètre « Europe Méditerranée » bénéficiant desdites prestations ;
 - Répartition d'une partie de ces coûts centraux sur l'ensemble de ces filiales selon deux critères : le nombre total des clients BNPINET déclarés au 31 décembre de l'année N-1, ainsi que la moyenne du nombre de connexions mensuelles au service BNPINT calculée au 31 décembre de l'année N-1, mesurés au 31 décembre N-1 pour une instance de production.

Le montant ainsi défini peut donc varier selon les évolutions de l'assiette des coûts, le nombre de clients BNPINET et le nombre de connexions au service.

En cas de changement majeur de la version de l'application, la BNP Paribas se réserve la possibilité de faire évoluer les prix. Le déploiement de ladite version pourra être refacturé en sus.

La révision du prix induite par un changement majeur de la version de l'application ou par toute opération de rachat ou reprise d'activité fera l'objet d'un avenant.

Date et durée

Cette convention a été conclue le 14 mai 2013 avec date d'entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2011 et est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans.

2.1.2.3. Contrat de mise à disposition de l'application APCE/APCP

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de BMCI de l'application APCE/APCP et de fourniture de prestations de support. Cette application permet d'automatiser la gestion des dossiers de crédit pour les clientèles « entreprises » et « professionnels » de la banque.

Conditions et modalités de rémunération

En contrepartie de la fourniture des prestations et de la concession du droit d'utilisation, la BMCI verse une somme annuelle et forfaitaire fixe révisée de plein droit en janvier de chaque année, selon la variation de l'indice SYNTEC.

En cas de changement majeur de la version de l'application installée, BNP Paribas se réserve la possibilité de faire évoluer les prix. Le déploiement de ladite version pourra être refacturé en sus.

La révision du prix induite par un changement majeur de la version de l'application ou par toute opération de rachat ou reprise d'activité fera l'objet d'un avenant.

Date et durée

Cette convention a été conclue le 30 avril 2013 avec date d'entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2012 et est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

2.1.2.4. Contrat de mise à disposition de l'application CHORUS FLOWS

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de BMCI de l'application CHORUS FLOWS et fourniture des prestations d'accès à l'application. CHORUS est un outil standard pour le pilotage de l'activité commerciale Corporate Banking.

Conditions et modalités de rémunération

En contrepartie de la mise à disposition de l'application, le prix pour l'année N d'un socle de base, fonction de la complexité opérationnelle de la mise en œuvre de la solution pour l'ensemble des filiales concernées, et d'une partie variable dépendant du « nombre de clients WEBDOC » des filiales, mesurés au 31 décembre de l'année N-1. Ce prix est calculé selon la formule suivante :

Prix annuel= socle + [prix client WEBDOC * Nb clients WEBDOC (N-1)].

Les montants facturés pour le socle de base et le prix par client WEBDOC sont des montants forfaitaires fixes révisés chaque année selon l'indice SYNTEC.

En cas d'évolution majeure de la version de l'application, la BNP Paribas se réserve la possibilité de faire évoluer les prix. Le déploiement de ladite version pourra être refacturé en sus.

La révision du prix induite par un changement majeur de la version de l'application ou par toute opération de rachat ou reprise d'activité fera l'objet d'un avenant.

Date et durée

Cette convention a pris effet en date du 1^{er} janvier 2011 et est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

2.1.2.5. Contrat de mise à disposition de l'application CLIENT FIRST

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de BMCI de l'application CLIENT FIRST et la fourniture du support. Il s'agit d'un outil Corporate Banking ayant pour visée de

favoriser l'intensité relationnelle et développer le Cross Selling. L'application est destinée à supporter les interactions entre l'équipe commerciale de la banque et ses clients. Elle permet aux chargés de clientèle de documenter un certain nombre d'informations pertinentes relatives à leurs clients comme notamment les contacts et les rapports d'entretien.

Conditions et modalités de rémunération

En contrepartie de la mise à disposition de l'application et de la concession du droit d'utilisation, la BMCI verse une somme annuelle et forfaitaire fixe.

En cas de changement majeur de la version de l'application installée, la BNP Paribas se réserve la possibilité de faire évoluer les prix. Le déploiement de ladite version pourra être refacturé en sus.

La révision du prix induite par un changement majeur de la version de l'application ou par toute opération de rachat ou reprise d'activité fera l'objet d'un avenant.

Date et durée

Cette convention a été conclue le 25 juillet 2014 avec une date d'entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2013 et est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

2.1.2.6. Contrat de mise à disposition de l'application CONFIRMING

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de BMCI de l'application CONFIRMING. Il s'agit d'une application qui permet de gérer pour le compte de la clientèle Grandes Entreprises, un service de règlement de fournisseurs à échéances, avec la possibilité d'offre aux fournisseurs des clients, le paiement anticipé de leurs créances. Il permet de rationaliser la gestion des règlements fournisseurs et de combiner les avantages du virement et de l'effet de commerce.

Conditions et modalités de rémunération

En contrepartie de la mise à disposition de l'application, la BMCI verse un montant forfaitaire fixe révisé en janvier de chaque année, selon l'indice SYNTEC.

En cas de changement majeur de la version de l'application, la BNP Paribas se réserve la possibilité de faire évoluer les prix. Le déploiement pourra être facturé en sus.

La révision du prix induite par un changement majeur de la version de l'application ou par toute opération de rachat ou reprise d'activité fera l'objet d'un avenant.

Date et durée

Cette convention a pris effet en date du 1^{er} janvier 2013 et est renouvelable par tacite reconduction.

2.1.2.7. Contrat de mise à disposition de l'application CONNEXIS CASH

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de BMCI de l'application CONNEXIS CASH et la fourniture des prestations d'accès à l'application. Il s'agit d'une des solutions de cash management de BNP Paribas qui permet à un client Connexis Cash d'avoir une vue et un

contrôle exhaustifs sur ses comptes dans le monde entier. Elle offre une gamme de services qui permettent d'initier des paiements domestiques et internationaux en toute sécurité.

Conditions et modalités de rémunération

En contrepartie de la mise à disposition de l'application, le prix pour l'année N d'un socle de base ou redevance, et d'une partie variable dépendante du « nombre de clients CONNEXIS CASH » des filiales, mesurés au 31 décembre de l'année N-1.

Les montants facturés en 2012 pour le socle de base et le prix par client CONNEXIS CASH sont des montants forfaitaires fixes révisés chaque année selon l'indice SYNTEC.

La révision du prix induite par un changement majeur de la version de l'application ou par toute opération de rachat ou reprise d'activité fera l'objet d'un avenant.

Date et durée

Cette convention a été conclue le 31 mai 2013 avec une date d'entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2011 et est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans.

2.1.2.8. Contrat de mise à disposition de l'application CONNEXIS TRADE

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de la BMCI de l'application CONNEXIS TRADE et la fourniture des prestations support (gestion des incidents et traitement des demandes de changements). Il s'agit d'un portail internet sécurisé permettant d'initier en ligne des opérations courantes d'import - export et de les suivre en temps réel. Cet outil transactionnel et d'échange d'informations permet d'optimiser la gestion des opérations internationales via internet. Il permet d'accéder à différents modules nécessaires à la gestion d'opérations de commerce international.

Conditions et modalités de rémunération

Le prix des prestations pour l'année N est calculé selon les principes suivants :

- Détermination des coûts centraux dépensés en N-1 pour la production informatique centralisée de l'application pour l'ensemble des environnements centraux des filiales de BNP Paribas dans le périmètre « Europe Méditerranée » bénéficiant desdites prestations ;
- Répartition d'une partie de ces coûts centraux sur l'ensemble de ces filiales selon le nombre total des clients CONNEXIS TRADE mesurés au 31 Décembre de l'année N-1.

Date et durée

Cette convention a été conclue le 14 mai 2013 avec une date d'entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2011 et est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans.

2.1.2.9. Contrat de mise à disposition de l'application INFOCENTRE

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de BMCI de l'application INFOCENTRE et fourniture de prestations de production informatique centralisée et de

prestations complémentaires. L'outil fait partie intégrante de l'architecture ATLAS 2 et supporte différents services de back office bancaire. Il centralise les données provenant de différentes applications bancaires, dont ATLAS 2 et OMR et met à disposition des utilisateurs des rapports d'analyse ou de contrôle.

Conditions et modalités de rémunération

Le prix de la production informatique centralisée pour l'année N est calculé selon les principes suivants :

- Détermination des coûts centraux dépensés en N-1 pour la production informatique centralisée de l'application pour l'ensemble des environnements centraux des filiales de BNP Paribas dans le périmètre « Europe Méditerranée » bénéficiant desdites prestations ;
- Répartition d'une partie de ces coûts centraux sur l'ensemble de ces filiales selon une règle basée sur deux critères : le nombre total des comptes à vue ouverts ATLAS 2, le nombre de mouvements cumulés ATLAS 2, mesurés au 31 décembre de l'année N-1 pour une instance de production.

Le montant ainsi défini peut varier selon les évolutions de l'assiette des coûts, les volumes de comptes et de mouvements mesurés et la quote-part portée par le bénéficiaire dans la répartition des coûts totaux.

Afin de limiter les hausses pouvant être induites par les variations de volume, le montant facturé pour l'année N ne peut pas augmenter de plus de 30% par rapport au montant facturé en année N-1.

Date et durée

Cette convention a été conclue le 14 mai 2013 avec une date d'entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2010 et est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans.

2.1.2.10. Contrat de mise à disposition de l'application IVISION

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de la BMCI de l'application IVISION. Il s'agit d'un outil intranet du Groupe BNP Paribas utilisé par le back office du commerce international pour assurer la production des lettres de crédit, des remises documentaires et des garanties internationales. IVISION permet dans un même outil de saisir, contrôler et mettre à jour les engagements, envoyer des flux vers ATLAS 2 pour générer la comptabilité, émettre et recevoir des messages SWIFT de type MT700, générer les avis clients et correspondants, gérer les commissions, taxes et intérêts liés aux engagements, et mettre à disposition les échéanciers de paiement rattachés aux traitements des opérations de commerce international.

Conditions et modalités de rémunération

En contrepartie de la mise à disposition de l'application, la BMCI verse un montant forfaitaire fixe révisé en janvier de chaque année, selon la variation de l'indice SYNTEC.

BNP Paribas se réserve la possibilité de facturer en sus des montants sus-indiqués le déploiement de tout nouveau module ou interface.

En cas de changement majeur de la version de l'application, la BNP Paribas se réserve la possibilité de faire évoluer les prix. Le déploiement de ladite version pourra être refacturé en sus.

La révision du prix induite par un changement majeur de la version de l'application ou par toute opération de rachat ou reprise d'activité fera l'objet d'un avenant.

Date et durée

Cette convention a été conclue le 14 mai 2013 avec une date d'entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2011 et est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans.

2.1.2.11. Contrat de mise à disposition de l'application KONDOR

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de la BMCI de l'application KONDOR et la fourniture du support applicatif. Il s'agit d'une application du back office de salle de marché construite sur la base du produit de "Straight Through Processing". KONDOR prend en charge toute la palette (à l'exception des matières premières) des instruments financiers traités sur les marchés financiers. Il permet également de gérer des prêts et swaps de taux amortissables.

Conditions et modalités de rémunération

Le prix annuel des prestations pour l'année N est calculé selon les principes suivants :

- Le prix pour l'année N est calculé en fonction du nombre de licences KONDOR utilisé par le bénéficiaire en année N-1 ;
- Le prix unitaire de la licence KONDOR est révisé annuellement en fonction de l'indice Syntec.

Date et durée

Cette convention a pris effet en date du 1^{er} janvier 2011 et est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

2.1.2.12. Contrat de mise à disposition de l'application MIB

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de la BMCI de l'application Asset MIB. Un avenant a été signé et est entré en vigueur en date du 1^{er} janvier 2014, ayant pour objet d'étendre le domaine couvert par le Contrat d'Application à d'autres Assets. L'application est constituée de l'ensemble des Briques (Assets) MIB. L'Asset CRM Loop s'inscrit dans le cadre du programme international "Multicanal International Banking" et répond aux besoins de la BMCI d'améliorer la connaissance de son client et des relations de proximité grâce à une approche multicanale. CRM Loop se compose de plusieurs outils marketing qui permettent d'améliorer et d'enrichir la relation de la Banque avec ses clients et prospects.

Conditions et modalités de rémunération

En contrepartie de la concession du droit d'utilisation, de la mise à disposition et de la maintenance applicative des Assets, la BMCI verse une somme annuelle, révisable année par année.

Tout développement ou rajout/ modification de fonctionnalités, non couvert par le contrat, fait l'objet d'un devis reprenant l'expression de besoin, la prestation envisagée, le planning de réalisation ainsi que les prix. Ce devis qui devra être expressément accepté par écrit par la BMCI.

En cas de changement majeur de la version de l'application, la BNP Paribas se réserve la possibilité de faire évoluer les prix. Le déploiement de ladite version pourra être refacturé en sus.

La révision du prix induite par un changement majeur de la version de l'application ou par toute opération de rachat ou reprise d'activité fera l'objet d'un avenant.

Date de conclusion

Cette convention a été conclue le 22 septembre 2014 avec date d'entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2013 et est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans.

2.1.2.13. Contrat de mise à disposition de l'application RAPIDO

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de BMCI de l'application RAPIDO. Cette application destinée aux agences et au back office. Elle permet de faciliter la transmission de documents clients par la numérisation et traite tous les types de documents client indépendamment du processus de traitement et du système d'information utilisé.

Conditions et modalités de rémunération

Le prix pour l'année en cours est déterminé par palier, en fonction des effectifs (équivalent temps plein) de la Banque au 31 décembre de l'année précédente.

En cas de changement majeur de la version de l'application, la BNP Paribas se réserve la possibilité de faire évoluer les prix. Le déploiement de ladite version pourra être refacturé en sus.

Date et durée

Cette convention a pris effet en date du 1^{er} janvier 2013 et est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans.

2.1.2.14. Contrat de mise à disposition de l'application SEARCHSPACE

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de BMCI de l'application SEARCHSPACE, la fourniture de production informatique centralisée et de prestations complémentaires. Il s'agit d'un outil d'analyse comportementale au travers des mouvements enregistrés sur les comptes d'un client ou sur certains événements extra comptables. Il permet de mettre en exergue des comportements sensibles par rapport aux techniques de blanchiment connues et fournit des outils de reporting et un outil de workflow permettant de faciliter le travail d'investigation inhérent aux alertes.

Cet outil s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent conformément aux exigences légales imposées aux établissements financiers.

Conditions et modalités de rémunération

Le prix de la production informatique centralisée pour l'année N est calculé selon les principes suivants :

- Détermination des coûts centraux dépensés en N-1 pour la production informatique centralisée de l'application pour l'ensemble des environnements centraux des filiales de BNP Paribas dans le périmètre « Europe Méditerranée » bénéficiant desdites prestations ;
- Répartition d'une partie de ces coûts centraux sur l'ensemble de ces filiales selon une règle basée sur deux critères : le nombre total des comptes à vue ouverts ATLAS 2, ainsi que le nombre de mouvements cumulés ATLAS 2, mesurés au 31 décembre de l'année N-1 pour une instance de production.

Le montant ainsi défini peut donc varier selon les évolutions de l'assiette des coûts, les volumes de comptes et de mouvements mesurés et la quote-part portée par le bénéficiaire dans la répartition des coûts totaux.

Afin de limiter les hausses pouvant être induites par les variations de volume, le montant facturé pour l'année N ne peut pas augmenter de plus de 30% par rapport au montant facturé en année N-1.

En cas de changement majeur de la version de l'application installée, la BNP Paribas se réserve la possibilité de faire évoluer les prix. Le déploiement de ladite version pourra être refacturé en sus.

Date et durée

Cette convention a été le 14 mai 2013 avec date d'entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2011 et est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans.

2.1.2.15. Contrat de mise à disposition de l'application SHINE

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de BMCI de l'application SHINE et fournitures de prestations d'accès, traitement des alertes, gestion incidents techniques, gestion des demandes d'assistance ou d'évolution, mise à jour des listes de contrôle. Il s'agit d'un outil de contrôle des flux de messages SWIFT du Groupe BNP Paribas par rapport à des listes de contrôle. L'application réalise un filtrage en temps réel des flux entrants et sortants de la plateforme SWIFT de BNP Paribas ainsi qu'un filtrage a posteriori pour certains types de messages.

Conditions et modalités de rémunération

Le prix pour l'année en cours est déterminé en fonction des volumes de messages SWIFT échangés au cours de l'année précédente, selon une grille par pallier.

La révision du prix induite par un changement majeur de la version de l'application ou par toute opération de rachat ou reprise d'activité fera l'objet d'un avenant.

Date et durée

Cette convention a été conclue le 16 octobre 2012 avec date d'entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2011 et est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

2.1.2.16. Contrat de mise à disposition de l'application SONAR

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de la BMCI de l'application SONAR. De manière automatique, l'application score et pilote l'activité de révision des relations d'affaires du bénéficiaire à partir de critères de risques de blanchiment définis par la Conformité. Le scoring est centralisé et s'appuie sur des données issues des systèmes d'information BNP Paribas. L'information de scoring est restituée vers les systèmes d'information sources afin de permettre le pilotage de l'activité en central et dans les agences de la banque.

Conditions et modalités de rémunération

En contrepartie de la mise à disposition de l'application, la BMCI verse une somme forfaitaire annuelle calculée selon la formule comme suit :

Redevance annuelle = partie fixe (dev.) + (run annuel total / nombre de clients total n-1) * nombre de clients n-1 du site

En cas de changement majeur de la version de l'application, la BNP Paribas se réserve la possibilité de faire évoluer les prix. Le déploiement de ladite version pourra être refacturé en sus.

La révision du prix induite par un changement majeur de la version de l'application ou par toute opération de rachat ou reprise d'activité fera l'objet d'un avenant.

Date et durée

Cette convention a pris effet en date du 1^{er} janvier 2015 et est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans.

2.1.2.17. Contrat de mise à disposition de l'application SUN

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de BMCI de l'application SUN et fournitures de prestations d'accès, traitement des alertes, gestion incidents techniques, gestion des demandes d'assistance ou d'évolution, mise à jour des listes de contrôle. Il s'agit d'un outil qui contribue à permettre à la banque la mise en conformité avec la réglementation en vigueur en matière de lutte contre le financement du terrorisme et de la prévention du blanchiment. SUN est l'outil du Groupe BNP Paribas dédié au contrôle des banques par rapport à des listes de contrôle. L'application utilise des listes de contrôle provenant de deux sources : les listes de contrôle de BNP Paribas et les listes réglementaires de la Banque.

Conditions et modalités de rémunération

Le prix pour l'année en cours est déterminé en fonction du nombre de clients mesurés au 31 décembre de l'année précédente selon une grille par pallier.

La révision du prix induite par un changement majeur de la version de l'application ou par toute opération de rachat ou reprise d'activité fera l'objet d'un avenant.

Date et durée

Cette convention a été conclue en date du 16 octobre 2012 et est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

2.1.2.18. Contrat de mise à disposition de l'application SWIFT SIBES

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de la BMCI de l'application SWIFT SIBES. SWIFT est un réseau sécurisé utilisé pour la transmission de messages financiers et opéré par la Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication. Il permet aux institutions financières qui sont des clients de SWIFT d'échanger des messages via ce réseau.

L'application est une solution centralisée de messagerie du Groupe BNP Paribas qui gère les flux SWIFT et concentre et transmet les messages de transferts internationaux vers le réseau SWIFT. Son rôle est de permettre l'échange de tout type de messages SWIFT avec le réseau SWIFT.

Conditions et modalités de rémunération

Le prix des prestations pour l'année N est calculé selon les principes suivants :

- Détermination des coûts centraux dépensés en N-1 pour la production informatique centralisée de l'application pour l'ensemble des environnements centraux des filiales de BNP Paribas dans le périmètre « Europe Méditerranée » bénéficiant desdites prestations ;
- Répartition d'une partie de ces coûts centraux sur l'ensemble de ces filiales selon une règle basée sur le nombre de messages SWIFT entrants et sortants de la plateforme SIBES. Les volumes de référence pour l'année N sont les volumes cumulés en date de clôture de l'année précédente (volumes au 31 décembre de l'année N-1).

Ce prix n'inclut pas le coût des messages SWIFT du bénéficiaire. Ceux-ci sont directement facturés par la société SWIFT (en accord avec les prix négociés par le Groupe BNP Paribas).

Date et durée

Cette convention a été conclue en date du 14 mai 2013 avec date d'entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2010 et est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans.

2.1.2.19. Contrat de mise à disposition de l'application VINCI

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de BMCI de l'application VINCI et la fourniture de prestations de maintenance applicative, de production informatique centralisée et des prestations complémentaires. VINCI est un outil standard utilisé par le Groupe BNP Paribas pour la gestion des frais généraux, des immobilisations et de la logistique des achats.

L'application est construite sur la base du logiciels SAP et est interfacée avec d'autres applications : ATLAS 2, ORION, Infocentre.

Conditions et modalités de rémunération

En contrepartie de la maintenance applicative et de la concession du droit d'utilisation, la BMCI verse une somme annuelle et forfaitaire fixe révisé en janvier de chaque année selon la variation de l'indice SYNTEC.

Le prix de la production informatique centralisée pour l'année N est calculé selon les principes suivants :

- Détermination des coûts centraux dépensés en N-1 pour la production informatique centralisée de l'application pour l'ensemble des environnements centraux des filiales de BNP Paribas dans le périmètre « Europe Méditerranée » bénéficiant desdites prestations ;
- Répartition d'une partie de ces coûts centraux sur l'ensemble de ces filiales selon une règle basée sur les frais de gestion. Les frais de gestion retenus pour l'année N sont les frais constatés à la date de clôture de l'année précédente (au 31 décembre de l'année N-1).

En cas de changement majeur de la version de l'application, la BNP Paribas se réserve la possibilité de faire évoluer les prix. Le déploiement de ladite version pourra être refacturé en sus.

La révision du prix induite par un changement majeur de la version de l'application ou par toute opération de rachat ou reprise d'activité fera l'objet d'un avenant.

Date et durée

Cette convention a été conclue en mars 2014 avec une date d'entrée en vigueur rétroactivement au 1^{er} mai 2010 et est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans.

2.1.2.20. Contrat de mise à disposition de l'application WEBDOC

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de BMCI de l'application WEBDOC et fourniture des prestations d'accès à l'application. WEBDOC est un service destiné à la clientèle Entreprise de la banque. Il met à la disposition du client WEBDOC l'ensemble des documents relatifs à ses opérations bancaires : avis d'opérations, extraits de comptes, synthèses monétiques, bordereaux de remise de chèque, décomptes de portefeuilles d'effets, etc... Le client accède à l'application au moyen d'une authentification BNPINET, service auquel le client doit avoir préalablement souscrit.

Conditions et modalités de rémunération

En contrepartie de la mise à disposition de l'application, le prix pour l'année N d'un socle de base, fonction de la complexité opérationnelle de la mise en œuvre de la solution pour l'ensemble des filiales concernées, et d'une partie variable dépendant du « nombre de clients WEBDOC » des filiales, mesurés au 31 décembre de l'année N-1. Ce prix est calculé selon la formule suivante :

Prix annuel = socle + [prix client WEBDOC * Nb clients WEBDOC (N-1)]

Les montants facturés pour le socle de base et le prix par client WEBDOC sont des montants forfaitaires fixes révisés chaque année selon l'indice SYNTEC.

En cas d'évolution majeure de la version de l'application, la BNP Paribas se réserve la possibilité de faire évoluer les prix. Le déploiement de ladite version pourra être refacturé en sus.

La révision du prix induite par un changement majeur de la version de l'application ou par toute opération de rachat ou reprise d'activité fera l'objet d'un avenant.

Date et durée

Cette convention a pris effet en date du 1^{er} janvier 2013 et est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans.

2.1.2.21. Contrat de mise à disposition de l'application WEALTH MANAGEMENT FINANCIAL PORTFOLIO TOOL

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de BMCI de l'application WEALTH MANAGEMENT FINANCIAL PORTFOLIO Tool et la fourniture des prestations de maintenance applicative, évolution de l'application, la production informatique centralisée, l'assistance et support. Il s'agit d'un outil du marché capable de couvrir les besoins de la banque en matière de gestion de portefeuilles financiers, mis à la disposition des utilisateurs Front Office et Middle Office de la Banque Privée, et adossée aux systèmes back-offices de la banque et de son dépositaire. Elle consiste en une version packagée du progiciel SOLIAM, incluant les paramétrages, les processus BNP Paribas Wealth Management, et une documentation tant pour l'installation que pour son utilisation. L'application gère en particulier les activités de gestion conseillée et la production de reporting clients à haute valeur ajoutée y incluant la mesure de performance.

Conditions et modalités de rémunération

En contrepartie de la concession du droit d'utilisation et de la mise à disposition de l'application, la BMCI verse un montant annuel et forfaitaire basé sur les éléments suivants :

- Le nombre minimum théorique d'utilisateurs de l'application convenu entre les parties ;
- Le montant annuel facturé et calculé sur la base de ce nombre d'utilisateurs de l'application ;
- Le principe d'un réajustement mettant à profit la dégressivité du prix en fonction du nombre total des utilisateurs de l'application ainsi que le nombre de pays où l'application est déployée est appliqué. Le réajustement est pris en compte dans la facturation annuelle.

Au titre de la facturation des coûts récurrents, la BMCI verse un montant forfaitaire fixe révisé en janvier de chaque année, selon la variation de l'indice SYNTEX.

En cas de changement majeur de la version de l'application installée, la BNP Paribas se réserve la possibilité de faire évoluer les prix. Le déploiement de ladite version pourra être refacturé en sus.

La révision du prix induite par un changement majeur de la version de l'application ou par toute opération de rachat ou reprise d'activité fera l'objet d'un avenant.

Date et durée

Cette convention a été conclue en date du 25 juillet 2014 avec une date d'entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2013 et est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice relatif aux conventions 2.1.2.1 à 2.1.2.21

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2020 s'élève à 829 467 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice relatif aux conventions 2.1.2.1 à 2.1.2.21

Aucun décaissement n'a été effectué au titre de l'exercice.

2.2. Conventions conclues entre la BMCI et les filiales étrangères de BNP Paribas S.A.

Entités concernées

- BNP Paribas actionnaire de BMCI et des filiales suivantes.

2.2.1. Convention de services entre la Banque Internationale pour le Commerce, l'Industrie et l'Agriculture du Burkina (BICIAB) et BMCI

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de prestations de services réalisées par le « Centre de Services Partagés (CSP) Monétique » du Prestataire pour le compte de la BMCI et portant sur le suivi quotidien des activités monétiques frauduleuses et la gestion de la survenance des fraudes monétiques, notamment par l'analyse et la remontée de l'alerte, la mise en place immédiate d'une solution préventive ainsi que l'initiation d'une cellule de crise pour action et résolution rapide.

Conditions et modalités de rémunération

Les charges de fonctionnement sont réparties entre les sites bénéficiant des services du CSP Monétiques selon une clé de répartition basée sur le volume numérique de chaque site (transactions, cartes en portefeuille, système d'acceptation).

Le coût des prestations de services est déterminé par la somme des rubriques suivantes :

- Les frais de personnel et d'hébergement à Ouagadougou ;
- Les dépenses de transport et d'hébergement engagés par le CSP à l'occasion de ses missions ;
- Les dépenses de fonctionnement autres que le transport et hébergement engagés par le CSP.

La BICIAB transmet trimestriellement une facture correspondant à la quote-part de BMCI indexée sur la base de la clé de répartition calculée pour l'année N-1, nette de tous impôts et taxes.

Date et durée

Cette convention a été conclue en date du 24 avril 2014, pour une durée de trois ans, renouvelable par tacite reconduction.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Aucun montant n'a été comptabilisé au titre de l'exercice 2020.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Aucun décaissement n'a été effectué au titre de l'exercice.

2.2.2. Convention de mise à disposition d'un Logiciel de gestion Informatique entre BNP Paribas Factoring IT Services (FITS) et BMCI

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à la disposition de BMCI d'un logiciel de gestion informatique de centralisation et de mutualisation des activités IT pour l'activité de Factoring de la BMCI.

Conditions et modalités de rémunération

La redevance est déterminée sur la base de la méthode de répartition des coûts supportés par FITS.

Conformément à cette méthode de facturation, tous les coûts directs supportés par FITS dans l'exécution des services, seront refacturés à la BMCI augmentés de 8%.

Date et durée

Cette convention a été conclue en date du 30 juin 2013 avec une date d'entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2013, pour une durée indéterminée.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2020 s'élève à 2 028 099 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé par BMCI s'élève à 1 516 335 MAD.

2.2.3. Convention portant sur l'hébergement et l'infogérance entre Coficabail au profit de la BMCI

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités des prestations d'hébergement et d'infogérance du logiciel SICLID, intégrant l'assistance et les améliorations du programme d'exploitation des batch de production et l'assistance pour les opérations de maintenance.

Conditions et modalités de rémunération

- a. Un forfait HT annuel de 90 000 EUR correspondant aux services suivants ajusté annuellement pour prendre en considération l'accroissement de l'index SYNTEC :
 - Mise à disposition et maintenance des environnements ;
 - Accès continu au téléprocessing et traitement des batchs quotidiens ;
 - Procédures de back-up ;
 - Création/mise en place et contrôle de l'évolution du plan de reprise (recovery plan).
- b. Un coût HT annuel s'élevant à 0,6 EUR par dossier actif ajusté annuellement pour prendre en considération l'accroissement de l'index SYNTEC, conformément à la formule mentionnée ci-après, appliqué au nombre de dossiers client actif en DB2 en fin de mois. Ce montant correspond aux coûts liés :
 - A l'espace de stockage ;
 - A la puissance des processeurs ;

- Aux outils nécessaires à la fourniture des services et les tarifs sont proportionnels à la puissance des machines COFICABAIL (Ex LEVAL DEVELOPPEMENT).
- c. Un coût HT annuel s'élevant à 0,3 EUR par dossier inactif ajusté annuellement pour prendre en considération l'accroissement de l'index SYNTEC, conformément à la formule mentionnée ci-après, appliqué au nombre de dossiers client inactif en DB2 en fin de mois. Ce montant correspond aux coûts liés :
- A l'espace de stockage ;
 - Aux outils nécessaires à la fourniture des services et les tarifs sont proportionnels à la puissance des machines COFICABAIL (Ex LEVAL DEVELOPPEMENT).

Date et durée

Cette convention a été conclue en date du 30 juin 2002 modifié par des avenants, successivement le 1^{er} décembre 2004, le 6 décembre 2007 et le 1^{er} janvier 2009, pour une durée de dix ans renouvelable par tacite reconduction.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2020 s'élève à 2 786 356 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé par BMCI s'élève à 3 439 979 MAD.

2.2.4. Convention Cadre de Prestation de services de télécommunication et services accessoires entre BNP Paribas Net Limited et BMCI

Nature et objet de la convention

Les services fournis à la BMCI par BNP Paribas Net Limited se présentent comme suit :

- Services DATA : mise à disposition de la BMCI du réseau international qui relie la Banque à BNP Paribas à travers le monde ;
- Services à valeur ajoutée sur le réseau international : en particulier en matière de sécurité (antivirus, filtrage, etc.) les services téléphoniques et services de réseau WIFI Groupe et prestation de maintenance et d'administration.

Conditions et modalités de rémunération

Les frais au titre des services sont facturés comme suit :

- Réseau de données et lignes dorsales : tarif forfaitaire ;
- Téléphonie par commutation et RAN : tarif variable ;
- Autres services : tarif forfaitaire.

Date et durée

Cette convention a été conclue en date du 7 juillet 2011 pour une durée indéterminée.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2020 s'élève à 7 513 854 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé par BMCI s'élève à 4 808 503 MAD.

2.2.5. Convention portant sur la maintenance de l'applicatif informatique SICLID entre BNP Paribas Personal Finance et BMCI

Nature et objet de la convention

Fourniture des Prestations de maintenance corrective et de maintenance évolutive et prestations de développement de SICLID, l'outil informatique utilisé par la Business Unit Crédit Conso pour la production et la gestion des crédits à la consommation, et de ses composantes à savoir :

- STARC : Outil utilisé par le Marketing pour le reporting sur les campagnes commerciales ;
- TELEMATIQUE « TELEM-Fonc » : Outil de distribution des crédits sur les lieux de vente pour l'activité de « Distribution » et sur Internet.

Conditions et modalités de rémunération

La rémunération au titre de cette convention se détaille comme suit :

- a. Coût HT (de départ en 2001) annuel pour 1000 dossiers gérés de 50 EUR. La facture est calculée au prorata sur la base de 50 EUR pour 1000 dossiers. Cette rémunération est payable trimestriellement à terme échu.
Le montant de la rémunération peut être révisé lors de chaque renouvellement après accord entre les parties.
- b. Les coûts de base par dossier de chaque année seront indexés le 1^{er} janvier de chaque année en fonction des variations de l'indice SYNTEC.
Les réajustements des coûts de base selon cette indexation s'effectuent sans formalité.

Date et durée

Cette convention a été conclue en date du 1^{er} décembre 2001 avec une date d'entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} juillet 2001. Elle est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2020 s'élève à 3 566 086 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé par BMCI s'élève à 657 961 MAD.

2.2.6. Convention portant sur la concession de Licence RATANET entre BNP Paribas Personal Finance

Nature et objet de la convention

La présente convention fixe les modalités de concession d'une licence d'utilisation du Progiciel RATANET et de fourniture de prestations d'adaptations aux besoins et aux pratiques de la Banque. Il s'agit d'un outil informatique utilisé par la BU crédit conso pour la production et la gestion des crédits à la consommation.

Conditions et modalités de rémunération

Montant forfaitaire de 350 000 EUR dont 50 000 EUR au titre de la licence d'utilisation et 300 000 EUR au titre des développements.

Cette rémunération ne comprend pas le coût des éventuels progiciels ou logiciels dont l'utilisation serait nécessaire pour l'utilisation du progiciel et qui ne seraient pas des progiciels standards développés par BNP PARIBAS Personal Finance.

Règlement du montant susvisé comme suit :

- Avance de 70.000 EUR HT payée dès signature du contrat ;
- Livraison Lot 1 de 130.000 EUR HT ;
- Livraison Lot 2 de 50.000 EUR HT ;
- Livraison Lot 3 de 50.000 EUR HT ;
- Livraison Lot 4 de 50.000 EUR HT.

Date et durée

La convention a été conclue en date du 12 mai 2014 avec date d'entrée en vigueur rétroactive au 15 octobre 2013 et est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2020 s'élève à 259 620 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé par BMCI s'élève à 305 313 MAD.

2.2.7. Convention portant sur la télématique entre BNP Paribas Personal Finance et BMCI

Nature et objet de la convention

La présente convention fixe les modalités de la fourniture des prestations de services d'exploitation, de développements informatiques et de supports liés à la télématique des outils de la BU crédit conso.

Conditions et modalités de rémunération

Services télématiques : Rémunération de départ (fixée en 2008) au titre des services (hébergement et exploitation) est de 0,1 EUR HT par instance. La rémunération au titre des services télématiques sera calculée sur la base du nombre d'instances réalisées à la date de la facturation telle que définie ci-après :

- Développements télématiques : redevance de départ (fixée en 2008) de 0,6 € par instance s'applique aux développements télématiques, la petite maintenance évolutive et le support dans les limites suivantes :
 - 10 mois/homme/année pour les développements corporate ;
 - 3 mois/homme/année pour la petite maintenance évolutive ;
 - 3 mois/homme/année pour le support.

Tarifification réajustable au 1^{er} janvier de chaque année en fonction de l'indice SYNTEC.

La tarification applicable aux autres prestations de développements, maintenance et support télématique non comprise dans la redevance ci-dessus, est égale (en 2008) à 686 EUR HT J/H.

Tarifification réajustable au 1^{er} janvier de chaque année.

Date et durée

Cette convention a été conclue en date du 16 septembre 2008 avec une date de prise d'effet à compter du 1^{er} janvier 2002 et est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2020 s'élève à 33 674 MAD

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé par BMCI s'élève à 43 147 MAD

2.2.8. Convention tripartite RATANET IT Services master agreement entre BMCI, BNP Paribas Groupe Service Center S.A. et BNP Paribas Personal Finance

Nature et objet de la convention

Contrat tripartite portant sur la fourniture des prestations relatives aux développements informatiques sur l'outil RATAMA et sa maintenance, étant rappelé que la BMCI dispose déjà d'une licence d'utilisation de cet outil. BNP Paribas Groupe Service Center S.A. en sa qualité de prestataire de services informatiques, BNP Paribas Personal Finance en sa qualité de propriétaire de l'outil RATAMA et la BMCI bénéficiaire.

Conditions et modalités de rémunération

Au titre des prestations de développement, suivant un devis arrêté sur la base du nombre de J/H calculé sur la base d'un coût J/H de 325 EUR HT (majoré de 50% pendant les jours/heures d'astreinte).

Au titre de la maintenance :

- Pour la solution actuelle : redevance annuelle de 53 000 EUR HT, qui représente 15% du coût de licence acquise et développements initiaux ;
- Pour chaque nouveau lot développé : redevance annuelle sur la base de 15% HT du coût de chaque nouveau lot développé ;
- Les développements inférieurs à un J/H sont exclus de la base de calcul de la maintenance ;
- La facturation annuelle au titre de la maintenance est capée à 91 KEUR, couvrant une enveloppe de 60 J/H.

Date d'autorisation de la convention

Convention autorisée par le conseil de surveillance réuni le 2 mars 2018 et est rentrée en vigueur rétroactivement au 1^{er} janvier 2018.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2020 s'élève à 602 518 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé par BMCI s'élève à 602 518 MAD.

2.3. Conventions conclues entre la BMCI et les filiales marocaines de BNP Paribas S.A.

2.3.1. Conventions conclues entre BDSI et BMCI

Entités concernées

- BNP Paribas, actionnaire commun.
- BDSI est détenue par BMCI à hauteur de 11%, laquelle est administrateur au sein de BDSI.

2.3.1.1. Contrat de crédit long terme

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur une autorisation pour un crédit long terme de 50 millions MAD, sans garanties.

Conditions et modalités de rémunération

Remboursement sur 10 ans au taux d'intérêts de 5,62%.

Date d'autorisation de la convention

Contrat de crédit autorisé par le conseil de surveillance réuni le 2 mars 2018.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Aucun montant n'a été comptabilisé au titre de l'exercice 2020.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Aucun décaissement n'a été effectué au titre de l'exercice 2020.

2.3.1.2. Contrat de prestation de services informatiques (Build & Run) et de licence d'œuvres

Nature et objet de la convention

Contrat de prestation de services informatiques (Build & Run) et de licence d'œuvres développées par BDSI.

Conditions et modalités de rémunération

Le prix des services découlant du contrat varie en fonction du service commandé et est calculé sur la base d'indicateurs : unités d'œuvres (UO), ou au temps passé selon le tarif journalier moyen arrêté.

Date d'autorisation de la convention

Contrat autorisé par le conseil de surveillance réuni le 17 mai 2019.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant supporté par la BMCI au titre de l'exercice 2020 en frais de fonctionnement, s'élève à 47 002 566 MAD.

Le montant supporté par la BMCI au titre de l'exercice 2020 en frais d'investissement, s'élève à 51 259 769 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé par BMCI au titre de l'exercice 2020 en frais de fonctionnement s'élève à 23 052 474 MAD.

Le montant décaissé par BMCI au titre de l'exercice 2020 en frais d'investissement s'élève à 46 314 234 MAD.

2.3.1.3. Convention d'assistance technique

Nature et objet de la convention

La convention prévoit l'assistance de BDSI dans les domaines suivants :

- Ressources humaines,
- Gestion comptable,
- Assistance juridique,
- Autres.

Conditions et modalités de rémunération

La rémunération annuelle servie à la BMCI est calculée sur la base de la charge de travail par domaine d'intervention et prenant en compte le nombre, la durée et les frais des interventions effectives opérées par la BMCI, ou sur la base de tarifs préalablement définis dans les annexes du contrat pour un certain nombre de prestations.

Date et durée

Cette convention a été conclue en date du 1^{er} janvier 2006 et est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

La rémunération constatée par BMCI en 2020 s'élève 2 241 348 MAD.

Montant encaissé au titre de l'exercice

Aucun encaissement n'a été constaté en 2020.

2.3.2. Conventions conclues entre Arval Maroc et BMCI

Entités concernées

- BNP Paribas, actionnaire commun.
- Arval Maroc est détenue par BMCI à hauteur de 33,34%, laquelle est administrateur au sein du Conseil d'Administration d'Arval Maroc.

2.3.2.1. Convention d'apport d'affaires

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de :

- Collaboration entre la BMCI et Arval Maroc en matière d'apport d'affaires par BMCI en faveur d'ARVAL Maroc ;
- Participation au risque au cas par cas et à la décision de la BMCI (pour le stock accordé avant le 31 décembre 2017).

Conditions et modalités de rémunération

La présente convention prévoit :

- Une Commission d'apport de 0,75% du montant HT de l'investissement qui sera versée flat à la mise en route du véhicule et ne portera que sur les contrats concrétisés ;
- Une commission de risque de 0,50% du montant HT de l'investissement, que ce soit un client ou un prospect, qui sera calculée sur l'encours des engagements puis versée trimestriellement.

Date et durée

Cette convention a été conclue le 23 janvier 2013 pour une durée de trois ans renouvelables. Au-delà de ces trois années, elle est renouvelable par tacite reconduction.

Montant comptabilisé par la BMCI au titre de l'exercice

En 2020, comptabilisation d'une commission d'apport 2020 d'un montant de 1 009 999 MAD.

Montant encaissé au titre de l'exercice

Aucun encaissement n'a été constaté en 2020.

2.3.2.2. Convention d'assistance technique

Nature et objet de la convention

Cette convention prévoit l'assistance d'Arval Maroc dans les domaines suivants :

- Ressources humaines
- Sécurité

Conditions et modalités de rémunération

La rémunération annuelle servie à la BMCI est calculée sur la base de la charge de travail par domaine d'intervention et prenant en compte le nombre, la durée et les frais des interventions effectives opérées par la BMCI, ou sur la base de tarifs préalablement définis dans les annexes du contrat pour un certain nombre de prestations.

Date et durée

Cette convention a été conclue en date du 1^{er} janvier 2019 et est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

La rémunération constatée par BMCI au titre de cette convention en 2020 s'élève à 97 600 MAD.

Montant encaissé au titre de l'exercice

Aucun encaissement n'a été constaté en 2020.

2.3.3. Convention d'assistance technique entre BMCI et MED BP

Entités concernées

- BNP Paribas, actionnaire commun.
- MED BP est détenue par BMCI à hauteur de 4%, laquelle est administrateur au sein du Conseil d'Administration de MED BP.

Nature et objet de la convention

La convention prévoit l'assistance de MED BP dans les domaines suivants :

- Ressources humaines
- Gestion comptable
- Assistance juridique
- Autres

Conditions et modalités de rémunération

La rémunération annuelle servie à la BMCI est calculée sur la base de la charge de travail par domaine d'intervention et prenant en compte le nombre, la durée et les frais des interventions effectives opérées par la BMCI, ou sur la base de tarifs préalablement définis dans les annexes du contrat pour un certain nombre de prestations.

Date et durée

Cette convention a été conclue en date du 25 octobre 2013. Elle est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

La rémunération constatée par BMCI en 2020 s'élève 953 000 MAD.

Montant encaissé au titre de l'exercice

Aucun encaissement n'a été constaté en 2020.

2.4. Conventions conclues entre BMCI et BMCI Leasing

Personnes concernées

- M. Jaouad Hamri, Président du Conseil de Surveillance de BMCI et membre indépendant au Conseil d'Administration de BMCI Leasing.
- M. Rachid Marrakchi, Directeur général de BMCI et Président du Conseil d'Administration de BMCI Leasing.

2.4.1. Conventions d'assistance technique

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités des prestations d'assistance fournies par la BMCI en faveur de BMCI Leasing dans des domaines diversifiés, notamment les ressources humaines, la gestion comptable, gestion des risques, l'informatique, l'assistance juridique, la conformité, l'inspection générale, l'immobilier et travaux, mobilier et matériel de bureau, communication, archivage, économat et achats.

Conditions et modalités de rémunération

La rémunération annuelle servie à BMCI est calculée sur la base de la charge de travail par domaine d'intervention et prenant en compte le nombre, la durée et les frais des interventions effectives opérées par BMCI, ou sur la base de tarifs préalablement définis.

Les conditions de rémunération sont révisables, d'un commun accord entre les parties une fois par an, à la date d'élaboration des budgets annuels ou suite au changement du périmètre des prestations, avec prise d'effet au 1^{er} janvier suivant la date anniversaire du contrat.

La rémunération du personnel détaché par le prestataire est prise en charge et placée sous la responsabilité de BMCI Leasing.

Date et durée

Cette convention a été conclue en date du 15 octobre 2002 et remplacée par le contrat de prestations de services « SLA » en date du 15 novembre 2013 telle que modifiée par avenant en date du 5 juillet 2018.

Elle est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

La rémunération constatée par BMCI au titre de l'exercice 2020 s'élève à 3 876 000 MAD.

Montant encaissé au titre de l'exercice

Le montant encaissé au titre de l'exercice s'élève à 4 411 200 MAD.

2.4.2. Convention d'apport et de partage de risque

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de collaboration entre BMCI et BMCI Leasing et l'institution d'une commission d'apport pour les dossiers mis en place pour les clients BMCI ainsi que d'une commission de partage de risques.

Conditions et modalités de rémunération

BMCI Leasing verse trimestriellement une commission de 0,35% (hors taxes) pour tout dossier de crédit-bail mis en place en faveur d'un client du réseau BMCI.

BMCI Leasing verse également trimestriellement une commission de 0,5% hors taxes du montant total de la part contre garantie des dossiers de crédits des clients du réseau BMCI.

Date et durée

Cette convention a été conclue le 17 décembre 1999 et révisée le 22 décembre 2000.

Elle est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

En 2020, les produits comptabilisés par la BMCI, y compris la commission de partage de risque s'élèvent à 11 854 595 MAD.

Montant encaissé au titre de l'exercice

Le montant perçu par BMCI s'élève à 14 617 721 MAD.

2.5. Convention de partenariat entre la BMCI et Réseau Entreprendre Maroc

Personne concernée

- Jaouad Hamri, Président du Conseil de Surveillance de BMCI et administrateur au sein du Conseil de Surveillance de l'Association Réseau Entreprendre Maroc.

Nature et objet de la convention

Convention de partenariat qui prévoit :

- Une contribution financière de 100 KMAD annuelle, pendant une durée de trois ans, pour une enveloppe totale de 300 KMAD ;
- Un prêt de 1 million MAD au taux de 0%, remboursable sur 4 ans avec un différé de 24 mois, sans recueil de garanties.

Date d'autorisation de la convention

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 17 mai 2019.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé par la BMCI au titre de l'exercice 2020 s'élève à 100 000 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé par BMCI au titre de l'exercice 2020 s'élève à 100 000 MAD.

Casablanca, le 6 avril 2021

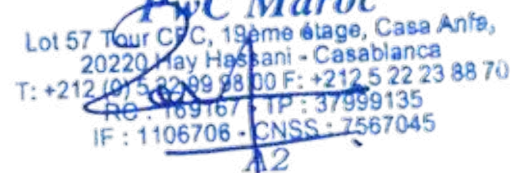
Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit



Hicham Belemqadam
Associé

PwC Maroc



Mohamed Rqibate
Associé



**5-ÉTAT DES HONORAIRES VERSES
AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES 2020**

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

	DELOITTE						PWC						TOTAL
	Montant/Année			Pourcentage/année			Montant/Année			Pourcentage/année			
	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018	
Commissariat aux comptes, Certification, Examen des comptes individuels et consolidés	1 445	1 445	1 420	97%	96%	65%	1 614	1 614	1 659	100%	96%	69%	9 197
Emetteur	1 310	1 310	1 285	88%	87%	59%	1 310	1 310	1 285	81%	78%	53%	7 810
Filiales	135	135	135	9%	9%	6%	304	304	374	19%	18%	15%	1 387
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire au comptes	50	60	760	3%	4%	35%	50	60	760	3%	4%	31%	1 740
Emetteur	50	60	760	3%	4%	35%		60	760	0%	4%	31%	1 690
Filiales													-
Sous-total	1 495	1 505	2 180	100%	100%	100%	1 664	1 674	2 419	103%	100%	100%	10 937
Autres prestations rendues			-						-				-
Autres													-
Sous-total	-	-	-				-	-	-				-
Total Général	1 495	1 505	2 180	100%	100%	100%	1 614	1 674	2 419	100%	100%	100%	10 887



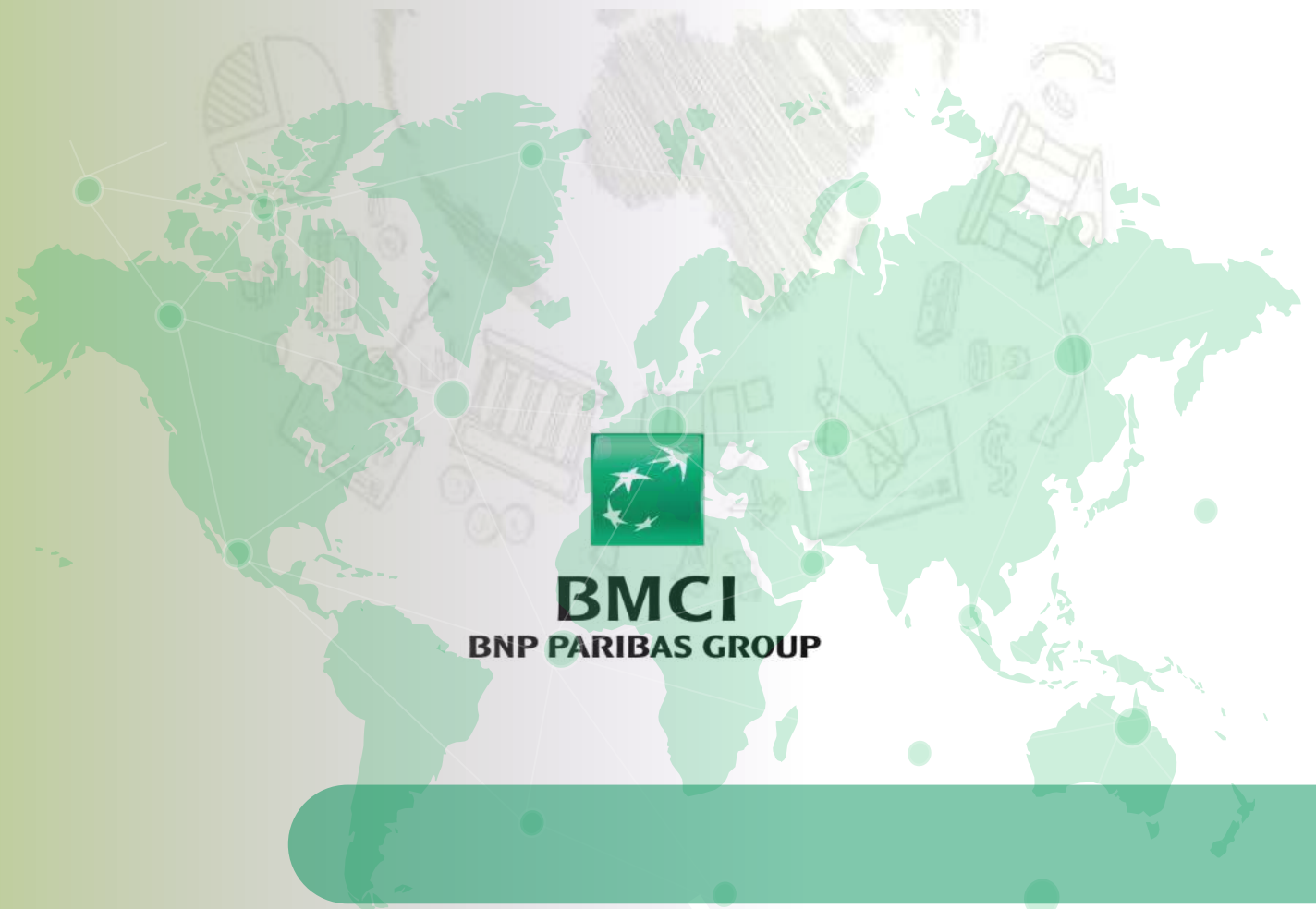
6-RAPPORT DE GESTION BMCI 2020

RAPPORT GESTION 2020



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change



BMCI
BNP PARIBAS GROUP

**RAPPORT
DE GESTION**

2020



SOMMAIRE

BMCI

EN 2020

01

02

03

04

05

06

07 FILIALES & PARTICIPATIONS

08

PRÉSIDENT



Au regard de la crise sanitaire inédite que le monde a vécue en

ile. Nous œuvrons également à augmenter l'agilité de nos équipes dans l'objectif d'être toujours plus flexibles et réactifs dans un monde en mutation continue

sans l'implication incommensurable de la totalité de nos co

décennies, notre banque a fait face à de nombreux défis et a été amenée à traverser de rudes épreuves où nous avons fait preuve d'une grande capacité d'adaptation et de résilience, ce qui nous a permis de forger notre philosophie d'être. La philosophie d

En guise de conclusion, nous abordons l'avenir avec énormément de détermination et avec une durablement mobilisés aux côtés de notre clientèle et de les accompagner sur

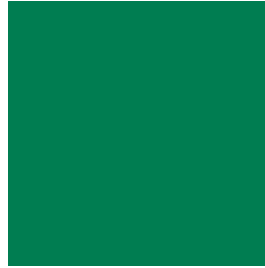


ONTEXTE CONOMIQUE

FINANCIER



CONTEXTE CONOMIQUE INTERNATIONAL



(

(

,9%, un taux contenu grâce aux mesures prises par les pays de



les années qui suivent jusqu'à atteindre 2,4% en 2022. En outre, la Zone Euro enregistrerait un taux d'inflation de 0,3% en 2020, puis 0,6% en 2021 et 1,2% en 2022 des objectifs fixés par la BCE, Banque Centrale Européenne.

PERTURBATIONS SUR LA PLUPART DES MARCHÉS ÉMERGENTS

Malgré le redémarrage rapide enregistré au niveau de la Chine, foyer initial du Covid

marchés émergents et des économies en développement (EMDE).

EMDE, incluant la Chine, il devrait enregistrer une contraction de 2,6%

Pour les cinq BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), le record de contraction de l'activité économique revient à l'Inde dont la croissance du PIB devrait

subi le double effet de la baisse du prix du baril jumelée à la contraction de la demande mondiale pour atteindre ainsi une chute du PIB estimée à 3,1% sur l'année 2020. Pour le Brésil, le ralentissement a été très prononcé cette année avec des taux

S'agissant de la Chine, même en étant le premier pays touché l'an dernier par le

sur l'année 2020. La Chine a également pu accroître drastiquement sa part

LA CHINE, NOUVELLE LOCOMOTIVE ÉCONOMIQUE

avec une progression de son PIB estimée à 1,4% en 2020 puis à 8,3% en

S'agissant du pétrole, l'évolution des prix reste fortement

qui a engendré la baisse de la consommation des produits pétroliers suite aux

devraient cependant enregistrer une légère reprise en 2021 en



Les cours des autres matières premières auraient également été

Sur un autre registre, les disparités concernant les politiques

poursuite du rebond du dollar face à l'euro. Par conséquent, le taux

la morosité des perspectives mondiales de croissance à court et moyen termes est d'accroissement de l'endettement et du déficit budgétaire des nations, de la hausse de la pauvreté et de la difficulté d'afficher des niveaux d'inflation

Concernant l'avenir, l'évolution des perspectives économiques dépendra de la progression de la campagne de vaccination autour du monde et de la capacité des états à réaliser un certain équilibre entre la relance économique par la dette et la gestion de la réduction r des grandes crises économiques qu'a connues le monde au passé, les conséquences de cette pandémie pénaliseront durablement l'environnement



CONTEXTE ÉCONOMIQUE NATIONAL



D'un côté, la Caisse Centrale de Garantie (CCG) a mis en place des mesures visant à soutenir les entreprises et consistant à mobiliser les ressources de financement en faveur des entreprises dont la trésorerie s'est dégradée à cause de la baisse de leurs activités. La CCG a aussi la garantie destinée aux sociétés dont le chiffre d'affaires dépasse 10 millions de Dirhams afin de couvrir une grande partie des crédits accordés pour la relance de notamment aux commerces et aux artisans qui réalisent un chiffre d'affaires

des citoyens, non déclarés à la CNSS ou non éligibles à l'indemnité de perte d'emploi, une

comme objectif de soutenir l'économie dans sa globalité, dont quelques Maghrib. Entre réduction du taux directeur à 1,50%, renforcement du programme TPME particuliers et les entreprises affectés par le contexte sanitaire

VERS UNE RÉCESSION ÉCONOMIQUE PRONONCÉE...

En ce qui concerne les banques commerciales, elles ont eu droit à la libération intégrale du compte de réserve en leur faveur, à l'allègement temporaire des règles prudentielles et l'instauration de mesures d'accompagnement spécifiques pour les banques à la mise en place par la banque centrale d'une cellule d'accompagnement par rapport aux

éligible aux opérations de refinancement et l'affinement refinancement de BAM pour favoriser les banques qui déploient le plus d'efforts dans ce sens.

En raison de l'impact de la crise sanitaire liée au nouveau coronavirus, le maintien de la campagne agricole précédente, et à l'instar de plusieurs autres pays, le Maroc a connu une grande régression économique tout au long de l'année 2020.

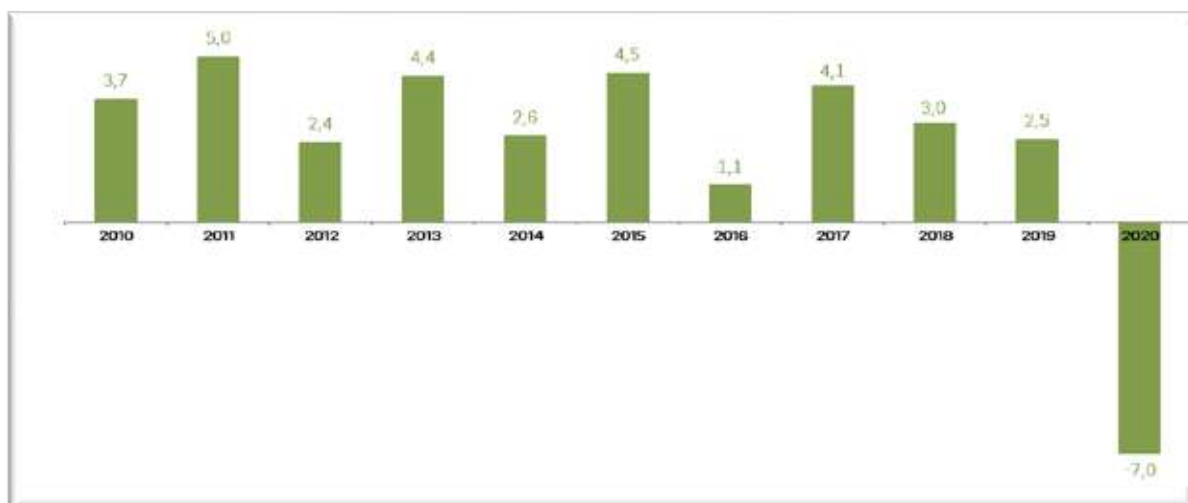
mesures mises en place afin de limiter l'accroissement du nombre de contaminations au Maroc.



instaurées par le gouvernement devraient, cependant, plaider en faveur de l'amélioration des revenus des citoyens

campagnes céréalières importantes atteignant les 75

a connu une aggravation de 3 points de base, passant ainsi





poursuite des efforts concernant les financements spécifiques et en prenant en considération les dispositions



budgétaire devrait reprendre de nouveau et de manière

engendrées telles que le confinement et la fermeture des frontières,

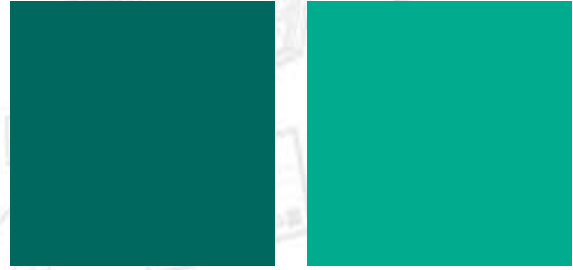
que et l'électricité, ce qui a conduit au recul de la croissance des exportations de

et dérivés. D'un autre côté, les importations ont diminué de

totalité des groupes de produits, notamment les produits énergétiques

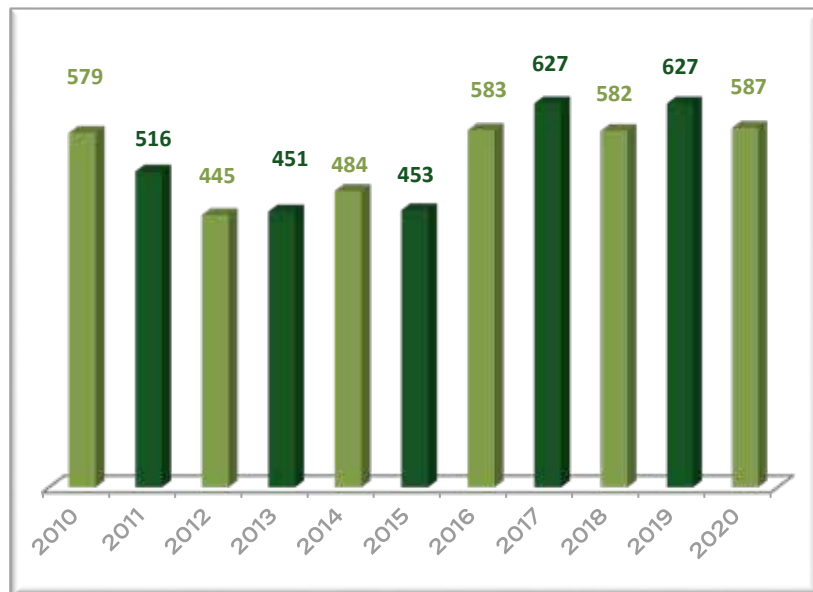


MARCHÉ FINANCIER




hausser connu en début d'année dans un contexte de taux bas et d'externalisation de la gestion financière des institutionnels vers les OPCVM a permis d'alimenter considérablement le marché actions en flux, néanmoins, la détection des premiers mination au Royaume a entraîné une vague de chute inégalable qui a, par la suite, pu être contenue grâce aux mesures liées au déconfinement graduel et aux décisions prises par

Au cours des dix dernières années, l'évolution de la capitalisation boursière se présente comme



déclenchement de la crise sanitaire au Maroc tandis que le plus bas de l'année (8 a été atteint le 18 Mars 2020 soit le jour de la déclaration de l'état d'urgence





La majorité des secteurs cotés ont connu des évolutions uniquement ont enregistré des performances positives. Il s'agit en l'occurrence du secteur informatique qui se retrouve en tête de liste avec une pharmaceutique avec +16,2%, suivis par le secteur des mines, les distributeurs et enfin celui du

Sur un autre registre, en tenant compte de la politique monétaire accommodante du pays conjuguée aux mesures de relance adoptées par le gouvernement pour contenir la crise sanitaire, les taux d'intérêt sont restés à des niveaux bas, tandis que l'évolution du marché monétaire a parfaitement été régulée par la Banque Centrale à travers sa stratégie expansive



BMCI
BNP PARIBAS GROUP

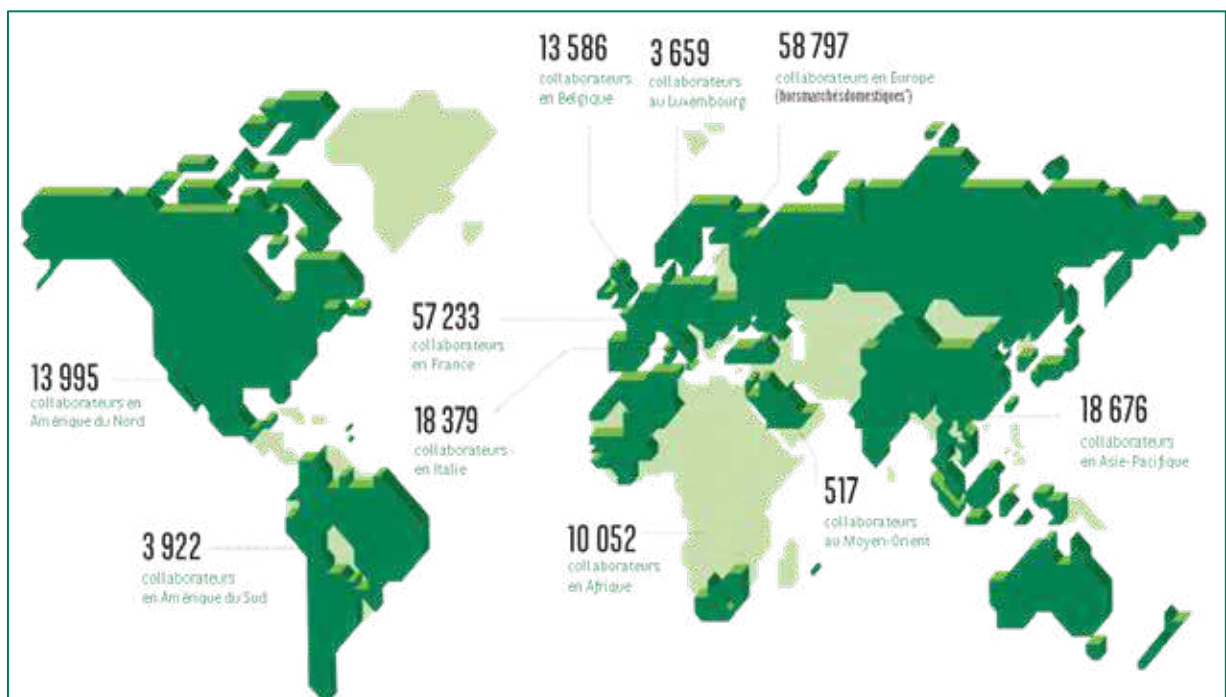
NOTRE GROUPE

**banque Marocaine pour
le Commerce et l'Industrie**



BNP PARIBAS, UN GROUPE AU RAYONNEMENT INTERNATIONAL

≈ 200 000



La mission de BNP Paribas étant de contribuer à une économie responsable et durable en finançant et conseillant ses clients de manière éthique, le groupe a

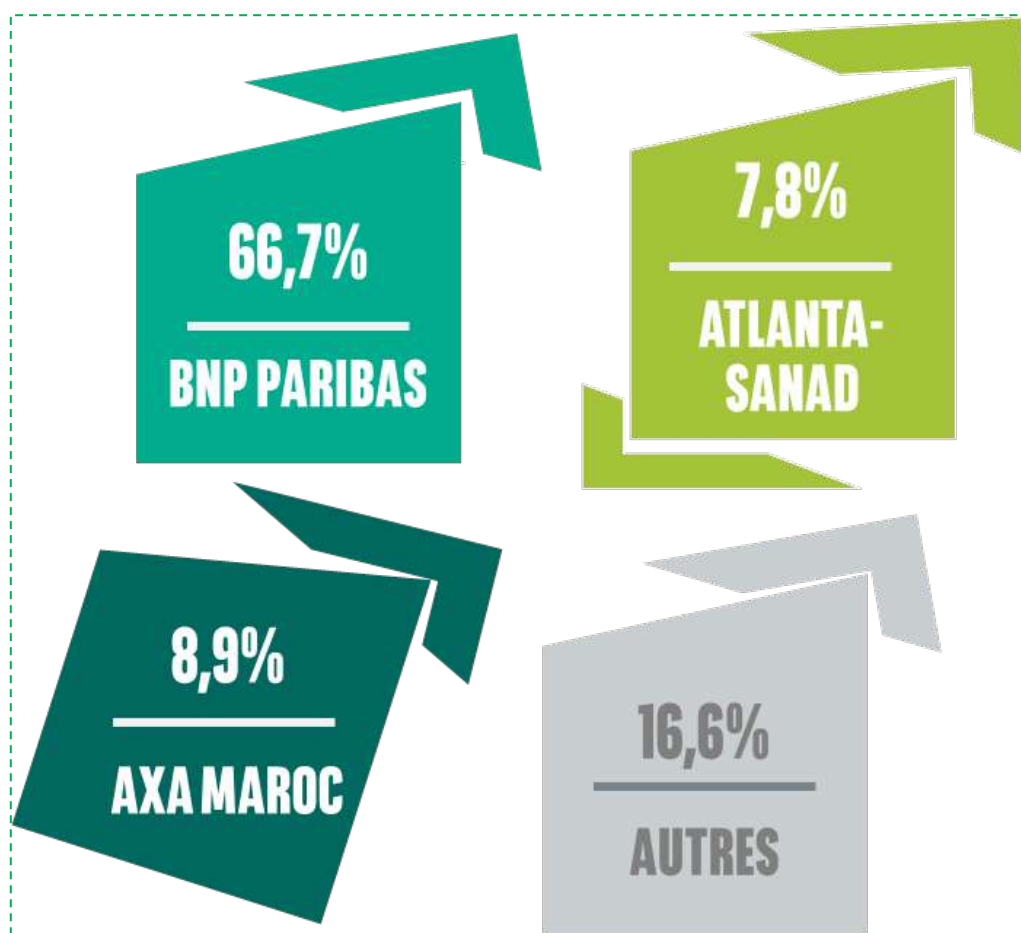
PRESENTATION DE LA BMCI



≈



STRUCTURE DU CAPITAL



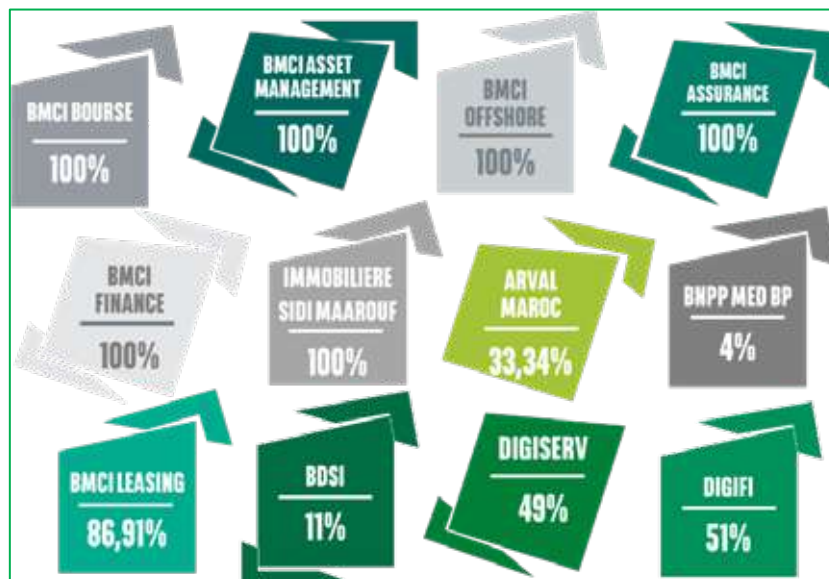
NOTRE RAISON D'



En 2020, face à la crise sanitaire inédite que le monde a connue, la BMCI a confirmé son engagement pour accompagner ses clients et pour assurer la continuité de ses services dans les



Parallèlement à son activité de banque commerciale, le Groupe BMCI est présent dans de



UNE GOUVERNANCE SOLIDE

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Suivant l'article 15 des statuts de la BMCI, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres
sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire et la durée



COMPOSITION DU CONSEIL

Nom	Qualité	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Jaouad HAVRI	Président - Membre indépendant	28 mai 15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Michel FEBREAU	Vice-Président Trat-major comité direct mandataire social au sein de BNP Paribas	27 mai 04	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
Mme Julie LETROP	Membre indépendant	28 mai 15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Mohamed Hassan BEYSALAH	Membre	25 mai 06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Christian DE CHASSEMARTEIN	Membre - Responsable des risques RB au sein de BNP Paribas	21 juin 18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Alain FONTYWAU	Membre	26 mai 09	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Yves MARTENCHAR	Membre - Etat-major Comité de direction Ressources Humaines Groupe au sein de BNP Paribas	28 mai 15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
Mme Sofia MIFLO	Membre - Responsable des Ressources Humaines du Groupe et membre du Comité exécutif de BNP Paribas depuis le 1 ^{er} novembre 2020	07 mai 14	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Jean-Paul SABET	Membre - Responsable zone géographique RB au sein de BNP Paribas	21 juin 18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
Atlantassan assurance	Représentée par M. Mustapha Balkhoury	27 novembre 2020	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
Mme Dounia TAARI	Membre indépendant	28 mai 15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
AXA Assurance Maroc	Représentée par Mme Meyren CHAMI	26 mai 06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
BNP Paribas RB Participations	Représentée par M. Didier MAHOUT, responsable des activités Corporate au sein d'International	26 mai 06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020



La BMCI est dirigée par un Directoire qui assume ses fonctions sous le contrôle
95 régissant les sociétés anonymes telle que modifiée et
complétée et aux dispositions statutaires (art.14), les membres du Directoire sont nommés par le
membres du Directoire est fixée à trois années à compter de la date de réunion du Conseil de

Sur le plan de la Gouvernance, M. Philippe Dumel a été nommé nouveau Président
Mars 2020, en remplacement de M. Laurent Dupuch ayant été amené à occuper de
nouvelles fonctions au niveau du groupe BNP Paribas. Un autre changement organisationnel a eu lieu

de la banque, en remplacement de M. Didier Dufour, qui a fait
valoir ses droits à la retraite. Ainsi, le nouvel organigramme de la BMCI se présente comme suit



COMPOSITION DU DIRECTOIRE



BNP PARIBAS MED BP

BDSI

ARVAL

DIGIFI / DIGISERV



BMCI

EN 2020

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2020

FAITS MARQUANTS

- 2020, UNE ANNÉE HORS NORMES -

mobilisation entière pour accompagner sa clientèle particulière et professionnelle ainsi que meilleures conditions tout en garantissant la sécurité de ses collaborateurs, clients et autres d'une manière innovante aux nouveaux besoins clients et aux nouveaux modes de consommation

En effet, en dépit de toutes les contraintes imposées par le contexte épidémiologique mondial, digital pour la BMCI mais aussi une année de lancement de plusieurs services et d'a



Afin de coller davantage aux besoins de ses clients, BMCI Net a été intégralement refondu et a

les services bancaires essentiels au quotidien à portée de main. Elle permet à ses usagers de gérer leurs comptes via leurs smartphones à travers une expérience réinventée au tr

Migration de 80% des cartes BMCI en CONTACTLESS



Le paiement sans contact, activité en plein essor au Maroc, a connu une hausse spectaculaire en 2020 suite au déclenchement

de la stratégie BMCI visant à offrir à ses clients des solutions de

Mise en œuvre du nouveau modèle relationnel «



Dans la continuité du projet de transformation de notre modèle de distribution, nous avons déployé à partir de Décembre 2020



le paiement électronique, favoriser l'inclusion financière et

lancement, une campagne de communication d'envergure a été lancée du 15 Octobre au 15 Novembre, couvrant tout le

Lancement de la nouvelle offre de package BMCI



cibles distincts afin de créer une adéquation entre l'offre

Lancement des opérations DAMANE et MOUSSANADA




La BMCI s'est inscrite pleinement dans les initiatives nationales distribuer des aides de l'Etat aux travailleurs de l'informel. partenaire bancaire de référence autour du financement PRO en

Contribution au financement du fonds de gestion Covid



du Coronavirus, créé sur Hautes instructions de Sa Majesté le de la vie économique, en cette période particulièrement aux côtés des pouvoirs publics afin de surmonter la crise



Dans le cadre de la modernisation informatique, la BMCI a initié un large programme de refonte de son système d'information afin d'accompagner ses ambitions de développement à moyen et long terme parallèlement à la mise à niveau de son environnement d'inf

L'étendue de ce programme couvre tout l'écosystème informatique de la banque avec, d'un côté, le Core Banking System et les outils spécifiques à la gestion des métiers spécialisés et, d'un autre côté, la gestion de la comptabilité et la production des reportings réglementaires. Ce projet intervient dans un contexte caractérisé par l'évolution constante des normes des régulateurs et des exigences du Groupe BNP Paribas (Normes comptables, KYC, Cyber l'adoption, en parallèle, de la technologie Cloud par le Groupe BNP Paribas, ce qui nécessite une montée en charge soutenue. L'enjeu de ce programme est également une transformation des

intégré SAB AT qui offre une couverture fonctionnelle très large et qui répond aux en

Le déploiement de SAB AT a été planifié en 3 lots pour sécuriser la bascule.

Le premier lot (Lot 1) a couvert la gestion des comptes clients (Entrée En Relation & KYC) et la de travail (YPA : Your Portal Advisor) pour l'ensemble de la force commerciale ainsi que sur

engagements (Crédits, Autorisations, engagements par signature), la souscription des produ a bascule s'est déroulée avec succès grâce à la concaténation des efforts prenantes du projet permettant la fiabilisation et la mise en adéquation des données avec le nouveau système d'information, l'accompagnement du changement via des plans de communication et de formation spécifiques, la stabilisation de la production à trave bascule adéquat ainsi que le décommissionnement des applicatifs concerné L'enjeu de cette transition pour la banque résidait dans la nécessité d'assurer le fonctionnement dual des deux systèmes d'information, actuel et cible, en gar

Par ailleurs, un protocole de conduite du changement holistique a été déployé afin d'assurer des de la banque, notamment les collaborateurs et les clients. Ce dispositif d'accompagnement a été composé de sessions de formation adaptées au contexte de la crise sanitaire Covid documentation d'accompagnement étoffée, d'une assistance post plateforme d'assistance HelpDesk et de l'équipe Programme en plus d'un important plan de

La BMCI, Top Performer 2020 au marché marocain



Cette notation a eu lieu au cours de l'année 2020 et s'est opérée sur 38 critères et 330 indicateurs correspondant à des exigences

Audit de suivi du label RSE de la CGEM



Deux bâtiments BMCI dans le top 10 du concours CUBE 2020



250 participants, l'objectif étant de récompenser les bâtiments dont RSE de la BMCI et démontre l'engagement quotidien des

FAIT MARQUANT POST TURE 2020

- 2021, UN DÉBUT D'ANNÉE MARQUÉ
PAR LE LANCEMENT D'UN OPCI -

obtenu en date du jeudi 24 décembre 2020 et sous la référence n° AG/SPI/005/2020, la BMCI a
turation et la gestion de cet OPCI ont été confiées à REIM Partners

de la BMCI dans le capital d'Aradei Capital et l'achat par cette dernière des

Ce portefeuille d'agences a été valorisé à près de 620 millions
immobiliers indépendants agréés par le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme
de l'Administration. Ces agences sont situées dans 17 villes à travers le Royaume et sont louées

objectif de contribuer à l'émergence de cette nouvelle classe d'actifs en apportant des agences

scellant un partenariat stratégique à long terme avec la foncière Aradei Capital se traduisant par
l'entrée de la banque dans le capital de cette dernière à hauteur

d'Aradei Capital sur le marché des blocs de la Bourse des Valeurs de Casablanca

Chiffres clés au 31 Décembre 20

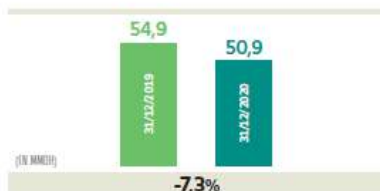
au Fonds Spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus, créé sur Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à hauteur de 85 Millions de Dirhams,

PRODUIT NET BANCAIRE CONSOLIDÉ	3,05 MILLIARDS DE DIRHAMS
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ	1,3 MILLIARD DE DIRHAMS
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	145 MILLIONS DE DIRHAMS
COEFFICIENT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ	56,5%
CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS	50,9 MILLIARDS DE DIRHAMS
RATIO DE LIQUIDITÉ CONSOLIDÉ ⁽¹⁾	114%

(1) Au 31 décembre 2020

CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Crédits par Caisse à la Clientèle Consolidés ont atteint 50,9 milliards de dirhams à fin décembre 2020 contre 54,9 milliards de dirhams au 31 décembre 2019, soit une baisse de 7,3%.



PRODUIT NET BANCAIRE (EN MMDH)

Le Groupe BMCI a réalisé un Produit Net Bancaire Consolidé de 3,05 milliards de dirhams à fin décembre 2020 en légère baisse de 0,3% par rapport à fin décembre 2019, essentiellement du fait de la baisse de la marge sur commissions de -8,4% avec une hausse au niveau de la marge d'intérêts et du résultat des opérations de marché respectivement de +1,4% et +7%. Au niveau des comptes sociaux, le Produit Net Bancaire s'élève à 2,7 milliards de dirhams, en augmentation de 1% par rapport à fin décembre 2019.



COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ (EN MDH)

Le Coût du Risque Consolidé a augmenté de 104,7% à fin décembre 2020 par rapport à fin décembre 2019 intégrant les impacts de la crise sanitaire COVID-19. Le taux de couverture des créances par les provisions des comptes sociaux s'établit à 80,6%.

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Dépôts de la Clientèle Consolidés ont enregistré une baisse de 0,9%, pour s'établir à 44,6 milliards de dirhams à fin décembre 2020 contre 45 milliards de dirhams au 31 décembre 2019, avec une amélioration de la structure des ressources en faveur des dépôts à vue qui représentent 76,9% à fin décembre 2020 contre 72,5% à fin décembre 2019.



FRAIS DE GESTION CONSOLIDÉS (EN MMDH)

À fin décembre 2020, les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à 1,7 milliard de dirhams intégrant la contribution au Fonds Spécial pour la Gestion de la pandémie du Coronavirus de 85 millions de dirhams. Par ailleurs, le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'affiche à 56,5% à fin décembre 2020. En neutralisant cet impact exceptionnel, les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à 1,6 milliard de dirhams soit une baisse de 0,5% par rapport à fin décembre 2019 et le Coefficient d'Exploitation Consolidé est de 53,7%.



RÉSULTAT AVANT IMPÔTS CONSOLIDÉ (EN MDH)

Le Groupe BMCI affiche un Résultat Avant Impôts Consolidé de 360 millions de dirhams à fin décembre 2020, soit une baisse de 63,7% par rapport à fin décembre 2019. Hors don COVID-19, le Résultat Avant Impôts Consolidé ressort à 445,3 millions de dirhams à fin décembre 2020.

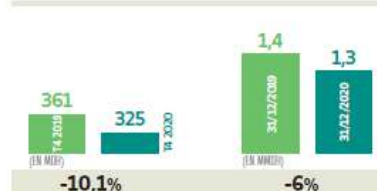
ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Engagements par Signature Consolidés se sont établis à 17,8 milliards de dirhams à fin décembre 2020, soit une hausse de 3% par rapport au 31 décembre 2019.



RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ (EN MMDH)

Le Résultat Brut d'Exploitation Consolidé s'établit à 1,3 milliard de dirhams à fin décembre 2020, soit une baisse de 6% par rapport à fin décembre 2019. Hors impact exceptionnel lié au don, il est stable à 1,4 milliard de dirhams.



RÉSULTAT NET (EN MDH)

Le Résultat Net Consolidé s'est établi à 145 millions de dirhams à fin décembre 2020, soit une baisse de 75,9% par rapport à fin décembre 2019. Hors don COVID-19, le Résultat Net Consolidé est de 198 millions de dirhams à fin décembre 2020. Au niveau des comptes sociaux, le Résultat Net s'établit à 276 millions de dirhams, soit une baisse de 47% par rapport à fin décembre 2019.

BMCI

EN 2020

NOS M TIERS DU COMMERCE

COMMERCIALE



la crise sanitaire sur l'économie nationale et sur la croissance des
Cependant et malgré ce contexte inédit, le Corporate Banking a
réussi à enregistrer globalement de bonnes réalisations tant au

fois été impactés négativement en lien avec la baisse des investissements durant la période de confinement bien qu'il y ait eu tout de même la captation d'importants deals stratégiques.

Durant 2020 et dès le début de la crise, le Corporate a rapidement mis en place un plan d'accompagnement de ses clients pour soutenir leurs trésorerie (règlement fournisseurs et paiement salaires, etc) et a aussi entamé les démarches de report d'échéances pou

Le Corporate a également été au plus près de ses clients en mettant à

COVID-19

Toutes ces réalisations ont été possibles grâce à une forte proximité et adaptabilité des équipes pour se positionner sur les opportunités du marché dans un climat

au vu des perspectives de reprise au niveau mondial, nous restons confiants quant à la capacité de la banque à accompagner le financement

Poursuite de l'accompagnement clients durant ce contexte particulier	Consolidation des acquis afin d'atteindre nos objectifs de développement	Maintien de l'ambition de réalisation du plan de développement
---	---	---

Enfin, l'aboutissement de ces ambitions pour 2021 ne pourra se faire sans valorisation du Capital Humain et la proximité clients qui constituent pour le Corporate les véritables leviers pour répondre avec efficacité aux besoins de nos clients Corporate durant ce



nous avons réalisé l'ensemble des objectifs que nous nous étions fixés tant sur l'équipement de nos clients en solutions digitales que sur la digitalisation de leurs opérations. De plus, avec la pandémie COVID majorité de nos clients, Corporate, institutionnels et Professionnels, dématérialisation des transactions bancaires et de signature



L'évolution de l'activité Trade demeure en phase avec l'évolution des Echanges E

En dépit d'une conjoncture défavorable, la rentabilité est maintenue avec également une d'une étroite synergie entre les équipes du réseau et le métier Trade.



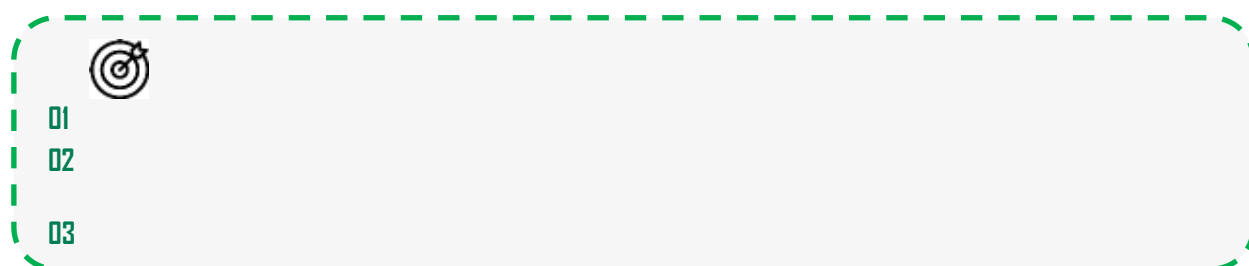
La dynamique engagée est ainsi poursuivie pour capter les opportunités, accompagner le développement des clients et confirmer la

BMCI Leasing s'est fortement mobilisée pour faire face à l'urgence

, ses effets sur la situation de la clientèle. Ainsi, plus de 2000 demandes de report ont été traitées en faveur de plus de 600 clients.



bail a enregistré une nette baisse d'activité durant l'année , soit 2019. Dans ce contexte, BMCI Leasing a clôturé l'exercice 2020 avec une production en baisse de





factoring de la banque s'est mobilisée pour continuer à servir et à accompagner ses clients malgré les contraintes induites les autorités mais aussi du fait de l'adoption par de nombreux,

œuvre, ce qui a permis, malgré les contraintes induites par la crise sanitaire, de maintenir une dynamique commerciale, qui a porté ses fruits puisque la production factoring globale est en

production relative aux créances TVA est en baisse. La dynamique commerciale s'appuie principalement sur celle de la production domestique qui est en augmentation de plus de 6%.

progression significative. La maîtrise des risques reste une priorité pour B

.5 BMCI SECURITIES SERVICES

En 2020, le marché des capitaux a subi les effets de la crise sanitaire, la Bourse de

à son ancrage, son expertise et l'engagement fondamental de son équipe, BMCI Securities Services a su démontrer sa résilience, sa capacité d'adaptation et son agilité pour faire et de visibilité tout en assurant à ses clients une qualité de service irréprochable.

enfin elle a consolidé sa position de leader au niveau des plans



BMCI2S compte renforcer son positionnement au niveau sociétés gestionnaires d'actifs immobiliers pour offrir la fonction dépositaire aux OPCI et auprès des sociétés cotées pour proposer

1.6 BMCI BANQUE OFFSHORE

2019 a entraîné un fort ralentissement de l'offshoring au Maroc avec notamment la diminution des investissements et la difficulté d'assurer le plein

montant sur toutes les nouvelles implantations majeures (Multinationales de premier plan) qu'ont les zones d'accélération industrielles, consolidant, ainsi son rang de leader sur ce segment, tout en répondant aux attentes et besoins de cette clientèle.

commerciales et des indicateurs financiers solides tout en poursuivant sa stratégie de mise en conformité avec les meilleurs standards internationaux lancés par le groupe BNP Paribas.

La Synergie & Cross Selling avec l'ensemble des métiers spécialisés de la BMCI, le support du groupe BNP Paribas, la proximité auprès de nos clients ainsi que la proximité géographique sont les facteurs clés de succès pour maintenir le leadership de BMCI Banque Offshore sur les zones



à la crise sanitaire et a réalisé un PNB relativement stable par rapport à

Le métier a également réussi à maintenir sa position de leader en tant que conseiller financier international dans le cadre de leurs Plans d'Épargne Groupe destinés aux salariés de leurs filiales marocaines et ce, à l'instar de leurs opérations réalisées à

Nous avons également poursuivi l'accompagnement de la Banque et de ses clients dans le cadre de leurs émissions de Titres de Créances Négociables sur le marché des capitaux

- pour la mise à jour de son programme d'émissions de bons de caisse avec une extension du plafond à 3,5 milliards de dirhams et la
- pour la mise à jour de son programme de certificats de dépôt



amortissable linéairement sur 5 ans. Avec cette deuxième émission, après celle réalisée en décembre 2019, nous avons réussi à mobiliser 600 millions de Dirhams au profit de la société en lui permettant d'optimiser son coût d'endettement et d'augmenter son haut de bilan par un reprofilage de sa structure financière.

Enfin, le métier a terminé l'année 2020 sur une note positive en intervenant en tant que conseiller

1.8 PROMOTION IMMOBILIERE

En 2020, la crise sanitaire a perturbé la chaîne de valeur des projets immobiliers. Malgré ce contexte difficile, la BMCI a réussi à augmenter

une opération avec l'un des principaux acteurs du marché. Ces augmentations d'encours ont eu lieu dans le respect de la qualité du



de soutien du secteur ont permis de soutenir les ventes au second semestre,

Le processus de réforme du régime de change avec un nouvel élargissement des bandes de fluctuation du Dirham Marocain qui passe

de +/- 10% par rapport à la devise de référence, qui a été initié en janvier 2018, et intervient après l'atteinte des objectifs assignés à la

Depuis que l'épidémie Covid 19 a touché le Maroc, la fermeture des frontières maritimes et aériennes entre Mars et Juillet dernier a induit brutalement une pénurie de rentrée de devises. consécutivement, le Dirham Marocain s'est fortement déprécié face aux devises étrangères

Sur la deuxième moitié de l'année et avec l'ouverture des frontières et l



Par ailleurs, la position de change des banques marocaines a fortement augmenté et se situe à plus de 8 milliards de Dirhams, ce qui traduit la bonne capacité des banques à servir leur

ontexte difficile, la salle des marchés a continué à accompagner ses clients tout au

Au cours de l'année 2020, le marché obligataire a connu deux baisses successives du taux

par la suite la tendance s'est renversée à la hausse suite à un gros besoin de financement du le marché domestique pour faire face aux dépenses exceptionnelles

En 2020, la salle des marchés a étoffé le catalogue de ses produits avec l'addition des

ns) avec un grand institutionnel de la place. Cette transaction a été le fruit de plusieurs mois

d'intervenant en valeurs du trésor, sur le marché primaire

SERVICE D'ASSISTANCE AUX ENTREPRISES



- La formation et la sensibilisation des clients pour l'utilisation des produits e

Accompagnement des clients et du réseau Corporate dans le plan de transformation IT	Développement de l'offre Premium et généralisation de la mise en place du service en régions restantes	Amélioration de l'efficacité opérationnelle	Participation active à l'amélioration de la satisfaction clientèle
---	--	---	--



Pour le Retail, 2020 a été une année intense marquée par la mise en

L'année 2020 a été fortement impactée par les effets de la crise sanitaire, ce qui a poussé le Retail à faire preuve d'agilité et de



Ainsi et afin de garantir à nos clients une continuité de nos services, plusieurs leviers ont été

-
- Le développement de l'activité des différents canaux de banque à distance notamment le Centre de Relation Clients, l'application BNCI Mobile et le site internet
- du GPBM, que ce soit en participant activement à la campagne n des aides directes Moussanada ou en offrant le report des échéances de crédit.

également mis en place des solutions de financement adapté clients, notamment avec les offres «Damane Oxygène», «Damane Relance» et «Relance TPE».

En parallèle, la BNCI a poursuivi le déploiement de son nouveau modèle de distribution. Ce

l'identité visuelle. Ceci permet d'adresser différemment les clients selon leurs attentes et leurs besoins tout en disposant de présences alternatives pour

Partant, l'année 2020 a vu le lancement du nouveau modèle d'agence Express. Ce modèle modulable, permettra d'offrir une plus grande proximité et une meilleure accessibilité à nos

à distance aux offres et services de la banque, l'objectif étant de se montrer plus accessible et de donner de l'autonomie aux clients en encourageant le self

Crédit à la Consommation

2020 bien particulière marquée par la pandémie mondiale, le métier Crédit à la Consommation a fait preuve d'agilité, d'adaptation et de réactivité afin d'accompagner nos

les mesures sanitaires sur le premier semestre, la production du crédit à la consommation a une reprise progressive de l'activité sur la deuxième moitié de l'année. Parallèlement,

Enfin, au regard des répercussions de la crise sanitaire Covid les besoins de nos clients, les équipes commerciales crédit à la co

Principaux faits de l'année 2020 :

01 Conformément aux instructions gouvernementales et afin d'accompagner les ménages impactés par les effets de la crise sanitaire, nous avons effectué plus de 3

02 oratoire a été mise en place avec la participation du réseau d'agence

03 Une gestion des flux d'appels multipliée par 5 et flux e communication banque qui a orienté au maximum les clients vers le 2828.

04

05 Mise en place de 2 nouveaux quantièmes de prélèvement pour limiter les impayés et donner

06

Concernant le volet commerce, sur le canal distribution Business est marquée par l'ouverture de quatre nouveaux marchés et la mise en place d'une gouvernance

2019 et une tendance haussière sur la production a été enregistrée le dernier trimestre 2020



de transformation de la BMCI, la Banque Privée a continué

de la première newsletter Banque Privée autour de la thématique des initiatives solidaires en

COVID et dans le cadre de la journée de la femme, la Banque Privée a organisé

01

:

Ibrahimi, consultante en développement managérial et coach IKIGAÏ.

du respect des mesures sanitaires pendant la crise COVID
dispositif d'organisation d'événements sous format digital, en organisant plusieurs webinaires,

02

Wealth Management, avec l'intervention de M. Florent BRONES, Responsable de la Stratégie
d'Investissement de BNP Paribas Wealth Management, qui y a f

03

Foundation, partenaire de BNP Paribas Wealth Management et développé avec l'école
Supélec dans le but d'aider les managers hommes et femmes entrepreneurs et
exécutifs francophones à anticiper la reprise de leurs activités post

04

partenaire de BNP Paribas Wealth Management, dont l'objectif était de rassembler des
leaders engagés afin de discuter, partager des solutions et donner des outils pour la mise en

ivée ont également été conviés à participer aux webinaires organisés dans
le cadre de la Semaine de la Diversité de la BMCI, autour des thématiques:

■ « Women In Business : libérez votre potentiel de femme entrepreneur

■

L'année 2020 a impacté la Finance Conventiionnelle mais également la Finance Participative au le mois de mars suite à la fermeture des Etudes Notariales et des Concessionnaires de voitures. Cette situation exceptionnelle a mené les autorités de tutelle à mettre en place des mesures

- Le report d'échéances sur les financements Mourabaha sans frais ni pénalité de vente, le montant de la marge est figé pendant la durée du

- voit la garantie des financements accordés par les banques et fenêtres participatives en faveur des particuliers et des TPME.

Ainsi et grâce à ces mesures, l'activité a pu reprendre son rythme à partir du mois de juill notamment suite à la baisse des droits d'enregistrement de 50% pour les biens dont le m , l'exonération du logement social ainsi que la suspension

La Finance Participative au Maroc a également connu la mise en pratique d'actions visant à l'étoffer conformément aux meilleures pratiques internationales, à l'instar de la promulgation de la loi sur Takaful en marge des travaux en cours, l'émission par portant sur la convention relative à la régularisation du SIMT, le renforcement de l'offre

Pour ce qui est de BMCI Najmah, l'exercice 2020 a été marqué par les actions suivantes:

- aux ventes des biens en stock et en assurant un suivi approché des demandes de report
- conformité de l'activité par rapport aux avis émis par cet Organe ;
- Renforcement du dispositif de contrôle à travers la mise en place d'un Point de Surveillance Fondamental (PSF Financement Mourabaha), qui assurera le respect de la
-
- Tenue de deux Comités Finance Participative sous l'égide du Président du Directoire pour faire le point notamment sur la stratégie/gestion des risques de la Fenêtre Participative

RÉSORERIE



Les injections de liquidité de la Banque Centrale sont passées en moyenne de 70 mi

Centrale a également décidé en juin 2020 de supprimer la réserve obligatoire, permettant une injection permanente d'un peu plus de 11 milliards de

a fait face au début de la crise à quelques tensions de liquidité au même titre que le marché, alimentées par les inquiétudes liées à la crise Covid situation de liquidité de la BMCI est redevenue confortable, et le niveau est descendu en dessous de 10% des actifs liquides. Les ressources à vue de la BMCI ont par ailleurs enregistré une progression considérable durant la période du confinement par effet de

Les indicateurs de risque de liquidité et de risque de taux de la BMCI sont restés contenus dans le cadre des limites fixées par la Banque Centrale et par le Groupe

BMCI

EN 2020

NOS ACTIVITÉS SUPPORTS ET FONCTIONS RÉGALIENNES

MARKETING, INNOVATION, DIGITAL & STRATÉGIE



En réponse aux hautes orientations de Sa Majesté le Roi Mohamed IV, nous avons lancé au mois de février une

promotion du programme national d'accompagnement et de financement des petites entreprises et porteurs du projet à travers le programme INTELAK pour couvrir les besoins d'investissement et de fonctionnement à des conditions

• Campagne DAMANE Relance/ Relance TPE



Une campagne dédiée aux entrepreneurs axée sur les TPE et porteurs de projet a été lancée en fin d'année à travers le programme INTELAK mais aussi axée sur les femmes entrepreneurs à WOMEN IN BUSINESS pour réitérer notre engagement et notre écoute afin de satisfaire leurs attentes et leurs besoins et les fidéliser.

L'affichage urbain porte sur le visuel générique pour promouvoir l'entrepreneuriat dans sa e cette campagne nous avons décliné notre communication sur le canal digital en 2 visuels, le premier faisant référence au programme INTELAK et le second, au programme WOMEN IN BUSINESS pour que le client puisse s'identifier à l'un des deux.



Fin 2019, nous avons lancé la campagne vignette 2020, cette dernière permet à nos clients BMCI et non clients le règlement de leur vignette via 3 canaux (Agences, GAB et internet sur le portail de la DGI) permettant ainsi de créer des flux de clients



A l'instar des années précédentes, le lancement de cette mettre en avant les cartes de crédit Visa 3 fois et Viva Aurora ainsi que le crédit à la consommation à taux avantageux. Le message





service de Banque en ligne BNCI CONNECT, dédié aux clients

Décliné en application Mobile et en site web bnciconnect.ma, ces deux dispositifs sont gratuits et viennent respectivement remplacer BNCI MOBILE & BNCINet. Ce nouveau service de Banque en ligne propose de nouvelles fonctionnalités (ajout & suppression de

en plus autonomes dans la gestion de leurs opérations de

campagne Black Friday pour soutenir la production du Crédit Conso mais aussi réitérer notre engagement auprès de notre clientèle en l'accompagnant à faire face aux dépenses et imprévus e et aussi à la réalisation des différents projets personnels avec une offre Crédit Conso très agressive et un message accrocheur «



Cette période particulière de crise sanitaire était propice pour

paiement à partir d'une carte sans contact est une solution qui permet de réduire la manipulation du cash et répondre aux mesures de sécurité et d'hygiène préconisées pour

de l'agence **MERCATO Dar Bouazza**

Dar Bouazza a été inaugurée. Le réseau compte désormais 7 agences



Un espace conseil a également été prévu pour que le client puisse bénéficier de l'expertise d'un conseiller clientèle si besoin. Par ailleurs, la clientèle de cette agence peut réaliser l'ensemble de ses opérations de caisse dans toutes les agences BMCI sans frais additionnels.

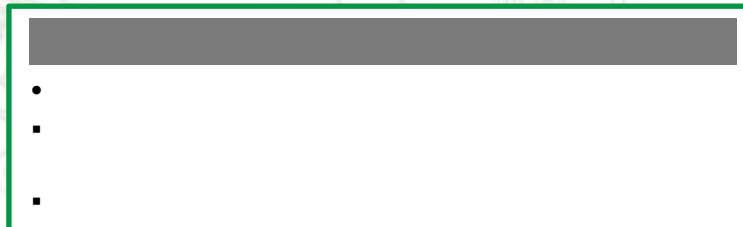
accompagner nos clients et de partager notre expertise et notre faire dans le contexte particulier que nous vivons avec la crise

premières éditions ont porté sur des thématiques dédiées à l'entrepreneuriat en

Les BMCI TALKS sont animés par un modérateur et des experts métiers internes et externes selon la thématique et mettent en avant des témoignages de clients ayant bénéficié de l'offre avec des questions/réponses des participants pour clôturer la session. D'autres thématiques sont prévues sur 2021 et porteront sur des sujets en rapport avec nos commun



En 2020, et malgré un contexte sanitaire peu favorable aux réunions, en présentiel, favorisant collective, le pôle Innovation, dont l'ADN se veut être agile, a continué à promouvoir



, le pôle Innovation a entrepris un ensemble de chantiers novateurs



- Bot (Chat & Voice) afin de mieux répondre à leurs demandes et interrogations sur divers
- Une application mobile de catégorisation & gestion des dépenses, planifications des objectifs & recommandations d'épargnes et
- temps réel des GABs, agences bancaires & autres services (Etablissement de paiement,

en décembre 2020, en présence d'experts métiers BMCI et des fondateurs



webinars est de permettre aux collaborateurs BMCI de porter un regard neuf sur le monde bancaire en les familiarisant avec les nouvelles technologies et méthodes innovantes /ou

continue à construire son écosystème de partenariats stratégiques et à développer ses programmes avec les différents acteurs marocains du Numérique. Ces partenariats s'inscrivent dans une stratégie de la banque visant à s'ouvrir au monde des startups vers les incubateurs marocains et les écoles spécialisées dans la R&D visant à renforcer le

Dans une optique d'être le catalyseur de l'innovation au Maroc et en Afrique, le pôle Innovati a pour vocation de créer une réelle synergie avec ses partenaires



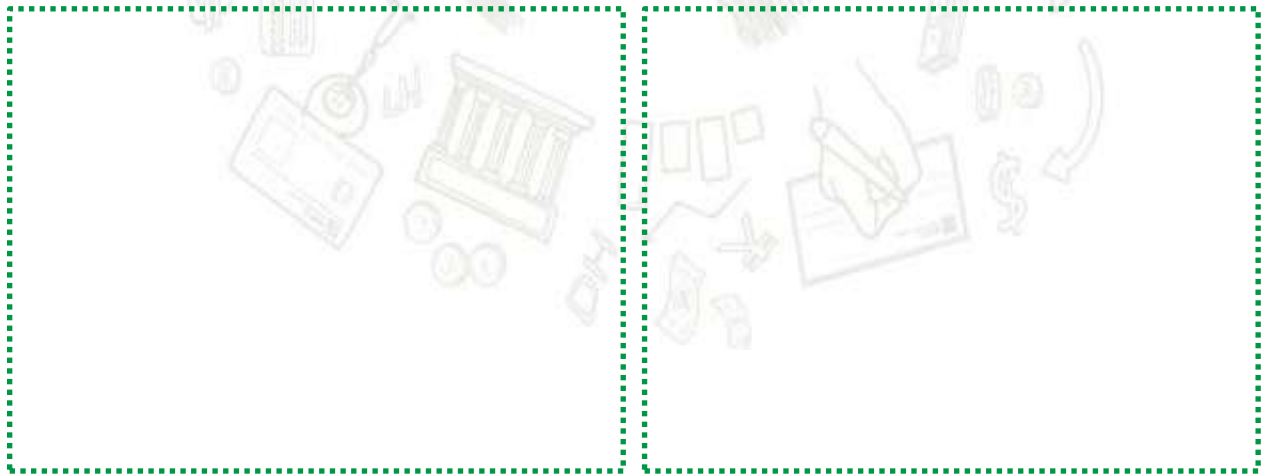
La BMCI a renouvelé son engagement auprès de la Chambre Française de Commerce et de l'Industrie au Maroc (CFCIM). Ce partenariat consiste en un soutien financier aux startups agnées par le Kluster et un bénévolat de compétences par les cadres de la banque au

People's LAB 4 Good 2020 est la Deuxième édition au Maroc du programme d'intraprenariat du ramme combine formation aux méthodologies innovantes de pilotage de projets (Agile, Lean Startup, MVP...), et un environnement mixant le Startup Mindset

adaptées aux problèmes touchant notre entreprise et la société en lien avec les 17 objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies et en s'appuyant sur la politique

WINWIN a été l'idée marocaine, de la BMCI, lauréate de l'édition 2020. La solution est en cours marketplace, plateforme web & mobile dédiée aux Entrepreneurs Marocains du Numérique en leur permettant de promouvoir leurs offres de services auprès des entrepreneurs et des petites





BATCH#1, Premier appel à idées au service de la BMCI



Le Lab Innovation a ouvert l'appel à idées du batch n°1 auprès de toutes les Lignes de métiers et fonctions de la banque afin de recueillir leurs idées porteuses de valeur Business, orientées customer centric et axées sur la résolution des problématiques

Les idées les plus transformatrices et répondant aux objectifs business sont sélectionnées pour être transformées en MVPs



sur l'intelligence artificielle permettant de classer automatiquement, 24/7, les demandes des ainsi améliorer l'expérience et la satisfaction de nos clients.



- Messenger au Maroc. Né du besoin urgent des clients

déployé pour répondre aux questions des clients, 24/7, concernant le programme de support et d'assistance clients déployé par la BMCI durant la période de crise sanitaire. également de donner des informations génériques sur les crédits, Cartes, comptes, des horaires et adresses des agences ouvertes, etc., mais aussi rediriger les clients



- Développée en mode MVP, Smart Expense Notes (SEN) est une solution dédiée à la



Deux webinaires ont été organisés avec pour objectif de entrepreneurs en partenariat avec la BERD mais également l'importance du rôle des réseaux féminins dans la crise sanitaire en partenariat avec Women In Africa. Des entretiens ont

Kluster CFCIM dont les interviews ont été diffusées en interne et sur les réseaux.



été ponctuée par plusieurs grands chantiers et réalisations au niveau du Pôle





Cette solution digitale permet une autonomisation des clients désormais initier une panoplie d'opérations de banque au quotidien en ligne notamment

- Consulter les comptes et effectuer les principales opérations bancaires 7j/7, 24h/24
- la gestion des virements (compte à compte & vers tiers), la commande de chéquier, l'édition de RIB, le paiement de factures, les recharges téléphoniques...
-
-
-
-
-
-

année de développement par excellence et de consolidation des acquis. Au cours de 2020, l'équipe

la préparation des différentes instances de gouvernance (Conseil de Surveillance, Directoire, Comité de Direction, etc.) et a produit de nombreuses études économiques en lien avec la crise sanitaire mondiale et son impact tant sur l'économie

l'élaboration du plan stratégique de la BMCI à horizon 2024, baptisé «

, dans le cadre de la réflexion stratégique engagée depuis le début d'année, nous avons pu bâtir une vision, des ambitions ainsi qu'un plan d'action visant à atteindre les objectifs fixés tout en y intégrant les mutations de l'écosystème marocain et les



L'année 2020 fut marquée par la fusion des activités Customer Expérience qui relevaient marketing et du Service de Traitement des Réclamations (STR) au sein d'un

Cette fusion répond à la volonté de la banque de centraliser la voix du client provenant de divers

traitement des réclamations une dimension plus orientée client, en plus de la dimension

Lancement de l'enquête NPS Retail post Covid

Afin de mieux comprendre le comportement de nos clients particuliers pendant cette crise

-
-
-
-
-

Lancement de l'enquête NPS Pro post Covid

Le 19, une enquête permettant d'étudier l'évolution des usages et comportements avant, pendant & après la crise sanitaire a été lancée. L'enquête a porté sur les volets suivants

-
- La gestion du compte professionnel (Banque au quotidien & Services en ligne)
- Le financement de l'activité (Gestion de trésorerie, Leasing & Crédit d'investissement)
-
-

Processus de prise en charge des clients détracteurs en

Afin d'agir efficacement sur le score de recommandation (NPS) de la banque, une initiative structurante a été lancée : La Hot Reactive Loop en agence. L'initiative consiste à mettre en place un dispositif continu et permanent d'entretiens de prise en charge des agences. Les clients détracteurs sont les clients qui déclarent ne pas être disposés à recommander la BMCI dans le cadre des enquêtes NPS périodiques.

L'objectif est d'impliquer la force de vente dans la gestion de la sati

Cette initiative a été lancée auprès du tiers du réseau; les agences centralisant 36% du portefeuille client ont été formées au dispositif et dotées des outils nécessaires pour effectuer

Lancement du NPS Roadshow

Sur la base des résultats des enquêtes NPS, des campagnes de prise en charge de détracteurs et d'écoute et de construction de plans d'action sont tenues régulièrement avec la participation de

- d'ancrer la compréhension du NPS System et son importance stratégique pour la BMCI
- mener le diagnostic en matière de satisfaction et d'irritants clients d'écouter la
- de s'appuyer sur la connaissance terrain et régionale des commerciaux pour proposer
-

Programme d'écoute Client

Un dispositif d'enquêtes récurrentes a été mis en place pour mesurer le niveau de satisfaction et de recommandation de nos clients (internes/externes) dans le but d'évaluer objectivement leur

01 _____
score NPS BMCI par rapport aux 8 autres banques de la place marocaine. Au Ranking, cette enquête fournit un niveau de détail important sur les irritants majeurs et

02 _____
à mesurer la perception globale de la Banque par ses clients et à

03 _____

04 _____ Ce type d'enquête, relationnelle ou transactionnelle, est mené auprès du personnel de la Banque afin d'évaluer son expérience globale ou par rapport à un parcours en particulier. L'idée est que l'expérience client est intimement liée à l'expérience

Direction de la Communication

L'Engagement (DCE)

- **Communication interne**

L'année 2020 a été une année particulièrement intense pour la Communication Interne au vu de
comme un acteur engagé dans la gestion de cette crise, notamment par
fréquentes adressées aux collaborateurs (protocole mis en place en cas de suspicion de Covid ou
de cas avérés, gestes barrières, entretiens avec les responsables de lignes de métiers et diffusion
continu pour pouvoir être au plus près de l'ensemble des collaborateurs BMCI.

A travers les différents domaines traités, notamment les sujets relatifs à la transformation de la
métiers ou la presse interne, la communication interne a su
maintenir son objectif principal de renforcement des synergies et de promotion de la culture

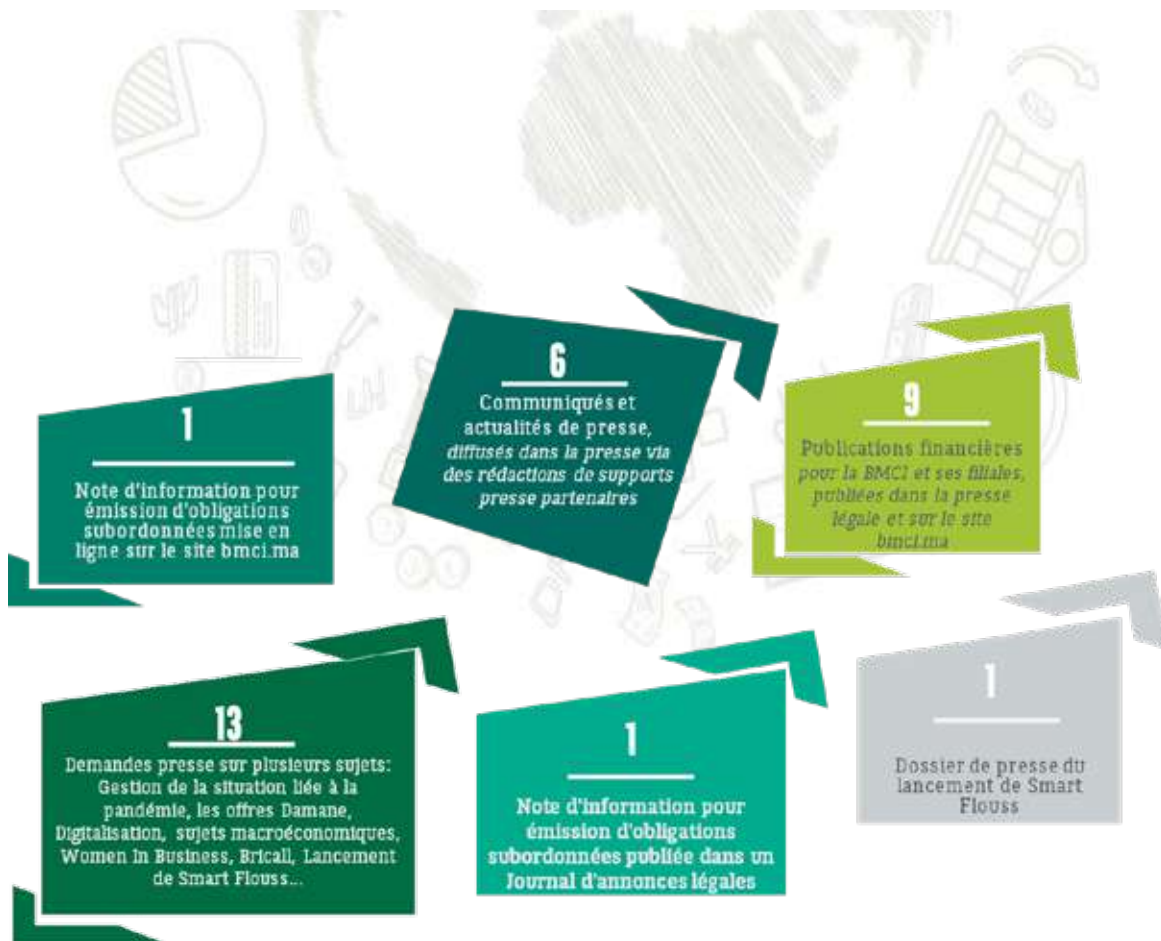


L'année 2020 a également vu la place du digital croître avec une diffusion électronique de tous les supports internes

- **Relations Presse & Evénements**

Relations Presse / Communication financière

la presse a été organisée pour présenter les résultats annuels 2019. Ce fut l'occasion pour les membres du Directoire de prendre la parole sur les sujets d'actualités de la banque.



La BMCI a également publié comme chaque année son rapport annuel pour l'année 2019, en version numérique, mise en ligne sur le site bmci.ma et figure dans l'annuaire des Rapport

Suite à la situation exceptionnelle cette année due à la crise sanitaire 19 et dans le respect des directives des autorités, la BMCI a adapté son dispositif d'organisation

- > Événement en présence de plus de 350 clients en février à l'occasion du départ
- > Organisation dans le cadre de la journée de la femme d'un atelier autour du thème

- > ■
- > ■
- > ■




L'année 2020 ayant été marquée par un contexte exceptionnel qui a chamboulé notre plan de communication initial, nous avons dû revoir l'ensemble de nos prises de parole afin de nous adapter aux besoins du marché et de nos clients. Certains de nos rendez



Nous avons démarré l'année 2020 avec la campagne Intelak destinée aux porteurs de projets. Initié par l'Etat Marocain, ce programme avait pour vocation d'apporter un soutien financier et un accompagnement aux porteurs de projets et TPME à des conditions ex dispositif associé à cette campagne couvrait l'affichage urbain, le digital et le multicanal.

La seconde prise de parole de l'année est la campagne Yalla. Prévues pour être la campagne de clients particuliers et entreprises, nous avons souhaité en faire une campagne institutionnelle s'inscrivant dans la lignée du Positive Banking du Groupe BNP Paribas. Lancée dans un contexte prise de parole tactique avait pour vocation de rappeler que la BMCI reste engagée et mobilisée plus que jamais pour accompagner et servir au mieux ses clients. Déployée fin avril en affichage urbain, multicanal et en digital, cette campagne est restée

La troisième prise de parole concerne le lancement de l'application BMCI Connect

- -
 - Un relais en multicanal et de la PLV en agence est le seul dispositif prévu pour l'heure
 - Un dispositif plus conséquent notamment en digital sera envisagé dans un second temps.
- 

La dernière campagne Retail à clôturer l'année 2020 est la campagne Pros. Réfléchi en fil rouge sur l'année, cette campagne s'adresse à l'ensemble des professionnels avec des focus spécifiques

l'entrepreneuriat et met en avant des solutions de financement dédiées telles qu'Intelak et Women In Business et sera déployé en affichage urbain, PLV agences, multicanal et digital. Les autres



- Dans le cadre du nouveau modèle relationnel, nous avons travaillé sur l’habillage de l’agence Express Mercato Dar Bouazza et sur un concept d’habillage pour les agences sans caisse. Des courriers ont également été adressés aux clients des agences a

Nous avons également poursuivi l’accompagnement des partenariats Crédit Conso auprès des distributeurs. De nombreux corners ont été habillés courant 2020 au sein des magasins Carrefour a, Agadir et Temara. Un accompagnement lors des nouvelles ouvertures ou

Notre participation aux salons a été fortement réduite en 2020 compte tenu de l’annulation de nombre d’entre eux. Sur les 3 premiers m nous avons essentiellement participé à des évènements médicaux.

SmartFlouss en offline et en digital. Nous avons travaillé conjointement sur étapes liées à la prise de parole de l’aspect créatif au montage des plans média à travers un partage d’expérience et d’expertise mais également du conseil et des recommandations. Un pilote avait été lancé au sein de quelques agences BMCI au l’ensemble du réseau. Le lancement effectif de la marque SmartFlouss a eu lieu le 15 octobre et

finalisé notre appel d’offres afin de recruter une nouvelle agence créative. Le process a été encadré par les achats, la Com et nous avons retenu l’agence Love Stories en tant qu’agence

avons consacré beaucoup de temps durant l’année 2020 est la Banking du Groupe BNP Paribas. Nous avons entamé une réflexion stratégique afin de préparer son intégration dans nos prises de parole. Nos partenaires internes ont été associés à cette action



La dynamique amorcée en digital en 2019 s’est poursuivie durant le premier trimestre 2020 mais elle a très vite été rattrapée par la crise sanitaire qui a alors ralenti les performances de l’année.





En 2020, la recherche de la performance a guidé nos choix de supports et de formats publicitaires pour nos campagnes média. Nous avons continué à privilégier la vidéo et tous les formats

digital avec des plans adaptés et optimisés mais d'autres campagnes et actions spécifiques ont été déployées exclusivement

Des campagnes récurrentes ont été lancées cette année avec des performances associées éme si certaines ont dû être stoppées en raison du contexte sanitaire comme



Et de nouvelles campagnes et activations sont venues s'y ajouter.

ont ainsi été proposées pour permettre aux clients et prospects de profiter de financements à des conditions exceptionnelles. Exclusivement relayée en digital, elle enregistre de très bonnes performances avec une moyenne de 200 leads par jour au démarrage. A fin novembre, 1600 leads ont été générés et la campagne se poursuit jusqu'à fin décembre.

La Campagne Pros est déclinée en digital avec un visuel générique autour de l'entreprenariat car destinés à des cibles différentes. Cette campagne doit en principe se poursuivre en 2021 car d'autres thématiques ont déjà été identifiées pour adresser d'autres professionnels.

nous avons innové cette année en mettant en place un cycle

avec nos clients et prospects et leur permettre d'interagir avec nous sur des thématiques pouvant les intéresser. Le 1er RDV a eu lieu le 26 novembre et sera suivi de 5 autres webinaires

Nous nous sommes par ailleurs associés aux activations lancées par Mastercard pour booster les porteurs de ces cartes et leur offrir des réductions marchands. Les campagnes Jumia Black Friday et Mastercard Anghami ont été lancées en novembre et nous multiplierons ce type d'actions à l'avenir.



aux mesures d'hygiène sanitaire, à travers la publication de capsules et posts sur le sujet. Nous

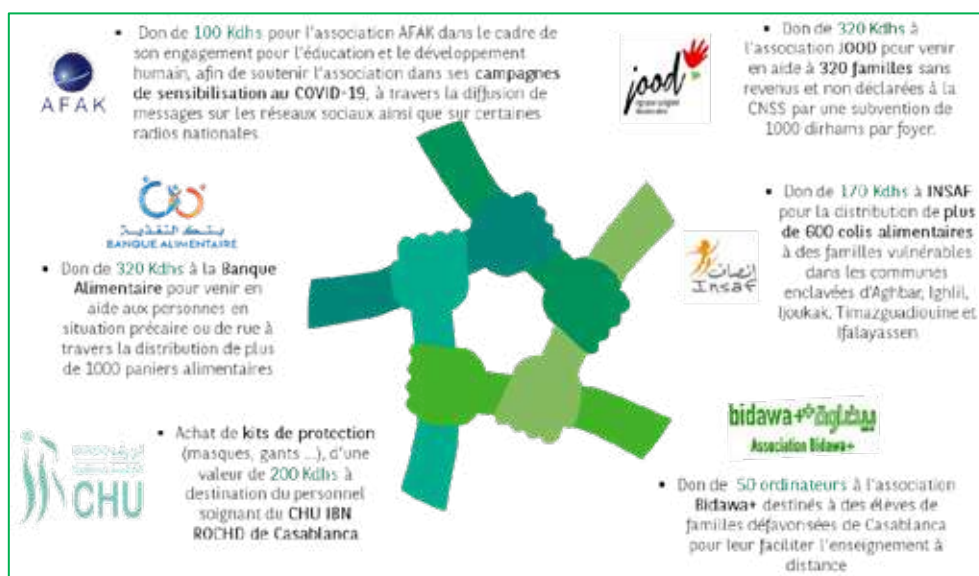
En ce qui concerne les réseaux sociaux, le nombre d'abonnés enregistré se présente comme suit



Pour l'année 2020 et dans le cadre des actions de solidarité menées pour lutter la BMCI à travers sa Fondation a réorienté ses objectifs et réalloué son budget vers un aux populations les plus fragilisées face à cette pandémie.

Tanjazz et spectacle du Groupe Acrobatique de Tanger ont dû être reportés à une date ultérieure.

es grandes lignes et les chiffres clés des actions de solidarité entreprises depuis fin mars se déclinent comme suit



Courant décembre 2020 et face à cette nouvelle vague qui a encore plus fragilisé les populations vulnérables, la Fondation BMCI a apporté des soutiens supplémentaires à

-
-
- Aide alimentaire pour 300 familles nomades de certaines
-



delà de la bourse accordée aux 28 boursiers pris en charge pour la poursuite de leurs études supérieures, avec 23 collaborateurs BMCI qui se sont portés bénévoles pour les accompagner durant leur cursus, et ce à travers une cam interne dans 7 villes du Maroc. Aussi, la fondation a accentué son soutien à depuis 2006 et depuis 2012 pour la mise en place de bibliothèques de classes au sein d'écoles



De surcroît, un projet est en cours actuellement en vue d'acquérir un « d'une bibliothèque et d'un espace multimédia qui sillonnerait plusieurs écoles à travers le

tion BMCI apporte également son soutien depuis 2017 à l'association Sourire de Reda, pour le projet de Développement d'une application mobile « Stop Silence », pour répondre à une

Depuis 2008, la Fondation BMCI apporte son soutien à l'association pour l'Avenir des Inadaptés Scolaires), en participant à la création de l'atelier « Blanchisserie » au sein de l'Espace Anaïs, atelier qui vise à préparer les jeunes à une vie d'adulte en milieu

atteints d'Infirmité Motrice d'Origine Cérébrale et leurs familles et en mettant en place des classes d'intégration scolaire dans l'enceinte d'une école publique. Globalement, 12 sont inscrits au centre (environ 35% de gratuité / 22 personnes encadrantes).

- **Responsabilité sociale et environnementale**

la BMCI d'avoir un impact positif sur l'environnement et/ou la société à travers l'ensemble de
crée à la Direction de la Communication et de la Publicité qui a été renommée en



Ce nouveau format en ligne, dynamique et accessible à tous, permet à la BMCI de faciliter l'accès
formation pour l'ensemble de ses parties prenantes et met en avant

- La démarche RSE de la banque qui vise à se positionner comme un acteur respectueux et responsable du monde qui l'entoure et à intégrer les attentes de ses parties prenantes
- Les engagements pris par la BMCI dans le cadre des 4 axes de sa feuille de route RSE :
- La performance RSE avec la publication d'un tableau de bord de plus de 200 indicateurs
- Les publications de politiques et de chartes formalisant les engagements RSE de la BMCI.

à base de charbon. La BMCI entame un dialogue avec ses clients du secteur de la production d'électricité et s'engage à retirer de son portefeuille tout client dont le



- La BMCI maintient sa présence dans le classement national Top Performers 2020 de l'agence des discriminations et promotion de l'égalité entre les genres et à l'égard des catégories vulnérables, efficacité des dispositifs d'audits et de contrôles internes, offre de produits services verts, contribution au développement socioéconomique du territoire, prise en compte de l'impact sociétal des produits et services sur les territoires d'activité, information aux clients, équilibre des pouvoirs, respect des compétences et eff
- La BMCI a réalisé avec succès l'audit de suivi du label RSE de la CGEM. Le label RSE de la CGEM atteste que l'entreprise bénéficiaire présente une assurance suffisante de conformité



Responsabilité Économique

- L'enveloppe de financement de l'économie verte GEF Morocco, signée en Janvier 2019
- Suite à la signature du partenariat Women in Business avec la BERD en Septembre 2018, la banque a lancé le programme officiel en 2019, alliant une offre de financement adaptée et un accompagnement technique sur mesure. Le montant de la ligne, dédiée aux fe

- Janvier 2019 a vu l'entrée en force de la loi Française sur le Devoir de Vigilance, à portée de devoir de vigilance portant sur les risques liés à l'environnement, aux droits de l'homme et libertés fondamentales, et la santé et sécurité des personnes. La BMCI a entrepris en



l'environnement. La BMCI a également prévu une subvention sur 1000 dirhams, qui permettra de contribuer au financement du plan de développement de l'association. Cette subvention a notamment financé le programme d'accompagnement de l'entrepreneuriat féminin Wom'Energy lancé par Réseau Entreprendre Maroc en 2020. Sur le plan de l'accompagnement, la BMCI fera profiter les jeunes porteurs de projets, d'un programme de suivi et d'



- La 9ème édition de la Semaine de l'éducation financière a été reportée pour cause de l'objectif de familiariser les jeunes aux fondamentaux de la finance et de lutter contre le surendettement. Dans ce cadre, la BMCI a vu ses collaborateurs d'agences à travers tout le Maroc. Les directeurs d'agences ont présenté aux jeunes les concepts financiers dans un langage vulgarisé, ainsi que des conférences animées par les collaborateurs BMCI pour présenter les services bancaires et ont accompagné plus de 2400 jeunes lors de la dernière édition de 2019.



plus grand nombre à travers ses partenariats avec les acteurs de

- La BMCI renouvelle son soutien en faveur de l'Economie Sociale et Solidaire à travers l'association MATYN. Cette association crée des ponts entre les grandes entreprises et les coopératives du terroir marocain. Après avoir accueilli un souk solidaire MATYN lors de l'édition 2019 de la semaine du développement, la BMCI s'engage à accompagner



MATYN dans la digitalisation des coopératives en finançant la mise en place d'une



Environnementale

La 7ème édition de la Semaine du Développement Durable a été



Direction des RESSOURCES HUMAINES

depuis le premier jour afin de protéger la santé des collaborateurs, des cli

Parallèlement, les équipes RH ont été mobilisées sur les projets et programmes stratégiques et

Gestion de la crise sanitaire Covid

Dès le début de la pandémie, un dispositif global a été mis en place pour adapter les modes de travail au nouveau contexte, accompagner le changement auprès des collaborateurs et assurer une bonne continuité de service pour nos clients (adoption des modes

split team, publication des communications et guides d'accompagnement, mise en place d'une



Projets et programmes stratégiques

■ Transformation de la gestion des comptes Client des collaborateurs

comme objectif de mettre à niveau les processus et modes de fonctionnement de l'agence du Personnel et assurer un meilleur service pour le Client collaborateur. Cette transformation s'est articulée autour de deux grands axes

lle offre de produits et services selon les standards de la banque et avec une orientation Client dans la relation avec le collaborateur.

Mise en conformité avec les principes réglementaires de séparation des rôles (transfert

■ Accompagnement du changement relatif au nouveau SI de la banque

La Direction des Ressources Humaines a déployé un dispositif de formation pour mise en production du lot 2 du nouveau système d'information de la banque au profit de plu

-
-
-

Direction de **IMMOBILIER ET DE** **L'EXPLOITATION**

IMEX, un acteur dans la gestion de crise Covid

Face aux mesures de confinement imposées par la pandémie mondiale, la BMCI a su s'adapter dans un temps record pour répondre aux impératifs de

mais également préparer les positions de travail à la fin du . Toutes les mesures pour assurer la sécurité des clients et collaborateurs ont été prises afin de servir nos clients dans le respect des règles de sécurité et de distanciation sanitaire. L'approvisionnement en moyens de protection a été assuré à travers

IMEX inscrit le patrimoine de la BMCI dans une nouvelle ère

En 2020 la BMCI inscrit son patrimoine dans une ère nouvelle à travers l'assainissement de l'ensemble des actifs immobiliers ayant eu pour aboutissement la création de l'OPC

Enfin, IMEX a accompagné la mutation du parc immobilier en assurant la logistique

conduit des travaux d'envergure pour un «

Chantier de grande envergure jamais mené dans l'histoire de ce bâtiment d'époque dont la construction remonte à 1950, la mise à niveau du siège Nations et arrive à sa fin. Après avoir compartimenté et réaménagé les étages dans de sécurité incendie des immeubles grande hauteur et mis à neuf la distribution électrique du siège, c'est près de 11 000 m² de façade qui ont été restaurés sur 14 étages d'une hauteur totale



En parallèle de ces travaux de fond, près de 2700 m2 d'espaces de travail ont été réaménagés à Casablanca sur le mode Flex Office offrant aux collaborateurs des espaces de travail plus modernes. Le parc d'agences n'est pas en reste non plus. La BMCI se dote d'une charte moderne d'aménagement des agences, fruit d'un effort commun de modélisation d'une

Fquih Bensaleh ainsi qu'à travers le réaménagement de six agences Express sans caisses.

Enfin, IMEX poursuit sa stratégie de Facility Management et assure la bonne tenue de maintenance et d'entretien. Quarante agences ont été mises au propre en 2020.



La BMCI a entrepris en 2019 l'externalisation complète de ses archives avec le recensement et la destruction des documents sensibles afin d'accroître le taux de succès des recherches. A ce jour, près de 100 tonnes de papier ont été détruites à l'aide d'un processus sécurisé et novateur de destruction qui garantit une confidentialité totale des documents sensibles tout en permettant le recyclage du

au concours CUBE 2020 pour l'efficacité énergétique

la consommation électrique de ses bâtiments chaque année. Cet objectif a été atteint en 2019 et a permis à la BMCI de participer au concours international d'économie d'énergie CUBE 2020.

La performance de cette prestation peut être qualifiée de remarquable au vu des résultats. En effet, les deux bâtiments se hissent dans le top 10 du classement général (250 participants) avec des économies



Cette structure rattachée à la Direction générale adjointe, compte aujourd'hui 10 collaborateurs internes appuyés de consultants externes pour répondre aux différentes

Afin d'accompagner la banque à décliner la stratégie Data identifiée en 2017, le Chief Data Office s'est structuré autour

abrite un ou plusieurs domaines d'expertises pilotés par les

processus permettant l'alimentation des définitions directement dans le dictionnaire de données par les différents Data Domain Managers au sein des différents fonctions et métiers de la banque. Pour rappel, ce chantier a pour principal objectif d'améliorer la maîtrise des données avec la construction d'un dictionnaire de données commun et accessible par tous. En 2020, plus d'une centaine de données ont été définies grâce à une démarche structurée regroupant des informations fonctionnelles (Mét ainsi le cycle de vie de ces données, leurs définitions et leurs appartenances aux domaines.

Le Chief Data Office a mené, en coordination avec les Métiers

Plusieurs contrôles 'Data Quality' ont été déclinés pour identifier et passer en revue les différents types d'anomalies. L'année 2020 a été marquée par la mise en place d'un Dashboard Data Quality s périmètres clefs de la banque : Client, Crédit, Risque et Confor

Data, la mise en place de plusieurs ateliers d'accompagnement ciblés des Data Domains

été lancé au niveau du Groupe BNP Paribas. Dans la continuité des travaux menés en 2019 et en

et la gouvernance 'Personal Data Protection' banque, la création d'un registre des outils impactant les données, leur gouvernance et leur exploitation. En 2020, ce domaine a

été axé sur l'exploitation des données pour la création de valeur, a été soutenu par des Data Scientists. Cette entité vient compléter celles qui sont déjà en place,

la Data Factory est en charge de la mise en place des Dashboards de pilotage automatisés, a pour mission de néer d'enrichir le modèle analytique de la banque permettant de répondre aux besoins des Métiers et Fonctions support. En adoptant une approche agile et assurant une coordination transversale avec les différents maillons de la chaîne de valeur, la Data Factory avec son homologue IRB, ont pu mettre en production une quarantaine de Dashboards à date. La Data Factory poursuivra la couverture des besoins exprimés tout en assurant la conduite de

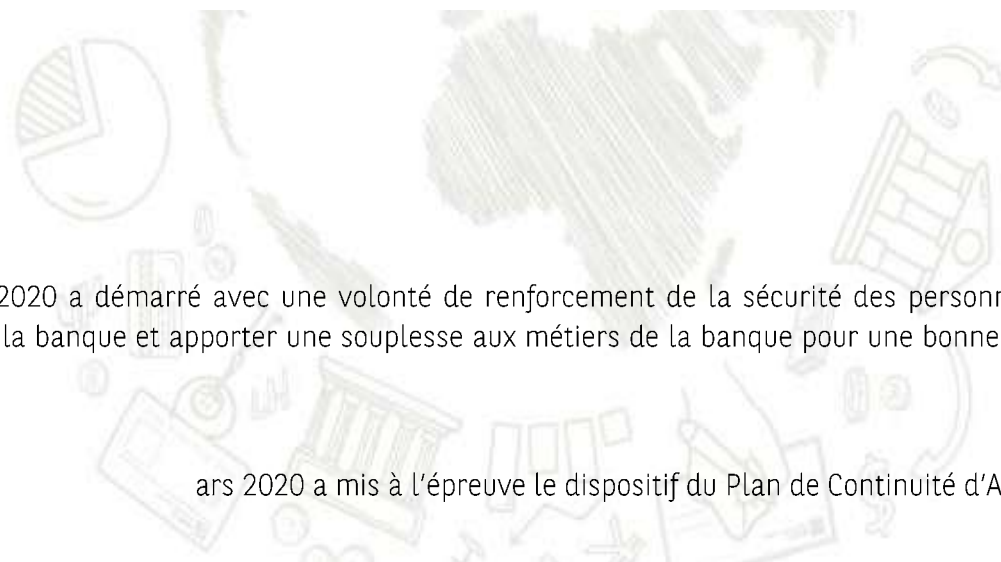
une revue du processus d'idéation a été réalisée en alignement avec les nouveaux cas d'usage susceptibles de répondre à des besoins métiers existants. Quelques cas d'usages identifiés, dans la thématique data science, seront initiés en collaboration avec la



L'année 2021 sera soutenue par les acquis cumulés depuis la création

de nouveaux usages Data notamment les Dashboards de pilotage automatisés, les recherches et développement en Data science seront soutenus par une

L'objectif étant d'accélérer la transformation liée à l'exploitation de données tout en maintenant les efforts d'ancrage de la culture « Know



L'année 2020 a démarré avec une volonté de renforcement de la sécurité des personnes, des biens de la banque et apporter une souplesse aux métiers de la banque pour une bonne gest

ars 2020 a mis à l'épreuve le dispositif du Plan de Continuité d'Activités.

précédentes et a, par conséquent, été activé dès lors où les autorités locales ont décrété un confinement à l'ensemble de la population. Un comité de suivi de crise a été mis en p
tous les membres du directoire afin d'adapter au fur et à mesure le dispositif à

Aussi, une campagne de communication a été mise en place afin d'informer les collaborateurs sur le nouveau dispositif organisationnel et sur les responsabilités de chacun.

parallèle à cela, la BMCI a adapté son organisation afin de répondre aux contraintes liées au . Ce nouveau mode organisationnel a été instauré tout au long du restant de

télétravail. Les autres collaborateurs, au sein d'une même direction et ayant une activité

Grâce à cette nouvelle organisation, nous sommes parvenus à assurer l'essentiel des activités de la banque au jour le jour. Le nombre de cas déclarés a été très faible et tous nos collaborateurs abli et ont retrouvé leur environnement de travail habituel.

INSPECTION

L'Inspection Générale de la BMCI assure le contrôle périodique du Groupe BMCI et ses filiales au Maroc. Elle fait partie de la fonction monde de l'Inspection Générale du Groupe BNP Paribas et bénéficie de ce fait de tous les outils, l'expertise et les méthodes.

Conformément aux exigences du régulateur Bank Al Maghrib, l'activité de l'Inspection Générale est encadrée par une charte d'audit interne et une charte du Comité d'Audit. Ces dernières ont été élaborées par le Conseil de Surveillance du Groupe BMCI en 2020. Elles définissent notamment le positionnement de l'inspection générale, ses responsabilités et ses missions.

L'Inspection Générale présente les résultats de ses travaux aux membres du Comité d'Audit

conformément à son planning à quatre reprises en 2020, aux mois de février, mai, août et novembre.

Une formation d'excellence est d'abord incontournable et indispensable pour nous permettre de remplir la fonction d'audit de manière exemplaire. Le programme de formation de l'Inspection Générale s'adapte en permanence à l'évolution de l'environnement en constante évolution et aux défis futurs du Groupe.

A l'instar des exercices précédents, et dans une démarche commune à toutes les Directions de l'Inspection Générale du Groupe BNP Paribas, la planification des missions est établie à l'appui des travaux de 'Risk Assessment' réalisés annuellement suivant une méthodologie Groupe BNP Paribas.

La mission de l'Inspection Générale est la défense dans la protection de l'activité et de la réputation du Groupe BMCI de manière efficace et efficiente. Les conclusions des travaux du 'Risk Assessment' sont présentées et validées par le Comité d'Audit tenu en Novembre 2020.

Enfin, malgré la crise sanitaire et grâce à une adaptation rapide de son mode opératoire, l'Inspection Générale a réalisé 100% des missions planifiées. Ces missions ont été adaptées entre l'audit des fonctions centrales, des processus transverses, du réseau Retail et Corporate, ainsi que des filiales BMCI. La couverture des risques sur le périmètre a été complétée par les équipes centrales avec la participation d'inspecteurs de terrain.

Au final, les constats et les recommandations formulés ont mis en exergue des axes d'amélioration contribuant au renforcement du dispositif de maîtrise des risques.

CONFORMITÉ



circulaire BAM 5/W2017 diffusée pendant l'année 2017 et la Circulaire AMMC 01 la Prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme, ainsi que des reçus de Bank Al Maghrib en 2019. Dans ce sens, de nouvelles procédures sont entrées en vigueur, de nouveaux projets ont été lancés et de nouvelles fonctionnalités dans

par sa forte implication aux thèmes majeurs du Code de Conduite du Groupe BNP Paribas et du

- Un engagement fort en matière de lutte contre la corruption

;

- Un accompagnement des lignes métiers en termes de protection des intérêts des clients par

diverss : Adéquation du produit au profil du client, Information claire et transparente au client sur les produits et services ainsi que leur tarification, Conflits

- mises en place dans le cadre de l'éthique professionnelle, de l'intégrité des marchés et de la

protection des données, Sensibilisation des collaborateurs sensibles aux exigences en matière de transactions boursières, Enregistrement des conversations téléphoniques liées aux opérations de marché, Murailles de chine, Sensibilisation aux abus de marché, challenges

Malgré le contexte sanitaire particulier, la Direction de la Conformité a su assurer le déploiement de l'apprentissage sur les thèmes de Sanctions Financières Internationales et la lutte

contre les risques de réputation, y compris les Nouveaux Arrivants et Agents Externes. Des



formations de sensibilisation au dispositif LAB/FT ont été dispensées par les experts Conformité
constituent sont cadrés par des procédures et des méthodologies qui précisent la périodicité, la
Durant l'année 2020, les contrôles Conformité font ressortir

AFFAIRES JURIDIQUES

La Direction des Affaires Juridiques (DAJ) a continué en 2020 à contribuer dans plusieurs chantiers dans la continuité de l'accompagnement du projet de transformation de la Banque aussi bien au niveau de l'IT que des procédures. Elle a ainsi assuré la validation de

De même, qu'elle a été, et continue d'être, un acteur décideur en matière de refonte et de fiabilisation des contrats et procédures opérationnelles, dans un souci de

Lors de l'exercice 2020, la Direction des Affaires Juridiques a pu, faire aboutir au bénéfice de la
de l'accompagnement du plan stratégique de la Banque et de la
positionner en tant que « Business Partner » au plus près des Lignes de Métier, en mettant son

travers un dépouillement des textes législatifs et réglementaires, une harmonisation des actes et process de la Banque, ainsi qu'un accompagnement en formation

OPERATIONAL PERMANENT CONTROL



our conférer à la fonction de contrôle permanent une vision globale, la en place en 2020 une nouvelle organisation de son dispositif de Contrôle Opérationnel en Juillet 2020, le périmètre de la fonction Contrôle Permanent s'est élargi et a donné naissance à la Direction OPC (Operational Permanent C

Cet élargissement est matérialisé par l'intégration des nouvelles missions suivantes





RECOUVREMENT

Recouvrement au cours de l'exercice 2020 a été marquée par une baisse du nombre et du volume des dossiers déclassés dans la catégorie en souffrance sous l'effet conjugué de la de ces créances déclassées a diminué de 20% pour atteindre 457 millions de

es récupérations ont connu une atonie sur les dossiers déjà déclassés en raison du ainsi dépassé les 430 millions de dirhams en 2020 contre 505 millions de dirhams en 2019, soit

Ces récupérations ont généré des reprises de provisions de 255 millions de dirhams, contre 252

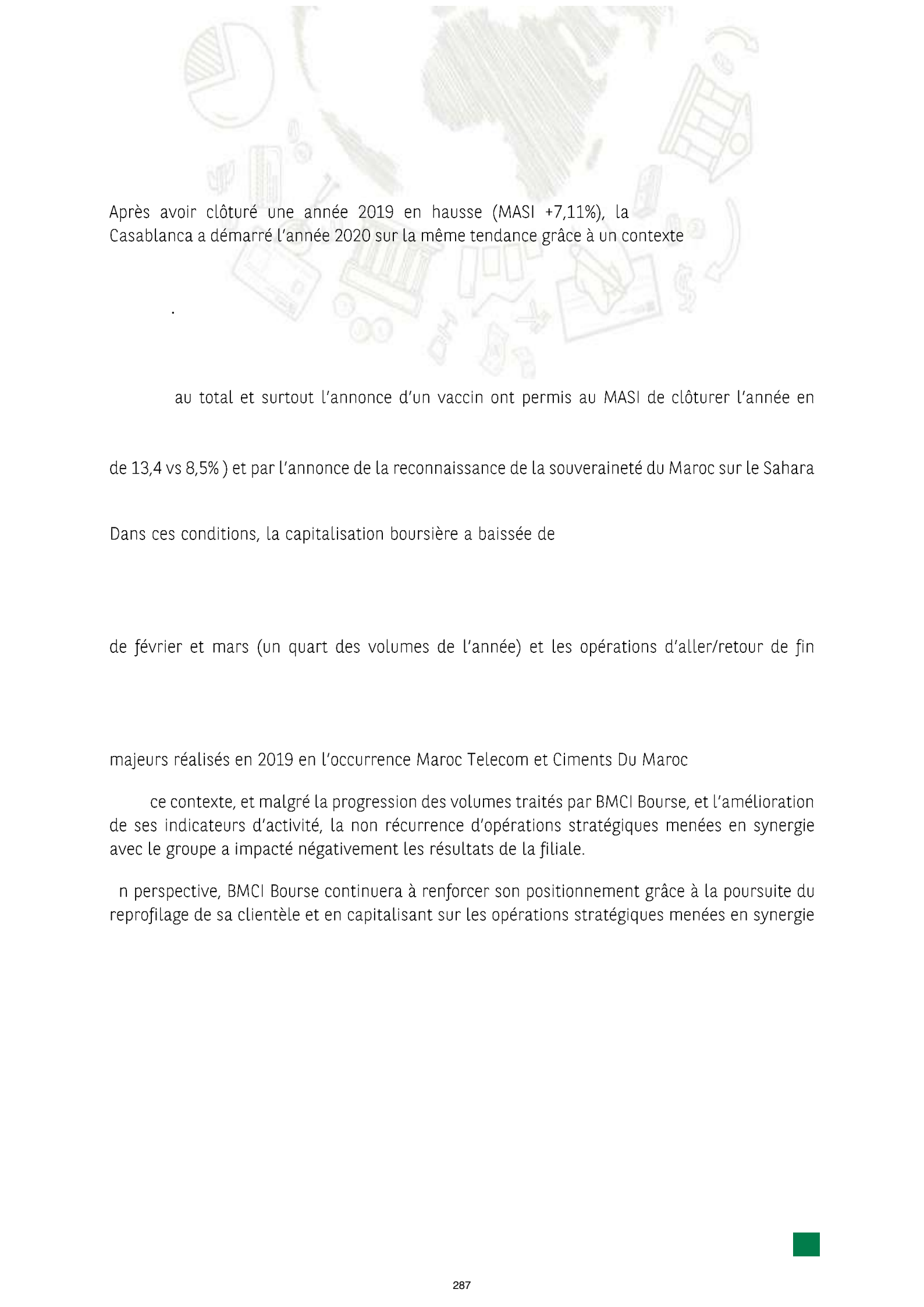
Par ailleurs, les dotations aux provisions au titre de l'exercice 2020 ont atteint 389 millions de

la restructuration des créances, les actions de recouvrement amiable ont permis le reclassement vers la catégorie des créances saines un volume de créances de 41 millions de

BMCI

EN 2020

FILIALES & PARTICIPATIONS



Après avoir clôturé une année 2019 en hausse (MASI +7,11%), la Casablanca a démarré l'année 2020 sur la même tendance grâce à un contexte

au total et surtout l'annonce d'un vaccin ont permis au MASI de clôturer l'année en de 13,4 vs 8,5%) et par l'annonce de la reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur le Sahara

Dans ces conditions, la capitalisation boursière a baissée de

de février et mars (un quart des volumes de l'année) et les opérations d'aller/retour de fin

majeurs réalisés en 2019 en l'occurrence Maroc Telecom et Ciments Du Maroc

ce contexte, et malgré la progression des volumes traités par BMCI Bourse, et l'amélioration de ses indicateurs d'activité, la non récurrence d'opérations stratégiques menées en synergie avec le groupe a impacté négativement les résultats de la filiale.

n perspective, BMCI Bourse continuera à renforcer son positionnement grâce à la poursuite du reprofilage de sa clientèle et en capitalisant sur les opérations stratégiques menées en synergie



SSET MANAGEMENT

gestion de BMCI Asset Management s'élèvent à 10,96 milliards de dirhams rapport à fin 2019, avec des performances globalement en ligne avec les benchmarks

marché boursier. Quant aux actifs monétaires, ils ont enregistré une variation négative de

Ces évolutions traduisent l'arbitrage des clients en faveur des fonds obligata
terme compte tenu du contexte des marchés après une correction sévère du marché boursier et les risques de rachats sur le marché obligataire en mars 2020.

relativement importante en totale conformité avec la politique des risques de la ligne de métier

Dans ce contexte, le chiffre d'affaire brut de BMCI Asset Management s'élève à 35 millions de rham, en progression de +4,2% par rapport à 2019, reflétant la bonne dynamique de distribution des fonds dans le réseau BMCI, aussi bien sur la clientèle Corporate que sur la

ressort à 4,7 millions de dirhams, enregistrant une évolution positive nette de

Pour l'année 2021, les perspectives de croissance sont prometteuses, résultante de la nouv
arketing sur tous les segments de la clientèle, mais aussi des perspectives de développement avec les partenaires institutionnels



ASSURANCE

En 2020, BMCI Assurance a connu une légère baisse de son Résultat Net de

'animation des lignes de métiers et du réseau fut assurée à distance par

A

Corporate et Banque Privée. Les résultats furent satisfaisant

stabilisation du périmètre assurance se sont poursuivies en 2020 avec l'élaboration d'un manuel de procédures exhaustif de la filiale et de la Bancassurance BMCI. Les prérequi

Le Plan d'Action 2021 établi avec les métiers est ambitieux et permettra d

plus soutenue notamment sur les produits d'assurances Vie.



Dans un contexte particulièrement mouvementé, et bien entendu marqué de ses employés, ses clients, ses conducteurs et ses partenaires au sommet de ses préoccupations. Ainsi, dès le mois de mars, une organisation flexible continuité totale du service auprès de nos clients et ce malgré les difficultés qu'ont pu connaître certains de nos réseaux partenaires en après

Au niveau de l'activité, 2020 a été une année de consolidation, avec une baisse

. Dans cet environnement très particulier et inattendu, des efforts importants sur la maîtrise de nos frais généraux ont été entrepris, permettant à Arval Maroc de d'être noté A (long terme) et F1 (court terme) par l'agence de notation Fitch Ranking, et A (long terme) et A2 (court terme) par S&P Global Ratings. Il s'agit d'excellents résultats qui témoignent de la bonne santé de l'entreprise et son avenir prometteur dans un secteur qui demeure t

un plan d'action basé sur les difficultés rencontrées en 2020 est en cours d'élaboration pour travailler en 2021 sur des bases sereines et agir positivement sur la satisfaction de nos clients et conducteurs. Ce plan s'accompagne d'actions spécifiques dédiées à améliorer la satisfaction de nos employés, mesurée à un rythme trimestriel, sujet fondamental pour permettre à notre entreprise de traverser de manière efficace et unie ces périodes de turbulence. Sur le plan de l'environnement, Arval Maroc est devenue l'une des plus importantes flottes de véhicules hybrides, pour un client leader dans le secteur

de notre siège français. Cette nouvelle direction aura pour mission principale d'accélérer le développement de l'activité d'Arval Maroc, en coopération maximale avec les différents métiers de la BMCI, et dans le cadre du déploiement du Plan Stratégique International «

anticiper et répondre au mieux aux besoins de nos clients, tout en accompagnant les grandes transformations technologiques et sociologiques



Bien qu'exceptionnelle, 2020 a été pour BDSI une année de réalisations. Le dispositif mis en place

en place par BDSI et liées à la crise sanitaire et au confinement ont été significatives, à savoir, la généralisation du télétravail, suivi d'un retour pro accompagné d'un dispositif sécuritaire au sein des locaux et un faible taux d'occupation. Des actions grâce auxquelles BDSI a pu limiter les cas de contamination en interne, préserver ses

Par ailleurs, les efforts fournis par l'ensemble des équipes ont permis de maintenir un rythme

et se poursuivent, en plus du démarrage des déploiements du

BDSI a, en outre, contribué fortement au développement de l'off

Mais aussi, par l'enrichissement de la Digital plateforme via les services pour l'authentification client sur les canaux distants et l'authentification

l'année 2020 a été marquée par la mise en service du portemonnaie électronique

Une concrétisation pour le Groupe et la BMCI, à travers sa filiale DIGIFI,

d'améliorer la maturité globale et la mise en place de l'organisation et la dynamique nécessaires, pour répondre aux exigences groupe dans ce domaine. Une progression à noter également dans traduisant par une nette amélioration des indices d'Obsolescence.

Enfin, une étape importante dans le plan de transformation de l'IT en région Afrique, la validat

Une condition nécessaire pour réussir plusieurs programmes majeurs, notamment, le programme Mer, le programme de maîtrise des Risques IT, répondant à un niveau d'exigence renforcé : Cyber sécurité et gestion de des coûts IT, à travers la mise en place d'une gouvernance dédiée aux investissements de la région Afrique et le programme de cessions de certaines banques en Afrique.

BNP PARIBAS MED BUSINESS PROCESS

our la filiale a été ponctuée par la continuité des travaux d'organisation qui

sécurité et en productivité maintenue. La continuité de nos activités en télétravail perdure et se

DIGIFI, l'établissement de paiement de BMCI et IRB, a lancé son Wallet Smart Flouss au grand public en Juin 2020, couronnant ainsi près de 2 années de travail acharné pour se placer en tant

accompagné par une campagne nationale et multicanale de grande envergure basée sur une démarche innovante à travers l'exploitation de nouveaux canaux et formats

représentent, pour le lancement, le principal réseau de distribution du compte Smart Flouss offrant aux marocains un large réseau sur tout le royaume pour les ouvertures de comptes ainsi et de retrait. Ce réseau compte également plusieurs autres partenaires de différentes natures afin d'offrir plus de proximité et de diversité de point

Smart Flouss crée une nouvelle relation avec l'argent où chaque ut profiter de son argent de manière plus simple, plus rapide, plus sécurisée... donc crée la différence avec les autres acteurs de la place grâce à la

DigiServ, la Digital Factory du Groupe BNP Paribas et BMCI au Maroc a développé son offre de services qui représente aujourd'hui un écosystème digital répondant aux besoins quotidiens des



C'est ainsi que Bricall commence à s'imposer comme référence dans la recherche d'artisans pour les travaux d'aménagement et de décoration, couvrant maintenant les principaux métiers sur 5 villes. D'ailleurs, Bricall représente aujourd'hui, une

A travers ses services, DigiServ s'intègre de plus en plus dans le quotidien des marocains en leur apportant une solution de mobilité à travers son application de co permettant de financer leurs projets à l'aide de leur p

Dès le début 2021, l'écosystème de services digitaux sera renforcé par un service 100% qui a pour but d'encourager le don du sang et participer ainsi au





DONN ES FINANCI RES



Données financières

Intitulé	Montants en Dirhams
Résultat	276 026 006,72
Réserve légale (minimum légal déjà atteint)	0,00
Reste	276 026 006,72
Report à nouveau au 31/12/2020	679 601 700,82
Reste	955 627 707,54
Réserve facultative	1 900 000 000,00
Dividendes à distribuer (Soit 43 dirhams par action)	571 009 298,00
Reste à reporter à nouveau	384 618 409,54

stipule l'établissement par les signataires d'un système de suivi de paiement de un maximum d'assurance sur le respect des délais contractuels et légaux.

BILAN ACTIF IFRS		En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019	
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 178 925	1 299 577	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 429 660	992 989	
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	1 242 274	650 027	
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	186 417	332 967	
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5 351 749	5 058 538	
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	5 351 749	5 058 538	
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables			
Titres au coût amorti	9 050 779	9 085 852	
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	1 546 368	2 594 451	
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	50 856 034	54 888 529	
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt exigible	3 072	3 921	
Actifs d'impôt différé	137 486	112 675	
Comptes de régularisation et autres actifs	961 218	1 095 277	
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participations dans des entreprises mises en équivalence	13 095	13 232	
Immobilies de placement	26 886	30 444	
Immobilisations corporelles	1 520 330	1 639 580	
Immobilisations incorporelles	438 962	401 270	
Écarts d'acquisition	87 220	87 220	
TOTAL ACTIF IFRS	66 609 813	71 203 083	

BILAN PASSIF IFRS		En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019	
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1	1	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	46 986	55 389	
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	46 986	55 389	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat, sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	4 029 279	5 824 619	
Dettes envers la clientèle	46 620 379	45 035 833	
Titres de créance émis	4 348 675	6 665 188	
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt courant	35 807	58 708	
Passifs d'impôt différé	98 187	278 267	
Comptes de régularisation et autres passifs	2 927 328	3 112 278	
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurance			
Provisions pour risques et charges	581 489	425 073	
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie			
Dettes subordonnées	2 202 119	2 284 432	
Capital et réserves liées	6 546 088	6 541 981	
Réserves consolidées	900 074	306 514	
Part du groupe	858 331	290 468	
Part des minoritaires	40 742	16 046	
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	64 900	49 252	
Résultat net de l'exercice	144 778	589 987	
Part du groupe	155 500	605 014	
Part des minoritaires	-10 724	-5 027	
TOTAL PASSIF IFRS	66 609 813	71 203 083	
CAPITAUX PROPRES	7 651 634	7 457 734	
Part du groupe	7 621 685	7 458 715	
Part des intérêts minoritaires	30 019	41 019	

COMPTE DE RÉSULTAT IFRS		En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019	
Intérêts et produits assimilés	3 067 754	3 147 807	
Intérêts et charges assimilés	200 045	841 900	
MARGE D'INTÉRÊT	2 807 699	2 305 907	
Commissions perçues	503 857	555 143	
Commissions servies	52 072	82 029	
MARGE SUR COMMISSIONS	451 586	493 115	
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette			
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	347 830	306 382	
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	351 193	292 085	
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	-3 363	14 297	
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 245	20 757	
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	2 245	20 757	
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)			
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Produits nets des activités d'assurance			
Produits des autres activités	50 585	44 020	
Charges des autres activités	198 188	110 853	
PRODUIT NET BANCAIRE	3 051 568	3 059 236	
Charges générales d'exploitation	1 572 549	1 430 559	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	210 744	214 836	
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 268 275	1 413 842	
COÛT DU RISQUE	801 290	440 219	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	426 982	972 629	
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	2 650	3 081	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-68 365	15 576	
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	360 910	991 486	
Impôts sur les bénéfices	235 532	381 638	
RÉSULTAT NET	144 778	589 987	
Résultat hors groupe	-10 724	-5 027	
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	155 500	605 014	
Résultat par action (en dirham)	12	46	
Résultat dilué par action (en dirham)			

191 Continuer sur la suite

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	360 310	391 486
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	210 744	214 636
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	895 087	440 213
+/- Dotations nettes aux provisions	166 346	-8 393
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	2 693	3 081
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	-44 554	42 637
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS		
DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS	1 230 316	632 174
+/- Flux liés aux opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	-1 780 297	981 279
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	2 719 798	-3 869 686
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-2 997 064	209 873
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-50 951	104 399
- Impôts versés	-386 957	-340 482
DIMINUTION/(AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET DES PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	-2 495 472	-2 914 618
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	-904 846	-1 230 958
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-3 156	8 240
+/- Flux liés aux immeubles de placement	1 548	1 942
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-132 142	-377 609
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-133 750	-367 427
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-	-398 378
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-2 373	501 681
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-2 373	103 303
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE		
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	-1 040 969	-1 495 082
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	310 028	1 805 110
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 239 577	2 236 143
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-929 549	-431 033
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	-730 941	310 028
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 171 925	1 239 577
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-1 902 866	-929 549
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	-1 040 969	-1 495 082

BILAN ACTIF		En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019	
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	1 171 914	1 239 572	
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 023 247	6 907 674	
À vue	823 960	1 837 899	
À terme	4 199 287	5 069 775	
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	40 684 313	40 170 997	
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	14 579 665	12 442 881	
Crédits et financements participatifs à l'équipement	8 412 274	9 344 705	
Crédits et financements participatifs immobiliers	15 642 869	15 668 354	
Autres crédits et financements participatifs	2 049 505	2 715 057	
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	3 519 391	3 557 748	
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	6 468 343	6 076 024	
Bons du Trésor et valeurs assimilées	6 302 577	5 039 481	
Autres titres de créance	102 367	953 571	
Certificats de Sukuks	61 925	81 497	
Titres de propriété	1 475	1 475	
AUTRES ACTIFS	773 035	914 644	
TITRES D'INVESTISSEMENT	4 033 388	3 771 384	
Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 041 681	3 068 558	
Autres titres de créance	991 707	702 828	
Certificats de Sukuks	-	-	
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS	364 611	318 640	
Participation dans les entreprises liées	298 847	255 377	
Autres titres de participation et emplois assimilés	65 765	63 262	
Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-	
CRÉANCES SUBORDONNÉES	-	-	
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT PLACÉS	-	-	
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION	891 263	932 703	
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA	-	-	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	531 749	531 645	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 148 107	1 229 333	
TOTAL DE L'ACTIF	64 609 362	65 650 364	

BILAN PASSIF		En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019	
BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	-	-	
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	3 083 951	1 584 127	
À vue	1 813 509	495 329	
À terme	1 270 442	1 088 797	
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	43 670 484	44 267 070	
Comptes à vue créditeurs	31 701 586	30 328 974	
Comptes d'épargne	7 363 673	7 592 245	
Dépôts à terme	2 900 497	4 809 157	
Autres comptes créditeurs	1 704 727	1 536 694	
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS	-	-	
TITRES DE CRÉANCE ÉMIS	5 380 096	7 650 064	
Titres de créance négociables émis	5 380 096	7 650 064	
Emprunts obligataires émis	-	-	
Autres titres de créance émis	-	-	
AUTRES PASSIFS	2 251 823	2 446 827	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	492 879	245 801	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	-	-	
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE	-	-	
DETTES SUBORDONNÉES	2 262 119	2 264 492	
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT REÇUS	-	-	
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION	-	-	
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	5 184 453	5 184 453	
CAPITAL	1 327 929	1 327 929	
ACTIONNAIRES. CAPITAL NON VERSÉ (-)	-	-	
REPORT À NOUVEAU (+/-)	679 601	159 197	
RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)	-	-	
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	276 026	520 405	
TOTAL DU PASSIF	64 609 362	65 650 364	

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

En milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 994 040	4 074 635
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit	201 612	243 412
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 222 087	2 248 484
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	236 830	240 504
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	98 617	121 219
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations en Crédit-bail et en location	370 173	374 122
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commissions sur prestations de service	423 838	476 345
Autres produits bancaires	440 884	370 549
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1 254 825	-1 362 439
Intérêts et charges sur opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	-37 986	-52 762
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	-302 069	-373 200
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-253 613	-269 124
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations en Crédit-bail et en location	-450 259	-473 259
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	-210 898	-194 093
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	2 739 215	2 712 197
Produits d'exploitation non bancaire	1 349	16 549
Charges d'exploitation non bancaire	-54 308	-5 208
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-1 571 485	-1 593 986
Charges de personnel	-850 756	-865 188
Impôts et taxes	-21 045	-20 961
Charges externes	-495 112	-501 987
Autres charges générales d'exploitation		
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-204 553	-205 840
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	-914 042	-811 631
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-550 783	-586 070
Pertes sur créances irrécouvrables	-82 586	-153 241
Autres dotations aux provisions	-280 673	-72 320
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	434 936	524 343
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	346 620	421 727
Récupérations sur créances amorties	8 706	18 525
Autres reprises de provisions	79 609	84 091
RÉSULTAT COURANT	635 685	842 263
Produits non courants		382
Charges non courantes	-99 231	-67 430
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	536 454	775 226
Impôts sur les résultats	-260 428	-254 821
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	276 026	520 405
TOTAL PRODUITS	4 430 325	4 615 919
TOTAL CHARGES	-4 154 299	-4 095 514
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	276 026	520 405

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

En milliers de DH

CODE	LIBELLE	31/12/2020	31/12/2019
P011	(+) Intérêts et produits assimilés	2 655 659	2 730 046
C011	(-) Intérêts et charges assimilées	593 668	695 087
T007	MARGE D'INTÉRÊT	2 061 991	2 034 959
P012	(+) Produits sur financements participatifs	4 870	2 355
C012	(-) Charges sur financements participatifs	0	0
R007	MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	4 870	2 355
P013	(+) Produits sur immobilisations en Crédit-bail et location	370 173	374 122
C013	(-) Charges sur immobilisations en Crédit-bail et location	450 259	473 259
T008	RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	-80 087	-99 137
P014	(+) Produits sur immobilisations données en Ijara		
C014	(-) Charges sur immobilisations données en Ijara		
R008	RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA (1)		
P015	(+) Commissions perçues	429 546	485 579
C015	(-) Commissions servies	48 926	57 853
T009	MARGE SUR COMMISSIONS (1)	380 620	427 726
T010	(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	35 180	31 481
T011	(+) Résultat des opérations sur titres de placement	1 456	21 710
T012	(+) Résultat des opérations de change	313 664	262 034
T013	(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-396	-295
T014	RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ (1)	349 925	314 930
R014	+/- RÉSULTAT DES OPÉRATIONS SUR TITRES DE MOUDARABA ET MOUCHARAKA		
P017	(+) Divers autres produits bancaires	123 531	130 231
C017	(-) Diverses autres charges bancaires	101 635	98 869
R017	(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT		
T015	PRODUIT NET BANCAIRE	2 739 215	2 712 197
T016	(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières (2)	-2 293	7 176
P019	(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	1 349	16 318
C019	(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	54 308	5 208
C021	(-) Charges générales d'exploitation	1 571 465	1 593 986
T017	RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 112 498	1 136 496
T018	(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-278 043	-289 058
T019	(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-198 770	4 826
T020	RÉSULTAT COURANT	635 685	842 263
T021	RÉSULTAT NON COURANT	-99 231	-67 038
C023	(-) Impôts sur les résultats	260 428	254 821
T022	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	276 026	520 405
T023	(+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	276 026	520 405
C025	(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	204 553	205 840
C027	(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	2 293	175
C029	(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	278 380	62 098
C031	(+) Dotations aux provisions réglementées	0	0
C033	(+) Dotations non courantes	48 532	0
P025	(-) Reprises de provisions (1)	-72 149	-77 809
P027	(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	0	-15 869
C035	(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	54 308	293
P029	(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	0	-231
C037	(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	0	0
P031	(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
T024	(+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	791 943	694 901
T025	(-) Bénéfices distribués	0	398 379
T026	(+) AUTOFINANCEMENT	791 943	296 522

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

En milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	3 897 835	3 938 144
2. (+) Récupérations sur créances amorties	8 706	18 525
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 349	680
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-1 580 153	-1 732 960
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	0	-4 915
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-1 366 912	-1 388 146
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-260 428	-254 821
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	700 397	576 507
Variation des :		
8. (+) Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	1 884 427	934 474
9. (+) Créances sur la clientèle	-474 959	-1 964 368
10. (+) Titres de transaction et de placement	-654 323	-826 499
11. (+) Autres actifs	164 018	-116 701
12. (+) Titres Moudaraba et Moucharaka		
13. (+) Immobilisations données en Crédit-bail et en location	41 440	187 089
14. (+) Immobilisations données en Ijara		
15. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés		
16. (+) Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	1 499 824	175 250
17. (+) Dépôts de la clientèle	-596 586	-987 844
18. (+) Dettes envers la clientèle dur produits participatifs		
19. (+) Titres de créance émis	-2 269 968	1 038 552
20. (+) Autres passifs	-195 004	-33 750
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	601 131	-1 593 797
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	99 266	-1 017 290
21. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
22. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 888	18 829
23. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-50 000	-23 440
24. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-215 017	-194 581
25. (+) Intérêts perçus		
26. (+) Dividendes perçus	96 205	118 307
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-166 924	-80 885
27. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
28. (+) Variation de dettes subordonnées	-	500 000
29. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
30. (+) Émission d'actions	0	-
31. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
32. (-) Dépôts d'investissement remboursés		
33. (-) Intérêts versés		
34. (-) Rémunérations versées sur DI et Wakala Bil Istithmar		
35. (-) Dividendes versés	0	-398 379
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	0	101 621
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	-67 658	-996 553
VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 239 572	2 236 124
VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	1 171 914	1 239 572

PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIEES				298 847						
BMCI-LEASING	Crédit bail	80 000	86,91%	111 714	111 714	31/12/2020	193 304	-15 770	360	
BMCI BANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KUSD 5 500	100%	55 454	48 976	31/12/2020	105 393	51 007	46 045	
BMCI BOURSE	Intermédiaire boursier	20 000	100%	20 000	13 590	31/12/2020	13 783	-1 962		
UPAR	Prise de participation	1 500	100%	9 428	2 212	31/12/2020	2 207	-4		
BMCI Asset Management	Gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2020	5 932	4 724	3 900	
BMCI FINANCE	Prise de participation	8 500	100%	8 500	8 500	31/12/2020	9 147	-203	6 094	
BMCI ASSURANCE	Intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2020	29 729	29 866	31 497	
FCP BMCI GESTION SOLIDARI	Fonds	1 000	50%	500	500					
FCP BMCI ISR	Fonds	1 000	50%	500	500					
DELTA RECouvreMENT	Recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	151	31/12/2020	106	-45		
ARVAL MAROC	Location longue durée	30 000	33,34%	27 339	27 339	31/12/2020	41 077	8 077	2 876	
Sté Immobil sidi maarouf	Société immobilière	10 100	100%	10 100	10 100	31/12/2020	8 954	2 150		
NOVEC	Bureau d'études et d'ingénierie	25 700	2,82%	725	725	31/12/2019	557 459	29 200	330	
DIGIFI	Transfert de fonds	70 000	51%	22 950	22 950	31/12/2020		-18 001		
DIGI SERVICE	Services Duitaux	1 000	49%	490	490	31/12/2020		-4 654		
CLEO PIERRE	OPCI	50 000	100%		50 000					
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES				65 764						
Centre monétique Interbank	Gestion cartes monétiques	98 200	13%	13 000	13 000	30/06/2020	110 552	-12 882	4 550	
Société Interbank	Gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 530	31/03/2019	12 424	159		
BDSI	Maintenance et dével Inform	16 000	11%	1 760	1 760	31/12/2020	74 071	4 379		
Sté Immobil Interbancaire GBPM	Société immobilière	19 005	13%	2 534	2 050					
SOGEPiB	Gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/2019	24 927	5 127	128	
SOGEPOS	Gest & exploit parc indust	35 000	13%	4 622	4 622	31/12/2019	49 748	12 511	785	
BNP PARISBAS MED BUSINES Proce	Gestion de process BACK-OFFICE	14 600	4%	584	584	31/12/2020	29 822	1 113		
SCI Romandie	Société immobilière			2 930	2 930					
FCP	Fonds de garantie			5 000	5 000					
Bourse de Casablanca	Bourse	387 518	3,04%		11 765	30/06/2020	722 076	11 657		
SETTAPARK	Gest & exploit parc indust				6 530	31/12/2019	91 922	-329		
ECOPARC	Gest & exploit parc indust	55 000	18,18%		10 000	31/12/2019	17 466	-21 057		
CASABLANCA PATRIMOINE S.A Divers	Fonds	1 000	50%	500						
					4 093					
TITRES DE MOUCHARAKA										
	- Moucharaka fixe									
	- Moucharaka dégressive									
TITRES DE MOUDARABA										
	- Moudaraba restreinte									
	-Moudaraba non restreinte									
TOTAL		0	0	0	0	364 611	0	0	96 565	

	BMCI		ISM		BMCI Finance		BMCI AM		BMCI BOURSE		DIGISERV	
	déc.-20	déc.-19	déc.-20	déc.-19	déc.-20	déc.-19	déc.-20	déc.-19	déc.-20	déc.-19	déc.-20	déc.-19
II. (+) PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	51 242	52 783	11 356	11 585	0	0	35 041	32 671	3 725	9 779	0	0
3. Ventas de biens et services produits	51 242	52 783	11 356	11 585	0	0	35 041	32 671	3 725	9 779	0	0
III. (-) CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	2 051	2 021	1 055	1 258	216	267	18 465	17 182	2 130	2 316	2 842	92
6. Achats consommés de matières et fournitures	1 241	1 195	860	1 093	163	163	15 456	13 764	890	1 032	0	8
7. Autres charges externes	810	826	195	166	53	104	3 009	3 418	1 240	1 284	2 842	84
IV. (=) VALEUR AJOUTEE (I+II-III)	49 191	50 762	10 301	10 326	-216	-267	16 576	15 489	1 595	7 464	-2 842	-92
9. (-) Impôts et taxes	17	17	1 074	1 924	60	62	94	94	103	103	0	0
10. (-) Charges de personnel	4 185	3 818	0	0	0	0	10 639	9 545	3 777	4 109	0	0
V. (=) EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	44 989	46 927	9 228	8 403	-276	-329	5 843	5 850	-2 285	3 252	-2 842	-92
11. (+) Autres produits d'exploitation	0	2	0	0	0	0	0	946	0	168	0	0
12. (-) Autres charges d'exploitation	84	17	0	5	811	0	0	0	0	0	0	0
13. (+) Reprises d'exploitation; transfert de charges	384	0	272	984	724	158	408	0	142	704	0	0
14. (-) Dotations d'exploitation	211	410	3 880	3 871	229	15	322	1 352	29	34	1 787	1 787
VI. (=) RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	45 078	46 503	5 619	5 511	-592	-186	5 928	5 444	-2 172	4 090	-4 629	-1 879
VII. (+/-) RESULTAT FINANCIER	345	431	-3 203	-3 511	392	340	435	454	229	270	-25	0
VIII. (=) RESULTAT COURANT (+ ou -)	45 424	46 933	2 416	2 000	-200	154	6 363	5 898	-1 943	4 360	-4 654	-1 879
IX. (+/"/-") RESULTAT NON COURANT	-1 713	-894	0	-1	0	11 638	331	-3	1	-203	0	0
15. (-) Impôts sur les résultats	13 862	14 543	57	63	3	2 134	1 969	1 914	20	51	0	0
X. (=) RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	29 849	31 497	2 360	1 936	-203	9 658	4 725	3 981	-1 962	4 106	-4 654	-1 879

	BMCI		BMCI LEASING		DIGIFI	
	déc.-20	déc.-19	déc.-20	déc.-19	déc.-20	déc.-19
PRODUIT NET BANCAIRE	10 437	8 602	88 982	115 120	-5	0
14. (+) Autres produits d'exploitation non bancaire	23	22	4	14	0	0
15. (-) Autres charges d'exploitation non bancaire	0	0			0	746
16. (-) Charges générales d'exploitation	858	834	43 127	44 860	17 976	2 746
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	9 602	7 791	45 860	70 274	-17 982	-3 492
et engagements par signature en souffrance	255	-154	-337	-44 603	0	0
18. (±) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-297	470	-44 572	0	-20	0
RESULTAT COURANT	9 561	8 106	950	25 671	-18 001	-3 492
RESULTAT NON COURANT	-171	-181	5 912	4 233	0	-9
19. (-) Impôts sur les résultats	3 661	2 835	22 633	15 713	0	0
RESULTAT NET	5 728	5 090	-15 770	14 191	-18 001	-3 501

Reporting des membres du conseil de surveillance

	<ul style="list-style-type: none">•••• •••• •







.....





7-SYNTHESE DU RAPPORT ESG 2020

SYNTHESE DU RAPPORT ESG 2020

« NOTRE CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT DURABLE DU MAROC »



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

A PROPOS DU RAPPORT

La BMCI a lancé en 2020, pour la première fois, son site de reporting RSE 100% digital <https://bmci.isivalue.com>. Le Rapport RSE digital tient compte par son système d'indexation, des principales normes et cadres réglementaires existants (AMMC, GRI).

Ce nouveau format en ligne, dynamique et accessible à tous, permet à la BMCI de faciliter l'accès à l'information pour l'ensemble de ses parties prenantes et met en avant :

- La démarche RSE de la banque qui vise à se positionner comme un acteur respectueux et responsable du monde qui l'entoure et à intégrer les attentes de ses parties prenantes dans la prise de décisions.
- Les engagements pris par la BMCI dans le cadre des 4 axes de sa feuille de route RSE : économique, social, civique et environnemental
- La performance RSE avec la publication d'un tableau de bord de plus de 200 indicateurs de pilotage de la stratégie RSE avec un historique sur 5 ans.
- Les publications de politiques et de chartes formalisant les engagements RSE de la BMCI



Nous avons choisi d'adopter une démarche volontaire d'alignement avec les normes GRI, référentiel de reporting le plus utilisé et le plus reconnu au monde. Dans le cadre d'une écoute attentive de

nos parties prenantes, nous prenons en compte leurs attentes et souhaitons renforcer un dialogue ouvert et constructif. Aussi, dans le cadre d'une démarche proactive et volontaire, la BMCI a mené une étude de matérialité pour prioriser les enjeux RSE les plus pertinents et conforter sa feuille de route stratégique. Ces efforts, en faveur d'une communication

transparente et engagée, viennent en appui des engagements en matière de développement durable pris au niveau du Groupe BNP Paribas.



Lancé en 2015, les Objectifs de Développement durable (ODD) des Nations Unies nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous d'ici à 2030. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. La BMCI apporte son soutien à cette initiative mondiale, en appui de la feuille de route marocaine.



En 2019, le Groupe BNP Paribas est devenu signataire fondateur des « Principes pour la banque responsable », s'engageant à aligner son activité aux ODD et l'Accord de Paris sur le Changement Climatique.

Les Principes d'Investissement Responsable (PRI)

- Prendre en compte les questions ESG (environnementales, sociales et de gouvernance) dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissements ;
- Être un investisseur actif et prendre en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires ;
- Demander aux entités de publier des informations appropriées sur les questions ESG ;



- Favoriser l'acceptation et l'application des principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs ;
- Travailler avec les PRI (Principes de l'investissement responsable) pour accroître l'efficacité dans l'application des principes ;
- Rendre compte individuellement des activités et des progrès dans l'application de ces principes.

PERIMETRE DU REPORTING

100% du périmètre BMCI.

NOTRE PROFIL



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La BMCI est une filiale du Groupe BNP Paribas. Leader européen des services bancaires et financiers, BNP Paribas étend son modèle intégré et diversifié à travers le monde, avec une présence dans 73 pays et plus de 196 000 collaborateurs. Véritable levier de performance et reflet de la solidité du Groupe, ce rayonnement international permet aussi à la Banque de se doter d'une vision globale des évolutions de la société et des attentes de ses clients (particuliers, entreprises et institutionnels) pour atteindre leurs objectifs financiers et concrétiser leurs projets.

Implantée exclusivement au Maroc, la BMCI dispose d'un réseau de 314 agences et de l'engagement de ses fonctions support. La BMCI exprime une

volonté d'innovation pour concevoir des produits répondant aux attentes spécifiques des particuliers, professionnels et entreprises. Pour y parvenir, la Banque déploie toute l'expertise de ses métiers spécialisés avec un seul objectif : la satisfaction de ses clients.

ACTIVITES ET SERVICES

La BMCI est organisée autour des pôles d'activité principaux :

1. Banque de détail
2. BMCI Leasing
3. Banque Offshore
4. BMCI Assurance
5. BMCI Asset Management
6. BMCI Finance, BMCI Bourse et Immobilière Sidi Maarouf

NOS VALEURS

La gouvernance de la BMCI est animée par une culture de responsabilité et d'intégrité, fondée sur les meilleures pratiques, associant le Conseil de Surveillance, les actionnaires, l'encadrement et l'ensemble des

collaborateurs de la Banque pour promouvoir l'action à long terme de la BMCI et garantir son impact positif sur la société. La BMCI œuvre chaque

jour pour contribuer à la réussite de tous ceux qui lui font confiance et aux progrès de la société.

Être une banque responsable, c'est notre projet d'entreprise.

La BMCI a explicité ses valeurs permettant aux collaborateurs de connaître et de comprendre les attentes de la banque. Leur respect est essentiel pour poursuivre la stratégie de transformation et de croissance de la BMCI, tout en préservant la confiance des partenaires économiques (clients, actionnaires, fournisseurs, ...).

Quatre forces constituent les pierres angulaires de la BMCI, elles permettent de mettre en œuvre le modèle bancaire universel intégré de la banque et de renforcer ses positions de premier plan :

1. Solidité
2. Responsabilité
3. Expertise
4. Good place to work.

Nous disposons également de quatre leviers pour réussir à surmonter les défis et construire l'avenir :

- Agilité
- Culture de conformité
- Satisfaction clients
- Ouverture.

NOTRE ADHESION A DES INITIATIVES INTERNATIONALES MAJEURES

La démarche RSE du Groupe BNP Paribas est encadrée par des prises de position publiques universelles, thématiques et sectorielles applicables à la BMCI :

- Pacte Mondial des Nations Unies
- Organisation Internationale du Travail (OIT)
- Women's Empowerment Principles des Nations Unies
- United Nations Environment Programme Finance Initiative
- Carbon Disclosure Project
- Roundtable on Sustainable Palm Oil
- Entreprises pour les Droits de l'Homme
- Entreprises pour l'Environnement
- Banking Environment Initiative
- Entreprises et santé

Le Groupe BNP Paribas participe activement à l'élaboration de solutions et à la mise en œuvre de pratiques durables spécifiques à l'industrie bancaire dans le cadre de son engagement à respecter les cadres en la matière :

- Principes de l'équateur
- Principes pour l'Impact Positif de l'UNEP-FI
- Principes pour l'Investissement Responsable
- Institutional Investors Group on Climate Change
- Soft Commodities Compact de la BEI

NOTRE RECONNAISSANCE

La reconnaissance des actions de la BMCI confirme l'engagement au plus haut niveau de l'entreprise en faveur de la responsabilité sociétale

VIGEO EIRIS

TOP PERFORMERS
2020 : performances
avancées sur 15 des 21
critères établis

Listé dans l'indice
ESG10 à la bourse de
Casablanca qui
rassemble les 10
sociétés cotées les plus
performantes en
termes de critères
extra-financiers

BEST EMERGING
MARKET PERFORMER
2020 : 2ème banque
des pays émergents /
100 entreprises cotées

LABEL RSE CGEM :
Audit de suivi du label
RSE réalisé en Mai
2020 avec avis
favorable

Award "Meilleur
Partenaire Financier
Socialement
Responsable" par
Groupe AVRIL

Prix d'honneur CUBE
2020: promotion de
l'efficacité énergétique
dans les bâtiments

Attestation
d'Excellence de
l'Egalité
Professionnelle du
Ministère du Travail et
de l'Insertion
Professionnelle

GOUVERNANCE

Notre engagement

Animée par une culture de responsabilité et d'intégrité, la gouvernance de la BMCI est fondée sur les meilleures pratiques de gouvernance.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Composition

Conformément aux dispositions réglementaires, notamment la Directive 1/W/2014 de Bank Al Maghrib sur la gouvernance au sein des Etablissements de Crédit et la circulaire 4/W/2014 de Bank Al Maghrib relative au contrôle interne au sein des Etablissements de Crédit, le Conseil de Surveillance de la Banque compte 13 membres dont trois membres indépendants et 4 femmes.

Fonctionnement

La durée du mandat est de 3 ans.

Au cours de l'exercice 2020, le Conseil de Surveillance de la banque s'est réuni 7 fois. Le taux de présence des membres aux dites réunions avoisine les 90%.

Lors de ces réunions, le Conseil de Surveillance a examiné l'ensemble des sujets stratégiques de la banque et procédé à l'étude trimestrielle des comptes avant leur publication.

Les comités du conseil de surveillance

Les comités spécialisés du Conseil de Surveillance se sont réunis aux fréquences prévues et aux dates préalablement arrêtées. Les comités se tiennent au moins cinq jours avant la réunion d'un Conseil de Surveillance. Leurs réunions font toutes l'objet d'un procès-verbal et d'un relevé de décisions et recommandations. Un rapport de synthèse de chaque comité est présenté et commenté à chaque réunion du Conseil.

3 comités :

1. Le Comité d'audit,
2. le Comité des risques

3. Le Comité des nominations, rémunérations et gouvernements d'entreprise.

Le comité d'audit et le comité des risques se sont réunis à 4 reprises et le comité des nominations, rémunérations et gouvernements d'entreprise s'est tenu 2 fois. Le conseil a relevé, à travers les procès-verbaux des réunions de ses comités, que leur fonctionnement a enregistré de substantielles améliorations répondant aux recommandations du régulateur et aux meilleures pratiques du Groupe BNP Paribas.

Membre du Conseil de Surveillance * indépendant	Comité de nomination, rémunération et gouvernements d'entreprise	Comité d'audit	Comité de risques
Mr. Jaouad Hamri* (Président)	MEMBRE		
Mr. Michel Pebereau			
Mr. Mohamed Hassan Bensalah		MEMBRE	
Mr. Alain Fonteneau		PRESIDENT	
Mme. Janie Letrot Hadj Hamou*		MEMBRE	
Mr. Yves Martrenchar	MEMBRE		
Mme. Sofia Merlo			
Mme. Dounia Taarji*			PRESIDENT
AXA ASSURANCE MAROC représentée par Mme Meryem Chami		MEMBRE	
BNP PARIBAS IRB Participations représentée par Mr. Didier Mahout			MEMBRE
ATLANTA SANAD représentée par Mr. Mustapha Bakkoury			
Mr. Christian De Chaise Martin			MEMBRE
Mr. Jean-Paul Sabet	PRESIDENT		

Valeurs éthiques et code de conduite

Dans le cadre des règles de bonne gouvernance, les membres indépendants du conseil ont suivi un processus de formation au sein de la

banque à travers des réunions avec les membres du directoire, les directeurs des organismes centraux et avec les commissaires aux comptes de la banque. Ils ont en outre, suivi une formation interne au sein de la maison mère.

Evaluation

Enfin, le conseil a procédé à son auto-évaluation sous la supervision du secrétaire du conseil de surveillance et s’est assuré notamment que l’ensemble de ses membres ne fait état d’un quelconque conflit d’intérêts susceptible de porter atteinte à l’exercice de leur mandat de membre du conseil ou de leur mission au sein des comités spécialisés. Chaque membre du conseil a signé en son nom une déclaration d’absence de conflit d’intérêts à cet effet.

LE DIRECTOIRE

Il comprend 4 membres : Philippe DUMEL - Rachid MARRAKCHI - Karim BELHASSAN - Idriss BENSMAIL.

Au cours de l'exercice 2020, le Directoire s'est réuni régulièrement conformément aux dispositions légales et statutaires en vue de statuer et d'arrêter les comptes mensuels sociaux et consolidés de la banque. Par ailleurs, les comités qui lui sont rattachés se sont tenus selon la périodicité propre à chaque comité. Le Directoire est représenté, entre autres, au sein du comité d'Entreprise et du comité Sécurité et Hygiène par le Directeur Général adjoint.

GOVERNANCE RSE

Le pilotage des engagements RSE de la Banque est assuré par la Direction de la Communication et Engagement, rattachée au Président du Directoire. Un plan d'action RSE a été mis en place depuis 2012, avec pour priorité de sensibiliser et d'impliquer les collaborateurs afin qu'ils puissent être acteurs à part entière de cette démarche.

À la BMCI, la RSE est une démarche structurée, qui implique l'ensemble des entités de la banque et qui anime et guide nos décisions au quotidien à tous les niveaux. Les managers sont sensibilisés et impliqués à travers des

séances de formation, et des « relais RSE » ont été désignés au sein des différentes entités. C'est un engagement fort de la part de notre banque, qui a pour volonté de faire évoluer en continu notre démarche RSE en interne et en externe. Le Comité de Direction de la BMCI statue régulièrement sur des thématiques RSE et une présentation de la stratégie et des actions menées est faite au minimum une fois par an au Conseil de surveillance.



CONTEXTE DES ENJEUX MAROCAINS

Face aux différents risques auxquels elle est exposée et aux opportunités que son métier de banque et son territoire lui présentent, la BMCI veille à l'identification et la compréhension des enjeux majeurs de son écosystème et des impacts de ses activités

ENJEUX DU MAROC

La croissance économique, l'inclusion des personnes vulnérables et la préservation des ressources sont parmi les Objectifs de Développement Durable (ODD) prioritaires au Maroc. Cela correspond à l'ambition de BNP Paribas de soutenir le processus mondial de construction d'un futur durable. (Source : feuille de route nationale des ODD pour le Maroc)

Les enjeux de Développement durable du Maroc

GOUVERNANCE	<ul style="list-style-type: none">• Gouvernance nationale des ODD• Coordination des politiques publiques• Indicateurs de suivi• Financement du développement
--------------------	---

ECONOMIQUE	<ul style="list-style-type: none">• Durabilité de la croissance économique• Croissance du secteur privé et des marchés financiers• Création d'emplois décents pour les jeunes et les femmes• Coopération Nord-Sud et Sud-Sud
-------------------	---

SOCIAL	<ul style="list-style-type: none">• Cohésion sociale• Lutte contre la pauvreté• Autonomisation de la femme• Sécurité alimentaire
---------------	---

ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none">• Protection de l'environnement• Urbanisation• Réchauffement climatique• Energies renouvelables
----------------------	--

ETRE UNE BANQUE RESPONSABLE

La responsabilité de la BMCI est au service de la performance économique : stimuler le développement, favoriser les investissements et accompagner la croissance. Ces missions sont ancrées dans le quotidien de la Banque, elles doivent également prendre en considération l'impact de ses décisions, au-delà de sa responsabilité financière. La BMCI déploie la politique de responsabilité sociétale du Groupe BNP Paribas de manière proactive et constructive, tout en l'adaptant au contexte de ses activités au Maroc. La BMCI mène une politique à la hauteur de ses ambitions : être une banque responsable, au service de la réussite de tous ceux qui accordent leur confiance.

Le Groupe BNP Paribas a mis en place dès 2001 une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale, qui a été renforcée par la suite, en 2010. Forte de l'expérience et du soutien du Groupe BNP Paribas, la BMCI a mis en place sa propre politique RSE en août 2012 et formalisé une CHARTE RSE.

Cette démarche se structure autour de 4 grands piliers : responsabilité économique, sociale, civique et environnementale.



La BMCI œuvre chaque jour pour contribuer à la réussite de tous ceux qui lui font confiance et aux progrès de la société.

La BMCI a pour mission première de répondre aux besoins de ses clients, notamment en finançant de manière éthique les projets des particuliers et des entreprises, moteurs du développement économique et de la création d'emplois.

La politique RSE vient renforcer la politique active de banque citoyenne menée par la BMCI depuis la fin des années 90, fondée sur une volonté réelle de contribuer au développement social et culturel du Maroc. Cette responsabilité civique est portée par la Fondation BMCI depuis 2008, qui œuvre chaque année afin d'accompagner la société civile dans un Maroc qui change.

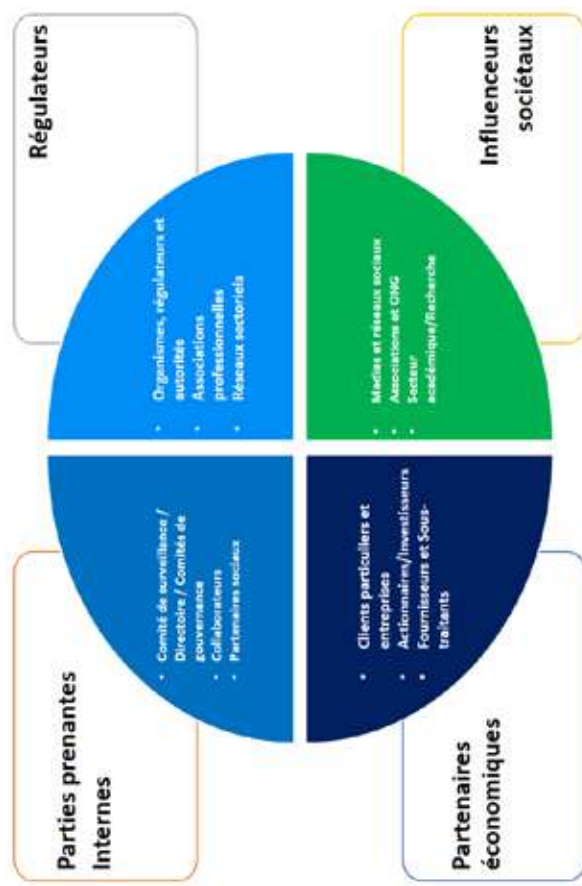
Sur le plan de la responsabilité environnementale, la BMCI a également été précurseur au Maroc en termes de suivi de ses indicateurs - notamment en termes de consommation d'énergie et de papier - avec la mise en place dès 2011 d'un reporting annuel permettant de définir des plans d'action pour diminuer notre empreinte environnementale.

LES ATTENTES DE NOS PARTIES PRENANTES

Notre engagement envers les parties prenantes

Acteur responsable et respectueux de son environnement, la BMCI intègre dans ses décisions et comportements une écoute des attentes de ses parties prenantes.

Au cœur de la démarche RSE de la BMCI, le dialogue avec les parties prenantes (clients, collaborateurs, fournisseurs, sous-traitants, actionnaires, organismes de régulation, société civile) se veut proactif et constructif. Tous les métiers et fonctions de la banque sont impliqués pour garantir l'impact positif de ce dialogue, qui permet d'identifier les axes d'amélioration pour les produits, services et la gestion des risques. La BMCI a identifié les groupes de parties prenantes clés avec lesquels sont mis en place des canaux d'écoute de leurs attentes.



PARTIES PRENANTES	ATTENTES DES PARTIES PRENANTES	MODE DE COMMUNICATION
Actionnaires et investisseurs	Rentabilité de long terme	<ul style="list-style-type: none"> Les actionnaires peuvent participer aux grandes décisions de la Banque lors de l'Assemblée Générale, qui se réunit au moins une fois par an
Clients	Qualité de service Offre innovante Protection de leurs intérêts	<ul style="list-style-type: none"> Les clients ont accès à un processus de traitement des réclamations, et ont la possibilité de recourir à une médiation (CMMB) La mesure de la satisfaction client, notamment à travers le Net Promoter Score (NPS)
Collaborateurs	Employabilité Engagement	<ul style="list-style-type: none"> La mesure du taux d'engagement via le Global People Survey (GPS) annuel Le droit d'alerte éthique confidentiel Des réunions régulières avec les représentants du personnel Des conseillers RH pour la gestion de carrière
Organismes de régulation	Ethique et conformité	<ul style="list-style-type: none"> Le Code de Conduite de la BMCI encadre les relations des collaborateurs avec les autorités de régulation compétentes
Partenaires (fournisseurs et sous-traitants)	Développement économique et cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> Une charte du bon payeur a été adoptée et les équipes Achat sont sensibilisées sur les délais de paiement

ENJEUX PERTINENTS DE LA BMCI

IDENTIFICATION ET PRIORISATION DES ENJEUX

Notre vision à long terme nous encourage à être proactifs et à rester vigilants quant aux enjeux environnementaux et sociétaux. En 2019, la BMCI a réalisé une analyse de matérialité avec l'aide de MATERIALITY-Reporting, cabinet expert en RSE et spécialisé en reporting extra-financier. Pour établir la cartographie des enjeux RSE, le Groupe a suivi les lignes directrices du Global Reporting Initiative (GRI) et des référentiels en la matière. Un groupe de travail piloté par le Directeur de la Qualité et RSE a été mobilisé pour participer à la sélection des thèmes significatifs et à l'identification des parties prenantes les plus critiques. La Direction Générale lors d'une réunion s'est exprimée sur les enjeux essentiels pour le développement du Groupe.

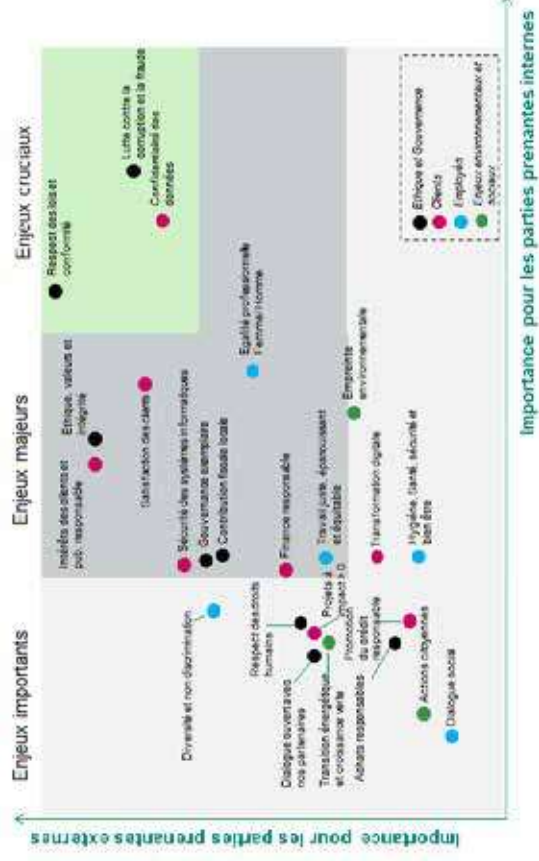
CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES

La BMCI a invité 11 315 parties prenantes clés, partenaires internes et externes à répondre à une consultation en ligne. Nous avons enregistré 635 réponses et cette enquête a apporté un éclairage sur les orientations sociétales stratégiques. Les parties-prenantes se sont exprimées sur les 24 enjeux les plus pertinents. Une enquête réalisée auprès des parties prenantes a permis de mettre en exergue que 62 % des répondants jugent le niveau de responsabilité sociétale de la BMCI de « pionnier ou engagé ».



62% des répondants jugent le niveau de responsabilité sociétale de la BMCI de « Pionnier à Engagé ».

MATRICE DE MATERIALITE DE LA BMCI



La matrice de matérialité permet de comprendre les attentes clés des parties prenantes et les enjeux sur lesquels la stratégie doit s'appuyer.

Satisfaction des clients
Egalité professionnelle homme/femme

L'analyse des retours de nos parties prenantes permet de comprendre qu'il existe 7 priorités absolues pour lesquelles il convient de poursuivre et intensifier nos actions en matière de responsabilité.

Respect des lois et conformité
Lutte contre la corruption et la fraude
Confidentialité des données
Protection des intérêts des clients et publicité responsable
Éthique, valeurs et intégrité

Par ailleurs, les parties prenantes externes nous alertent sur 4 sujets jugés prioritaires pour elles et sur lesquels nous devons être très vigilants.

Sécurité des systèmes informatiques
Gouvernance exemplaire
Diversité et non-discrimination
Contribution fiscale locale

FEUILLE DE ROUTE STRATEGIQUE

Notre feuille de route RSE intègre les attentes principales de nos parties prenantes qui ont été priorisées lors de notre étude de matérialité.

ECONOMIQUE	SOCIAL	CIVIQUE	ENVIRONNEMENT
<ul style="list-style-type: none"> Ethique, valeurs et intégrité Lutte contre la corruption et la fraude Satisfaction des clients Gouvernance exemplaire Respect des lois et conformité Protection des intérêts des clients et publicité responsable Sécurité des systèmes informatiques Investissements & financements responsables Transformation digitale Achats responsables Contribution fiscale locale Projets à impact positif pour la société 	<p>EMPLOI</p> <ul style="list-style-type: none"> Travail juste, épanouissant et équitable Egalité professionnelle homme/femme Diversité et non-discrimination Hygiène, santé, sécurité et bien-être Dialogue social CLIENTS/PRODUITS Confidentialité des données Promotion du crédit responsable SOCIETE Dialogue ouvert avec nos partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> Respect des droits humains Actions citoyennes pour la société civile 	<ul style="list-style-type: none"> Emprunte environnementale Transition énergétique et croissance verte Investissements & financements responsables Projets à impact positif pour la société

Charte RSE de la BMCI

RESPONSABILITE ECONOMIQUE
<ul style="list-style-type: none">• Des financements et investissements à impact positif• Les meilleurs standards d'éthique• Une offre et une gestion responsable de nos relations clients

RESPONSABILITE SOCIALE
<ul style="list-style-type: none">• Promotion de la diversité et de l'inclusion• « Good place to work » et gestion responsable de l'emploi• Une entreprise apprenante offrant une gestion dynamique des carrières

RESPONSABILITE CIVIQUE
<ul style="list-style-type: none">• Des produits et services accessibles au plus grand nombre• La lutte contre l'exclusion sociale et la promotion du respect des droits de l'Homme• Une politique de mécénat en faveur de la culture, de la solidarité et de l'environnement

RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE
<ul style="list-style-type: none">• L'accompagnement de nos clients dans la transition vers une économie bas carbone• La diminution de l'empreinte environnementale liée à notre fonctionnement propre• Le développement de la connaissance et le partage des meilleures pratiques environnementales

[En savoir plus sur notre CHARTE RSE](#)

88% des achats auprès de fournisseurs locaux

60,6% des réclamations de clients ont reçu une réponse dans les 10 jours

ENGAGEMENT 1 : DES FINANCEMENTS ET INVESTISSEMENTS A IMPACT POSITIF

Notre engagement

La BMCI finance et accompagne des entreprises et des projets ayant un impact positif sur la société et l'environnement.

Selon l'approche de la BMCI, les opérations à fort impact positif répondent à l'un des deux critères suivants :

- elles soutiennent activement le développement économique dans des secteurs clés (énergies renouvelables, digital, ...)
- elles présentent des impacts fortement positifs sur les populations et l'environnement (jeunes, femmes, personnes défavorisées, ...)

AIDE AUX ENTREPRENEURS DU MAROC

La BMCI a pour mission de participer au développement des entreprises et notamment des PME, en leur apportant des ressources financières et des conseils stratégiques, notamment à travers son partenariat avec l'ANPME (Agence Nationale pour la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise). Par ailleurs, BMCI a signé en Juin 2019, une convention avec Réseau Entreprendre Maroc. La BMCI a ainsi dédié un prêt de 1 Million de dirhams pour contribuer au fonds de prêt d'honneur de l'Association Réseau Entreprendre Maroc, exclusivement dédié à l'entrepreneuriat féminin

et/ou à impact positif sur la société ou l'environnement. La BMCI a également prévu une subvention sur 3 ans d'un montant total de 300 000 dirhams, qui permettra de contribuer au financement du plan de développement de l'association. Sur le plan de l'accompagnement, la BMCI fera profiter les jeunes porteurs de projets, d'un programme de suivi et de mise en relation avec ses managers et ses experts au sein de la Banque. Au 31/12/2020, 5 startups accompagnées par Réseau Entreprendre Maroc dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat féminin, sur les villes de Casablanca, El Jadida, Marrakech et Khouribga ont été financées, à travers les fonds de la BMCI, à hauteur de MAD 600 000,00. Les projets financés couvrent le secteur alimentaire, l'éducation et la santé.

En réponse aux hautes orientations de sa Majesté le Roi Mohammed VI, la BMCI participe au programme national d'accompagnement et de financement des petites entreprises et porteurs de projet via la mise en place du programme INTELAK qui vise à favoriser l'entrepreneuriat et l'accès aux crédits bancaires.

En Février 2019, la BMCI a accueilli le jury de sélection de la 7ème édition de « 10 000 startups pour changer le monde ». Ce concours a pour but de valoriser les réussites exemplaires d'entrepreneurs et mobiliser le public autour des valeurs positives de l'entrepreneuriat.

SOUTIEN A L'ENTREPRENEURIAT FEMININ

Signé en Septembre 2018, la BMCI a lancé officiellement le programme Women In Business en Décembre 2019. Cette ligne de financement d'EUR 15 millions pour améliorer l'accès au financement et au savoir-faire pour les femmes entrepreneurs. Le programme s'adresse aux PME's dirigées par des femmes et combine financement et accompagnement sous forme de conseil, formation, coaching et networking. A fin Octobre 2020, les engagements dans le cadre de cette ligne se chiffrent à plus de MAD 90 millions.

PROGRAMME DE CROISSANCE VERTE

En février 2019, la BMCI a signé un partenariat avec la BERD pour le Programme "GEFF Morocco " (Green Economy Financing Facility) ou MorGEFF. Ce dernier est un programme de la BERD dédié à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables et à la gestion des ressources (eau, déchets...). Dans le cadre de ce programme, la banque bénéficie d'un financement de 20 millions d'euros de la BERD pour soutenir les investissements privés portés par les entreprises ayant un impact positif sur l'environnement. Le programme s'adresse aux entreprises privées engagées et combine financement par prêt ou leasing, accompagné d'une subvention de 10%. Les entreprises bénéficiaires de ce programme pourront profiter d'un financement, d'une subvention et d'une expertise technique pour assurer la viabilité de leurs projets. A Mars 2021, 17 projets ont été financés dans le cadre de cette ligne pour un montant global de MAD 124,6 millions.

STIMULATION DE L'INTRAPRENEURIAT SOCIAL

Un programme d'Intrapreneuriat Social est en cours au niveau du Groupe BNP Paribas : le "PEOPLE'S LAB 4 Good". Ce projet vise à développer des projets 100% à impact positif à tous les niveaux d'engagement de la BMCI: économique, civique, social, environnemental. Ce projet permet d'agir pour la société, en répondant à un ou plusieurs Objectifs de Développement Durable des Nations Unies : le climat, l'inclusion, notre

contribution locale, les jeunes & l'entrepreneuriat. Il réunit des intrapreneurs qui pitchent sur leur projet et à l'appui d'un business model & d'une maquette (ou synthèse) le présentant à un jury d'investisseurs internes.

INCLUSION FINANCIERE

La BMCI contribue à l'inclusion financière et à promouvoir l'accès aux services et produits financiers au plus grand nombre, grâce à ces partenariats avec les instituts de microfinance, notamment Al AMANA et AL BARAKA avec une enveloppe totale de MAD 250 millions.

SOUTIEN A L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La BMCI renouvelle son soutien en faveur de l'Economie Sociale et Solidaire à travers l'association MATYN. Cette association crée des ponts entre les grandes entreprises et les coopératives du terroir marocain. La BMCI s'engage à accompagner MATYN dans la digitalisation des coopératives en finançant la mise en place d'une plateforme digitale de ventes de produits des coopératives.

FONDS RESPONSABLE

BMCI ASSET MANAGEMENT gère le Fonds AL IKRAM, fonds dédié à la Fondation Mohammed Aouad LiTakaful. Le rendement du fonds sert à octroyer des bourses d'études aux bacheliers brillants, venant de milieux modestes, à raison de 10000 DH par an pendant 5 années, après étude de dossier et sous réserve de réussir tous les ans.

COVID-19

Au regard de la situation du COVID-19, la BMCI s'est pleinement mobilisée pour ses clients et la société marocaine, et a mis en place un ensemble de mesures commerciales :

- Possibilité de report des échéances de crédits du mois de Mars jusqu'au mois de Juin 2020. Au 15 Mai 2020, la BMCI a accordé le report de plus de 39 000 demandes;

- Mise à disposition du paiement des charges de façon dématérialisée et sécurisée via E-Banking pour les clients Entreprises avec gratuité des nouveaux abonnements jusqu'au 30/06/2020;
- Possibilité de bénéficier d'un découvert de trésorerie exceptionnel à un taux préférentiel adossé à la garantie Damane Oxygène de la CCG, pour les clients TPE et PME;

- Distribution des aides versées par l'Etat Marocain pour percevoir l'indemnité CNSS ou pour les bénéficiaires et non bénéficiaires du RAMED.

ENGAGEMENT 2 : ETHIQUE, CONFORMITE ET PRATIQUES LOYALES DE MARCHÉ

Notre engagement

La BMCI s'engage à agir en tant que banque responsable de manière équitable, honnête et transparente, dans toutes ses relations d'affaires.

CODE DE CONDUITE DU GROUPE BNP PARIBAS

Le Code de Conduite du Groupe BNP Paribas, actualisé en 2018, donne aux employés un cadre pour prendre des décisions et des mesures fondées sur une expertise professionnelle, l'intégrité et une responsabilité éthique profonde. Le code de conduite est remis à chaque collaborateur qui intègre la BMCI.

Le code de conduite du groupe BNP Paribas définit :

- Notre mission et nos valeurs : ce que nous représentons et les facteurs clés qui inspirent nos actions et nos décisions
- Règles de conduite : des règles concrètes partagées et mises en œuvre par tous les employés, en accord avec nos valeurs et nos normes éthiques
- Code de Conduite dans la Pratique : des directives claires et des attentes pour les employés sur la façon d'appliquer le Code.

UNE POLITIQUE STRICTE EN MATIERE D'ETHIQUE ET DE CONFORMITE

Le respect des lois en vigueur et des réglementations juridiques ou de marché est un préalable non négociable à la BMCI. Animée par une forte

tradition de services aux particuliers et aux entreprises, et attentive au monde qui l'entoure, la BMCI place l'éthique au cœur de son métier. Engagée à être une entreprise exemplaire dans le domaine de l'éthique et de la conformité, la BMCI a mis en place une politique stricte de lutte contre la corruption qui fait partie intégrante de son dispositif de contrôle interne. Cet engagement est à l'image de celui du Groupe BNP Paribas qui soutient les actions de lutte contre la corruption, initiées par des organisations internationales comme l'OCDE. Signataire du Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2003, le Groupe BNP Paribas publie chaque année une Communication sur le Progrès (COP) portant également sur ses actes en faveur de l'éthique.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LA FRAUDE

La corruption est un enjeu majeur, nuisant au bon fonctionnement des institutions et constitue une entrave aux règles du marché. La prévention et la lutte contre la corruption s'inscrivent dans le cadre d'une surveillance des opérations traitées par la BMCI, visant à prévenir le risque de blanchiment et de financement du terrorisme et à surveiller les opérations touchant des pays sensibles, sous sanctions financières ou les paradis fiscaux. La BMCI a une tolérance zéro à l'égard de la corruption. Aussi, la BMCI combat activement toute forme de corruption à laquelle participerait un collaborateur mais aussi celle qui interviendrait chez ses clients ou partenaires et dont la banque pourrait avoir connaissance à l'occasion d'une opération bancaire ou financière. Par conséquent, il est proscrit de

solliciter ou d'offrir une commission illicite, directement ou indirectement ; et de promettre, d'offrir ou d'accepter un quelconque avantage pouvant influer sur le comportement du bénéficiaire. Il en va de la responsabilité de chaque collaborateur de soutenir le Groupe dans son combat contre la criminalité économique, notamment contre la fraude, le blanchiment d'argent, la corruption et le financement du terrorisme. Aucun cas de corruption n'a été enregistré en 2019.

UN DISPOSITIF DE PREVENTION ET DE DETECTION

Afin de prévenir et de détecter la corruption interne, la BMCI s'appuie sur son dispositif de prévention et de détection de la fraude interne, ainsi que sur d'autres dispositions spécifiques, telles que la politique « Cadeaux » qui encadre strictement les conditions dans lesquelles les collaborateurs du Groupe peuvent recevoir et offrir des cadeaux. Par ailleurs, la politique « Achats » du Groupe, ses procédures relatives aux intermédiaires, aux distributeurs et aux sous-traitants tiennent compte du risque de corruption.

La lutte contre la corruption externe s'insère quant à elle dans le dispositif réglementaire de lutte contre le blanchiment des capitaux, qui s'appuie sur de nombreuses politiques et procédures qui prennent en compte les risques de corruption, en particulier d'agents publics ou de personnes politiquement exposées, par des intermédiaires ou dans des pays sensibles.

Le droit d'alerte éthique

La BMCI dispose d'un dispositif interne d'alerte éthique (whistleblowing), qui repose sur des canaux de communication dédiés, portés à la connaissance des collaborateurs sur l'intranet. Transmettre une alerte éthique se fait de manière confidentielle et est un droit pour chaque collaborateur, qui ne saurait être sanctionné, licencié ou faire l'objet de mesures discriminatoires pour le seul fait d'avoir transmis une alerte de bonne foi. La procédure sur le dispositif d'alerte éthique a été révisée (protection des lanceurs d'alerte et dispositions de lutte contre la

corruption). En 2018, le canal de Droit d'Alertes sur les opérations concernant les sanctions financières et embargos a été déployé à la BMCI. Le Groupe a mis en place un nouveau système d'alerte professionnelle pour les sanctions financières et embargos. Ce Droit sert à signaler toute révélation ayant trait à une violation avérée ou suspectée d'un embargo financier.

GESTION DES CAS

Tout acte ou soupçon de corruption interne signalé ou détecté par les dispositifs opérationnels existants (en particulier de lutte contre la fraude) doit faire l'objet :

- d'une analyse des faits (collecte des éléments de preuve et identification des défaillances du dispositif de contrôle interne) et, si nécessaire, de mesures correctrices.
- d'une sanction disciplinaire, en cas d'acte de corruption avéré.
- d'une évaluation et d'une gestion des autres conséquences de l'acte de corruption.

Relations publiques

La BMCI exerce toutes activités de relations publiques, si nécessaire pour faire progresser le débat sur les questions de société, dans le respect des réglementations nationales, en toute transparence, sans chercher à obtenir ou octroyer une contrepartie ou un quelconque avantage indu, sans générer un conflit d'intérêt, dans un cadre strictement professionnel et non pour un quelconque motif personnel. Aucune allégation ou plainte de parties prenantes n'existe à ce jour.

GARANTIR DES REGLES LIBRES ET LOYALES

La BMCI s'est engagée à promouvoir une concurrence libre et loyale, ce qui implique le devoir de ne jamais chercher à obtenir un avantage concurrentiel par l'intermédiaire de pratiques illégales ou déloyales. La

BMCI veille à éviter les affirmations publicitaires mensongères ainsi que les omissions, pratiques trompeuses, fallacieuses ou déloyales.

ETHIQUE COMMERCIALE

Appliquer des valeurs éthiques solides et sans compromis est sans doute l'enjeu matériel le plus important car il a une incidence sur la fiabilité de la Banque ainsi que sur sa rentabilité et sa création de valeur à long terme.

La lutte contre l'évasion fiscale

Le Groupe publie chaque année un reporting détaillé avec toutes les données pertinentes : produit net bancaire, résultat, impôt payé...

NOS CLIENTS

SATISFACTION DE NOS CLIENTS

La relation de confiance que le Groupe a su construire au fil du temps avec ses clients constitue aujourd'hui son premier capital. Engagée dans une démarche d'amélioration continue, la BMCI s'appuie sur une approche orientée client pour évaluer de façon objective et régulière leur niveau de satisfaction sur le service, les produits et les tarifs.

Plusieurs enquêtes sont ainsi menées chaque année auprès des particuliers, professionnels et entreprises, permettant également d'identifier les raisons d'insatisfaction, les attentes en termes de prestations et de qualité de service, mais aussi de mesurer le degré de fidélité de la clientèle ou encore le niveau d'attractivité des banques concurrentes au regard des clients de la Banque. Ces différentes enquêtes ont mis en évidence les axes d'amélioration qui ont donné lieu à des plans d'action régulièrement suivis et mis à jour. Il est impératif de garantir un traitement équitable des réclamations clients, en toute transparence et en temps utile.

La BMCI vise l'excellence opérationnelle et veille, en permanence, à ancrer auprès de ses collaborateurs une culture orientée accroissement de la

satisfaction client tout en respectant les exigences légales et réglementaires ainsi que les valeurs partagées du Groupe BNP Paribas. C'est ainsi que la démarche qualité s'inscrit dans une dynamique d'amélioration en continue pour placer la Satisfaction Client au centre de la stratégie de la Banque et de ses priorités tout en s'appuyant sur de multiples dispositifs d'écoute clients et sur l'engagement et l'implication des différents acteurs dans la recherche de l'efficacité et l'excellence opérationnelles.

En Juin 2020, la BMCI a été la première banque à lancer un Chatbot en Français, Arabe et Darija pour répondre aux demandes des clients 24h/24 et 7j/7. Le Chatbot est parfaitement intégré avec le Centre de Relation Client et pourra mettre en relation les utilisateurs avec un conseiller en cas de besoin. La BMCI ambitionne d'être parmi le top 3 des banques recommandées en 2024.

Une amélioration constante de la qualité

Le système de management de la qualité repose sur les convictions partagées du Groupe qui sont composées de sa Vision, de sa Mission et de ses Valeurs. Ce système est certifié ISO 9001 pour les activités de Commerce International et de la Monétique.

En 2020, les certifications ISO ont été mises en suspens pour réorienter les efforts vers l'amélioration du service et de l'expérience client. A cet effet, un diagnostic a été réalisé par les équipes en vue de définir un plan d'action spécifique sur les 4 prochaines années.

Traitement des réclamations

Le traitement des réclamations de toutes les entités de la Banque est aujourd'hui centralisé au niveau du Service Traitement des Réclamations

(STR) au niveau de la Direction Marketing, Innovation, Digital et Stratégie. Une campagne de communication a été menée par la Banque pour en informer ses clients. Le délai moyen de traitement des réclamations est passé de 9 jours en 2019 à 13 jours en 2020. Cette évolution est le résultat de plusieurs facteurs :

- La vague de réclamations coïncidant avec les demandes de report de crédit suite à la crise sanitaire déclarée en Mars 2019
- La réorganisation du travail suite à la crise sanitaire avec un fonctionnement des équipes en mode split team pendant plusieurs mois
- La hausse du flux global des réclamations surtout depuis le 2ème semestre 2020, en raison des incidents techniques dues à la refonte du nouveau système d'information

Le service de traitement des réclamations souhaite instaurer un management participatif circulaire intégré ne se limitant pas aux actions curatives et correctives «Analyse des réclamations, Identification des dysfonctionnements récurrents et actions d'améliorations continues » mais qui intègre des actions curatives anticipatives moyennant un plan de Risk management connexe et compatible aux processus de gestion et pilotage.

RESPECTER L'INTERET DES CLIENTS

Comprendre les besoins des clients est une obligation qui implique la responsabilité de toujours chercher à comprendre les besoins, les attentes et les intérêts des clients afin de leur fournir les produits et services adaptés.

Le traitement équitable des clients doit être garanti et on attend de la BMCI d'agir avec équité, honnêteté et transparence pour mériter la confiance des clients, ne pas accorder de traitement préférentiel injustifié à un client, et accompagner les clients en difficulté financière pour trouver une solution à leur situation qui convienne à toutes les parties. Protéger les intérêts des clients est un engagement fort, et cela implique de connaître et respecter toutes les règles protégeant les droits des

consommateurs en vigueur sur les marchés dans lesquels la BMCI exerce ses activités ; de concevoir des produits servant les intérêts des clients, et d'appliquer des tarifs justes et transparents conformément aux lois et réglementations en vigueur.

En 2018, le Groupe BNP Paribas a publié sa Charte des Relations Commerciales Responsables précisant son ambition de travailler avec des entreprises partageant les mêmes standards environnementaux et sociaux que le Groupe.

La politique de protection des intérêts des clients (PIC)

Elle rassemble en un seul texte la politique globale de protection des intérêts des clients. Elle définit les règles de conduite et d'organisation applicables au sein du Groupe en matière de protection des intérêts des clients :

- Règles de conduite : La politique PIC réaffirme les standards minimums attendus au sein du Groupe en matière de comportements vis-à-vis des clients.
- Règles d'organisation : La politique PIC définit l'organisation permettant de prévenir les risques et anticiper les évolutions de nos activités, en précisant notamment les rôles respectifs des Métiers et de la Conformité. Les quatre règles de conduite PIC qui doivent être appliquées tout au long de la relation avec un client sont les suivantes :

- les produits et services proposés au client répondent à ses besoins et à sa situation ;
 - une information claire, exacte et non trompeuse est fournie au client ;
 - la tarification des produits et services est transparente et raisonnable ;
 - les éventuels conflits d'intérêts sont identifiés et sont traités de telle sorte qu'ils ne soient pas susceptibles de porter préjudice au client.
- Ces règles doivent être observées à tous les stades de la vie des produits et services, et leur prise en compte doit être validée lors des comités de validation (TAC, NAC, PAC, PAON...).

Les dispositions relatives aux règles de conduite PIC ne sont pas spécifiques à des activités ou à des réglementations particulières. Elles sont le socle des bonnes pratiques qui s'appliquent à tous les Métiers, Territoires et Entités,

quelles que soient leurs catégories de clients. Elles sont complétées par eux en fonction des normes applicables à leurs activités.

Une attention particulière est également portée aux réclamations, qui doivent être identifiées, analysées et comprises, afin de déterminer les mesures correctives à mettre en œuvre.

Le crédit responsable

Dans son offre de produits et services, la BMCI prend en compte l'intérêt de ses clients et veille à ce qu'ils conservent une situation financière saine et viable. Ce principe s'applique en particulier pour les dossiers de crédit, pour lesquels la BMCI n'autorise pas ses clients à s'endetter au-delà de 45% de leur revenu. Pour anticiper des périodes de fortes dépenses pour les emprunteurs ou les éventuels coups durs, la BMCI prévoit dans ses produits de crédit immobilier la possibilité de reporter des échéances, permettant ainsi à ses clients de disposer d'un délai pour assainir leur situation financière et maintenir leur bien-être. Pour s'adapter à l'évolution de la situation de ses emprunteurs, la BMCI leur offre une grande flexibilité quant à la gestion de leur crédit : la possibilité de modifier le montant de l'échéance ou la durée du crédit, de changer le type de taux pour bénéficier de conditions plus avantageuses, la possibilité de rembourser leur crédit par anticipation de manière totale ou partielle. Dans un souci de protection du consommateur, la BMCI s'interdit de promouvoir des produits en tirant avantage des périodes réputées être difficiles pour les catégories les moins favorisées de la société, malgré des pratiques courantes de surenchère médiatique du secteur (crédit à la consommation au cours du mois de Ramadan pour financer des besoins alimentaires, crédit à l'occasion de Aid El Kebir, etc.).

UNE COMMUNICATION RESPONSABLE

La BMCI veille à adopter une communication responsable envers ses clients, et à leur fournir une information claire, transparente et accessible. La BMCI est ainsi la première banque au Maroc à mettre en ligne des simulateurs de crédit permettant au client de consulter en toute transparence l'ensemble des éléments de coût de son futur emprunt, y

compris le taux effectif global (TEG). Afin de s'assurer que la communication respecte les règles de conformité de la banque, les services juridiques et de conformité sont mobilisés pour valider les supports de communication sur des sujets tels que le crédit ou les opérations de tirage au sort. Afin de protéger les intérêts du consommateur, des règles et normes très strictes sont appliquées en matière de communication et de termes utilisés pour ne pas induire la cible en erreur ou inciter à la surconsommation. La BMCI attache une attention particulière à inclure dans tous ses supports commerciaux et de communication les mentions légales qui précisent les conditions de commercialisation de ses produits et services. En 2019, la BMCI a publié une Charte de Communication Responsable.

En savoir plus sur la Charte de Communication Responsable :

https://www.bmci.ma/wp-content/blogs.dir/sites/2/2019/09/Charte-communication-responsable_signee.pdf

VIE PRIVEE ET PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Il est indispensable de préserver la confidentialité des clients, ce qui suppose de traiter toute relation client comme strictement confidentielle. La BMCI respecte strictement les directives de la loi 09-08 en matière de collecte de base de données, qu'elle réalise dans le respect des données à caractère personnel. Chaque opération de collecte de base de données est systématiquement soumise à la validation des services de conformité de la banque. La BMCI a également cessé d'utiliser toutes les bases de données collectées avant le 15 novembre 2012, date imposée par ladite loi, et qui ne respectent pas cette directive.

La BMCI s'impose le principe de sécurité et de confidentialité de traitement des données de ses clients, notamment l'obligation de ne pas communiquer ces données à des tiers non autorisés.

Dans toutes les communications directes adressées à ses clients (mailings, e-mailings, SMS), elle donne à ses destinataires le droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations nominatives les concernant. Les clients ne souhaitant plus recevoir d'e-mailings ou de SMS de la part de la BMCI peuvent facilement demander leur désinscription via un lien

dédié inclus sur les e-mailings et un numéro STOP SMS précisé à la fin de chaque message envoyé.

Face à l'essor d'une cybercriminalité de plus en plus menaçante et organisée, la transformation digitale des produits et services bancaires et une pression de plus en plus forte des clients et des régulateurs, BNP Paribas a lancé le programme Cybersécurité. Le programme, tenu d'être déployé dans toutes les filiales et entités du Groupe, s'étale sur 3 années jusqu'à 2020 et regroupe un total de 30 chantiers couvrant, de façon transverse, tous les aspects de la sécurité informatique. Tous les collaborateurs de la banque sont embarqués dans ce programme grâce, notamment, au chantier cyberculture qui vise à imprégner tout le monde de la culture cyber-informatique.

NOS FOURNISSEURS

Nos activités dépendent d'une chaîne d'approvisionnement qui reflète nos valeurs. Nous avons identifié près de 660 fournisseurs en 2020. En moyenne nos délais de paiement sont de 40 jours.

RESPECTER L'INTERET DES FOURNISSEURS

Le montant des achats de la BMCI représente environ 668 millions de MAD de dépenses, dont 88% dédiées aux fournisseurs locaux. La BMCI développe des relations équilibrées avec ses fournisseurs, en cohérence avec ses engagements.

La Charte RSE des fournisseurs regroupe les engagements entrepris par la BMCI vis-à-vis de ses fournisseurs, notamment le respect des règles éthiques, des conditions de travail et de sécurité, de l'âge minimum légal et de la lutte contre le travail des enfants, contre le travail forcé, la non-discrimination et le respect de l'environnement et la lutte contre la pollution.

Un questionnaire RSE est adressé aux fournisseurs et sert de processus de sélection. Les fournisseurs retenus signent une lettre d'engagement RSE adossée au contrat.

- La BMCI souhaite promouvoir les fournisseurs qui l'accompagnent dans sa politique RSE, en adoptant une attitude proactive soucieuse de l'environnement, en particulier ceux qui proposent des solutions contribuant à réduire leur impact environnemental (consommation d'eau, d'énergie, de matières premières) ou à améliorer leur impact social (les conditions de travail des collaborateurs, la diversité au sein de leur entreprise, les conséquences de leur activité sur la société en général).
- Afin de réduire le risque de dépendance économique, la BMCI ne souhaite pas avoir un poids trop élevé dans les carnets de commandes de ses fournisseurs et réciproquement. La BMCI souhaite éviter les monopoles techniques et mettra tout en œuvre pour diversifier ses sources d'approvisionnement auprès d'autres fournisseurs.

La BMCI s'engage vis-à-vis de ses fournisseurs

La responsabilité économique de la BMCI s'applique également vis-à-vis de ses fournisseurs, auprès desquels elle prend des engagements forts, à l'instar de la politique d'achats responsables du Groupe BNP Paribas. Ainsi, la BMCI s'engage à :

- respecter un processus de sélection équitable, en instaurant les conditions d'une concurrence loyale et en assurant un traitement équitable de ses fournisseurs dans le cadre de ses appels d'offres.
- tout mettre en œuvre pour régler ses fournisseurs dans les délais contractuels et légaux, dans la mesure où la prestation ou le bien livré sont conformes au contrat.

Achats responsables : un engagement réciproque

La Direction des Achats participe au reporting environnemental annuel du Groupe, en collectant divers indicateurs auprès des prestataires afin de suivre les émissions des gaz à effet de serre. En parallèle, la fonction Achats

déploie des politiques Achats respectueuses de l'environnement, notamment pour le papier (choix d'un fournisseur possédant le label FSC) ou l'impression (tarification au forfait pour limiter le nombre d'impressions).

La prise en compte de facteurs sociaux et environnementaux s'étend également aux fournisseurs. En effet, les prestataires de gardiennage, de nettoyage et d'intérim sont audités sur le respect des droits sociaux et la bonne gestion de leur impact sur l'environnement. Les collaborateurs ont bénéficié en 2019 et 2020 d'une formation en e-learning sur les droits de l'Homme. Aussi, dans le cadre des appels d'offres lancés par la BMCI, la

ENGAGEMENT 3 : UNE GESTION RIGOREUSE DES RISQUES ESG

Notre engagement

La BMCI s'engage à financer ses clients dans le cadre de principes de finance responsable, dans une approche maîtrisée des risques ESG.

INTEGRER DES CRITERES RSE DANS NOS ACTIVITES DE FINANCEMENT

En tant qu'établissement bancaire finançant des industries présentant de multiples enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG »), la BMCI est confrontée à des enjeux éthiques très variés, qui requièrent une vigilance accrue dans les décisions de financement et d'investissement. Une gestion appropriée des risques ESG est primordiale pour la BMCI car elle contribue à la maîtrise du risque financier que représentent les financements et investissements de la Banque. Le dispositif de gestion des risques ESG s'inscrit dans la démarche globale de gestion des risques, autour de l'élaboration de politiques de financement et d'investissement encadrant les activités de la BMCI dans les secteurs présentant de forts enjeux ESG ; ainsi que la mise en place d'un dispositif spécifique d'évaluation des risques ESG de ses produits et services.

POLITQUES SECTORIELLES ET EXCLUSIONS

réalisation d'enquêtes, de manière régulière, permet de s'assurer de l'adhésion des fournisseurs et de leurs sous-traitants aux principes de la charte RSE. Les prestataires retenus signent ensuite une lettre d'engagement RSE, pleinement intégrée au contrat. Enfin, les collaborateurs sont sensibilisés au risque de dépendance économique des fournisseurs, et la Direction a adopté une charte de bon payeur afin de sensibiliser l'ensemble des acteurs du processus Achat aux délais de paiement, tout en généralisant les outils informatiques permettant d'optimiser les délais de règlement des factures fournisseurs.

La responsabilité économique de la BMCI implique d'intégrer des critères responsables dans l'ensemble de ses activités. Ce principe a tout naturellement été adopté en priorité pour les activités de financement et d'investissement, à travers la mise en place de politiques sectorielles qui fixent des règles d'intervention dans certains secteurs sensibles. Ces politiques intègrent des critères environnementaux et sociaux pour les décisions de financement et d'investissement dans des secteurs présentant de forts enjeux : déforestation, gestion de l'eau, émission de CO2, gestion des déchets... Ces critères permettent de mieux appréhender l'ensemble des risques liés à certaines transactions pour ne sélectionner que les projets les plus responsables. La BMCI s'engage à accompagner les secteurs d'activité concernés (agriculture, huile de palme, pâte à papier, centrales à charbon, extraction minière, hydrocarbures non-conventionnels, défense et nucléaire) vers l'adoption des meilleures pratiques. Les risques sociaux sont également pris en compte afin de lutter contre le travail des enfants et le non-respect des droits de l'homme. Depuis 2018, de nouveaux engagements ont été pris par le Groupe BNP Paribas dans les secteurs suivants :

- Hydrocarbures non conventionnels : arrêt de financement de projets dédiés au gaz et pétrole de schiste
- Tabac: arrêt de toute activité de financement et d'investissement des entreprises du tabac (Le Groupe BNP Paribas est un des membres fondateurs du Tobacco-Free

- Finance Pledge, lancé en septembre 2018. Cette initiative regroupe les institutions financières ayant adopté des politiques visant à ne plus financer ni assurer le secteur du tabac).
- Charbon : arrêt de financement de tout nouveau projet de centrale électrique à base de charbon qui ne répond pas à certains critères, et toute nouvelle mine de charbon. En Mai 2020, BNP Paribas annonce une sortie complète du secteur du charbon à horizon 2030 pour les pays de l'UE et de l'OCDE, et à horizon 2040 pour le reste du monde, et n'acceptera plus aucun nouveau client dont la part de production d'électricité à base de charbon est supérieure à 25%. La BMCI s'engage donc à sortir du secteur du Charbon d'ici 2040.

- Secteur minier: arrêt de toute activité de financement et d'investissement des projets dédiés à l'extraction, stockage et/ou transport de charbon thermique, aux entreprises de négoce de charbon, aux entreprises minières développant de nouvelles mines de charbon et/ou sans stratégie de sortie du charbon thermique.

CONTROLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES

La BMCI considère la maîtrise des risques auxquels elle est exposée comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité. La BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales. Ainsi, conformément à la réglementation de Bank Al-Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par la BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé la BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe. Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif, la Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur

dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité. La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations. Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- le risque de crédit et de contrepartie
- les risques de marché
- le risque de taux et de liquidité
- les risques opérationnels.
- les risques ESG

CONFORMITE

Par ailleurs, une fonction « Conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction

en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

Application de la réglementation BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en Janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards.

En savoir plus sur la gestion des risques de la BMCI :
<https://www.bmci.ma/wp-content/blogs.dir/sites/2/2020/11/RA-BMCI-2019-VFF.pdf>

RESPONSABILITE SOCIALE

2886
collaborateurs

98% des effectifs en
contrat permanent

Taux de roulement
du personnel de
3,62%

52,8% de femmes
salariées
50% de femmes
cadres

41,06% de femmes
managers
32% de femmes au sein
de la population SMP
(senior management
position)

La BMCI est engagée en faveur d'une gestion transparente et responsable des ressources humaines. Pour cela, elle apporte une attention particulière aux fondamentaux du développement du capital humain ainsi qu'à la promotion de la diversité.

La Direction des Ressources Humaines accompagne la transformation de la Banque et a modulé sa stratégie 2020 RESSOURCES HUMAINES autour de 5 axes principaux, intégrant les orientations du Groupe BNP PARIBAS en matière de gestion et développement du Capital Humain :

1. Les fondamentaux de la RSE et du développement social,
2. Le renforcement de la culture managériale,
3. L'expérience collaborateur en améliorant la connaissance, les parcours collaborateurs et l'offre RH,
4. Les nouveaux fonctionnements (déploiement de nouveaux outils digitaux et de nouveaux modes de travail),
5. Le data management.

L'offre sociale a été diversifiée, accompagnée d'actions confirmant l'engagement durable de la Banque sur les sujets de santé et de bien-être

au travail. La transformation digitale RH se poursuit, soutenue par une nouvelle génération d'outils en cours de déploiement afin d'évoluer vers des modes de fonctionnement améliorant l'expérience du collaborateur et privilégiant une offre RH personnalisée. Enfin, la Formation a accompagné les métiers dans leurs besoins en termes de gestion des risques et de conformité, intégrant dans son plan annuel la formation à la finance participative en préparation du lancement de BMCI Najmah.

Depuis novembre 2018, dans le cadre du programme BMCI 2020, la DRH a déployé les nouveaux processus Mobilité et Recrutement. La « Simplification des processus RH » ainsi que le « Focus Collaborateur » ont été définis comme chantiers prioritaires du volet « Expérience Collaborateur » défini comme l'ensemble des interactions entre le collaborateur et la banque tout au long de sa carrière. En 2018, le Groupe BNP Paribas a signé un accord mondial sur les droits fondamentaux des salariés instaurant un socle social commun dans 72 pays.

La BMCI consolide ses trois engagements ambitieux et volontaristes que sont :

- Engagement 4 : promotion de la diversité et de l'inclusion
- Engagement 5 : « good place to work » et gestion responsable de l'emploi
- Engagement 6 : une entreprise apprenante offrant une gestion dynamique des carrières.

L'ancienneté moyenne des collaborateurs est près de 11 ans, dont 10,2 ans pour les femmes et 11,6 ans pour les hommes.

En 2020, il y a eu 54 recrutements contre 163 départs.

ENGAGEMENT 4 : PROMOTION DE LA DIVERSITE ET DE L'INCLUSION

Notre engagement

La BMCI a pour ambition d'intégrer la diversité dans toutes les réalités des Ressources Humaines au quotidien et met une priorité sur l'avancement professionnel des femmes et l'intégration de personnes en situation de handicap.

En 2014, la BMCI a adopté la politique Diversité du Groupe BNP Paribas, qui repose sur la lutte contre les discriminations dans le respect des lois et des cultures de chaque pays, ainsi que la valorisation de toutes les différences avec des actions de promotion de la diversité.

Les collaborateurs BMCI ne doivent faire preuve d'aucune discrimination vis-à-vis de quiconque au sein de la banque. Les collaborateurs doivent rejeter toute forme de discrimination, d'intimidation ou de harcèlement à l'égard d'autres collaborateurs, de clients ou de toute personne entretenant une relation avec la BMCI, qui serait fondé(e) sur des critères d'appartenance raciale, de couleur de peau, de convictions, de religion, de nationalité, d'origine ethnique, d'âge, de sexe, d'état civil, de handicap ou d'opinion politique. Cette interdiction s'applique à toutes les étapes de la vie professionnelle de nos collaborateurs : embauche, évolution salariale ou de carrière.

Signe fort de cet engagement, la BMCI a été l'une des 12 entreprises fondatrices, filiales des groupes du CAC40 ou grandes structures marocaines, ayant signé la **Charte Diversité Maroc** en 2016.

UN ENGAGEMENT POUR L'AVANCEMENT PROFESSIONNEL DES FEMMES

La diversité des genres et la promotion des femmes font partie des engagements prioritaires de la BMCI, avec quatre grands axes d'actions pour favoriser l'égalité professionnelle : la sensibilisation, le développement des compétences, le networking et le mentoring. Au sein de l'effectif de la banque, la part des femmes est en constante augmentation, et la BMCI se situe au-dessus de la moyenne parité Homme/Femme des banques de la place.

La BMCI suit une politique de parité engagée, et enregistre un taux de 52% de collaboratrices au sein de la Banque dont 41% sont en position de managers. A noter que 32% des membres des Comités de Gouvernance (Comité Commercial et Comité de Direction), et 31% des membres du Conseil de Surveillance sont des femmes. La BMCI met également en place des initiatives afin d'accompagner les collaboratrices durant leur congé de maternité. Ainsi, les règles d'attribution du bonus ont été modifiées afin que toutes les femmes en congé de maternité soient éligibles. Des actions de sensibilisation des managers, des ateliers d'écoute des collaboratrices et des enquêtes de satisfaction sont prévues pour améliorer la gestion du congé de maternité avant, pendant et après.

Enfin, la BMCI vise à favoriser la mixité hommes/femmes dans l'ensemble des métiers et fonctions et à combattre le stéréotype « métiers d'homme / métiers de femme ».

Depuis 2012, la BMCI a entrepris diverses actions de sensibilisation et de communication sur la diversité, avec pour mot d'ordre « la diversité, l'affaire de tous », et notamment :

- Une conférence « Identifier et neutraliser les stéréotypes »
- Un Focus Groupe « Mixité et Egalité professionnelle »
- Une formation pour les collaborateurs de la DRH « Management de la diversité des genres »
- La participation au séminaire des Nations Unies « Women's Empowerment Principles »
- Un atelier de travail et de réflexion sur le thème « Construire un réseau professionnel féminin »
- La participation à deux conférences « Women in Africa »
- Rencontre du Club Diversité en Mars 2018 dans les locaux de la BMCI, en présence de Laurent Dupuch, Président du Directoire, et en présence des DRH de 9 entreprises
- La Semaine de la Diversité en Décembre 2020

En Mars 2021, la BMCI à l'instar du Groupe BNP Paribas, renforce son engagement en faveur de la mixité en signant une charte d'entreprise ambitieuse et volontaire « Jamais sans Elles ». Elle devient ainsi la première entreprise marocaine à être signataire de cette charte.

[En savoir plus sur la Charte Jamais sans Elles](#)

LE RECRUTEMENT DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La BMCI prend en compte les différences dans le respect de ses valeurs humaines. Elle met en œuvre un plan d'action concret pour le recrutement, l'accueil et l'insertion de personnes aux besoins spécifiques. La BMCI renforce ses relations avec les réseaux et associations spécialisés dans le domaine du handicap (AMI, Anais...) afin de concrétiser d'autres recrutements. Afin d'assurer la bonne intégration des personnes aux

besoins spécifiques au sein de l'entreprise, des actions de sensibilisation et de formation des collaborateurs ont été réalisées depuis 2016.

Plus d'une dizaine d'agences sont équipées en rampes d'accès PMR.

En novembre 2018, la BMCI a renforcé ses engagements et signé un accord d'entreprise avec les représentants du personnel. Cet accord entre en vigueur pour une durée de trois ans et porte sur la mise en œuvre d'un plan d'action concret autour des cinq axes de travail prioritaires :

- Recruter 5 personnes en situation de handicap
- Favoriser l'accueil et l'insertion des personnes à besoins spécifiques
- Organiser des actions de sensibilisation et formation des collaborateurs
- Promouvoir des actions en faveur du maintien de l'emploi
- Poursuivre les partenariats avec ANAIS ou autres organismes spécialisés.

Afin de favoriser l'intégration durable de salariés en situation de handicap, un référent handicap est nommé pour accompagner en toute confidentialité les collaborateurs et servir de relais avec les fonctions sociales de l'entreprise. La Charte Handicap, incluse dans l'accord signé, présente les dispositions opérationnelles prévues dans cet accord.

ENGAGEMENT 5: « GOOD PLACE TO WORK » ET GESTION RESPONSABLE DE L'EMPLOI

Notre engagement

Notre responsabilité sociale se traduit par notre capacité à faire bénéficier nos collaborateurs d'un environnement sécurisé et épanouissant, préservant leur santé et l'équilibre entre vie professionnelle-personnelle, dans un cadre ouvert de dialogue social.

La BMCI promet la gestion responsable de l'emploi à travers son engagement de respecter strictement les obligations légales relatives à la déclaration de tous les salariés aux organismes de sécurité et de protection sociales. La BMCI assure à tous les collaborateurs des conditions d'hygiène et de sécurité conformes à la législation et respecte strictement la législation sur les accidents du travail et les maladies professionnelles. Allant au-delà de ses obligations légales en matière de médecine du travail, la BMCI s'engage pour la préservation de la santé de ses collaborateurs, en les accompagnant en cas de maladie mais aussi à travers de nombreuses actions de prévention et de sensibilisation. Depuis ces dernières années, la BMCI a renforcé ses efforts en matière de santé et d'hygiène au travail pour améliorer la vie sociale des collaborateurs :

- Depuis 2015, création d'une cellule d'écoute et de conseil
- Aménagement d'un nouveau cabinet médical au siège de la BMCI et d'un espace médical à La Colline à Casablanca
- Acquisition d'un défibrillateur pour les cas d'urgence, avec la formation des assistantes sociales
- Mise à disposition d'un appartement en faveur des collaborateurs des régions, appelés à séjourner à Casablanca pour des raisons médicales ou pour accompagner un parent ou un enfant malade
- Signature de conventions avec des médecins et des cliniques pour accompagner les collaborateurs malades
- Distribution de chaises ergonomiques et notamment pour les collaborateurs souffrant d'un mal de dos
- Réunions régulières du comité médico-social pour un meilleur suivi des maladies psychiatriques
- Campagne annuelle de vaccination contre le virus de la grippe saisonnière, de dépistage pulmonaire et de don du sang

ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DEVELOPPEMENT

2018 a marqué un tournant décisif dans la stratégie de responsabilité sociale du Groupe avec la signature d'un accord mondial avec UNI Global Union, Fédération syndicale internationale du secteur des services. Cet accord s'inscrit dans l'esprit du Manifeste de l'engagement 2020 du Groupe et concrétise l'adhésion de la Banque au partenariat multipartite et international Global Deal qui vise à inciter les gouvernements, les entreprises, les syndicats et autres organisations à prendre des engagements concrets afin de favoriser une mondialisation plus équitable. Au sein de la BMCI, l'action RH est pilotée et mesurée, outre les outils analytiques, par une écoute active de nos collaborateurs à travers le Global People Survey : le baromètre social du Groupe BNP Paribas qui mesure la perception et la satisfaction par rapport à tous les sujets RH et mesure l'engagement au sein de l'entreprise. Les résultats du GPS sont largement partagés, analysés et transformés en plan d'action spécifique piloté par la RH et les managers.

SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

- Campagne de dépistage et sensibilisation au diabète et à l'hypertension artérielle
- Conférence de sensibilisation pour les collaboratrices au sujet du cancer du sein.

VEILLER AU BIEN-ETRE DE NOS COLLABORATEURS

La BMCI a renforcé ses efforts en matière de bien-être au travail :

- Mise à disposition d'un restaurant d'entreprise et amélioration des services complétés par une convention avec une diététicienne nutritionniste et une hygiéniste afin de faire du restaurant d'entreprise un lieu de convivialité et de promotion du bien-être social
- Bourse d'études pour les enfants des collaborateurs, prestations du fonds d'urgence et solidarité, centres de vacances
- Offres conventionnées avec des salles de sport et centre de bien-être
- Journée d'information des futurs retraités
- Livre blanc « Qualité de Vie au Travail et Risques Psycho-Sociaux ! » dans le cadre du rôle du manager de proximité dans la démarche de prévention.

DIALOGUE SOCIAL

La BMCI s'engage à respecter la liberté d'association et l'exercice du droit syndical ainsi que la promotion de la négociation collective et la prévention des conflits du travail pour toutes les catégories de personnel. La BMCI gère l'emploi dans le respect des accords avec les partenaires sociaux et des dispositions de l'OIT (conventions 98 et 135). La BMCI encourage un dialogue social de qualité, donne la priorité au reclassement et confirme son engagement d'assurer une gestion sociale responsable.

- La BMCI dispose de 122 délégués du personnel (titulaires et suppléants)
- L'ensemble des délégués syndicaux sont représentants du personnel. Le bureau syndical est organisé au niveau central et se compose de plusieurs comités (CMIM, œuvres sociales, formation, RSE, ...)

- Les délégués syndicaux disposent d'un local aménagé, d'une salle de réunion, et de tableaux d'affichage dans chaque région. Pour la communication externe, une boîte mail est mise à disposition par la DRH.
 - La BMCI n'interfère pas dans le processus de constitution du bureau syndical. Des réunions ont lieu à fréquence bimensuelle entre la DRH et les délégués syndicaux et aucune discrimination n'est exercée pour l'exercice de leur rôle.
 - Aucune allégation relevant du non-respect par la BMCI de ses obligations en termes de liberté d'association et de libre exercice du droit syndical n'a été communiquée, en externe ou à l'interne.
- Un code de dialogue social relatif à l'exercice de la liberté syndicale a été formalisé et une formation sera assurée pour l'ensemble des représentants du personnel.

<p>GPS (Global People Survey)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une enquête d'engagement interne du Groupe BNP Paribas qui garantit la confidentialité et l'anonymat du collaborateur à 100%.
<p>Modèle triptyque "Accompagnement RH"</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque collaborateur est accompagné par un Conseiller RH désigné et reconnu. En appui de l'encadrement de son manager, le Conseiller RH conseille et partage une vision transversale de l'entreprise et des opportunités existantes.
<p>Journée d'information des futurs retraités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cet événement annuel a pour objectif d'informer et d'accompagner les collaborateurs seniors dans la préparation de cette étape importante de leur vie, en présence de représentants de la BMCI et des organismes partenaires.
<p>Fonds de solidarité pour les collaborateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les collaborateurs qui en ont besoin bénéficient d'une aide dans le cadre du Fonds de Solidarité.
<p>Bourses d'étude pour les enfants "méritants" des collaborateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une bourse d'étude et un diplôme sont remis chaque année aux enfants des collaborateurs ayant obtenu leur baccalauréat avec « mention très bien » et aux enfants handicapés ayant réussi leur parcours scolaire.

ENGAGEMENT 6 : UNE ENTREPRISE APPRENANTE OFFRANT UNE GESTION DYNAMIQUE DES CARRIERES

Notre engagement

Notre responsabilité sociale se traduit par notre capacité à proposer un environnement permettant aux collaborateurs de se développer et de renforcer leurs compétences et leur employabilité.

LA FORMATION, UNE RESSOURCE CLE POUR LE DEVELOPEMENT

La BMCI porte une attention particulière à la formation et au développement des compétences de ses collaborateurs par une offre large et diversifiée. La BMCI place chaque collaborateur au cœur du dispositif de la formation, afin qu'il puisse renforcer ses compétences individuelles, améliorer son efficacité opérationnelle et développer ses connaissances pour réaliser ses missions.

- La BMCI dispose d'un Centre de Formation entièrement équipé à Casablanca et d'une équipe dédiée exclusivement à la formation des collaborateurs de la Banque, dont des formateurs Internes permanents formés et certifiés par le Groupe BNP Paribas.
- La Direction des Ressources Humaines a sélectionné des Ambassadeurs de la formation avec la Direction du Retail Banking qui sont les principaux relais dans les différentes villes et régions du Maroc. La BMCI offre également à ses collaborateurs de la formation continue tout au long de leur carrière, afin de développer l'expertise, la transversalité et la transférabilité des compétences techniques ou managériales.
- Les formations proposées sont organisées par domaine (métiers, culture managériale, compétences individuelles, technique, management et risques).
- La BMCI accompagne également les collaborateurs souhaitant valoriser leur expérience professionnelle en effectuant une formation

diplômante et certifiante : brevet bancaire, ITB (Institut des Techniques Bancaires), Master...

DES OUTILS DE FORMATION INNOVANTS ET FLEXIBLES

Depuis 2015, la BMCI dispose d'une plateforme e-learning offrant un large choix de formations à distance, et accessible à tous les collaborateurs. La BMCI a conçu et lancé des modules permettant à chaque collaborateur de se former aux aspects réglementaires de la conformité et de la sécurité. Le développement des formations e-learning permet d'optimiser le temps d'apprentissage et de les déployer au plus grand nombre de collaborateurs. Des parcours de formation « mixtes » regroupant plusieurs méthodes d'apprentissage (e-learning, documentation en ligne, vidéo, formation au centre de formation, stage d'observation, mise en situation) sont en cours de déploiement. Le contenu et la pertinence des formations sont évalués à chaud par les collaborateurs.

	2018	2019	2020
Nombre de participants à la formation	34538	36431	22 160
Nombre d'heures de formation	73777	49640	79512

LA GESTION DE LA PERFORMANCE ET DE L'EVOLUTION PROFESSIONNELLE

La BMCI a mis en place des procédures pour réussir la gestion de carrière et assurer aux collaborateurs une information précise sur les critères et les modalités de leur évaluation professionnelle.

Les entretiens de développement sont réalisés au bout de 3 ans d'ancienneté sur un même poste. Afin de favoriser le développement de carrière des collaborateurs du Groupe, la BMCI a donné la priorité à la mobilité interne sur le recrutement externe.

LES PRINCIPES DE MOBILITE du Groupe BNP Paribas

1. La mobilité est encouragée et facilitée afin de répondre aux besoins du Groupe et aux attentes des collaborateurs en ce qui concerne leur carrière.
2. Les responsables RH et les managers encouragent la mobilité transversale / horizontale qui permet de répondre aux besoins du Groupe en matière de ressources et aux besoins de développement des collaborateurs.
3. Les postes vacants sont pourvus en priorité grâce à la mobilité interne, avant de faire appel à tout recrutement externe.
4. Les postes disponibles doivent être publiés de manière ouverte et transparente.
5. Les responsables RH et les managers accompagnent les collaborateurs en leur donnant des informations et des conseils précis sur la manière d'évoluer vers de nouveaux postes et de futures opportunités de carrière.
6. Chaque collaborateur est acteur(actrice) de sa carrière.
7. Chaque collaborateur est libre de présenter sa candidature pour un poste vacant dès lors qu'il(elle) respecte les conditions nécessaires d'ancienneté dans son poste actuel et qu'il(elle) en a informé de manière transparente son(sa) manager.
8. Dans le processus de sélection, les responsables RH et les managers s'assurent que la shortlist de candidats retenus est suffisamment diversifiée et inclut au moins une femme ou un homme.
9. La sélection des collaborateurs est basée sur les compétences et elle s'effectue en totale conformité avec toutes les réglementations et principes relatifs à l'égalité des chances.
10. Si besoin, des formations appropriées et des programmes de développement sont prévus pour accompagner la mobilité.

<p>«About Me »</p>	<p>Depuis mai 2018, ouverture d'un portail Groupe RH, conçu pour faciliter le parcours de développement et l'évolution professionnelle : auto-déclarer ses compétences, construire son plan de développement avec son manager et recevoir des suggestions personnalisées d'offres d'emploi.</p>
<p>E-jobs</p>	<p>Pour favoriser la mobilité interne, cette plateforme en ligne permet aux collaborateurs de consulter les offres de postes et de déposer leur candidature.</p>
<p>Mobility Days</p>	<p>Lors de ce rendez-vous annuel du Groupe BNP Paribas, la BMCI organise des ateliers autour de la mobilité réunissant les managers et les collaborateurs et des rencontres « speed job dating».</p>
<p>Les cafés RH</p>	<p>Organisés au Centre de Formation depuis mars 2018, ces rendez-vous sont l'occasion d'échanger avec les managers sur le thème de l'accompagnement des collaborateurs en difficulté.</p>

RESPONSABILITE CIVIQUE

La BMCI, banque citoyenne, soutient directement la société civile du Maroc et apporte une dimension humaine dans ses relations. Elle veille à respecter les droits de l'Homme dans sa chaîne de valeur et la Fondation BMCI œuvre en faveur de la solidarité et de la culture.

ENGAGEMENT 7 : DES PRODUITS ET SERVICES ACCESSIBLES AU PLUS GRAND NOMBRE

Notre engagement

Notre responsabilité civique se traduit par notre capacité à rendre les produits financiers accessibles au plus grand nombre.

L'EDUCATION ET L'INCLUSION FINANCIERE

L'inclusion financière des populations est un des axes majeurs du développement économique qui apporte un progrès aux ménages, les aide à anticiper les périodes difficiles et les encourage à entreprendre. Cette démarche s'accompagne d'un effort dans le soutien à l'éducation financière. En effet, pour utiliser les produits et services financiers de façon responsable et autonome, les consommateurs doivent être capables de les comprendre et de les comparer.

LA MICROFINANCE

Consciente de l'importance de la microfinance comme outil puissant de lutte contre la pauvreté, la BMCI a développé le financement des activités de ce secteur à travers l'accompagnement de grands acteurs, notamment AI AMANA et AL BARAKA avec une enveloppe totale de prêts de MAD 250 millions.

BMCI NAJMAH

L'obtention de l'agrément par Bank Al-Maghrib a permis d'engager les premiers chantiers de l'activité Finance Participative sous le label BMCI

Najmah. Pour respecter les directives du Conseil Supérieur des Oulémas (CSO) et de Bank Al-Maghrib qui encadre ce marché, il s'agit de prendre en considération toutes les spécificités de cette nouvelle finance, conformément à la Charia, et de marquer une nette séparation par rapport aux activités bancaires conventionnelles par

- La mise en place d'un système d'information ne prévoyant ni intérêt, ni date de valeur
- La création d'un code banque
- La séparation comptable des fonds reçus au titre de l'activité de la Banque participative et ceux reçus au titre de l'activité de la Banque participative
- La mise en place d'un dispositif de conformité aux avis du CSO
- La protection et la sauvegarde des fonds des déposants.

Dans un premier temps, BMCI Najmah mettra à la disposition de la clientèle des produits Mourabaha et Ijara (Mobilières et Immobilières), avant d'élargir progressivement son offre pour répondre aux besoins des particuliers, professionnels et entreprises à travers une gamme complète de produits et services. Les process pour le traitement des opérations participatives de banque au quotidien et les produits de financement sont également soumis au volet Conformité. Le déploiement de ce modèle assujéti à la loi bancaire 103-12 est appuyé par la formation des équipes en charge de la finance participative et l'organisation d'une caravane d'information du réseau et de la majorité des organismes centraux.

ENGAGEMENT 8 : LA PROMOTION DU RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

Notre engagement

Notre responsabilité civique se traduit par notre responsabilité à n'être en aucun cas complice, directement ou indirectement, de violation des Droits de l'Homme.

Promouvoir et respecter les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail sur les droits de l'Homme

La BMCI rejette toute forme d'esclavage et de trafic des êtres humains. Dans son Code de conduite, le Groupe BNP Paribas s'est notamment engagé à promouvoir le respect des droits de l'Homme dans sa sphère d'influence et à traiter avec dignité tous les collaborateurs

LES DROITS DE L'HOMME DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

La BMCI a mis en place un engagement contractuel de respect réciproque des Droits humains avec ses fournisseurs et sous-traitants et a également conçu un programme de formation obligatoire dédié à cette thématique pour ses collaborateurs.

La Charte RSE Fournisseurs de BMCI intègre l'engagement des fournisseurs à respecter et à faire respecter les droits de l'Homme auprès de leurs sous-traitants et notamment les interdictions suivantes :

- Ne pas faire travailler des adolescents de moins de 15 ans

- Ne pas avoir recours au travail forcé ou obligatoire au sens défini par l'OIT

- Discriminer sur toute distinction fondée sur la race, la couleur, le sexe, la religion, l'opinion politique, l'ascendance nationale ou origine sociale ou toute autre distinction.

- Ne pas respecter des conditions de travail décentes et ne pas proposer une protection sociale.

Le non-respect des engagements signés dans la lettre des fournisseurs pourra entraîner la résiliation du contrat après mise en demeure dûment notifiée et restée sans effet durant plus de 30 jours.

LES DROITS DE L'HOMME DANS LA RELATION AVEC LES CLIENTS

Dans le cadre de l'ouverture d'un compte pour un nouveau client entreprise, une vérification est faite auprès de business_humanrights.org en relation avec les droits de l'Homme (processus KYC).

ENGAGEMENT 9 : UNE POLITIQUE DE MECENAT EN FAVEUR DE LA CULTURE, DE LA SOLIDARITE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Notre engagement

Notre responsabilité civique se traduit par notre engagement en faveur du développement socio-culturel du Maroc, où la solidarité est une valeur essentielle tout en assurant la promotion de la culture et la protection de l'environnement.

- 1150 Bibliothèques de classes
- 148 écoles publiques primaires impactées
- 120 000 élèves bénéficiaires
- 88 000 livres distribués.

INSERTION SOCIALE DES POPULATIONS DEFAVORISEES

- Depuis 2017, la Fondation BMCI apporte son soutien à l'association Sourire de Reda pour le projet de Développement d'une application mobile « Stop Silence », afin de répondre à une demande des jeunes en souffrance et créer des fonctionnalités spécifiques qui permettront d'améliorer l'efficacité du service « Chat Ecoute ». En 2018, Sourire de Reda lance la 1ère application mobile gratuite destinée aux jeunes en souffrance afin de prévenir le suicide. Un ch@t gratuit, anonyme et confidentiel réservé aux jeunes, accessible de toutes les régions du Maroc (www.stopsilence.org) et une équipe d'écouteurs formés à l'évaluation et à la gestion du risque suicidaire chez les adolescents. Afin de s'adapter aux moyens de communication des jeunes, ce dispositif a été étoffé en 2018 grâce à l'application mobile disponible sur IOS et Android. La BMCI a offert son soutien à la journée nationale de prévention du suicide le 5 février 2019, avec une nouvelle campagne de sensibilisation lancée par l'association Sourire de Reda sous le hashtag : #ANA_M3AK. 21 écouteurs ont pu bénéficier de plus de 60 heures de formation
- Depuis sa création, la Fondation BMCI apporte son soutien à l'association Anaïs (Association Nationale pour l'Avenir des Inadaptés Scolaires), reconnue d'utilité publique, notamment à travers le parrainage d'un atelier blanchisserie au sein de « l'Espace Anaïs» à Bouskoura, qui permet à 15 jeunes souffrant de handicap mental d'être formés et d'assurer la production.
- La Fondation BMCI soutient également l'AMI (Amicale Marocaine des IMOC) et son centre d'éveil psychomoteur qui accueille des enfants atteints d'infirmité Motrice d'Origine Cérébrale et leur offre des services paramédicaux ainsi qu'un apprentissage pédagogique et ludique.

La BMCI contribue à des initiatives de portée nationale et locale dédiées à la promotion de la culture, des arts et des savoirs et coordonne sa politique de mécénat autour de deux domaines d'intervention :

1. Solidarité : lutter contre l'exclusion et les discriminations ; encourager le bénévolat des salariés ; soutenir la scolarisation, l'éducation et l'insertion professionnelle.
2. Culture : encourager l'expression artistique, préserver et valoriser le patrimoine culturel marocain

FONDATION BMCI, UN ENGAGEMENT FORT

Créée en 2008, la Fondation BMCI poursuit et développe les actions de mécénat menées depuis 1990 par la BMCI, banque citoyenne, dans les domaines de la culture et de la solidarité. Depuis sa création, la Fondation BMCI renforce et diversifie ses actions pour soutenir le développement socio-culturel du Maroc, tout en étant en phase avec la politique de mécénat de la Fondation BNP Paribas.

DEVELOPPEMENT CULTUREL DANS LES ECOLES PUBLIQUES

Depuis 2009 des bibliothèques de classe ont été mises en place à travers tout le Maroc dans le cadre du partenariat que la Fondation BMCI a formé avec les AREFS (Académies Régionales de l'Éducation et de Formation) et l'Association Al Jisr, association reconnue d'utilité publique qui contribue à la sensibilisation et à la mobilisation des entreprises privées pour leur implication dans l'éducation.

Au total, la Fondation a soutenu la réalisation des actions suivantes :

- La Fondation BMCI, partenaire de la Fondation Marocaine de l'Étudiant, permet à 28 jeunes méritants issus de couches sociales défavorisées d'avoir accès à l'éducation et à l'enseignement ainsi qu'une action de mentoring par lequel des cadres bénévoles de la banque parrainent des étudiants et les guident dans leur développement social et professionnel. 21 nouveaux tuteurs se sont portés volontaires en 2019. A cet effet, la Fondation BMCI a reçu le Trophée de l'Égalité des Chances le 5 décembre à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Égalité des Chances.
- Depuis 2010, la Fondation BMCI a choisi d'apporter son soutien à INSAF dans sa mission de réinsertion scolaire des petites filles domestiques, en accompagnant la scolarisation de 50 de ces petites dans la région de Chichaoua. INSAF (Institution Nationale de Solidarité avec les Femmes en Détresse), reconnue d'utilité publique, soutient les femmes et enfants en détresse en luttant contre l'abandon des enfants et en favorisant la réinsertion familiale et socioprofessionnelle des femmes.

VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL

- À travers le programme Dream Up lancé dans 26 pays dans le monde par la Fondation BNP Paribas en 2015, les Fondations BMCI et BNP Paribas soutiennent la création d'une classe de musique au sein du centre « Les Étoiles de Sidi Moumen », permettant ainsi à 132 jeunes talents de bénéficier de cours et de développer leur pratique musicale.
- La Fondation BMCI s'engage auprès de formes artistiques par le mécénat d'entreprise, telles que le jazz et soutient l'organisation des

festivals TANJAZZ depuis 2008 JAZZABLANCA depuis 2014. Plus de 70 000 festivaliers en bénéficient chaque année. Les éditions 2020 ont été reportés pour cause de COVID-19.

- La Fondation BMCI a accompagné le Groupe Acrobatique de Tanger à toutes les étapes de sa success story mondiale. Au-delà du soutien à ses différents spectacles, la Fondation BMCI a été à l'initiative de l'édition en 2012 d'un livre en hommage à cette troupe d'acrobatie marocaine, devenue un véritable ambassadeur de la création artistique marocaine.

MOBILISATION DES COLLABORATEURS

- Les collaborateurs BMCI se mobilisent directement dans des projets de solidarité et la BMCI les encourage à continuer à s'investir par le programme « Help2Help » ou encore avec l'association INJAZ Al-Maghrib. Ils interviennent aussi à travers le Bénévolat de Compétences « Innovation Camp ».

EVALUATION DE L'IMPACT DES PROJETS

Un tableau de bord suit les actions menées, rassemble les mesures quantitatives d'impact (nombre de bénéficiaires, bénévoles, moyens mobilisés, acteurs impliqués) et apprécie les mesures qualitatives de progrès conséquentes aux actions réalisées.

Un bilan est établi annuellement avec chaque partenaire (association, acteur de la société civile) pour confirmer la reconduite des projets et les axes de progrès.

En savoir plus sur les actions de la FONDATION BMCI

ENGAGEMENT 10 : L'ACCOMPAGNEMENT DE NOS CLIENTS DANS LA TRANSITION VERS UNE ECONOMIE BAS CARBONE

Notre engagement

Notre responsabilité environnementale se traduit par notre engagement à soutenir la stratégie nationale pour satisfaire une demande croissante d'électricité au moindre coût et dans le respect de l'environnement.

La BMCI considère la lutte contre le changement climatique comme une priorité et s'est engagée à contribuer au financement de la transition vers une économie bas carbone. La BMCI affiche une volonté de renforcer son engagement dans le financement de la transition énergétique, conformément à la politique du Groupe BNP Paribas et celle du Royaume du Maroc, qui souhaitent investir de manière significative dans les énergies renouvelables.

- Offre de crédit « Pack Vert » : La BMCI propose une offre bancaire aux conditions très avantageuses, dédiée au financement du matériel ou des travaux à caractère écologique (panneaux solaires, isolation thermique, irrigation, etc.).

ACCOMPAGNER LA TRANSITION ENERGETIQUE VERS L'EOLIEN

Précurseur au Maroc dans le financement de l'éolien, la BMCI a participé en 2011 au financement de la société Energies Eoliennes du Maroc, filiale du groupe NAREVA (groupe SNI), leader au Maroc dans le domaine des énergies renouvelables. Le projet d'EEM est constitué de 3 parcs éoliens situés au Sud du Maroc (parcs d'Akhfennir, Foum El Oued et Haouma). En

date du 21 décembre 2015, un nouvel accord a été signé entre la BMCI et EEM pour financer l'extension du parc éolien d'Akhfennir, afin de porter la capacité totale d'EEM à 300 MW.

SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE

La BMCI a signé une convention crédit conso en Octobre 2018 avec un spécialiste des installations solaires photovoltaïques pour le résidentiel, l'industrie et l'agriculture pour être la banque de référence des clients de cette société avec des taux bonifiés.

PROGRAMME "GEFF MOROCCO "

La BMCI a signé le 4 février 2019 un partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) pour le Programme "GEFF Morocco " (Green Economy Financing Facility). Ce dernier est un programme de la BERD dédié à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables et à la gestion des ressources (eau, déchets...). Dans le cadre de ce programme, la banque bénéficiera d'un financement 20 millions d'euros de la BERD pour soutenir les investissements privés portés par les entreprises ayant un impact positif sur l'environnement. Le programme GEFF Morocco permettra à la BMCI d'encourager des entreprises privées des secteurs d'activité liés aux énergies renouvelables et aux questions environnementales, à investir dans l'économie verte, ainsi que de les assister et les accompagner tout au long du processus. Cet accord permet ainsi à la banque d'être un acteur économique responsable.

ENGAGEMENT 11 : LA DIMINUTION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE LIEE A NOTRE FONCTIONNEMENT PROPRE

Notre engagement

Notre responsabilité environnementale se traduit par notre engagement à réduire l'empreinte environnementale liée à notre fonctionnement afin de mieux gérer les risques environnementaux et préserver les ressources naturelles dans le respect des exigences réglementaires.

La BMCI s'efforce de limiter les impacts sur l'environnement qui résultent de ses activités bancaires. Son action vient en soutien des objectifs à 2020 du Groupe BNP Paribas établi sur l'année de référence 2012.

REDUCTION DE NOS EMISSIONS

La réduction de l'empreinte environnementale liée à notre fonctionnement propre concerne principalement les émissions de gaz à effet de serre et principalement issue de l'énergie consommée, la consommation d'eau et de papier et la gestion des déchets. La BMCI n'est pas une source significative de pollution sonore ou de toute autre pollution spécifique, elle mène néanmoins diverses actions en faveur du bien-être dans l'immobilier de ses espaces, bureaux et agences.

REDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ENERGIE

La BMCI a initié plusieurs chantiers pertinents pour impacter durablement sa consommation énergétique :

- Depuis 2017, mise en place de la GMAO (Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur) pour digitaliser et fiabiliser son tableau de bord énergétique. Les relevés réguliers favorisent la mise en œuvre d'une démarche globale et durable, basée sur des relevés des consommations d'eau et d'électricité, mais aussi l'engagement des fournisseurs de maintenance à proposer des solutions de progrès énergétiques.

- Le pôle Immobilier d'Exploitation et Logistique du Groupe, IMEX, a lancé en 2017 la phase pilote du Facility Management (FM) pour externaliser la maintenance du Parc Immobilier auprès de deux entreprises (SPIE et Ventec), pour réduire la consommation énergétique et accroître la durée de vie des équipements. Suite à la phase pilote, le FM couvre à présent tout le parc immobilier de la BMCI.
- Généralisation de l'utilisation d'un éclairage à basse consommation au sein des bâtiments BMCI, permettant de réduire la consommation d'énergie.
- Mise en place d'un système VRV (Volume de Réfrigérant Variable) qui ajuste en continu le volume réfrigérant en fonction des besoins exacts en matière de chauffage ou de rafraîchissement zone par zone, pour un confort et une efficacité énergétique optimale.
- Installation d'un système de veille prolongée de l'ensemble des postes de travail en dehors des heures de travail.
- Systématisation de l'arrêt des équipements d'éclairage et de climatisation en dehors des horaires de travail.
- Consolidation de l'infrastructure système en une plateforme virtuelle, permettant de réduire fortement la consommation énergétique liée à l'hébergement des serveurs.
- Application de la politique verte du Groupe BNP Paribas en matière d'achats d'ordinateurs et de serveurs (équipements à basse consommation électrique).
- Installation de panneaux solaires sur le toit du bâtiment La Perna
- Installation de systèmes de visioconférences pour éviter les déplacements dans le cadre de réunions internes.
- Développement du système de formation en e-learning pour réduire les séances en présentiel.

REDUCTION DE LA CONSOMMATION DE PAPIER

La BMCI a initié plusieurs actions pour réduire la consommation du papier notamment en lien avec l'impression.

- Remplacement des imprimantes individuelles par des imprimantes multifonctions mutualisées.
- Paramétrage des imprimantes par défaut en recto/verso, 2 slides par page, ainsi qu'en noir et blanc pour favoriser les économies d'énergie et de toners.
- Numérisation de nombreux documents internes (bulletins de paie, supports de communication interne).
- Impression des relevés de compte en recto/verso.
- 100% du papier (interne et clients) est responsable depuis 2015

GESTION OPTIMISEE DES DECHETS

La BMCI a lancé plusieurs projets pour améliorer le traitement et la valorisation des déchets :

- Politique Déchets s'articulant autour de 3 axes et des actions ci-après :
 1. Tri sélectif des déchets
 2. Définition des points de collecte et de regroupement
 3. Valorisation et traçabilité
- Equipement des bâtiments centraux de poubelles de tri.
- Intervention d'organismes spécialisés pour le traitement des déchets électroniques et cartouches d'impression.
- Traçage des cartouches afin de garantir le recyclage.

Gestion du matériel informatique obsolète en collaboration avec des partenaires ayant pour mission de revaloriser le matériel informatique usagé.

LA BMCI ne fait l'objet d'aucun litige relatif à des problématiques d'ordre environnemental.

BONNES PRATIQUES

<p>Papier FSC</p>	<p>La BMCI privilégie les achats de papier labellisé FSC (Forest Stewardship Council) pour leur engagement en matière de gestion responsable des forêts.</p>
<p>Concours Cube 2020</p>	<p>La BMCI a reçu le Prix d'Honneur du Cube 2020, pour ces efforts en termes d'efficacité énergétique au sein du bâtiment La Colline – Sidi Maarouf. Ce concours organisé par l'Institut Français pour la Performance Energétique des Bâtiments (IFPEB), récompense les entreprises ayant réalisé les plus fortes économies d'énergie.</p>

ENGAGEMENT 12 : LA CONNAISSANCE ET LE PARTAGE DES MEILLEURES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

IMPLIQUER NOS COLLABORATEURS

Chaque année, la BMCI lance une campagne « écogestes » et édite un guide détaillant les gestes que chaque collaborateur peut adopter au quotidien afin de contribuer à la démarche de l'entreprise pour réduire son impact environnemental.

Notre engagement

Notre responsabilité environnementale se traduit par notre engagement à diffuser de bonnes pratiques environnementales auprès du plus grand nombre.

Du 4 au 10 Novembre 2019 s'est tenue la 6ème édition de la Semaine du Développement Durable à la BMCI ayant pour objectif de :

- Sensibiliser les collaborateurs aux enjeux du développement durable.
- Réaliser des actions en faveur du climat, des jeunes, de l'entrepreneuriat social et des écosystèmes locaux.

A Casablanca et en régions, de nombreuses actions étaient au programme avec une forte mobilisation des collaborateurs, dont un souk solidaire, des opérations de dons (vêtements, jouets, mobiliers, ordinateurs), nettoyage

de la médina et forêt de Bouskoura, réalisation d'une œuvre d'art à partir de nos déchets, un couscous et une tombola solidaires, et une exposition de tableaux réalisés par les enfants de l'AMIM (Association Marocaine de Lutte contre les Myopathies). Les collaborateurs, pleinement intégrés dans cette démarche collective pour réduire l'impact environnemental, ont également participé à des quiz avec, à la clé, des prix pour les plus méritants.

La 7^{ème} édition a été reportée pour cause de COVID-19.

BONNES PRATIQUES

Souk Solidaire	Sensibilisation au tri des déchets	Sculpture écolo	Opération Plogging Bouskoura
11 coopératives invitées à vendre leurs produits au sein des locaux de la banque et formées par nos collaborateurs sur la finance et le digital, en collaboration avec l'Association MATYN	50 élèves de l'Ecole Fatima El Fihriya et leurs parents ont été sensibilisés au tri et recyclage des déchets, en collaboration avec l'Association Socio-Culturelle Al Madina	Réalisation par l'artiste peintre Mokhtar Ghailan d'une œuvre d'art à partir des déchets plastique de la BMCI	50 collaborateurs et leurs familles ont collecté, en 1h30, près de 200 kg de déchets à la Forêt de Bouskoura en collaboration avec Action Casa



**8-LISTE DES COMMUNIQUÉS
DE PRESSE PUBLIÉS EN 2020**

LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE DE L'ANNEE 2020

- Nomination de Monsieur Philippe Dumel, nouveau Président du Directoire de la BMCI
-
- Communiqué la mise en place du Plan de Continuité d'Activité au siège et dans le réseau BMCI et de la fermeture temporaire du Plateau Hassan II
- Communiqué sur l'adaptation des horaires du réseau BMCI suite
- Communiqué sur la contribution au Fonds Spécial pour la Gestion de la pandémie du Coronavirus, créé sur Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, à hauteur de dirhams, des mesures de sécurité, d'hygiène et de distanciation sociale mises en place au sein du réseau BMCI et des mesures de report des échéances afin de mieux
- Communiqué sur le lancement d'un Chatbot d'assistance pour ses clients
-
- Communiqué de la constitution d'une OPCI (Organisme de Placement Collectif Immobilier)